

Séguir, Louis-Philippe de (1753-1830). Histoire moderne [Ressource électronique]. Histoire de France. 2002.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

HISTOIRE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE.

HISTOIRE
UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE;

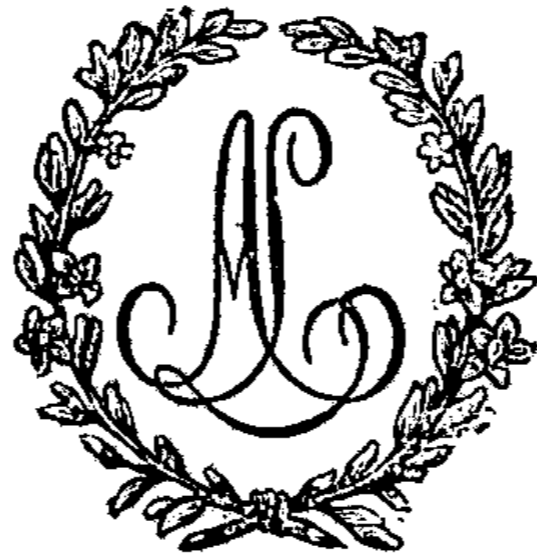
PAR M. LE COMTE DE SÉGUR,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, PAIR DE FRANCE, etc. etc.

Histoire Moderne.

TOME DOUZIÈME.

~~~~~  
HISTOIRE DE FRANCE.  
~~~~~



BRUXELLES,

ARNOLD LACROSSE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DE LA MONTAGNE, N° 1015.

1824.

HISTOIRE MODERNE.

HISTOIRE DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Origine des Francs. — Leurs progrès. — Leur première invasion. — Guerres qu'ils soutiennent contre les empereurs. — Leur courage. — Les Francs Chamaves. — Les Francs, auxiliaires des Romains. — Arbogaste. — Marcomir et Sunnon. — Les Francs défendent la Gaule. — Pharamond. — Clodion. — Mérovée. — Établissement légal des Francs dans la Gaule. — Childéric et Égidius. — Tombeau de Childéric. — Clovis. — Tableau de la Germanie d'après Tacite. — Origine des Germains. — Leur cri de guerre. — Portrait des Germains. — Productions. Rareté des métaux. — Armes des Germains. — Leur manière de combattre. — Rois et chefs des Germains. — Leur indépendance. — Femmes germanes. Respect qu'on leur portait. — Religion des Germains. Superstitions. — Leurs assemblées. — Manière de compter le temps. — Châtiments. — Magistrature. — Admission des jeunes gens. — Puissance des chefs. — Humeur belliqueuse des Germains. — Leur aversion pour le travail. — Ils aimaient les présents. — Les habitations. — Leurs vêtements. — Leurs mariages. — Pénalité de l'adultère. — Pureté des mœurs. — Enfance des Germains. — Leurs liens de famille. — Hospitalité. — Repas. — Spectacles. — Passion du jeu. — Esclaves. — Partage des terres. — Funérailles. — Les Cattes. — Les Teuctères. — Les Bructères. — Les Cauques. — Les Chérusques. — Origine du mot *Franc*. — Mœurs des Francs d'après divers historiens. — Estime de Constantin pour les Francs. — Malaric et Mellobaude. — Chefs des Francs. — Nom

donné aux Francs établis dans les Gaules. — Théodémir ou Pharamond. — Loi Salique attribuée à Clodion. — Fable sur Mérovée. — Luxe des princes Francs. — Peinture des Francs d'après Sidonius Apollinaris.

L'EMPIRE romain n'existait plus, et l'univers, trop vengé de sa longue oppression, devenait la proie de cent peuples barbares qui se partageaient les dépouilles de Rome. On devait craindre qu'au milieu de leurs combats acharnés, de leurs luttes sanglantes, la civilisation ne disparût totalement de l'Europe.

De toutes les provinces romaines, la Gaule, conservant la dernière quelques traces de lumières, quelques restes de lois, quelques étincelles de liberté, tombait enfin sous les coups des Visigoths, des Bourguignons et des Francs. Si la fortune eût tenu plus long-temps ses balances égales entre ces peuples conquérans, cette Gaule aurait subi le sort de la Germanie, de la Scythie; et l'Europe entière, plongée dans une éternelle obscurité, n'aurait plus été que le triste repaire d'une foule de tribus nomades et presque sauvages.

Mais le génie du jeune roi des Francs, de Clovis, le fit triompher de ses rivaux. Les Francs conquièrent la Gaule; la Gaule conquise civilisa les Francs; sa religion, ses lois, son sol fertile, son climat tempéré adoucirent les mœurs des barbares, et leur firent connaître avec la nécessité de l'ordre les jouissances du luxe et les douceurs de la civilisation. D'un

autre côté les Francs y portèrent avec eux leur esprit d'indépendance et leur fierté belliqueuse qui retremperent le caractère gaulois, corrompu par la mollesse romaine : l'esclavage et la bassesse disparurent ; mais malheureusement, l'oppression d'une aristocratie militaire remplaça long-temps cette servitude.

De ce mélange des mœurs gauloises, romaines et barbares sortit enfin la nation française, déjà brillante dès son berceau, et qui, la première, dans le partage des débris de Rome, se montra digne de prendre sa gloire pour héritage.

L'origine de ces Francs, glorieux fondateurs d'une nouvelle civilisation en Europe, se perd dans la nuit profonde qui couvrit le berceau de tous les peuples du Nord. Le goth Jornandès appelait ce Nord *la fabrique du genre humain* ; Montesquieu le nomme plus heureusement *la fabrique des instrumens qui ont brisé les fers du Midi*.

Origine des
Francs.

Quelques auteurs prétendent que les Francs descendaient des Gaulois, conduits par Sigovèze dans la Germanie ; d'autres les font venir de Scythie, d'autres de la Scandinavie, plusieurs de la Francie : la plupart des historiens français, Frédégaire, Aimoin, Paul Diacre, l'auteur des Gestes, adoptèrent la fable qui les faisait sortir de Troie, et descendre d'un Francus, fils de Marcomir et petit-fils de Priam. Anténor raconte qu'arrivés de Troie en Pannonie ils y fondèrent une ville nommée Sy-cambrie dont une colonie s'établit depuis dans le nord de l'Allemagne, et donna son nom aux Sy-cambres.

Leurs
progrès.

Il serait aussi pénible qu'inutile de se livrer à de vaines recherches sur des temps que n'a jamais éclairés le flambeau de l'histoire; ce qui est avéré c'est que des tribus germaniques, connues du temps de César sous le nom de Saliens, Sicambres, Chamaves, Bructères, Frisons, Teuctères, Cattes, Chérusques, Usipètes, Cauques, se liguèrent dans le troisième siècle de l'ère chrétienne pour briser le joug des Romains, et formèrent sous le nom de Francs une confédération qui habitait les contrées situées entre l'Océan, le Rhin, le Mein et l'Elbe. La force de ces tribus s'était accrue par l'émigration des Gaulois qui n'avaient pas voulu céder à la fortune de César, et elle s'augmenta encore des débris de l'armée germanique échappée aux glaives de Germanicus et de Drusus.

Leur
première
invasion.

Lorsque Civilis entreprit de soulever la Gaule, nous avons vu avec quel empressement les Bructères félicitèrent les Gaulois de les voir rentrer dans les rangs des hommes libres. Ce fut enfin sous le règne de Décius, l'an 241, qu'une première invasion des Francs dans la Gaule fit connaître leur nouveau nom aux Romains. Aurélien, alors chef de légion, défit un de leurs corps près de Mayence : les soldats romains célébrèrent cet exploit et le courage des Francs par un chant guerrier. Depuis cette époque la gloire s'unit indissolublement au nom des Francs. Rome les regarda toujours comme ses plus redoutables ennemis : quelquefois elle sut les vaincre; mais elle ne put jamais les subjuguier.

Gallien les combattit encore près du Rhin. L'an 260 une de leurs tribus traversa la Gaule, l'Espagne,

et porta ses armes jusqu'en Afrique. Deux ans après ils s'armèrent pour rendre aux Gaulois leur indépendance, et soutinrent Posthumius qui s'était déclaré empereur des Gaules.

Une autre ligue des Germains indépendans, et connus sous le nom d'Allemands, secondait les efforts des Francs contre la domination romaine. En 277 l'empereur Probus triompha de leur courage; quatre cent mille guerriers furent taillés en pièces par son armée, et il parvint à repousser les Francs au-delà du Necker. Le vainqueur, croyant qu'il dompterait leur opiniâtre fierté en les éloignant de leur patrie, transporta près du Pont-Euxin un grand nombre de Francs captifs; mais cette tribu de héros, qu'il voulait faire esclave, brisa ses fers, s'empara d'une flotte romaine, pilla les côtes d'Asie et de la Grèce, l'Archipel, les rivages d'Afrique, saccagea Syracuse, passa le détroit de Gibraltar; brava l'Océan et rentra dans sa patrie par les bouches du Rhin. Peu de temps après un Franc, nommé Proculus, établi à Lyon, se fit proclamer empereur, et combattit Probus qui le tua.

Guerres
qu'ils sou-
tiennent
contre les
empereurs.

Lorsque Dioclétien se fut rendu maître de l'empire, les Francs envahirent de nouveau la Gaule: Maximien Hercule les vainquit, et contraignit l'un de leurs rois à lui demander la paix. Ce prince, dans l'espoir de se concilier l'amitié de ces ennemis si formidables, leur céda, près de Cambrai et Trèves, des terres qu'ils occupèrent sous la condition de payer à Rome un tribut.

Constance Chlore, à la fin du troisième siècle, voyant que la domination des Francs s'étendait pro-

gressivement dans la Batavie et sur les bords du Rhin, leur déclara la guerre, leur livra bataille, les mit en fuite et en prit un grand nombre qu'il établit dans l'intérieur de la Gaule; ce qui fut une grande faute en politique, puisqu'il peupla ainsi l'empire de ces mêmes Francs, destinés par le sort à le renverser.

Jamais Rome ne connut d'ennemis plus constants dans leur haine et plus prompts à se relever après leurs défaites. Au commencement du quatrième siècle, le grand Constantin soutint avec gloire la guerre contre eux; il les vainquit, mais il déshonora son triomphe en exposant aux bêtes féroces, dans les arènes de Trèves, deux de leurs rois, Ascaric et Ragaise, qui étaient tombés dans ses fers. Cet acte de férocité, loin d'effrayer les Francs, rendit leur courage plus ardent, leur haine plus implacable. Vaincus de nouveau par les fils de Constantin, ils reprirent les armes avec la Gaule révoltée. Magnence, Franc d'origine, revêtit la pourpre romaine, entra en vainqueur dans la capitale du monde; mais il fut ensuite défait et détrôné, non par Constance, mais par le courage d'un autre Franc nommé Sylvain, qui commandait alors l'armée de l'empereur d'Orient. Ce même Sylvain, éprouvant depuis l'ingratitude du lâche Constance qui l'avait proscrit, se fit proclamer empereur, et Constance, qui n'osait le combattre, se délivra de sa rivalité par un assassinat.

Au milieu de ces troubles civils les Francs s'étaient répandus dans la Gaule: les forteresses du Rhin tombaient successivement dans leurs mains;

Leurs armes avaient dévasté les champs et démoli cinquante-cinq villes. Mais Julien parut alors pour relever la fortune de Rome : chacun de ses pas fut marqué par une victoire ; il délivra la Gaule, chassa les Allemands et repoussa les Francs.

Le nom des Francs attestait leur résolution de vivre et de mourir libres : ils étonnaient les vainqueurs du monde par leur témérité dans les attaques, par leur opiniâtreté dans les revers, par leur courage inébranlable et par leur stature colossale : Libanius comparait ces Francs à de hautes tours placées au milieu des soldats romains.

Leur
courage.

En 358, Julien, après de sanglants combats, défit les Francs Saliens qui avaient envahi la Belgique ; il vainquit ensuite les Quades et les Saxons et contraignit l'intrépide tribu des Francs Chamaves à lui demander une seconde fois la paix.

Les Francs
Chamaves.

Il exigeait que le roi des Francs lui livrât son fils en otage ; le chef des Chamaves vint le trouver, et lui dit en versant des larmes : « Plût au ciel qu'il me fût possible de te livrer l'otage que tu demandes : mais mon fils a péri, il y a peu d'années, dans un des combats que je t'ai livrés ; ainsi je perds à la fois en lui la consolation de mes malheurs et l'espoir de fléchir ton ressentiment : si tu refuses de me croire, la fortune aura épuisé sur moi tous ses traits. Si je n'étais qu'un soldat, je braverais les rigueurs de mon sort ; mais je suis roi, et je ne puis supporter l'excès des maux qui tombent sur ma nation. »

Julien, touché de ces paroles, fait paraître à l'instant un jeune captif : « Voilà, dit-il, ce fils que tu

» pleurais ; il a reçu par mes soins une éducation
 » conforme à son rang. Puisse ce don que je te fais
 » rendre plus durable la paix que je t'accorde, et
 » me servir de garantie contre la turbulente incons-
 » tance des Francs. »

Les Francs
 auxiliaires
 des
 Romains.

Les armes du héros romain n'avaient fait que vaincre les barbares ; sa générosité les soumit ; et tant que Julien régna non-seulement les Francs cessèrent leurs incursions dans la Gaule, mais on les vit même servir comme auxiliaires dans les légions romaines.

Valentinien employa avec succès leurs armées pour combattre les Bourguignons et les Allemands. Une longue amitié succéda aux sanglantes querelles qui avaient armé l'un contre l'autre les deux peuples les plus belliqueux de la terre ; et l'on vit à la cour des empereurs d'Orient et d'Occident un grand nombre de princes francs revêtus des commandemens les plus importans et des plus hautes dignités de l'empire.

Ammien Marcellin nomme entre autres un roi des Francs, Mellobaude, qui commandait la garde impériale, et exerçait la charge de comte des domestiques. La bravoure des Francs fit aussi remporter à l'empereur Gratien, en 377, une célèbre victoire sur les Allemands : Priarius leur roi y périt.

D'autres princes francs, Arbogaste et Baudon, commandèrent sous Valentinien le jeune et sous Théodose des armées romaines. L'estime et la confiance qu'inspirait leur intrépidité accrurent de jour en jour leur faveur à tel point qu'oubliant les antiques préjugés de l'orgueil national, Rome et Constantinople permirent par un décret aux empereurs

d'épouser les filles des Francs, tandis que jusque-là tout mariage avec une princesse étrangère était défendu aux Romains.

Arbogaste, après avoir combattu vaillamment ^{Arbogaste.} pour la défense du trône de Gratien et de Théodose, après les avoir défendus même contre quelques tribus de ses compatriotes qui avaient rompu la paix, se laissa entraîner par son ambition, et détrôna le prince qu'il avait juré de servir.

Le jeune Valentinien, trop confiant, lui avait livré un pouvoir dont il abusa : méprisant la faiblesse de ce jeune prince, il régna sous son nom, et prodigua aux Francs toutes les dignités de la cour et de l'armée. Valentinien, captif dans son palais, osa faire un tardif effort pour ressaisir son sceptre ; il voulut destituer Arbogaste, et s'emporta jusqu'à menacer sa vie. Le fier Arbogaste le désarma, le fit étrangler, dédaigna la couronne impériale, et la plaça sur le front d'Eugène, un de ses secrétaires : ce mépris d'un barbare était un sûr présage de la chute de l'empire ; mais le génie du grand Théodose la retarda.

En 392 il vint attaquer Arbogaste que défendaient les Francs et les Gaulois. Arbogaste, vaincu, ne voulut point survivre à sa gloire ternie, et, se donnant la mort, il sut échapper à la honte d'orner le dernier grand triomphe d'un empereur romain.

Bientôt Théodose mourut, et la gloire de Rome descendit avec lui dans la tombe. L'empire fut gouverné sous le nom de ses fils, Arcadius et Honorius, par un Gaulois nommé Rufin et par Stilicon, Goth de naissance. L'empereur Arcadius partagea la couronne d'Orient avec la fille de Baudon, prince franc. Le

moment était arrivé où le mépris inspiré par les successeurs de Théodose devait encourager la haine des barbares, et livrer l'empire à leur fureur.

Marcomir
et Sunnon.

Les tribus des Francs précédemment repoussées par Arbogasté rentrèrent dans la Gaule sous les ordres de leurs rois Marcomir et Sunnon. Stilicon marcha contre elles, les défit et les contraignit, pour obtenir la paix, de lui livrer Marcomir, qui fut exilé par lui en Toscane. Le sort de Sunnon nous apprend combien le pouvoir des chefs des Francs était précaire quand la fortune trahissait leurs armes : Sunnon fut jugé, condamné et mis à mort par ses compagnons d'armes, pour les avoir entraînés dans cette expédition malheureuse.

Bientôt une grande révolution dans le Nord hâta la destruction de Rome; les Goths, les Suèves, les Vandales, les Alains, chassés de leur pays par les Huns qui sortaient en foule des forêts de la Sibérie et de la Russie, se précipitèrent en flots tumultueux sur l'empire romain.

Les Goths, envahissant la Thrace et la Grèce, faisaient trembler Constantinople, et menaçaient Rome d'une invasion prochaine. Stilicon, pour défendre l'Italie, dégarnit la Gaule de légions, et laissa le Rhin sans défense.

Les Francs
défendent
la Gaule.

En 406, lorsque le torrent des barbares livra cette malheureuse contrée à toutes les horreurs d'une dévastation sans exemple, les Francs seuls opposèrent une digue à leurs ravages; vingt mille Vandales périrent sous leurs coups, et les provinces septentrionales de la Gaule duèrent leur salut au courage et à la protection des Francs.

Ils firent plus : lorsqu'un brave soldat, l'usurpateur Constantin, s'arma pour délivrer la Gaule des barbares, ils joignirent leurs vaillantes armes aux siennes; mais leurs succès eurent moins de durée que d'éclat : les Goths, conduits par Alaric, s'emparèrent de Rome, et après avoir renversé le trône d'Honorius le relevèrent : le midi de la Gaule fut leur récompense.

Vainement le courage d'un dernier Romain, de Constance, époux de Placidie, rendit à l'empire un lustre passager; il mourut. Les Bourguignons s'emparèrent de l'orient de la Gaule; les Armoriques et la Provence restèrent seules constamment romaines, et les Francs sentirent enfin qu'ils devaient aussi prendre leur part d'un pays que la lâcheté des empereurs ne savait plus défendre.

En 416 Pharamond, que quelques auteurs nomment Théodomin et disent fils de Marcomir, fut élevé sur un bouclier par les Francs et proclamé roi : il traversa le Rhin, entra dans la Gaule, et ne laissa de souvenirs de son règne que celui de cette expédition : elle détermina probablement l'empereur Honorius à transférer dans la ville d'Arles les états de la Gaule qui jusque-là s'étaient toujours rassemblés à Trèves.

Clodion, fils ou parent de Pharamond, lui succéda en 428, sa vie fut une longue lutte contre les Romains, que le célèbre Aëtius ramenait alors à la victoire. Aëtius vainquit les Bourguignons, contint les Visigoths, chassa les tribus établies sur les rives du Rhin, et repoussa deux fois les Francs, dont Clodion avait étendu la domination jusqu'à Cambrai.

Pharamond

Clodion.

L'ignorance de nos anciens annalistes les a fait tomber dans une étrange erreur; confondant bizarrement les noms de *Thoringia*, et de *Thuringia*, ils placent la résidence de Clodion en Thuringe; mais il est avéré que les Francs commandés par Clodion occupaient le pays de Tongres et celui de Duisbourg, qu'on appelait alors *Dispargum*.

Ce fut de là que Clodion, traversant la forêt *Charbonnière*, marcha contre Tournai, et massacra ensuite dans Cambrai un grand nombre de Romains : il s'étendit après jusqu'à la Somme; et ce fut près de Lens qu'Aëtius le surprit dans un camp où il célébrait les noces de son fils.

Les Francs, attaqués au milieu de la joie des festins et des excès de la débauche, prirent la fuite en désordre, et perdirent ainsi le fruit de leurs conquêtes.

La plupart des historiens en ont conclu qu'ils ne purent garder aucune possession dans la Gaule, où leur premier établissement ne doit par conséquent dater que du règne de Clovis; mais c'est un système dont tous les faits subséquens démontrent évidemment l'invraisemblance. D'autres auteurs croient avec plus de raison que Clodion, après l'éloignement d'Aëtius, reprit les armes, rentra dans ses conquêtes, et s'établit dans Amiens, où il mourut l'an 448.

Mérovée.

Plusieurs princes de la famille de Clodion se disputaient son sceptre : les suffrages des Francs étaient partagés entre eux. Mérovée fut appuyé dans ses prétentions par les Romains; son compétiteur implora le secours du féroce Attila, et le roi

des Huns saisit avidement ce prétexte pour envahir la Gaule.

L'historien Priscus rapporte qu'il avait vu le jeune Mérovée à Rome; il parle de sa haute stature, de ses yeux bleus et de sa longue chevelure, qui était alors la parure distinctive et comme la première couronne des princes de la famille royale chez les Francs.

Au bruit de l'invasion d'Attila toutes les inimitiés, toutes les discordes disparaissent devant le danger commun : Visigoths, Romains, Bourguignons, Gaulois et Francs se réunissent tous pour opposer une digue à ce torrent dévastateur. Théodoric, Aëtius, Mérovée, chefs de cette ligue formidable, accourent aux pieds des murs d'Orléans qui allait tomber sous les coups d'Attila, le forcent à lever le siège de cette ville, le suivent dans sa retraite, et remportent sur lui, près de Châlons, après un combat opiniâtre, une victoire décisive. Là cette nuée de barbares se fondit et disparut dans des flots de sang.

Théodoric, roi des Visigoths, périt avec gloire sur le champ de bataille. Aëtius et Mérovée poursuivirent les débris des Huns, et contraignirent ce fléau du monde à repasser le Rhin. Ainsi Mérovée, en délivrant cette contrée sur laquelle devaient régner ses descendants, mérita l'honneur de donner son nom à la première race de nos rois.

Nos anciens historiens parlent d'un traité conclu alors entre Théodoric, Aëtius et Mérovée, par lequel il était convenu que chacun d'eux conserverait les terres dont il aurait pu s'emparer dans le

Établisse-
ment légal
des Francs
dans la
Gaule.

cours de cette guerre. Aussi cette époque serait doublement mémorable, puisqu'elle deviendrait celle de l'établissement légalement reconnu des Francs dans la Gaule sous le règne du chef de la race mérovingienne.

Ces exploits des Francs et l'ardeur avec laquelle ils combattirent pour le salut de la Gaule réfutent encore avec évidence le système des historiens qui prétendent qu'avant Clovis les Francs ne s'y étaient point établis; ils portaient dans cette guerre le même intérêt que leurs confédérés, et défendaient contre Attila le nord de la Gaule, de même que les Romains combattaient pour la conservation des Armoriques, de l'Auvergne et de la Provence, les Visigoths pour la défense de l'Aquitaine, et les Bourguignons pour celle de la partie orientale des Gaules qu'ils possédaient.

Le désordre produit dans l'empire par la mort d'Aëtius, que Valentinien assassina lâchement, la prise de Rome par les Vandales, la cessation de toute communication suivie entre la Gaule et l'Italie, la faiblesse des ombres d'empereurs qui parurent sur le trône romain, et disparurent suivant les caprices des barbares; la révolte des Armoriques, les conquêtes des Goths, celles des Bourguignons, font de l'histoire de ce temps un véritable chaos où l'on ne trouve pour s'éclairer ni guide ni lumière.

Au milieu de cette nuit obscure d'un siècle barbare, le règne de Mérovée n'a point laissé de traces; on croit seulement d'après quelques fragmens historiques et des chroniques peu certaines qu'il étendit les conquêtes des Francs, livra au pillage Metz et

Trèves, porta ses armes jusqu'aux murs d'Orléans, rentra ensuite dans ses états, et mourut en 456.

Son fils Childéric lui succéda : les vices de ce prince flétrirent le commencement de son règne ; mais il en illustra la fin par de nombreux exploits.

Childéric
et Égidius.

Les Francs, toujours impatiens du joug, ne purent supporter ses débauches ; indignés des affronts faits à la pudeur de leurs femmes par un roi sans frein dans ses passions, ils le déposèrent et donnèrent le trône à un Gaulois, Égidius, patrice romain. Ce guerrier, défenseur intrépide des derniers débris de la Gaule et de l'indépendance des Armoriques, avait plusieurs fois combattu et repoussé les Francs : ces Francs belliqueux crurent que leur vainqueur était le seul digne de commander une nation aux yeux de laquelle le sceptre le plus brillant était une épée victorieuse.

Cependant Égidius ne régna que peu d'années sur eux : il avait pris pour ministre Viomade, ancien ami de Childéric ; celui-ci trompa sa confiance pour le perdre dans l'esprit des Francs ; il lui conseilla de les assujettir à payer l'impôt auquel les Gaulois étaient soumis. Jamais ce peuple indépendant n'avait payé de tribut à ses princes ; il regarda donc cette entreprise comme un attentat à sa liberté. Dès que Viomade les eut disposés à se soulever, il en instruisit secrètement Childéric, alors retiré chez le roi de Thuringe. Lorsque ce prince reçut le signe convenu entre lui et son ami, c'est-à-dire la moitié d'un anneau d'or qu'il avait laissé à Viomade, il partit et reparut subitement au milieu des Francs, qui lui rendirent le trône.

Égidius, revenu en Armorique, sacrifia noblement ses ressentimens à l'intérêt de son pays : s'il avait perdu son autorité sur les Francs, il conservait leur estime; et pour opposer une digue à l'ambition des Visigoths et des Bourguignons, il sut habilement se concilier l'amitié de Childéric. Grégoire de Tours dit même formellement qu'ils régnèrent ensemble, *simul regnaverunt*. Leurs armes réunies défendirent avec succès l'indépendance des contrées situées entre la Loire et la Seine; ils repoussèrent glorieusement les Saxons débarqués sur les côtes de l'Océan, et dont les armes s'étaient étendues jusqu'aux murs d'Angers.

Si Childéric et les Francs n'avaient alors conservé d'autres possessions que le pays de Tongres, comme le disent la plupart des historiens, on n'aurait certainement vu ni Égidius régner sur ces mêmes Francs, ni Childéric soutenir si constamment ce patrice et son successeur le comte Paulus, pour défendre les rives de la Loire.

D'autres tribus de Francs s'emparèrent alors de Trèves, de Cologne, et s'y établirent sous le nom de Francs Ripuaires. Childéric combattit aussi contre les Visigoths, et remporta sur eux une victoire complète. Ce fut sous son règne qu'un grand nombre d'habitans des îles britanniques, chassés de leur pays par les Anglo-Saxons, se réfugièrent en Armorique, qui prit et conserva depuis le nom de Bretagne.

Childéric avait regagné l'affection des Francs par sa vaillance : il paraît au reste que ses premiers malheurs n'avaient pu vaincre son caractère; car, dans son exil même, il avait séduit la femme du roi

de Thuringe : cette reine ne paraissait pas moins vive que lui dans ses passions; elle abandonna son pays, rompit ses liens, et vint rejoindre dans la Gaule le roi des Francs : « Si j'avais connu, dit-elle, » un guerrier qui te surpassât en vaillance, en stature, en force et en beauté, je me serais donnée » à lui. » Childéric, touché d'un sentiment et d'un langage si dignes de lui et de son siècle, l'épousa. Ce roi mourut après un règne de vingt-quatre ans.

Nos historiens, pendant plusieurs siècles, fidèles à leur système, soutinrent que Childéric n'avait pas eu plus d'établissement fixe dans la Gaule que ses prédécesseurs; mais leur erreur a été enfin prouvée par la découverte qu'on fit en 1655 du tombeau de ce roi dans l'église de Tournai; on y trouva un anneau portant son effigie avec cette inscription : *Childerici regis*, plusieurs médailles romaines et des abeilles de grandeur naturelle : dans la suite on les imita mal, et on les transforma en fleurs de lis. Clovis, son fils, âgé de quinze ans, fut proclamé roi par les Francs l'année 481.

Tombeau
de
Childéric.

Clovis.

Avant de suivre dans ses conquêtes ce guerrier célèbre, fondateur de notre monarchie, il est nécessaire de connaître quels étaient les mœurs, les lois, les coutumes et le culte des Francs lorsqu'ils habitaient encore la Germanie. Tacite en a tracé le tableau; et nous ne pouvons trouver dans ces anciens temps un peintre plus fidèle et un guide plus éclairé.

Les Germains habitaient la vaste contrée située entre le Rhin, le Danube, la Vistule et la mer du Nord. Tacite les croyait indigènes, ne pensant pas que personne eût voulu quitter l'Asie, l'Afrique ou

Tableau de
la
Germanie.
d'après
Tacite.

l'Italie pour la Germanie, dont la terre, dit-il, est hideuse, le ciel âpre, le séjour et l'aspect insupportables, à moins de l'avoir pour patrie.

Origine des
Germanis.

Leurs seuls monumens historiques, ajoute-t-il, sont d'anciens vers : ces chants célébraient un dieu *Tuiston* engendré par la terre, et son fils, *Mannus*, qu'ils regardent comme la tige et les auteurs de leur nation; aujourd'hui même encore *mann*, en langue allemande, veut dire *homme*; *wehermann* ou *germann* signifiait *homme de guerre*.

Les trois fils de *Mannus* avaient donné leur nom aux trois premiers peuples de Germanie, les Ingevones près de la mer, les Hermiones au centre et les Istœvones dans le reste du pays. D'autres auteurs, cités par Tacite, prétendaient que les Germanis avaient primitivement porté le nom de Tongres.

Chaque nation se vantait d'avoir produit un Hercule : les Germanis avaient aussi le leur; c'était le nom de ce dieu qu'ils invoquaient le premier en allant au combat.

Leur cri de
guerre.

Leur chant de guerre était accompagné d'une sorte de cri nommé *bardit*; il exaltait leur courage, et la force ou la faiblesse de ce cri semblait un augure de succès : c'était pour eux l'accent du courage; plus il était bruyant, plus ils se sentaient intrépides : aussi, voulant rendre ce son plus rude, ils plaçaient leur bouclier devant leur bouche, afin que leur voix éclatât en échos plus terribles et plus retentissans.

Portrait des
Germanis.

Tacite, retrouvant la même conformation physique chez les divers peuples de la Germanie, en conclut que leur race n'était altérée par aucun mélange. La stature de tous était haute, leurs yeux

blêus, leur regard féroce, leurs cheveux roux, leur corps massif; mais ils ne montraient de vigueur que dans un premier choc : habitués par leur climat à supporter le froid et la faim, ils ne pouvaient résister à la fatigue et au travail, à la soif et à la chaleur.

La Germanie, hérissée de forêts, était marécageuse dans le Nord, montueuse dans le Midi, et du côté de la Pannonie assez fertile en blé et abondante en troupeaux. Les dieux, dit Tacite, soit par bonté, soit par colère, leur ont refusé l'or et l'argent. La plupart n'attachent pas plus de prix à un vase précieux qu'à un vase d'argile, et cependant ceux qui occupent les pays situés près des possessions romaines, montrent moins de simplicité, et connaissent la valeur des monnaies.

Productions. Rareté des métaux.

Le fer même est rare chez eux, leurs armes le prouvent; ils font peu d'usage d'épées; ils se servent plus fréquemment de piques ou *framées*, armées d'un fer court, étroit et acéré.

Armes des Germains.

L'infanterie se sert de javelots qu'elle lance à une grande distance, avec autant de force que d'adresse. Leurs boucliers sont de bois ou d'osier, quelquefois recouverts de peau. Ils marchent presque toujours nus; une courte saie est leur seul vêtement; ils ne mettent de recherche que dans l'ornement de leur bouclier, qu'ils peignent de riches couleurs : c'est là leur parure. On voyait chez eux peu de cuirasses et encore moins de casques; leurs chevaux ne sont remarquables ni par leur vitesse ni par leur beauté.

La principale force des Germains consiste dans leur infanterie; ils mêlent des fantassins à tous leurs

Leur manière de combattre.

pelotons de cavalerie : le *coiz* est leur ordre de bataille. Ils ne regardent pas la fuite comme une lâcheté, pourvu qu'on revienne promptement à la charge ; le déshonneur pour eux est de perdre son bouclier : celui qui éprouve ce malheur est exclu des assemblées publiques ; souvent on en a vu plusieurs s'étrangler pour ne point survivre à cette ignominie.

Rois et
chefs des
Germaines.

Dans le choix de leurs rois ils consultent la naissance, pour celui de leurs généraux le courage : la puissance des rois germanes est très-bornée ; les chefs militaires se font plutôt obéir par l'exemple que par le commandement. Si leur bravoure les distingue, si on les voit toujours combattre au premier rang, l'admiration devient le titre et la mesure du pouvoir qu'ils exercent.

Leur indé-
pendance.

Personne ne peut ni punir, ni emprisonner, ni frapper un Germain ; ils ne reconnaissent ce droit qu'à leurs prêtres, et ils subissent ce châtiment non comme l'effet de l'ordre d'un chef, mais comme celui du commandement d'un Dieu.

Chaque bande, chaque escadron de leurs guerriers n'est ni recruté ni formé au hasard ; c'est une famille tout entière sous les armes : tous les gages de leur amour se trouvent là ; ils se sentent animés par les cris de leurs femmes et de leurs enfans ; qui sont pour eux les plus favorables panégyristes, les témoins et les juges les plus redoutables.

Femmes
germaines.
Respect
qu'on leur
portait.

Les femmes leur portent de la nourriture et des encouragemens : de leur côté ils viennent leur montrer fièrement des blessures qu'elles comptent avec orgueil. Souvent lorsque leurs armées pliaient, on a

vu ces femmes présenter leur sein aux fuyards, les arrêter par leurs prières, et réveiller leur courage en leur peignant les horreurs d'une dure captivité. Aussi, dans la plupart des traités conclus avec les Germains, Rome avait soin d'exiger toujours quelques femmes de distinction parmi les otages.

Ils supposent généralement à ce sexe je ne sais quoi de religieux et d'inspiré, et l'on écoute leurs avis comme des oracles. Du temps de Vespasien, Véléda, plus anciennement Aurinia, et une foule d'autres étaient devenues en Germanie l'objet d'un culte moins adulateur et plus sincère que celui qui était rendu par la flatterie des Romains aux empereurs déifiés.

Ils sacrifient des animaux à Hercule, à Mars, et souvent des victimes humaines à Mercure. Les Suèves reconnaissent la déesse Isis; la figure d'un vaisseau sous laquelle ils l'adorent, indique assez que quelques navigateurs avaient introduit chez eux ce culte étranger.

Religion
des
Germains.
Supersti-
tions.

Comme ils croiraient dégrader les dieux en les emprisonnant dans des murs, ou en les représentant sous une forme humaine, ils leur consacrent des bois; l'horreur des forêts devient pour eux, par le respect qu'elles leur inspirent, l'image et la présence même de la divinité.

Jamais nulle part on n'eut plus de foi aux auspices et à la divination; voilà quelles sont à cet égard leurs coutumes : ils coupent en plusieurs morceaux une baguette d'arbre fruitier, leur impriment différens signes et les mêlent au hasard sur une étoffe blanche. Lorsqu'il s'agit d'affaires

privées le père de famille, et pour les affaires publiques un prêtre, invoque le ciel, prend trois fois chaque fragment de baguette, et prédit l'avenir selon les signes qu'il a sous les yeux.

L'action et le repos sont décidés par les auspices : on interroge aussi le vol et le chant des oiseaux. Mais ce qui est particulier aux Germains, ce sont les présages qu'ils tirent du hennissement des chevaux : quelques-uns de ces coursiers, d'une blancheur éclatante, sont nourris dans les forêts religieuses et affranchis de tout service profane ; quand ils sont attachés au char sacré le prêtre et le roi observent avec attention leurs frémissemens ; tel est l'auspice le plus accredité pour eux : les pontifes ne se disent que confidens de la divinité, et croient que ces chevaux sacrés en sont les ministres.

Quelquefois, s'ils veulent prédire le succès d'une guerre, ils cherchent à faire des prisonniers, et les font combattre avec des Germains. Chacun porte les armes de son pays, et ils considèrent comme un pronostic certain la victoire de l'un ou de l'autre des combattans.

Leurs
assemblées.

Les chefs décident les affaires peu importantes, et discutent celles d'un intérêt général ; la décision appartient au peuple : ils s'assemblent à des jours fixes ; le commencement de la nouvelle et de la pleine lune leur paraît l'époque la plus favorable pour leurs délibérations.

Manière
de compter
le temps.

Ainsi que les Gaulois, ils comptent le temps, non par jours, mais par nuits, et croient que la nuit a précédé le jour.

Leur esprit d'indépendance empêche qu'ils ne se

rendent avec exactitude aux réunions : plusieurs arrivent tard pour ne point paraître commandés par la crainte : dans ces assemblées ils prennent place tout armés ; le roi ou le chef parle le premier : il a plus d'influence par la raison que par l'autorité ; si son avis déplaît, un murmure ou un cri général le lui annonce ; l'agitation ou le bruit des frimées exprime au contraire l'approbation la plus honorable.

- C'est dans ce conseil national qu'on juge les affaires criminelles. Les peines varient suivant la nature du délit : on pend les traîtres, les transfuges ; mais les lâches et ceux qui se prostituent sont jetés dans un marais et plongés par le poids d'une lourde claie au fond du borbier. Cette diversité de châtimens indique l'intention de montrer au grand jour le crime puni, et de cacher l'infamie châtiée.

- Les fautes légères attirent de moindres peines : le coupable est condamné à payer un certain nombre de chevaux et de brebis ; le roi ou la cité reçoit une partie de l'amende ; l'offensé ou sa famille profite du reste.

Là même assemblée élit pour chaque canton et pour chaque bourgade des chefs chargés de rendre la justice. Cent assesseurs, nommés par le peuple, leur servent à la fois de conseil et de frein.

Pour vaquer aux affaires publiques ou particulières ils marchent toujours armés ; nul ne peut cependant commencer à porter les armes sans que la cité l'ait permis. C'est au milieu de l'assemblée nationale que le père d'un jeune homme ou son parent lui donne la robe virile, c'est-à-dire le bouclier

Magistrature.

Admission des jeunes gens.

et la framée ; il devient alors membre de l'État ; avant il ne l'était que de la famille.

Les enfans d'un guerrier, illustre par sa naissance et par ses services, obtiennent presque au sortir de l'enfance la dignité de chef. Les autres, sous le nom de compagnons, se mettent au service des guerriers plus éprouvés et plus âgés qu'eux. Chaque chef distribue à son gré les grades entre ses compagnons ; cet usage excite une vive émulation, chez les uns pour s'avancer, chez les autres pour réunir autour d'eux la jeunesse la plus brave.

Puissance
des chefs.

La considération et le pouvoir se mesurent sur cet entourage plus au moins nombreux : cette troupe d'élite est leur décoration dans la paix, leur défense dans la guerre. Un chef, ainsi environné d'une troupe brillante, ne voit point sa gloire bornée aux limites de son pays ; les peuples étrangers lui envoient des ambassadeurs et de riches présens ; souvent la crainte de son nom éloigne ou termine la guerre.

Il est honteux au chef de céder en courage à ses compagnons qui, de leur côté, rougiraient de ne point égaler leur chef : le plus grand opprobre pour eux serait de laisser le corps de leur général aux ennemis ou de lui survivre ; ils font serment de le défendre et de l'honorer par leurs exploits ; les chefs combattent pour la victoire, et les compagnons pour leurs chefs.

Humeur
belliqueuse
des
Germaines.

Avec de telles mœurs ils ne peuvent supporter long-temps la paix ; tous ces jeunes guerriers, las de rester dans l'inaction, s'empressent d'aller chez les peuples qui sont en guerre. Cette humeur belli-

queuse a pour motif d'abord la haine du repos, ensuite le désir d'une prompt illustration, enfin l'espoir de trouver dans le pillage des moyens d'entretenir une nombreuse troupe de compagnons.

La guerre seule peut leur fournir des chevaux, des framées, et ces festins grossiers, mais dispendieux, unique solde de leurs guerriers. Il est bien plus facile de les engager à chercher des ennemis et des blessures que de leur persuader de labourer la terre et d'attendre une récolte; ils trouvent honteux d'arracher par la sueur ce qu'on peut gagner au prix du sang.

Quand ils ne combattent pas, le lit, la table et la chasse remplissent leurs loisirs; les plus belliqueux deviennent alors les plus oisifs; ils abandonnent les soins de la culture, de la famille, de la maison aux femmes et aux vieillards; tant leur esprit bizarre hait le travail, et ne peut en même temps souffrir le repos.

Les cités fournissent volontairement à leurs chefs le bétail et les grains nécessaires; ces dons gratuits leur semblent honorables: ils sont aussi flattés de recevoir en présens des étrangers soit de beaux coursiers, soit des armes et des colliers; ils ont déjà même appris des Romains à accepter de l'argent.

On ne voit point de ville chez les Germains; leurs maisons sont éparses; leurs bourgades sont composées d'habitations isolées: chaque maison est entourée d'un champ, soit pour éviter le feu, soit parce qu'ils ne savent pas bâtir; ils n'emploient ni le mortier ni la tuile; leurs bâtimens, grossiers et construits sans art, sont cependant quelquefois

Leur
aversion
pour le
travail.

Ils
aimaient
les
présens.

Leurs
habitations

enduits d'une terre fine, luisante et colorée, qui indique quelque idée de peinture. Ils se creusent des souterrains qu'ils couvrent de fumier, c'est dans l'hiver leurs magasins et leur asile; ils y sentent moins le froid, et leurs vivres y sont à l'abri des ennemis.

Leurs
vêtements.

La saie, unique vêtement de ce peuple, est attachée avec une simple agraffe, quelquefois même avec une épine; dans leurs maisons ils sont nus, et se tiennent des jours entiers près du feu. Pour se distinguer de la multitude les chefs portent un habit serré, formé de peaux, et orné de fourrures mouchelées. Le vêtement des femmes diffère peu pour la forme de celui des hommes; c'est une tunique de lin, bordée de pourpre et sans manches; leurs bras et leur sein restent nus; cependant leurs mœurs sont sévères, et à cet égard dignes d'éloges.

Leurs
mariages.

Les Germains sont la seule nation barbare chez laquelle la polygamie soit généralement défendue; elle n'est permise qu'à un petit nombre de chefs qui veulent, non par incontinence, mais par orgueil, se montrer environnés d'un cortège d'épouses.

La femme n'apporte point de dot; le mari lui en donne une; les parens reçoivent pour elle les présens: ces dons sont faits, non pour la vanité de l'épouse, mais pour l'utilité de la famille; ils consistent en quelques bœufs, un cheval avec son harnois, un bouclier, une framée, un sabre. Ces dons, symboles mystérieux des devoirs que le mariage impose aux femmes, leur rappellent qu'elles doivent partager les travaux et les périls de leurs époux, imiter leur audace et leur constance, vivre

et mourir comme eux, enfin garder fidèlement ces dons reçus comme un dépôt sacré qu'elles transmettront à leurs enfans : ainsi tout sert à fortifier leur vertu, tandis qu'aucun luxe, aucun spectacle, aucune ivresse, aucune correspondance mystérieuse n'enflamment leurs passions.

L'adultère est le crime le plus rare chez les Ger- Punition de l'adultère.
 mains. Le châtement est prompt; le mari l'inflige : la femme, rasée, dépouillée, est chassée de sa maison par son époux qui lui fait parcourir la bourgade en la frappant de verges. La perte de son honneur est irréparable; fortune, beauté, naissance, rien ne pourrait engager un autre Germain à l'épouser. Là on ne traite point les vices avec légèreté comme à Rome, et on n'excuse point la corruption en disant : *c'est le siècle.*

Dans quelques cités on ne permet qu'aux Pureté des mœurs.
 vierges de se marier, et elles ne peuvent avoir pendant leur vie qu'un seul époux, comme elles n'ont qu'un corps et une ame. Leur mari borne tous leurs désirs; hors de lui, il n'est point pour elles d'idées d'hymen; le mari est à leurs yeux le mariage tout entier.

L'avarice ne limite point le nombre de leurs enfans; ils ne commettent jamais l'infamie, trop connue ailleurs, de tuer ceux qui paraîtraient un excès de charge pour leur fortune. Les bonnes mœurs ont chez eux plus de pouvoir qu'ailleurs les bonnes lois.

La pleine liberté laissée aux enfans développe Enfance des Germain.
 leurs forces; et delà vient cette stature gigantesque qui étonne les Romains. La mère allaite son enfant, et n'abandonne point cette gloire à des servantes.

On aurait peine à distinguer par quelque mollesse l'enfant du maître de celui de l'esclave ; tous passent leurs premiers ans au milieu des troupeaux, et se traînent également sur la terre ; plus tard l'âge sépare l'homme libre du serf ; le courage en marque la différence.

Leurs liens
de famille.

Les Germains se livrent tard à l'amour, de sorte que la vigueur des pères se transmet à leurs enfans. Le lien fraternel est si sacré pour eux qu'ils montrent souvent plus de tendresse à leurs neveux qu'à leurs fils : le même motif leur fait préférer ces neveux lors qu'on leur demande des otages. Ce sont pourtant leurs enfans qui héritent ; à leur défaut seulement les frères et les parens paternels ou maternels.

Plus la famille d'un homme est nombreuse, plus sa vieillesse est considérée. Chacun épouse les querelles de ses parens ; mais leur haine s'apaise facilement. Tout se rachète, jusqu'à l'homicide, par quelque amende en bœufs et en brebis : cette réparation satisfait la famille ; coutume sage dans un pays où la liberté rendrait les inimitiés si funestes.

Hospitalité.

Aucun peuple n'est plus hospitalier ; on regarderait comme un crime de fermer sa porte au dernier des hommes. Lorsque l'hôte d'un étranger voit ses provisions consommées il le conduit chez un de ses voisins, et là, sans être invités, tous deux sont bien accueillis. Si l'étranger en partant demande un don, on le lui accorde ; son hôte exerce sur lui le même droit : ces présens réciproques leur sont agréables ; mais ils ne les regardent point comme des liens.

Aussitôt qu'un Germain est levé il se baigne et prend un léger repas : chacun d'eux a son siège et sa table isolée ; ensuite il sort armé pour vaquer à ses affaires. Elles se traitent dans des réunions qui ne sont que de longs festins : ils ne regardent point comme une honte de passer à boire des jours entiers ; aussi les querelles, les injures, les combats, les meurtres mêmes deviennent la suite fréquente de ces orgies.

Repas.

C'est presque toujours au milieu de ces festins qu'ils discutent les réconciliations, les élections, les mariages, la paix et la guerre : ils croient que là le cœur est plus ouvert à la bonté et plus échauffé pour la gloire. Étant sans artifice, ils aiment à épancher leurs pensées dans l'abandon de la table ; mais ils remettent leurs décisions au lendemain : ainsi pour délibérer ils prennent le temps où l'on ne peut feindre, et pour résoudre celui où l'on pourrait le plus difficilement tromper.

Leurs alimens sont des fruits, de la venaison, du lait caillé ; leur boisson se compose d'une liqueur d'orge ou de blé fermenté ; leurs mets sans apprêt suffisent à leur appétit ; mais pour la soif ils sont moins réservés, et peut-être, en satisfaisant leur passion pour l'ivresse, on trouverait contre eux dans ce vice un moyen de destruction plus facile que la guerre.

Ils ne connaissent qu'une sorte de spectacle ; il consiste à voir quelques jeunes gens sauter tout nus au milieu d'un grand nombre de glaives et de framées. L'habitude de cet exercice en a fait un art où leur adresse et leur grace se sont perfectionnées. Le

Spectacles.

seul prix dont on paie ces jeux est l'applaudissement des spectateurs.

Passion du
jeu.

Ce qui est étrange chez ce peuple grave et froid, c'est sa passion pour le jeu de dés; elle y devient une fureur telle que souvent, après avoir tout perdu, ils jouent leur corps et leur liberté; le guerrier le plus robuste se soumet ainsi à un esclavage volontaire, et se laisse enchaîner sans résistance : ils nomment *bonne foi* cette résignation.

Esclaves.

Dans leur maison on n'attache point les esclaves à différens emplois; chacun d'eux a son habitation et un terrain où il fait ce qu'il veut; il n'est assujéti envers son maître qu'à une redevance en grains, en troupeaux, en fourrures : là se borne sa servitude. Ce sont les femmes et les enfans des Germains qui font le service de la maison du chef de famille.

Rarement ils frappent un esclave; s'ils le tuent, ce n'est ni par châtement, ni pour l'exemple; c'est par colère; ils le traitent alors comme un ennemi : la seule différence c'est que ce meurtre reste impuni.

Les affranchis sont peu distingués des esclaves, et n'ont aucune influence dans les cités républicaines, mais dans celles qui reconnaissent des rois on les voit s'élever au-dessus des hommes libres et même des nobles : ainsi l'on peut juger du degré de liberté de chaque peuple par le plus ou le moins d'abaissement des affranchis.

Partage
des terres.

Le prêt à intérêt et par conséquent l'usure sont inconnus en Germanie, ce qui est plus sûr que s'ils y étaient défendus. Leurs peuplades occupent successivement les divers territoires de la contrée; ils

échangent de terres tous les ans. Le terrain est partagé en raison du nombre des habitans et de la différence de leurs rangs. Comme ils n'ont ni vergers, ni jardins, et qu'ils ne demandent à la terre que du blé, ils ont toujours plus de terrain qu'ils n'en cultivent. Les Germains ont donné des noms à trois saisons, l'hiver, le printemps et l'été; l'automne est ignoré d'eux comme ses fruits.

L'ambition ne règle point leurs funérailles; seulement ils se servent de quelques bois particuliers pour le bûcher des guerriers les plus illustres. On enterre avec le mort ses armes et quelquefois son cheval; un simple gazon sert de luxe à leurs tombeaux; ils méprisent les superbes mausolées, et craindraient d'être étouffés sous ces masses énormes. Ils gémissent peu, s'affligent long-temps, laissent les pleurs aux femmes, et gardent pour les hommes les regrets.

Après ce tableau des mœurs germanes, dont nous ne retraçons ici qu'une esquisse, Tacite remarque, en citant César, qu'autrefois les Gaulois avaient surpassé les Germains en courage; mais que depuis ceux-ci leur étaient devenus supérieurs.

Cet historien ajoute que, selon toute apparence, ces Gaulois, contre lesquels un fleuve ne pouvait servir de barrière, avaient dû se transporter en grand nombre dans la Germanie, comme on avait vu les Helvétiens occuper le pays situé entre le Mein, le Rhin et la forêt Hercinie, et les Boïens s'établir dans la contrée qui reçut d'eux le nom de Bohême.

Tacite fait ensuite la description des divers peuples qui habitaient la Germanie; nous ne rappelle-

rons ici que ceux dont le nom se retrouvera dans la
 Les Cattes ligue des Francs. Les Cattes sont cités par lui avec
 éloge pour la force de leur infanterie et pour
 leurs progrès dans l'art militaire : les autres Ger-
 mains, dit-il, se battent; les Cattes seuls font la
 guerre.

Un usage particulier à cette tribu belliqueuse était
 de laisser croître sa barbe et ses cheveux; nul ne
 pouvait les couper avant d'avoir tué un ennemi.
 Quelques braves se liaient par un autre vœu, ce-
 lui de porter un lourd anneau de fer; la victoire
 pouvait seule les affranchir de cette chaîne vo-
 lontaire.

Dans tous les combats des Germains les Cattes
 commençaient l'attaque, et effrayaient les ennemis
 par leur aspect féroce. Ne voulant se charger de
 l'embaras d'aucunes propriétés, ils se logaient, se
 nourrissaient chez le premier venu; prodigues du
 bien d'autrui; ils ne songeaient à en garder pour
 eux qu'au moment où la vieillesse amollissait cette
 dureté de mœurs qu'ils appelaient vertu.

Les
 Teuctères.

La cavalerie des Teuctères était aussi vantée que
 l'infanterie des Cattes, l'équitation était leur pas-
 sion la plus ardente. Un père léguait ses chevaux,
 non à son fils aîné, mais au plus intrépide et au meil-
 leur cavalier de sa famille.

Les
 Bructères.

Les Bructères furent long-temps célèbres par
 leur courage. Les Chamaves les vainquirent et les
 détruisirent. Tacite montre toute la dureté romaine
 en parlant de cet événement qu'il attribue à la fa-
 veur des dieux : « Leur bonté, dit-il, nous permet
 » de contempler ce combat sans descendre sur le

» champ de bataille ; et , simples spectateurs , nous
 » eûmes le plaisir de voir soixante mille hommes
 » s'égorger pour notre amusement. »

Les Cauques passèrent long-temps pour la tribu
 la plus forte et la plus distinguée de la Germanie :
 la justice était la base de sa grandeur ; à la fois tran-
 quilles et courageux , ne connaissant ni cupidité , ni
 désir de domination , ils n'attaquaient jamais leurs
 voisins , et n'exerçaient aucun brigandage. Leur
 repos , leur équité ne faisaient rien perdre à leur
 renommée et même à leur supériorité ; tout agres-
 seur les trouvait terribles , et leur vaillance sut po-
 ser une borne aux conquêtes de Drusus , quoique
 Tacite n'attribue cet obstacle qu'à la nature du pays.

Les
 Cauques.

Les Chérusques , encore plus modérés , s'endor-
 mirent long-temps dans la paix ; ils devinrent la
 proie de l'ambition des tribus voisines , et depuis
 leurs revers , au lieu de les appeler justes et bons ,
 on les nomma les lâches et stupides Chérusques.

Les
 Chérusques

Telles étaient les mœurs des Francs dans le
 temps où vivait Tacite. Les historiens des siècles
 suivans prouvent qu'ils conservèrent jusqu'à l'é-
 poque de la conquête de la Gaule ces mœurs sauva-
 ges , ce caractère belliqueux , indomptable , et que
 leur renommée s'accrut progressivement. Enfin , lors-
 que le despotisme étendait de plus en plus ses chaînes
 dans la Grèce , dans l'Italie , ancienne patrie de la li-
 berté , en même temps qu'une autre tyrannie plus
 féroce couvrait tout l'Orient et le Nord de ténèbres ,
 et les écrasait sous la massue des Huns , des Goths ,
 des Alains et des barbares du Nord , deux confédé-
 rations libres , les Francs et les Allemands , se pré-

paraient par de continuel combats à changer la face du monde, à créer par leurs armes une Europe nouvelle, et à donner pour toujours leurs noms, les premiers à la Gaule, les seconds à la Germanie.

L'orateur Libanius nous a conservé le nom du chef des Francs, qui fut vaincu par Maximien Hercule; il s'appelait Gennaude. Il parle aussi d'un autre prince nommé Attek : il prétend que le mot de *franc* venait de *fractoi* qui indiquait que ces guerriers savaient choisir leurs postes et les fortifier. Ce qui est plus probable, c'est que ce nom dérivait du mot tudesque *frey*, qui signifie libre.

Origine
du mot
Franc.

Mœurs
des Francs
d'après
divers
historiens.

« Les Francs, dit Libanius, sont également redoutables par leur nombre et par leur courage; ils bravent les flots de la mer aussi intrépidement qu'ils parcourent les plaines; ils traversent les fleuves et franchissent les montagnes : un climat âpre et glacé leur convient mieux qu'une douce température; la paix leur semble une calamité; la guerre est leur élément; vainqueurs, ils poursuivent l'ennemi sans relâche; vaincus, ils reviennent impétueusement à la charge; tous rivalisent d'audace; le plus téméraire est le plus estimé. Leurs voisins ne peuvent jamais quitter ni le casque ni les armes. Ces Francs ressemblent aux flots de la mer agitée qui se succèdent et se pressent en foule; si l'on repousse une de leurs tribus, vingt autres accourent pour la venger. »

Il paraît cependant, si l'on en croit le panégyriste des Césars, que Constance Chlore contraignit ces peuples turbulents à demander la paix, et qu'ils reçurent même des chefs qu'il leur nomma.

Latinus Pacatus nous apprend que, sous le règne du même Constance, les Francs furent chassés de l'île des Bataves, qu'ils avaient envahie : « Rien, dit-il, » n'était plus difficile que de vaincre un tel peuple ; » il se nourrissait de la chair des bêtes féroces, et » renonçait à vivre plutôt qu'à combattre.»

Cet historien et Eusèbe ont déshonoré leur plume en prodiguant leurs serviles éloges à la cruauté de Constantin lorsqu'il livra aux bêtes, dans les arènes de Trèves, deux princes francs, ses captifs.

« Les Francs, dit Eusèbe, réputés jusqu'alors » indomptables, surpassent tous les barbares en in- » trépidité ; le vaste Océan n'a pu mettre à l'abri » de leurs incursions les côtes de la Gaule et de » l'Espagne : le nom seul des Bructères, des Cha- » maves, des Chérusques, est comme un bruit de » guerre et répand la terreur.»

Un autre panégyriste, Eumène, dit en parlant des mêmes Francs : « On se souvient des courses » que firent les Francs l'an 275 ; une poignée de ces » hommes porta l'audace à un degré presque in- » concevable, et le succès, à la honte des autres » nations, couronna ses entreprises : sans guides » elle osa braver les deux mers, aborder les con- » trées du Pont, de la Grèce, de l'Asie qu'elle sac- » cagea, et porter la consternation et le ravage dans » une partie de l'Afrique ; elle prit même Syra- » cuse ; puis elle entra dans l'Océan, et retourna » tranquillement au sein de ses foyers. L'exécution » d'un projet si hardi ne prouve que trop l'amour » des Francs pour leur patrie. »

On doit croire que Constantin, appréciant la force

Estime de
Constantin
pour les
Francs.

et le courage de tels ennemis, avait étudié leur langue, puisqu'on apprend par Eusèbe qu'il parvint sous l'habit d'un Franc à s'introduire dans leur camp et à reconnaître leur force et leur position : il dut à cette adroite audace une victoire décisive. Cruel dans sa colère contre les princes francs, il montra cependant sa haute estime pour cette confédération indépendante et belliqueuse. Ce fut lui qui l'excepta formellement par un décret du mépris général prodigué aux étrangers par les anciennes lois de Rome ; son décret permit à ses successeurs d'épouser les filles des Francs.

Un monarque du Bas-Empire, Constantin Porphyrogénète, dit dans son livre sur l'administration que cette loi du grand Constantin était gravée sur une table dans l'église de Sainte-Sophie.

Constantin attachait un tel prix à ses triomphes sur les Francs qu'il prit le titre de *Francique*, et donna le même nom aux jeux qu'il institua pour perpétuer le souvenir de ses victoires. Son fils Constance combattit aussi les Sicambres.

Depuis cette époque la cour et les armées impériales furent remplies de chefs et de princes francs. On doit croire que, si la nation conserva son antique simplicité et l'âpreté de ses mœurs, il n'en fut pas de même de leurs princes qui se formèrent à la tactique romaine, et, sans amollir leur courage, acquirent des lumières, connurent le luxe et ne furent presque plus barbares que de nom.

Lorsque les lâches courtisans de Constance tramèrent la perte de Sylvain, l'un des généraux francs les plus renommés, on vit ses compatriotes, Ma-

laric et Mellobaude, combattre la calomnie avec une générosité courageuse, et montrer dans leurs discours autant d'urbanité que d'audace.

Malaric et
Mellobaude

« Il est indigne, disait Malaric, d'avilir par l'imposture un homme d'honneur qui a sauvé l'empire. Je propose à César d'aller chercher moi-même mon illustre ami; il viendra, n'en doutez pas, confondre ses calomniateurs. Je laisse à l'empereur ma femme et mes enfans pour otages; où si l'on veut charger Mellobaude de cette mission, j'offre ma tête ou ma liberté pour caution de l'innocence de Sylvain. »

L'assassinat de ce même Sylvain fit reprendre aux Francs leurs terribles armes : la Gaule fut envahie par eux; et elle serait dès lors tombée sous leur domination si le génie de Julien ne l'eût sauvée.

Ammien Marcellin remarque que six cents guerriers francs se défendirent cinquante-quatre jours contre l'armée entière de Julien. Nous savons, par cet historien que les Francs Saliens occupaient déjà dans ce temps la Toxandrie, pays de Tongres, où régna depuis Clodion. Il nous dit aussi le nom du prince des Chamaves, dont Julien conquit l'affection en lui rendant généreusement son fils; il s'appelait Négio-
baste.

Chefs des
Francs.

Julien défit encore la tribu des Francs Attuariens qui habitaient les bords de la Lippe. C'est par le même auteur que nous connaissons les exploits de Mellobaude, à la fois prince des Francs et comte des domestiques sous Gratien et Valentinien II. Il est impossible de croire que des princes, revêtus des hautes dignités de l'empire, conservassent au milieu

de la civilisation l'ignorance et les mœurs des forêts de la Germanie.

Il paraît, d'après le récit d'Ammien, que les Francs alors n'avaient pas de véritables rois, mais des chefs, nommés par les Romains *subreguli*. Deux d'entre eux, Marcomir et Sunnon, détruisirent dans la forêt des Ardennes une armée romaine commandée par Nanniéus. Le nom de Marcomir signifiait en langue tudesque *prince des marches*.

Après la mort de Théodose, au moment où des flots de barbares, rompant toutes les anciennes digues, se précipitaient sur l'empire romain, on sait que Stilicon retarda quelque temps sa chute : aussi le poète Claudien, son panégyriste, célèbre avec enthousiasme ses exploits, et l'élève même au-dessus de Trajan, parce qu'il a vaincu les indomptables Francs.

« Jusqu'à présent, dit-il, ces princes à longue
 » chevelure rejetaient les prières de nos généraux,
 » dédaignaient de les voir, et refusaient même
 » leurs présens : aujourd'hui ils viennent avec res-
 » pect trouver Stilicon ; leur glaive cesse de ré-
 » pandre parmi nous la terreur ; ils respectent les
 » princes que nous plaçons à leur tête ; ils se mon-
 » trent même soumis à nos arrêts, et viennent de
 » mettre à mort Sunnon qui voulait venger Mar-
 » comir, exilé par nos décrets. Enfin la paix suc-
 » cède à la guerre, et les fiers Sicambres brisent
 » leurs armes pour les transformer en socs de
 » charrue. »

Nom donné
 aux Francs
 établis dans
 les Gaules.

Les Romains donnaient le nom de *Læti* aux Francs établis dans les Gaules du consentement des

empereurs, et qui vivaient dans leurs armées : ce nom signifiait *joyeux, contents*; ainsi le nom de notre nation se lie dans tous les siècles aux idées de liberté, de courage et de gaieté.

Théodémir fut nommé par Stilicon duc des Francs. Théodémir ou Pharamond
 Probablement c'était le même Théodémir que les Francs, peu de temps après, en 416, élevèrent sur un bouclier, et proclamèrent roi lorsqu'ils passèrent le Rhin sous ses ordres pour entrer dans la Gaule. Le nom de Pharamond qu'on lui donna était formé de deux mots tudesques : *mund*, bouche; *phar*, générations. Le sort justifia ce surnom, puisqu'il devint la tige d'une longue génération de rois.

Quelques auteurs anciens disent que Trèves fut livrée à Pharamond par le sénateur romain Lucius; dont l'usurpateur Jovinus avait outragé la femme. Les fragmens de Sulpice Alexandre, de Frédégaire et d'Orose, en parlant de cette invasion des Gaules, nomment tous les chefs des barbares, excepté ceux des Francs. On voit seulement dans de vieilles chroniques que Théodémir fut assassiné en 427 à Trèves avec sa mère Aschilla. Clodion, son parent ou son fils, fixa d'abord sa résidence en Toxandrie à *Dispargum*, aujourd'hui Duisbourg.

On lui attribua la loi Salique. Il est probable en effet que dès le moment où les Francs prirent, au milieu des peuples civilisés, des rois et des établissemens fixes, ils sentirent le besoin des lois. Loi Salique attribuée à Clodion.

Les Francs d'alors se montraient superstitieux, et croyaient à toutes les fables qui servent d'histoire à l'enfance des peuples. Grégoire de Tours nous apprend qu'à cette époque ils étaient persuadés que la Fable sur Mérovée.

femme de Clodion, probablement séduite par quelque chef de pirates du Nord, avait eu commerce avec un monstre marin, ce qui fit nommer son fils Mérovée, *prince de la mer*. Ce fut ce même Mérovée dont l'historien Priscus parlait comme l'ayant vu à Rome, et que, selon lui, Aëtius avait non-seulement protégé, mais adopté.

Luxe des
princes
francs.

On trouve dans une lettre de Sidonius Apollinarius, à Domnitius son ami, une preuve des progrès que le luxe avait faits parmi les princes francs à l'époque où ces princes se préparaient à défendre la Gaule avec les Romains contre l'invasion des barbares.

Il parle d'un jeune prince qui allait chez le préteur pour célébrer son mariage : « Je voudrais, dit-il, que vous eussiez vu comme moi le cortège du jeune Sigismer, prince du sang royal des Francs, lorsqu'il se rendait au prétoire précédé et suivi de chevaux richement harnachés et chargés de pierreries. Le prince était lui-même le plus bel ornement de cette pompe : il marchait à pied, entouré d'officiers revêtus d'écarlate et de soie d'une blancheur éblouissante; l'or éclate sur ses vêtements; sa chevelure et son teint répondent aux couleurs de sa riche parure. L'aspect des petits rois et des officiers qui l'accompagnaient inspire la terreur au sein de la paix; leurs pieds sont enfermés dans des bottines attachées au-dessus du talon et revêtues d'un poil hérissé; leurs jambes et leurs genoux sont nus et découverts; leurs habits serrés montent très-haut et sont bigarrés de diverses couleurs; ils descendent

» à peine aux jarrets; leurs manches ne couvrent
 » que le haut du bras; leur saie est verte et bordée
 » d'écarlate; ils suspendent leurs glaives à leurs
 » épaules par de larges baudriers; leur robe fourrée
 » est attachée par une agraffe. Je les ai trouvés aussi
 » soigneux de leur sûreté que de leur parure; leur
 » main droite portait ou des piques à crochets, ou
 » des haches qui se lancent de loin; leur bras gauche
 » était ombragé par des boucliers bordés d'argent et
 » ornés au centre d'une bosse dorée; le soleil en les
 » frappant en faisait briller à la fois la richesse et
 » le travail. »

Cependant ce luxe et ces arts, empruntés en partie aux Romains, ne rendaient pas, au moment de la guerre, ces fières tribus moins farouches et moins formidables. On en sera convaincu par le passage suivant, extrait d'un poème du même Sidonius Apollinaris, composé pour célébrer la victoire remportée par Aëtius sur Clodion, et pour louer la bravoure de Majorien qui s'était illustré dans ce combat.

« Vous combattiez ensemble, dit-il, dans le pays
 » des Artésiens, envahi par Clodion, roi des Francs;
 » le champ de bataille était un lieu resserré où dif-
 » férens défilés venaient aboutir; non loin de là on
 » voyait le bourg d'Hélaine, aujourd'hui Lens;
 » entre ce bourg et les défilés coulait une rivière
 » traversée par un pont construit en planches. Ma-
 » jorien, depuis élevé au rang des Césars, n'était
 » encore que chevalier; il était posté à la tête du
 » pont. Soudain on entend un bruit qui part de la
 » colline la plus prochaine: une foule de Francs se
 » montrent, dansant à la manière des Scythes; ils

Peinture
des Francs
d'après
Sidonius
Apollinaris.

» célébraient l'union de deux nouveaux époux,
» dont la chevelure était blonde. Majorien court sur
» eux et les défie. Les barbares, surpris, saisissent
» leurs armes : bientôt mille glaives retentissent à
» coups pressés sur le casque de Majorien; de toutes
» parts les lances et les flèches volent et se brisent
» contre sa cuirasse; rien n'ébranle son courage;
» enfin il enfonce, il disperse les ennemis, et les
» contraint de chercher leur salut dans la fuite.

» On trouve dans leurs chariots tous les apprêts
» de la fête troublée; des mets abondans, des vases
» précieux, des bassins couronnés de fleurs. La
» vue d'un riche butin enflamme l'ardeur romaine;
» Bellone rompt les nœuds de l'hyménée; le vain-
» queur s'empare des chariots, et enlève avec eux
» la nouvelle épouse. Le fils de Sémélé ne mit pas
» plus promptement en déroute les Lapithes.

» Qu'on ne vante plus les combats des anciens
» héros : Majorien aussi a dompté des monstres;
» du sommet de leur tête jusqu'au front descend
» leur blonde chevelure, tandis que la nuque de
» leur cou reste découverte; dans leurs yeux mêlés
» de vert et de blanc roule une prunelle couleur
» d'eau; leur visage sans barbe n'offre aux regards
» que deux longues moustaches arrangées avec le
» peigne; leurs habits, étroits et courts, laissent
» paraître leur forme colossale, et ne cachent point
» leurs jarrets; un large baudrier presse leurs
» flancs serrés. C'est un jeu pour eux de lancer
» leur hache à double tranchant; mesurant de l'œil
» l'endroit qu'ils veulent frapper, ils sont sûrs de
» l'atteindre; on les voit ensuite agitant leurs bou-

» cliers, leur donner le mouvement rapide d'une
» roue, et, la pique en arrêt, se précipiter sur
» l'ennemi.

» Le ciel leur donne en même temps la naissance et
» l'amour de la guerre; si le nombre les accable,
» si le terrain leur est contraire, si la fortune les
» abandonne, ils aiment mieux mourir que de céder;
» et chez eux le courage semble survivre à la mort:
» tels sont les guerriers que Majorien a vaincus. »

Cette peinture des Francs, tracée par un poète célèbre qui vit Rome encore dans son éclat après la mort de Théodose, et qui fut, un demi-siècle après, témoin de sa chute et des premières conquêtes de Clovis, doit terminer notre tableau, puisqu'elle nous montre les Francs tels qu'ils étaient au moment où, conduits par le génie de notre premier roi, ils fondèrent la monarchie française sur les derniers débris de la puissance romaine.



CHAPITRE SECOND.

Faible puissance de Clovis , roi des Francs Saliens. — Caractère de Clovis. — Lettre de St Remy à Clovis. — Syagrius. — Respect de Childéric pour St^e Geneviève. — Rois des Francs. — Bataille de Soissons. — Clovis fait périr Syagrius. — Histoire du vase de Soissons. — Clovis établit sa résidence à Soissons. Monnaies. — Politique de Clovis pour étendre ses conquêtes. — Son mariage avec Clotilde. — Traité avec les troupes romaines. — Clotilde s'efforce de convertir Clovis. — Clovis affermit sa puissance. — Invasion des Allemands. — Bataille de Tolbiac. — Théodoric arrête les conquêtes de Clovis. — Conversion de Clovis et de ses sujets. — Baptême de Clovis. — Tribu des Saliens peu nombreuse. — Singulière piété de Clovis. — La sainte Ampoule de Reims, — Lettre du pape Anastase à Clovis. — Guerre contre les Bourguignons. Gondebaud. — Sagesse de Théodoric. — Théodoric médiateur entre Clovis et Alaric. — Quintianus fait décider la guerre. — Respect de Clovis pour St. Martin. — Oracle et faits miraculeux. — Bataille de Vouillé. — Nouvelles conquêtes. — Théodoric force Clovis à reculer. — Prise d'Angoulême. — Siège d'Arles. — Théodoric vainqueur de Clovis. Paix conclue. — Lettre de Clovis aux évêques à l'égard des captifs. — Présens à St Martin. — Nouveaux titres d'honneur conférés à Clovis par les Romains. — Clovis établit le siège de la monarchie à Paris. — Modifications apportées à la loi Salique. — Premier exemplaire connu de la loi Salique. — Prologue de la loi Salique. — Prologue de Charlemagne. — Extrait de la loi Salique, ou tarif des délits. — Amendes relatives aux assemblées. — Vols de troupeaux. — Vols d'esclaves — Différence entre les esclaves et les hommes libres. — Rapt et mariages défendus. — Différence entre les Francs et les Romains. — Spoliation des morts. — Blessures graves. — Délations et calomnies — Maléfices. — Attouchemens. — Meurtres envers les femmes. — Adultère. — Contusions et injures. — Chasse. — Homicides. — Observations sur la noblesse chez les Francs. — Mariages des veuves. — Faux témoignages. — Règles envers les juges. — Rachat de la main. — Meurtre

d'un magistrat. — Meurtre d'un ecclésiastique. — Règles envers les juges inférieurs. — Titre concernant l'héritage. — Discussion sur l'exclusion des femmes. — Origine des amendes. — Lois données aux peuples de la Gaule. — Clovis reçoit du clergé le droit de *régale*. — Politique perfide et crimes de Clovis. — Mort de Clodéric. Clovis roi des Francs Ripuaires. — Mort de Cararic et de son fils. Clovis s'empare de leur héritage. — Meurtre de Ragnacaire, roi de Cambrai. — Récompense des traîtres. — Cruauté de Clovis envers les princes de sa famille. — Concile d'Orléans. — Mort de Clovis. — Clotilde se retire en Tourraine. — Panégyrique de Clovis.

CLOVIS.

(401.)

L'ORACLE des douze vautours de Romulus semblait accompli, et la puissance du peuple-roi tombait au moment où le sort plaçait dans le nord de la Gaule, à la tête de la tribu vaillante des Francs Saliens, un jeune roi à peine sorti de l'enfance. Clovis, âgé de quinze ans, régnait sur un territoire peu étendu : tous les pays conquis par la nation étaient partagés en plusieurs tribus indépendantes et gouvernés par des princes de sa famille ; environ cinq mille guerriers, fiers et turbulents, composaient toute sa force : comme prince il exerçait sur eux une autorité très-bornée ; comme général son pouvoir dépendait de ses succès et des chances de la fortune ; possesseur d'un étroit domaine, il n'avait d'autres richesses que les antiques trésors des Francs, la simplicité des mœurs, un courage indomptable et l'inviolable fidélité de ses *leudes*, ou compagnons d'armes dévoués à sa personne.

Faible
puissance
de Clovis,
roi des
Francs
Saliens.

Caractère
de Clovis.

Jamais on ne vit un conquérant célèbre entrer dans sa carrière avec de si faibles moyens ; mais le sort des empires dépend plus du génie des hommes que de l'étendue des États et du nombre des guerriers. Le jeune chef d'une faible tribu de Siccambres changea le destin de la Gaule, parce qu'il était doué d'une ame forte, d'un vaste génie, d'une audace impétueuse et d'un esprit adroit : il semblait réunir dans son caractère l'intrépidité téméraire d'un Franc, la prudence d'un Romain, la finesse artificieuse d'un Grec, et la sanguinaire dureté d'un Carthaginois. Soumis aux lois dans le conseil national, despote au milieu de ses soldats, humble au pied des autels, rapide et terrible comme la foudre contre ses ennemis, circonspect et rusé dans sa politique, perfide et cruel avec les princes francs, rivaux jaloux de sa fortune, respectant habilement les coutumes de Germanie et les lois romaines, comme il était supérieur à son siècle, il le domina.

Quoique Clovis fût païen, on doit penser qu'il traitait avec tolérance la religion des Gaulois ou Romains qui vivaient dans le pays soumis à sa domination, et qu'il montrait même quelque déférence à leurs évêques, personnages alors fort influens dans les Gaules. C'était assez l'usage des nations les plus barbares, puisqu'on vit Attila lui-même s'arrêter dans sa course ; déliyrer l'Italie de ses armes, et céder aux prières du pontife de Rome.

On peut croire aussi que Clovis, ainsi que Childéric et Mérovée, pour commander avec plus de facilité à ces nouveaux peuples, s'était revêtu du titre de maître de la milice romaine. C'est sans

doute pour cette raison qu'au moment où sa naissance et le consentement des Francs lui décernèrent la couronne, saint Remy, évêque de Reims, crut pouvoir lui donner des conseils, et lui parler en ces termes dans une lettre que le temps nous a conservée.

Remy, évêque, à l'illustre roi Clovis, magnifique par ses vertus : « Un bruit général, venu jusqu'à » nous, nous fait connaître que vous avez pris l'ad- » ministration des affaires militaires : je ne suis » point surpris de vous voir remplir les mêmes fonc- » tions que vos pères; répondez aux vues de la Pro- » vidence qui vous élève; soyez modéré dans votre » pouvoir et juste dans vos bienfaits; montrez de » la déférence aux pontifes, et ne dédaignez pas » leurs conseils; si vous agissez de concert avec » eux, vos peuples seront plus heureux. Mainte- » nez avec sagesse votre discipline militaire; élevez » vos compagnons, mais n'opprimez personne; sou- » lagez les malheureux et nourrissez les orphelins » pour qu'ils puissent atteindre l'âge de vous ser- » vir; par là vous ferez succéder l'affection à la » crainte. Que l'équité de vos jugemens préserve » du pillage le faible et l'étranger. Ouvrez votre » prétoire à tous, et que personne n'en sorte mé- » content. Vous possédez les biens de votre père; » s'ils vous servent à racheter des captifs, que ce » soit dans l'intention de leur rendre la liberté; ne » laissez point apercevoir aux étrangers, placés » sous votre domination, qu'ils sont d'une autre » nation que la vôtre. Appelez à vos divertissemens » vos jeunes guerriers; mais n'admettez dans vos » conseils que les *sénieurs* (vieillards). Enfin, si vous

Lettre de
saint
Remy à
Clovis.

» voulez obtenir une obéissance facile, prouvez à
 » tous que votre jeunesse est mûre pour le com-
 » mandement. »

Les historiens ont gardé le silence sur les cinq premières années du règne de Clovis : il les employa probablement à affermir son pouvoir, à comprimer des révoltes dans le pays de Tongres, à méditer et à mûrir ses grands desseins, et à s'informer des forces et de la situation des princes visigoths et bourguignons, qui occupaient alors la plus grande partie de la Gaule. Mais le premier but de son ambition fut nécessairement la conquête des Armoriques : cette contrée seule avait jusque-là résisté aux conquérans du Nord et de la Germanie : indépendante de fait, elle restait romaine de nom ; des légions et des milices nombreuses la défendaient ; et elle voyait à la tête de ses troupes Syagrius, comte de Soissons, fils du célèbre Égidius, nommé par les Francs Gilon.

Autrefois Égidius, élu roi par eux, s'était uni ensuite à Childéric pour la défense des Armoriques ; leur accord fut si intime qu'on peut dire qu'ils régnaient ensemble : leur mort rompit l'alliance des deux peuples. Syagrius méprisait l'enfance du nouveau roi des Francs, et, loin de partager son pouvoir avec lui, il espérait hériter de celui que son père avait exercé sur ces tribus belliqueuses.

Une lettre que lui écrivit dans ce temps Sidonius prouve l'ascendant que ce général romain avait acquis sur les barbares, dont la langue lui était familière : « Je ris beaucoup, dit le poète romain, en voyant les barbares craindre de faire en votre

» présence des barbarismes dans leur propre lan-
 » gage ; leurs *sérieux* sont saisis d'étonnement en
 » vous voyant traduire si facilement leurs lettres.
 » Vous, ancien consulaire de Rome, vous êtes le
 » nouveau Solon des peuples du Nord : vous dis-
 » cutez savamment leurs lois ; nouvel Amphyon
 » pour eux, vous faites résonner sous vos doigts
 » leurs harpes et leurs instrumens à trois cordes,
 » et, quoique vous soyez Romain, ils aiment, mal-
 » gré la grossièreté de leurs sens, à entendre votre
 » voix ; enfin ils viennent apprendre de vous leur
 » propre langue. »

Childéric avait étendu ses États jusqu'à la Somme,
 d'autres disent jusqu'aux rives de la Seine. On sait,
 par l'auteur de la vie de Sainte Geneviève qu'il était
 même entré dans Paris. « Ce prince, dit cet histo-
 » rien, était rempli de vénération pour l'illustre
 » vierge : voulant un jour faire exécuter quelques
 » criminels dans Paris, il ordonna de fermer les
 » portes de cette ville dans la crainte que Gene-
 » viève n'y vînt pour tenter de fléchir sa rigueur ;
 » mais les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes ; la
 » sainte entra et obtint la grace des condamnés. »

Respect de
 Childéric
 pour sainte
 Geneviève.

En séparant dans ce récit le fait du miracle, ce
 qu'il faut toujours faire quand on remonte au ber-
 ceau des peuples ; puisque tous ont leurs fables et
 leurs prodiges, on doit conclure que si Childéric
 ne régna pas dans Paris, il y porta au moins ses
 armes.

Son alliance avec Égidius aplanissait pour lui toutes
 les difficultés : mais tout était changé ; Syagrius pou-
 vait vouloir reprendre à un prince faible tout le

Rois des
Francs.

payés que ses pères avaient enlevé à la Gaule. D'ailleurs cette nation des Francs se trouvait alors fort divisée : Sigisbert régnait à Cologne sur l'une de leurs tribus ; Ragnacaire à Cambrai ; Cararic, entre Terouenne et Boulogne ; le pays de Tongres était en proie à la guerre civile ; et Syagrius ne voyait dans Clovis que le chef peu redoutable de quatre à cinq mille guerriers. Il pouvait compter avec vraisemblance sur une victoire facile, n'ayant à combattre qu'un rival si peu puissant ; mais le génie trompa tous les calculs de la politique.

Bataille de
Soissons.

Clovis, loin d'attendre son ennemi, ose l'attaquer ; il sort de Tournai, lieu de sa résidence ; les Francs approuvent avec acclamation son audace belliqueuse ; Ragnacaire joint ses troupes aux siennes ; Cararic, roi de Boulogne, de Terouenne et de Gand, le suit aussi ; enfin ses forces furent encore augmentées par celles de Sigisbert, roi de Cologne.

Les Francs entrèrent dans le territoire de la cité de Reims ; on montrait encore du temps d'Hiemmar, près de Noyon, quelques vestiges du chemin qu'ils suivirent : on l'appelait la chaussée des barbares.

Clovis défie audacieusement Syagrius, et lui propose de fixer le jour et le lieu du combat ; le Romain l'accepte : les armées sont en présence ; la trompette sonne ; les flèches volent des deux côtés. Le roi des Francs s'aperçoit que Cararic le trahit et reste immobile, probablement dans l'intention de se joindre au vainqueur pour dépouiller le vaincu ; son intrépidité alors le sauva du péril où l'exposait cette trahison ; il anime ses soldats de la voix et de l'exemple, et charge avec furie ; la tactique des Romains

cède à l'impétuosité des Francs ; les légions sont enfoncées ; Clovis renverse tout ce qui s'oppose à son passage , il s'ouvre avec sa terrible francisque une sanglante et large route pour arriver à l'empire des Gaules. En vain Syagrius veut rallier ses soldats ; les Francs profitent de leur désordre, les pressent, les poursuivent, et changent leur retraite en déroute. Syagrius fuit ; Clovis le poursuit sans relâche, et le force à chercher au-delà de la Loire un asile chez le roi des Visigoths (486).

C'était le jeune Alaric qui, en succédant à son père Euric, avait hérité de sa puissance et non de son courage. Une victoire si prompté et si brillante aurait suffi à un général vulgaire, mais Clovis, semblable en ce point à César, croyait n'avoir rien fait quand il restait quelque chose à faire. Continuant donc sa marche sans s'arrêter, il osa menacer de la guerre le puissant roi des Visigoths, s'il ne consentait pas à remettre Syagrius entre ses mains.

La témérité, si dangereuse contre la fermeté, est habileté quand elle s'adresse à la faiblesse : Alaric, surpris et intimidé, livra lâchement Syagrius à son vainqueur.

La cruauté qui souilla le caractère du roi des Francs se montra presque aussitôt que sa gloire ; et toutes deux ne firent que croître sans jamais se séparer. Un trophée ; tel que Syagrius captif, embarrassa bientôt le conquérant des Armoriques ; il n'aurait pas osé le rendre libre ; il ne pouvait le tenir toujours dans les fers ; pour sortir de ces difficultés, il eut recours au crime, et fit tuer secrètement Syagrius dans sa prison.

Clovis fait
périr
Syagrius.

Histoire,
du vase de
Soissons.

Les Francs, après la bataille de Soissons, avaient commis beaucoup d'excès, ravagé le territoire et pillé plusieurs églises. L'évêque de Reims obtint du vainqueur qu'il réprimerait cette licence ; les biens de son clergé furent respectés : voyant avec quelle faveur le roi des Francs accueillait ses réclamations, il le pria de lui donner un vase d'argent de grand prix dont ses soldats s'étaient emparés à Soissons. Clovis lui promit de le lui remettre, s'il lui était permis d'en disposer.

Bientôt l'armée victorieuse se rassemble pour le partage du butin qu'on dépose, suivant l'usage, au milieu d'une enceinte guerrière. Le roi, s'adressant à ses compagnons, les pria de lui accorder le vase de Soissons pour qu'il pût en disposer à son gré. Les sénieurs, les plus considérés par leur âge et par leur sagesse, répondirent : « Tout ce que tu désireras de ce butin est à toi si tu le veux ; nous obéissons avec joie à tes ordres ; et nul de nous ne prétendra résister à ton autorité. »

Une acclamation générale approuvait cette déférence pour un chef victorieux, lorsque tout à coup un Franc impétueux et jaloux frappe violemment le vase de sa hache, en disant fièrement au roi : « Tu n'as rien à prétendre ici que la part que le sort te donnera. » Cette action brutale saisit l'assemblée de surprise ; Clovis, sans paraître ému, supporta cette insulte en silence. Ses compagnons cependant s'empressèrent de lui donner le vase qu'il souhaitait ; et par ses ordres on le remit à l'évêque de Reims.

L'année suivante le roi, ayant réuni ses troupes

au champ de Mars, en fit la revue; et, lorsque, en parcourant les rangs, il se vit en face du téméraire soldat qui l'avait bravé, il lui dit: « Tes armes, » ton glaive, ton javelot, et sur-tout ta hache sont » mal soignés. » En même temps il prend cette hache et la jette à terre: le Franc se baisse pour la ramasser; Clovis alors lui fend la tête d'un coup de francisque, en s'écriant: « C'est ainsi que l'année » dernière tu frappas le vase de Soissons. »

Ce trait, également cité par tous les historiens, a servi aux uns de preuve du peu d'autorité de nos premiers rois, et aux autres de l'excès de leur despotisme. Ils n'ont tous d'autres torts dans leurs divers systèmes que d'en avoir cherché un fixe dans un temps où l'arbitraire et la licence se succédaient et se confondaient sans cesse. A cette époque il n'existait rien de réel que la force, rien d'habituel que la bravoure, rien de constant que l'amour de la guerre et du pillage. Au reste Clovis, dans ces deux circonstances, se conformait aux mœurs de son peuple: dans l'assemblée il suivait, comme prince, la loi du partage; mais dans son camp il exerçait hardiment un pouvoir sans limites; roi, il osoit peu; général, il pouvait tout.

Après la défaite de Syagrius, Clovis établit sa résidence à Soissons, et donna un riche domaine à l'évêque de Reims. Les monnaies que ce prince fit battre dans cette ville n'étaient point à son effigie; le mot *sœcionis* s'y trouve inscrit ainsi que le nom de *Batto* le monétaire; on y voit aussi la figure d'un guerrier portant une hache. Procope dit que les rois Francs ne frappèrent de monnaie à leur nom que

Clovis
établit sa
résidence à
Soissons.
Monnaies.

lorsque Justinien leur eut cédé les droits de l'empire sur la Gaule.

Pendant l'espace de six années, c'est-à-dire, jusqu'en 492, Clovis ne s'occupa qu'à reconquérir totalement le pays de Tongres, qui avait été envahi par les Allemands.

Ce fut à cette même époque qu'une grande révolution s'opéra dans l'Italie. Théodoric, roi des Goths, adopté par l'empereur Zénon, s'éloigna de la Grèce tour-à-tour défendue et dévastée par ses troupes; il franchit les Alpes, attaqua Odoacre qui avait déposé le dernier des empereurs romains. Après quatre ans de combats Odoacre fut vaincu, et périt; Théodoric se fit proclamer roi d'Italie; Zénon mourut à Constantinople, et Anastase monta sur le trône d'Orient.

Politique
de Clovis
pour
étendre ses
conquêtes.

Cependant Clovis, revenu à Soissons, travaillait sans relâche à étendre et à affermir sa puissance dans les Armoriques. Les territoires de Soissons et de Reims étaient jusqu'alors le seul fruit de sa victoire. Un grand nombre de cités restaient romaines, indépendantes et défendues par des troupes aguerries : leur conquête par l'épée eût arrêté long-temps Clovis; ses armes en soumièrent quelques-unes; sa politique adroite le rendit maître des autres; ses ménagemens pour le clergé catholique lui concilièrent son affection et le fortifièrent du secours de cet ordre puissant.

On voit par les lettres de ce temps que les peuples, cédant à l'influence des évêques, redoutaient la domination des Visigoths et des Bourguignons dont les princes étaient ariens. Le roi des Francs sut

profiter habilement de cette disposition qui lui valut autant de conquêtes que son épée. L'église fut le véritable fondement de son trône, et de son côté il lui assura aussi une puissance tellement colossale que l'un de ses successeurs, Chilpéric, se plaignit bientôt *de voir les évêques plus rois que lui.*

Ces évêques préféraient la tolérante domination d'un roi païen au gouvernement persécuteur des princes hérétiques; et plusieurs prélats catholiques, soupçonnés de favoriser secrètement Clovis, furent chassés de leur siège, et exilés par les princes visigoths et bourguignons.

Le roi des Francs donna bientôt aux évêques romains une nouvelle garantie de sa protection, en unissant son sort à celui de Clotilde qui était catholique et nièce du barbare Gondebaud, roi de Bourgogne, meurtrier du père, de la mère et des frères de cette princesse.

Son
mariage
avec
Clotilde.

Si l'on en croit nos anciennes chroniques et l'auteur des *Gestes*, cette union, à laquelle Gondebaud consentit plutôt par crainte que par amitié, fut négociée avec beaucoup d'artifice. Clovis, qui savait à la fois se servir et de l'âpre courage des Francs et de l'adroite politique des anciens sujets de l'empire, donna sa confiance à un sénateur romain, *Aurélianus*, qu'il nomma comte de Melun; il l'envoya secrètement en Bourgogne.

Aurélien, déguisé en mendiant, arriva dans la ville de Genève où résidaient Clotilde et sa sœur; comme elles étaient charitables et visitaient les pauvres, le ministre de Clovis les vit et obtint de Clotilde un entretien particulier. Il lui apprit que le

roi des Francs, sur le bruit de ses vertus et de ses charmes, s'était décidé à rechercher sa main; mais qu'avant de faire aucunes démarches il voulait être assuré de son consentement.

Clotilde haïssait son oncle comme ennemi de sa foi et assassin de sa famille : elle accueillit favorablement la demande d'un roi couronné par la victoire; elle accepta l'anneau royal de Clovis, donna le sien en échange pour gage de sa foi; fit présent de quelques sous d'or à l'émissaire dont elle ignorait le rang, et lui dit : « Apprenez à votre prince » que s'il veut ma main, il doit se hâter d'en faire » la demande à Gondebaud, mon oncle, avant le » retour de son ministre Aridius, qu'il a envoyé à » Constantinople. Cet Aridius est un Romain en- » nemi de votre nation; s'il était de retour, il tra- » verserait vos desseins. »

Aurélien partit, toujours sous le même déguisement : arrivé dans l'Orléanais, un véritable mendiant l'accosta, et, tandis qu'il sommeillait, lui déroba les présents de Clotilde; mais comme il se trouvait alors près de son château, il y courut et envoya à la poursuite du voleur ses esclaves qui l'arrêtèrent.

Clovis, informé par son ministre des dispositions favorables de Clotilde, fit demander officiellement sa main au roi de Bourgogne. Gondebaud, surpris de cette démarche, reçut froidement les ambassadeurs : ceux-ci insistèrent et dirent que la princesse était déjà fiancée avec Clovis. Le roi, irrité, traita cette assertion d'imposture, et refusa formellement de consentir au mariage proposé. Les Francs

répliquèrent d'un ton menaçant. Des deux côtés tout annonçait la guerre ; mais les *sénieurs* bourguignons, qui redoutaient les armes de Clovis, conjurèrent Gondebaud de ne point précipiter une rupture si funeste : « On parle, lui dirent-ils, d'engagemens secrets ; qui sait en effet s'ils n'ont point été contractés à votre insu. »

Gondebaud manda sa nièce Clotilde, dont le récit découvrit le mystérieux échange des anneaux. Le roi de Bourgogne flottait encore entre la prudence et la colère ; mais les grands de sa cour, d'un avis unanime, le forcèrent à consentir au mariage de sa nièce. Elle partit et pressa les ambassadeurs du roi des Francs d'accélérer sa marche, parce qu'elle venait d'apprendre qu'Aridius était récemment débarqué à Marseille.

Ses craintes étaient fondées : Aridius courut en hâte à Genève ; et apprenant du roi la nouvelle du mariage et du départ de Clotilde, « vous croyez, » lui dit-il ; que ce lien sera le sceau d'une alliance durable, moi je vous prédis qu'il deviendra pour votre famille et pour la Bourgogne une source de guerre et de destruction. Vous avez privé de la vie le père et les frères de cette princesse ; par vos ordres sa mère a péri dans les flots ; Clotilde est vindicative ; les armes de Clovis ne seront plus employées qu'à venger ses injures. Prévenez ces malheurs, s'il en est temps encore ; envoyez promptement des troupes pour ramener votre nièce. Vous devez préférer une rupture passagère à une haine éternelle. Si Clovis s'unit à Clotilde, les Francs épouseront sa querelle ; et

» leur glaive redoutable sera toujours levé sur vous
 » et sur vos descendans. »

Gondebaud suivit ce conseil : mais lorsque ses soldats arrivèrent aux limites de la Bourgogne, Clotilde les avait dépassées.

Cette princesse justifia promptement les prédictions d'Aridius : dès qu'elle se vit sur les frontières des états de son oncle, elle exigea des Francs qui l'accompagnaient qu'ils livrassent au pillage cette partie du territoire de la Bourgogne. Dans ce temps barbare l'âpreté des mœurs se retrouvait dans les plus nobles caractères et ternissait même souvent la piété.

Les moindres détails, relatifs au mariage et à la conversion de Clovis, excitèrent long-temps, sous nos premiers rois, un vif intérêt, et ce récit de nos anciens chroniqueurs, plus ou moins conforme à la vérité, nous a paru devoir être conservé parce qu'il peint le siècle.

Traité avec
 les troupes
 romaines.

Le mariage de Clovis fut célébré : cette union lui concilia de plus en plus l'affection du clergé catholique et des peuples de l'Armorique. Il conclut un traité avec ceux qui ne s'étaient pas encore soumis. Procope nous apprend que conformément à ce traité les troupes romaines se réunirent à l'armée des Francs, mais qu'elles conservèrent l'ordre, la discipline, l'habillement, la chaussure et l'armure des légions.

Clotilde
 s'efforce de
 convertir
 Clovis.

Dès que Clotilde fut reine, elle se servit de toute l'influence de l'amour pour décider Clovis à embrasser le culte chrétien. Le roi, soit par conviction, soit par politique, résista long-temps à ses ins-

tances; il craignait probablement de déplaire à sa nation en renonçant à ses idoles. Cependant touché des prières de la reine, il lui permit de faire baptiser Ingomer son premier enfant. Ce nouveau néophyte mourut peu de temps après : le roi, irrité, dit à Clotilde : « Si cet enfant eût été offert à mes dieux, il vivrait encore. » Depuis, en 493, la reine ayant donné le jour à un second fils nommé Clodomir, il reçut encore le baptême : bientôt ce jeune prince tomba malade, et le roi renouvela ses reproches; mais l'enfant fut sauvé, dit Grégoire de Tours, par les prières de la reine; et le courroux de Clovis s'apaisa.

Jusqu'alors les chefs des Francs avaient donné à l'oisiveté tout le temps qu'ils ne consacraient pas à la guerre; mais Clovis était supérieur à son siècle et à son peuple; quand son glaive se reposait, son sceptre était actif; et lorsqu'il cessait de conduire ses Francs aux combats, il s'occupait à fonder par les lois une puissance durable.

Clovis
affermit sa
puissance.

Aucun acte ne nous fait connaître le mode qu'il suivit pour le partage des terres conquises. Nos divers historiens ne nous donnent à cet égard que des conjectures. Plusieurs croient qu'il imita les Goths et les Bourguignons; ce qui aurait donné aux Francs les deux tiers des terrains appartenant aux Gaulois: Dubos pense au contraire qu'allié plutôt que conquérant des Armoriques, il respecta leurs propriétés; mais les faits éclairent mieux que les systèmes.

Clovis avait conquis par la force des armes le pays de Soissons et de Reims. Une autre partie des Armoriques s'était rangée sous sa loi par un traité;

l'armée des Francs était peu nombreuse ; les terres, appartenant dans chaque cité au fisc, au domaine de l'empire, devinrent évidemment le domaine de Clovis. Les biens possédés par les compagnons de Syagrius vaincu étaient dévolus, ainsi que leurs maîtres, par le droit de la guerre, aux vainqueurs : ils suffirent certainement pour récompenser et enrichir la faible tribu des Saliens.

On sait que le roi des Francs, loin d'opprimer les Romains, se servit des armes de ceux qui voulaient le servir, et qu'il en admit plusieurs au rang de ses *leudes* et de ses ministres. Nous avons vu qu'Aurélien obtint de lui en bénéfice le château de Melun et le titre de comte. Tous les patriciens de la Gaule qui ne lui résistèrent pas furent élevés au rang de ses convives, classe privilégiée par les dispositions de la loi salique.

Les évêques de la Gaule étaient presque tous Romains ; loin de les dépouiller, il augmenta leurs domaines et leur donna des terres. Enfin, pour fondre peu à peu entièrement les Francs et les Romains, il employa tour à tour l'humiliation à l'égard de ceux qui restaient soumis aux coutumes de Rome, et la faveur pour les Gaulois qui s'agrégeaient aux Francs en adoptant la loi salique : quant à ceux qui s'opiniâtraient à lui opposer leurs armes, ils en étaient punis par le pillage, par la confiscation et par la servitude ; l'Auvergne l'éprouva cruellement lorsqu'elle joignit ses troupes à celles des Visigoths pour le combattre.

Après avoir ainsi étendu ses limites jusqu'à la Loire, Clovis porta ses armes dans la Bretagne.

Grégoire dit qu'un de ses officiers assiégea Nantes; les Bretons prévirent leur ruine par un traité. Il paraît que depuis ce temps cette province presque indépendante demeura plutôt alliée que soumise, et resta gouvernée par ses propres chefs qui portèrent le titre de comtes et de ducs.

Bientôt un nouvel ennemi, plus formidable que tous ceux qui avaient été vaincus par Clovis, vint attaquer et ébranler sa puissance encore mal affermie. Les Allemands, peuples nombreux et guerriers, possédaient les contrées situées au nord de Genève, entre le lac de ce nom et le mont Jura. Jaloux des Bourguignons, des Goths et des Francs, et voulant partager avec eux les dépouilles de la Gaule, ils avaient franchi le Rhin dans l'année 480, et s'étaient emparés d'une partie de l'Alsace; en 496 ils se réunirent aux Suèves, et firent une invasion dans la seconde Germanie, occupée alors par Sigisbert, roi de Cologne, parent de Clovis, et chef des Francs Ripuaires.

Invasion
des Alle-
mands.

Ce prince appela Clovis à son secours; il y courut à la tête de ses Francs belliqueux et des légions des Armoriques. Leurs armées réunies rencontrèrent les Allemands près de Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, à cinq lieues de Cologne: là elles se livrèrent une bataille sanglante où la fortune parut long-temps indécise sur les destinées futures de la France.

Bataille de
Tolbiac.

On voyait des deux côtés les plus indomptables ennemis de l'empire combattre corps à corps sur ses derniers débris. Au milieu d'une sanglante mêlée, où chaque combattant se montrait décidé à perdre la vie plutôt que la victoire, Sigisbert reçoit une

profonde blessure dont il resta depuis toujours boiteux ; ses compagnons l'enlèvent ; leur retraite découvre le flanc de l'armée des Saliens. Les Francs, pressés de toutes parts, commencent à plier ; vainement Clovis, par des prodiges de force et de vaillance, cherche à les ramener au combat ; pour la première fois sa voix cesse d'être écoutée ; et la victoire lui échappe.

Aurélien alors le presse d'invoquer le Dieu de Clotilde, qui peut seul le rendre vainqueur. Soudain le roi des Saliens, tournant ses regards vers le ciel, prononce ces paroles, cités par Grégoire de Tours : « Dieu des chrétiens ; si vous secourez ceux » qui vous implorent, si vous couronnez ceux qui » placent en vous leur confiance, j'ai recours à votre pouvoir. Si vous m'accordez la victoire je » vous adorerai. J'ai vainement imploré mes dieux : » ils me refusent leur protection, ou ils sont sans » puissance. C'est vous aujourd'hui que j'invoque, » donnez-moi tout ensemble le triomphe et la foi. »

Cette prière excite l'enthousiasme des légions gauloises ; leur ardeur et leur exemple raniment le courage des Francs. Tous, réunis, retournent impétueusement à la charge, rien ne résiste à ce choc violent ; les Allemands sont enfoncés ; leur roi tombe percé de coups ; les vaincus, consternés, jettent leurs armes, se soumettent et reconnaissent l'autorité de Clovis : il leur ordonna de retourner dans leurs foyers (496).

Dans la suite, il leur rendit leur indépendance ; ceux qui voulurent rester dans la Gaule devinrent ses sujets et non ses esclaves. Ils durent cet adou-

cissement de leur sort au roi d'Italie, dont ils implorèrent la protection.

Théodoric, aussi célèbre que Clovis par ses conquêtes, et supérieur à lui par ses lumières et par ses vertus, faisait oublier à Rome la chute de sa puissance et la honteuse déposition du dernier de ses empereurs. Il civilisait les Goths, les maintenait avec fermeté dans la soumission, respectait les lois romaines, rendait une ombre de liberté au sénat, s'éclairait des conseils de l'illustre et savant Cassiodore; et, à l'ombre de sa justice impartiale, les vainqueurs et les vaincus, étonnés de leur union, rendaient à l'Italie un repos et une sécurité que depuis un siècle la faiblesse des derniers Césars en avait bannis.

Théodoric
arrête les
conquêtes
de Clovis.

La révolution qui se préparait dans la Gaule n'échappait point au génie vaste et pénétrant de Théodoric; ses yeux étaient fixés sur Clovis; il craignit que ce jeune conquérant, vainqueur des Romains de l'Armorique, et déjà l'effroi de la Germanie, ne renversât la puissance des Visigoths, et qu'ensuite, nouveau Brennus, il ne vînt encore avec les Gaulois épouvanter l'Italie.

Décidé à servir de digue à ce torrent, il employa tour-à-tour pour l'arrêter la persuasion et la force, et flatta son orgueil par des éloges en même temps qu'il se disposait à le combattre; il s'unit à lui par les liens du sang en épousant sa sœur Audeflède, donna sa fille à Alaric, roi des Ostrogoths, et résolut d'abandonner seulement la Bourgogne à l'ambition du roi des Francs, pourvu qu'il consentît à en partager avec lui les dépouilles.

Son premier soin fut de l'inviter, après la bataille de Tolbiac, à ne pas poursuivre sa vengeance contre les Allemands. Dans ce dessein il lui écrivit en ces termes : « L'alliance glorieuse, qui m'unit à vous » m'engage à vous féliciter du nouvel éclat que la » renommée trop long - temps stationnaire de la » nation des Francs vient de recevoir par vos triom- » phes ; votre main victorieuse a soumis les peuples » allemands en terrassant leurs plus braves guer- » riers.

» Je désire que votre modération épargne les » vaincus ; leurs débris fatigués cherchent un asile » sous la protection d'un prince qui vous est ami » par les liens du sang. Pardonnez donc à ces infor- » tunés que votre glaive épouvante, et qui se ca- » chent dans nos frontières. N'est-ce pas un triom- » phe assez mémorable pour vous d'avoir tellement » effrayé ces Allemands si long - temps indomp- » tables, qu'ils vous demandent la vie comme un » présent ? Il doit vous suffire d'avoir vu l'orgueil de » ce peuple abaissé devant vous, et son roi tombé » sous vos coups. De ces innombrables guerriers les » uns sont détruits par le fer, les autres soumis à » l'esclavage. Daignez donc en épargner les faibles » restes. C'est pour vous y inviter qu'en vous sa- » luant avec l'affection et l'honneur qui vous sont » dus, nous envoyons à V. Exc. des ambassadeurs » qui, nous l'espérons, seront accueillis par vous » avec votre amitié accoutumée. Nous nous flat- » tons qu'ils jouiront dans vos États des droits » de l'hospitalité, et obtiendront une réponse fa- » vorable.

» Ils sont chargés par nous de vous parler confi-
 » dentiellement d'affaires qui vous intéressent, et
 » qu'il vaut mieux traiter verbalement que par
 » écrit. Nous avons choisi pour cette mission les
 » hommes les plus capables de remplir nos vues et
 » les vôtres, car nous avons ardemment souhaité
 » vos triomphes; nous les regardons comme une
 » partie de notre gloire; et tout ce qui peut vous
 » arriver d'heureux sera considéré par nous comme
 » un avantage certain pour le royaume d'Italie. »

Clovis, soit par déférence pour Théodoric, soit Conversion
de Clovis et
de ses sujets qu'il fût alors occupé d'autres desseins, ne porta pas ses armes au-delà du Rhin; il revint près de Clotilde qui le pressa vivement de combler ses vœux, en abjurant le culte des idoles. Saint Remy, évêque de Reims, appelé par elle, seconda ses efforts, et instruisit le roi dans la foi chrétienne.

Ce prince hésitait pourtant encore; il craignait l'attachement de son peuple au culte antique; enfin, vaincu par les prières du pontife et de la reine, ou déterminé par l'utilité d'un changement qui devait affermir sa domination dans la Gaule, il rassemble les Francs, leur peint avec énergie la force du Dieu des armées, qui vient de lui donner la victoire. Les paroles d'un chef vainqueur furent toujours des lois pour les Francs; et, suivant leurs mœurs, Clotilde était sacrée pour eux dès qu'ils croyaient devoir un triomphe à la divinité qu'elle adorait.

A peine le roi a parlé que tous ces guerriers, frappant leur bouclier de leur hache, s'écrient avec enthousiasme : « Nous renonçons au culte des dieux » périssables, et nous reconnaissons le Dieu éternel.

» que Clotilde adore, et que l'évêque Remy nous
» annonce. »

Baptême
de Clovis. Aussitôt tout se dispose pour répandre les eaux
du baptême sur le prince et sur son armée : un large
terrain forme un vaste baptistaire ; les murs qui
l'environnent sont couverts de toiles et d'étoffes ri-
chément brodées ; les fonts sont préparés, les cierges
allumés ; l'encens parfume les airs.

Le nouveau Constantin, c'est ainsi que le nomme
Grégoire de Tours, qui décrit pompeusement cette
fameuse cérémonie, s'approche avec respect du pon-
tife chrétien. Remy, revêtu de ses habits pontificaux,
avant de verser sur la tête de Clovis l'huile sainte,
lui adresse ces paroles : « Fier Sicambre, humilie
» ton cœur, et courbe ta tête victorieuse devant
» l'Éternel ; il t'écoute ; jure-lui de l'adorer dans les
» temples que tu brûlais, et de livrer aux flammes
» les idoles que tu adorais. »

Clovis s'agenouille, et prononce le serment ainsi
que ses deux sœurs Arboflède et Teutchilde. Au
même instant trois mille guerriers le répètent, et le
même vœu est prononcé par une foule de femmes et
d'enfans.

Tribu des
Saliens peu
nombreuse. Puisque trois mille guerriers seulement furent
baptisés dans ce jour célèbre et qu'aucun auteur ne
parle de la résistance du reste de la nation, il paraît
évident que la tribu des Saliens était très-peu nom-
breuse. Ce fait confirme l'opinion des historiens qui
prétendent qu'après la défaite de Syagrius, Clovis
devint plutôt maître des Armoriques par leur affec-
tion que par ses armes. Il lui eût été impossible de
vaincre cent mille Allemands, s'il n'avait pas eu pour

auxiliaires les milices de la Gaule et les légions romaines de l'Armorique, car les chefs des autres tribus de la nation ne durent pas élever ses forces au nombre de plus de vingt mille combattans.

La conversion et le baptême de Clovis achevèrent de lui concilier tous les Gaulois sur lesquels les évêques catholiques exerçaient une grande influence. Dès ce moment il put compter dans les États des princes visigoths et bourguignons sur des appuis secrets et nombreux.

Si la foi du belliqueux Clovis fut sincère, on doit croire au moins qu'elle était peu éclairée; les mœurs des forêts de la Germanie luttaient encore en lui contre les lumières de la civilisation; et, au travers du voile blanc qui couvrait le néophyte chrétien, on voyait briller la hache et l'orgueil du Sicambre. Un jour saint Remy prêchait devant lui la passion; au moment où il parlait du supplice de Jésus-Christ, Clovis se lève impétueusement et s'écrie : « Où étions-nous mes Francs et moi ? nos francisques l'auraient sauvé. »

Singulière
piété de
Clovis.

Vers le même temps saint Remy sacra le roi des Francs dans l'église de Reims. Ce fut à cette occasion que se répandit l'anecdote miraculeuse de la sainte Ampoule, accréditée jusqu'à nos jours par le récit d'Hincmar, archevêque de Reims dans le neuvième siècle.

La sainte
Ampoule de
Reims.

Nous avons vu et nous aurons souvent l'occasion de nous apercevoir que l'histoire des premiers temps de la France a été écrite par des prêtres qui ont malheureusement cru qu'une fausse politique les autorisait à mêler des fraudes pieuses aux vérités de la

religion. Au reste c'est une habitude sacerdotale qui se reproduit dans tous les siècles et chez tous les peuples : l'esprit trouve facile de gouverner les hommes par des erreurs ; le génie seul conçoit l'idée de les conduire par la raison : c'est ce qui fait que nous voyons plus de Numa que de Marc-Aurèle.

Hincmar nous raconte donc que l'ecclésiastique qui devait apporter le saint-chrême n'arrivant point à l'heure convenue, saint Remy, troublé par cet accident, invoqua le secours du ciel ; aussitôt on vit paraître une colombe aussi blanche que la neige qui lui apporta une *firole* ou ampoule pleine d'une huile dont l'odeur suave embauma l'air.

Depuis ce jour Clovis fut célébré par les catholiques comme le héros et le Machabée de l'Église. Eumène, prêtre romain, lui apporta dans le même temps une lettre du pape, ainsi conçue :

Lettre du
pape Anas-
tase à Clovis

Anastase, évêque, à notre illustre et glorieux fils Clovis.

« Nous envoyons à Votre Sérénité le prêtre
» Eumène pour vous dire avec quelle satisfaction
» nous avons appris l'hommage que vous rendez
» au Père des humains. Nous espérons que vos
» bonnes œuvres croîtront et se multiplieront sans
» cesse. Par-là vous comblerez notre félicité ; vous
» serez notre véritable couronne ; et vous étendrez
» la prospérité de l'Église notre mère qui vient
» heureusement de faire renaître un si grand roi en
» Jésus-Christ. Soyez donc à jamais l'instrument de
» ses triomphes, et devenez, notre illustre et glorieux
» fils, une colonne de fer pour elle, afin que de son

» côté elle vous conserve toujours dans ses voies, et
 » qu'elle vous accorde la victoire sur vos ennemis. »

Depuis cette époque Clovis et ses successeurs ont toujours conservé le titre de *filz aîné de l'Église*. Le roi des Francs datait ainsi ses actes : *la seizième année de notre règne et la première depuis notre baptême*.

Ce fut peu de temps après la conversion des Francs que les évêques catholiques devinrent suspects aux Visigoths comme favorables à Clovis; ils enlevèrent Volusianus, évêque de Tours, à son siège, et l'exilèrent en Espagne.

Le roi des Francs soutint vivement la cause des persécutés contre les persécuteurs; ce qui donna naissance entre Alaric et Clovis à des différends que dans la suite les armes seules décidèrent. Mais avant qu'ils en vinsent à une rupture ouverte, Clovis voulut encore se fortifier par de nouveaux agrandissemens. Il conclut une alliance offensive avec son beau-frère Théodoric, roi d'Italie, dans le dessein de reconquérir la Bourgogne. Par ce traité signé en 502, il était convenu que le pays conquis serait partagé entre les Francs et les Ostrogoths, que les alliés entreraient en même temps en Bourgogne, et que le dernier arrivé paierait pour son retard une indemnité en argent.

Guerre
 contre les
 Bourgui-
 gnous.
 Gondebaud

Clovis connaissait la division qui régnait entre les princes bourguignons; son artificieuse politique en profita; et il sut par de magnifiques promesses déterminer Godésigile, frère de Gondebaud, à traiter directement avec lui et à joindre, quand il en serait temps, ses armes à celle des Francs.

Gondebaud ne soupçonnait point la perfidie de son frère; mais, effrayé de l'orage qui le menaçait et de la puissance formidable de ses ennemis, il crut leur enlever des prétextes plausibles de guerre et de grands moyens de succès, en réconciliant les catholiques de ses états avec les ariens. Pour atteindre ce but il rassembla dans la ville de Lyon les évêques de l'un et de l'autre parti : « Si votre » dogme, dit le roi de Bourgogne aux catholiques, » est le véritable, pourquoi n'employez-vous point » votre influence pour désarmer Clovis qui se ligue » avec mes ennemis dans le dessein de me détruire? » la foi peut-elle s'accorder avec l'injustice? la » religion avec la convoitise du bien d'autrui? la » charité avec la soif du sang? »

Avitus lui répondit : « Nous ignorons les motifs » politiques des rois; mais l'Écriture nous apprend » que l'abandon de la loi divine entraîne souvent la » ruine des états. Cessez d'être l'ennemi de Dieu, » alors il vous favorisera; et dès que vous serez ré- » concilié avec lui, vous vous verrez bientôt en paix » avec les hommes. »

Ces paroles prouvent évidemment que le clergé catholique excitait par-tout Clovis à combattre les princes ariens, souhaitait sa domination et favorisait ses armes. Déjà ses troupes étaient en marche; de leur côté les Ostrogoths avaient franchi les Alpes et menaçaient la Provence. Gondebaud rassembla son armée et appela Godésigile à son secours : le perfide feignit de vouloir partager ses périls; il s'empressa de le rejoindre; tous deux campèrent près de Dijon.

Bientôt les Francs parurent; et la bataille s'engagea : la victoire ne fut pas long-temps incertaine, car, au moment où Clovis attaquait de front le roi des Bourguignons, le traître Godésigile tomba sur son flanc, et le mit en pleine déroute; Gondebaud prit la fuite, et s'enferma dans Avignon; Clovis l'y assiégea. Tandis qu'il le tenait bloqué, Godésigile s'empara des États de son frère, se fit proclamer roi dans Vienne, sa capitale, et promit de céder aux Francs une partie de la Bourgogne.

Gondebaud se défendait vaillamment; mais le défaut de vivres devait rendre bientôt sa perte inévitable. Dans cette détresse il dut son salut au prudent artifice de son ministre Aridius. Ce Romain, feignant d'abandonner sa cause, alla trouver Clovis, dont il parvint à gagner promptement la confiance; lorsqu'il le vit favorablement disposé, et d'ailleurs fatigué par plusieurs assauts inutiles, il lui dit : « Avignon est une ville trop forte pour » que vous puissiez vous en emparer. Tandis que » vous dévastez sans utilité un pays qui cessera » de vous fournir des subsistances, vous laissez » vos propres États exposés aux entreprises d'A- » laric. Hâtez-vous de terminer cette guerre, en » prenant un parti plus généreux et plus profita- » ble. Imposez un tribut à Gondebaud; et à ce » prix accordez-lui la paix. Que risquez-vous ? » s'il accepte ces conditions, il vous sera soumis » et deviendra votre vassal; s'il les refuse, vous » continuerez le siège, et vous emploierez la force » de vos armes pour le soumettre. »

Clovis se rendit à cet avis; le traité fut conclu. Gondebaud paya la première année du tribut exigé; mais dès que le roi des Francs se fut éloigné, le roi de Bourgogne, violant sa foi, reprit les armes, et conduisit rapidement ses troupes à Vienne, dans l'espoir d'y surprendre son frère.

Godésigile, informé à temps de son projet, repoussa courageusement ses attaques; le siège fut alors converti en blocus. Bientôt la ville, affamée, se vit obligée, pour prolonger sa résistance, de chasser de ses remparts les bouches inutiles. Parmi ces exilés se trouvait un fontainier; cet homme, irrité de son bannissement, découvrit à Gondebaud un ancien canal par lequel ses troupes pénétrèrent la nuit dans les murs. Soudain les habitans voient les ennemis d'un côté escalader les remparts, et de l'autre remplir en foule les places et les rues; saisis de terreur, ils se sauvent dans leurs temples. Gondebaud les livra aux flammes; Godésigile y périt. Une troupe de Francs, qui servait sous ses ordres, conserva seule au milieu de ce désastre une héroïque intrépidité; leur courage les sauva; ils s'enfermèrent dans une tour et combattirent avec tant d'acharnement qu'ils lassèrent le vainqueur, le forcèrent à l'admiration et en obtinrent une capitulation honorable.

Pendant le cours de cette guerre Théodoric avait conquis dans le Midi plusieurs cités; la paix le laissa maître de Marseille, de son territoire et de tout le pays situé entre la Méditerranée, la Durance, les Alpes et le Rhône. Gondebaud, corrigé par le malheur, se montra plus humain pour ses

peuples, et leur donna un code connu sous le nom de loi *Gombette*, dont les dispositions favorables aux Romains les garantissaient de l'oppression des ariens. Il recouvra la plus grande partie de son royaume, se réconcilia avec Clovis, dont il demeura le vassal, et termina pacifiquement un long règne dont le commencement avait été souillé par tant de crimes.

Dès que Théodoric se vit de nouveau possesseur de l'ancienne province romaine, il tint aux peuples reconquis un langage qui justifie les éloges prodigués à sa mémoire par les historiens de l'Italie : « Vous devez, leur disait-il, nous obéir non » comme des captifs, mais comme des hommes » libres; reprenez les coutumes romaines presque » effacées de votre souvenir; renoncez aux mœurs, » au langage, au costume des barbares, et sur-tout » à leur cruauté. Il ne convient point que sous » notre règne, fondé sur la justice, les anciens » Romains vivent dans leur patrie comme des » étrangers. Déterminé par notre affection pour » vous à nous occuper de tout ce qui peut vous » être utile, nous avons choisi pour vous admi- » nistrer Gemellus, personnage recommandable » par ses talens et par ses vertus. Votre prospé- » rité sera le but de ses travaux. Obéissez donc à » ses ordres comme aux nôtres. »

Sagesse de
Théodoric.

Le roi d'Italie, moins impétueux et plus éclairé que Clovis, retira seul les fruits de la guerre de Bourgogne, dont il partagea peu les périls; tous ses soins furent ensuite appliqués à prévenir la rupture prête à éclater entre le roi des Francs et celui des Visigoths; mais il ne put que la retarder.

Théodoric
médiateur
entre Clovis
et Alaric.

Alaric continuait à persécuter les catholiques ; Clovis embrassait leur cause ; déjà ses menaces étaient suivies de violence ; des deux côtés on courait aux armes. Théodoric, prévoyant la ruine de son gendre et redoutant l'accroissement des Francs, s'adressa d'abord à Alaric pour le calmer et le contenir : « Quoique vos aïeux, vainqueurs d'Attila, lui dit-il, vous aient transmis leur courage, » n'exposez point témérairement aux chances de » la guerre vos troupes amollies par une longue » paix ; on ne reprend pas facilement les habitudes » militaires une fois perdues. Fermez l'oreille à » vos passions ; ce sont de mauvais conseillers ; elles » trompent sur le but qu'on se propose et sur les » moyens de l'atteindre ; la guerre est le dernier » remède aux maux politiques. Attendez pour tirer » l'épée contre le roi des Francs la réponse qu'il » aura faite à l'offre de ma médiation. Vous n'êtes » forcé à la vengeance par aucune injure personnelle, par aucune offense grave, ni par le » meurtre d'aucun parent ; il n'existe encore entre » vous que des querelles de paroles qu'on peut même » éteindre. Laissez-moi donc le temps de prévenir » Clovis que, s'il vous attaque, je vous défendrai » sans être retenu par les nœuds qui m'unissent à » lui ; peut-être craindra-t-il d'avoir à lutter seul » contre deux nations belliqueuses. J'espère qu'il ne » sera point sourd à ma voix. Les princes les plus » fiers écoutent la voix de la justice, sur-tout quand » elle leur parle, armée d'un glaive redoutable. »

Dans le même temps il reprocha vivement à Clovis ses violences contre son gendre Alaric : « La plus

» grande joie, lui dit-il; que vous puissiez donner
» tous deux à vos ennemis communs, c'est de voir
» les Francs et les Visigoths se déchirer entre eux;
» chacun de vous est roi d'une puissante nation; si
» vous écoutez ceux qui vous animent l'un contre
» l'autre, vous ébranlerez mutuellement vos trô-
» nes et vos peuples détesteront en vous cette impé-
» tuosité téméraire qui les aura précipités dans une
» guerre funeste. Votre ardeur impatiente aban-
» donne trop promptement les voies conciliatrices;
» dans les querelles qui s'élèvent entre parens il
» est d'usage de prendre des arbitres; et comment
» d'ailleurs pouvez-vous regarder vos droits comme
» si évidens, quand vous voyez que nous doutons
» encore de leur justice? Je suis déterminé à me
» déclarer contre celui de vous deux qui refusera
» de déférer à mes représentations pacifiques. Nos
» ambassadeurs près de votre Exc., ainsi que ceux
» que nous avons envoyés au roi notre gendre, ont
» ordre de tenter tous les moyens de vous réconci-
» lier et d'empêcher les Francs et les Visigoths de
» s'entre-détruire. Croyez que cet avis est dicté
» par une amitié sincère; on ne conseille pas ainsi
» ceux dont on envie la prospérité. »

La fierté du roi des Francs s'irritait d'une remon-
trance sage mais menaçante. Alaric, plus docile,
céda au conseil de son beau-père, et demanda à Clo-
vis une entrevue; il l'obtint et elle eut lieu dans une
île de la Loire, près d'Amboisé; les deux rois confé-
rèrent, dînèrent ensemble, et se promirent une
amitié qui dura peu.

Alaric publia dans ce temps le code des Visi-

goths ; et, paraissant alors revenir à un système de tolérance, il permit aux catholiques de rassembler dans la ville d'Agde un concile qui fut présidé par saint Césaire. Mais bientôt, entraîné par ses passions et par celles des ariens, il renouvela ses persécutions contre les catholiques, et mécontenta ses peuples en altérant les monnaies. Grégoire de Tours assure que la plupart des Gaulois soumis à son joug désiraient vivement alors les succès et la domination des Francs.

Quintianus
fait décider
la guerre.

Quintianus, évêque de Rhodéz, fut arrêté et accusé d'avoir voulu livrer sa ville à Clovis. Celui-ci, considérant cette violence comme une injure ou plutôt comme un prétexte favorable, convoqua dans le champ de Mars l'assemblée des Francs.

« Jusqu'à quand, compagnons, dit-il, souffrirons-nous que les Visigoths nous bravent, nous insultent, et que les ariens, renversant les autels, oppriment les catholiques, et asservissent à nos yeux une si grande partie des Gaules? Tirons nos glaives ; marchons contre eux ; Dieu nous conduira et nous rendra maîtres de ces belles contrées qui nous attendent comme des libérateurs. »

A ces mots d'approbation unanime des Francs belliqueux éclate au bruit du choc des framées et des francisques ; la guerre est déclarée. (507) Théodoric envoie une armée au secours de son gendre ; Gondebaud s'unit à Clovis ; Clodéric, fils de Sigisbert et les autres princes de sa famille joignent leurs tribus à celle des Saliens ; et tout se prépare pour la lutte définitive qui doit fixer le sort des Gaules, et donner leur empire aux Goths ou aux Francs.

Clovis marcha rapidement; arrivé près de Tours, il sut habilement se concilier l'esprit des peuples, en témoignant un grand respect pour la mémoire de l'évêque saint Martin, mort cent ans auparavant dans cette ville; et il défendit expressément à ses troupes de prendre dans la Touraine autre chose que de l'herbe et de l'eau. Un soldat fut arrêté pour avoir enlevé à une pauvre femme le foin enfermé dans sa grange; ce soldat, croyant son délit peu grave, dit en riant: « Quel crime ai-je commis? le roi nous a permis l'herbe; le foin n'est qu'une herbe en botte. » L'inflexible Clovis lui fit trancher la tête; les Francs murmuraient contre un acte si cruel: « En vain, leur dit Clovis, vous comptez sur votre courage; nos glaives seront sans force, nos armes sans succès, si nous offenso-
 » l'illustre saint qui doit nous protéger. »

Respect de
Clovis pour
St Martin.

Dans le siècle d'ignorance la superstition fut toujours un des plus puissans instrumens de la politique: Clovis ne l'ignorait pas; voulant obtenir une sorte d'oracle pour exciter la confiance des Gaulois et enflammer le courage des Francs, il chargea quelques officiers de porter ses offrandes au tombeau de saint Martin, et de lui rapporter les premières paroles qu'ils auraient entendues dans ce lieu saint; « Dieu des chrétiens, s'écrie-t-il, si mon faible bras est destiné à renverser vos ennemis, faites connaître votre volonté à ceux qui entreront en mon nom dans l'église de Saint-Martin. »

Oracle et
faits mira-
culeux.

Le roi fut obéi; et lorsque ces envoyés pénétrèrent dans le temple, le chantre entonnait ce verset: « Seigneur, vous m'avez armé de courage dans les

» combats ; vous avez fait tomber sous mes coups
» ceux qui s'étaient levés pour me frapper ; vous
» avez confondu mes ennemis, et votre nom les a
» mis en fuite devant moi. » Cet oracle fortuit ou
concerté remplit de joie et d'espoir l'armée des
Francs.

Une croyance éclairée lutte presque toujours vainement contre une aveugle crédulité ; et les chrétiens de ce temps s'imaginaient encore lire religieusement leur destinée dans un verset prononcé au hasard, au moment où le concile d'Agde venait de leur défendre expressément de chercher aucun augure sur le tombeau des saints ou dans les livres sacrés : ainsi les mœurs bravent les lois, et l'ambition profite des faiblesses humaines.

L'armée des Visigoths défendait les approches de Poitiers et le passage de la Vienne ; Clovis perdit plusieurs jours sans pouvoir trouver un gué ; enfin on lui en découvrit un. Alors voulant, comme autrefois Sertorius et Constantin, frapper les esprits par un prodige, et persuader au peuple qu'il était protégé par le ciel, il dit à ses guerriers qu'une biche, traversant à ses yeux la Vienne, venait de lui indiquer le passage qu'il cherchait, et qu'en même temps une lumière miraculeuse, s'élevant du clocher de l'église de Saint-Hilaire de Poitiers, et dardant ses rayons sur son camp, lui avait ainsi tracé la route brillante de la victoire.

Aussitôt il mit son armée en marche, et lui défendit d'exercer aucunes violences contre tous les Gaulois ou Romains qui ne se seraient point armés contre lui. Un maraudeur, pour avoir enfreint cet

ordre, dit Grégoire de Tours, fut frappé de paralysie. On voit par tout ce récit que le roi des Francs avait des évêques pour conseillers et pour historiens, et qu'ainsi il ne manquait ni de partisans ni d'amis dans les villes soumises aux Visigoths.

Clovis passa la Vienne à l'endroit qui depuis fut nommé le *pas de la biche*; il franchit ensuite le *Clain*; dès qu'il parut, les Visigoths se retirèrent; Alaric voulait prudemment éviter tout combat avant l'arrivée des secours que lui envoyait Théodoric; mais ses guerriers turbulents, indignés d'une circonspection qu'ils taxaient de lâcheté, éclatèrent en murmures, se révoltèrent et le contraignirent de s'arrêter. Clovis l'atteignit dans la plaine de Vouillé à dix milles de Poitiers.

Bataille de
Vouillé.

Les Visigoths ne voulaient d'abord combattre qu'à coups de trait, arme qui leur était plus familière qu'aux Francs; mais Clovis, les chargeant avec son impétuosité ordinaire, leur fit bientôt sentir le poids de sa terrible francisque. Cependant la mêlée entre ces deux peuples belliqueux fut sanglante, longue et opiniâtre. Clodéric partagea dans ce jour mémorable les périls et la gloire du roi des Saliens.

La victoire était encore incertaine, lorsqu'Alaric et Clovis s'aperçurent, s'élancèrent l'un contre l'autre, et s'attaquèrent corps à corps. Le sort des deux nations dépendait du succès de cette lutte dont la Gaule était le prix. Enfin Alaric tomba sous la hache de Clovis: mais l'instant de son triomphe fut celui de son plus grand danger; deux guerriers visigoths pour venger leur roi se précipitèrent ensemble sur Clovis et le frappèrent de leurs lances. Sa force ré-

sista au choc, sa cuirasse au fer, et la vitesse de son cheval le tira de péril.

Les Gaulois de l'Auvergne, commandés par Apollinaris, fils du célèbre Sidonius, luttèrent encore opiniâtrément contre la fortune; presque tous périrent sur le champ de bataille; et lorsque leur intrépide colonne fut renversée, l'armée entière d'Alaric prit la fuite. Le talent de Clovis; comme celui de tous les hommes qui ont laissé de longues traces sur la terre, était de profiter rapidement d'un succès et de ne pas laisser à l'ennemi le temps de se relever.

Nouvelles
conquêtes.

Thierr̄y, le premier de ses fils, né d'une concubine, conquit l'Albigeois, le Rouergue et l'Auvergne. Dans cette même année (507) le roi des Francs conduisit son armée en Languedoc et assiégea Carcassonne. De son côté Gondebaut ravageait les provinces voisines de ses États. Cependant les Visigoths avaient proclamé roi, dans la ville de Narbonne, Gésalic, fils d'Alaric; mais ce prince ne sut inspirer ni de confiance à ses peuples, ni de crainte à ses ennemis; et sa conduite lui fit perdre l'affection et la protection puissante de Théodoric. Les Bourguignons le battirent, et le forcèrent à fuir en Espagne; de là il courut en Afrique pour engager les Vandales à embrasser sa cause; mal accueilli par eux, il revint se cacher en Aquitaine, y rassembla quelques partisans, rentra à leur tête en Espagne, se laissa battre de nouveau près de Barcelonne, tomba dans les fers et mourut en prison. Amalaric, son frère; encore enfant, fut reconnu roi des Visigoths, sous la tutelle de Théodoric.

Jusqu'alors la fortune avait toujours favorisé Clo-

vis; rien ne l'arrêtait dans sa course victorieuse : mais les Ostrogoths lui opposèrent enfin une barrière plus forte; et le génie de Théodoric fit reculer le sien. Il se vit forcé à lever le siège de Carcassonne, vint passer l'hiver à Bordeaux où il se fit apporter de Toulouse les trésors d'Alaric.

Théodoric
force Clovis
à reculer.

Dans l'année 508 Clovis attaqua Angoulême; ville forte par sa position, et sans laquelle il lui eût été difficile de se maintenir dans ses conquêtes. Les évêques catholiques, dans leur enthousiasme, le comparaient à Josué; et, pour justifier cette comparaison, Grégoire de Tours dit qu'à la vue du héros chrétien les murailles de la ville s'écroulèrent comme celles de Jéricho. La fable est l'histoire des temps anciens; les peuples au berceau s'endorment au récit des contes qu'ils croient, et dont les prêtres profitent; et ces erreurs exercent sur leur destinée une plus puissante influence que la raison.

Prise d'An-
goulême.

Cette même année Clovis marcha contre Théodoric, et fit le siège d'Arles. Les ponts de cette ville, construits sur les deux bras du Rhône, furent l'objet et le théâtre d'opiniâtres et de sanglans combats; après plusieurs efforts inutiles les Francs, renonçant à s'en emparer, passèrent le fleuve sur des bateaux.

Siège
d'Arles.

La ville assiégée employa pour sa défense les catapultes, les balistes et toutes les antiques créations du génie d'Archimède. Tandis que la garnison fatiguait les assiégeans par de vigoureuses sorties, et détruisait leurs travaux, une émeute éclata dans Arles; et l'évêque saint Césaire fut soupçonné d'avoir voulu livrer la ville à l'ennemi; mais on découvrit que le complot était tramé par des Juifs.

Théodoric
vainqueur
de Clovis.
Paix con-
clue.

Après un grand nombre de combats meurtriers, livrés sous les remparts d'Arles, la constance des assiégeans triompha du courage des Francs. Une nouvelle armée, accourant alors d'Italie, contraignit Clovis et Gondéband à se retirer. Les Ostrogoths les poursuivirent et détruisirent leur arrière-garde. L'armée de Théodoric, profitant de cette défaite, étendit ses conquêtes et s'empara d'Avignon. Le roi d'Italie informa le sénat romain de ce triomphe, et en attribua le principal honneur à l'un de ses généraux, né parmi les Goths et nommé Tulum; le nom du vainqueur de Clovis ne doit pas rester dans l'oubli.

En 509 Théodoric remporta encore une victoire sur Clovis. Jornandès dit que le roi des Francs y perdit trente mille hommes; mais il ne fait point connaître le lieu où cette bataille se livra. En 510 la paix fut conclue entre les deux rois : les Ostrogoths conservèrent le pays situé entre les Alpes, la Méditerranée, le Rhône et la Durance; les Visigoths, Narbonne et son territoire; Clovis garda tout le reste de ses conquêtes.

Lettre de
Clovis aux
évêques, à
l'égard des
captifs.

Ce fut après avoir signé ce traité que Clovis écrivit aux évêques la lettre suivante : « Vous êtes sans doute informés par la renommée des ordres que nous avons donnés en entrant sur le territoire des Visigoths, pour prescrire à nos guerriers de respecter tout ce qui appartient aux églises, aux communautés de vierges, aux veuves et aux clercs dévoués au service des autels. Nous avons interdit toute violence contre leurs personnes, et commandé qu'on rendit la liberté à tous ceux d'entre eux auxquels on aurait pu la ravir. »

» Quant aux captifs laïcs que nous avons pris les
 » armes à la main, et sur lesquels notre droit est
 » incontestable, nous permettons que vous les pla-
 » ciez sous votre protection; et, sur la vue de vos
 » lettres, leur maîtres adouciront leur sort.

» A l'égard des captifs qui ne nous auraient point
 » combattu, il a été ordonné de les rendre libres,
 » dès qu'ils seraient honorés de votre recommanda-
 » tion : ainsi vous pouvez réclamer tous ceux qui
 » auraient été détenus contre le droit des gens;
 » leurs fers tomberont, dès que nous aurons re-
 » connu l'empreinte du sceau de votre *anneau pas-*
 » *toral*. Mais mon peuple vous conjure de n'accor-
 » der votre appui qu'à ceux qui en sont dignes, et
 » de confirmer la justice de vos réclamations en
 » prenant à témoin le nom de Dieu : c'est le seul
 » moyen, au milieu de tant de rapports divers,
 » d'empêcher que le juste ne soit confondu avec
 » l'impie. Vénérables successeurs des apôtres, je
 » me recommande à vos prières. »

Clovis revint en 510 dans la ville de Tours et prouva sa reconnaissance pour le clergé, par les dons magnifiques qu'il fit à l'église de Saint-Martin : Licinius gouvernait alors ce diocèse. Précédemment le roi avait offert à cette église un coursier qu'il montait le jour de la bataille de Vouillé; voulant alors le racheter, il envoya *cent sous d'or* à ceux qui le gardaient; mais ceux-ci surent tourner contre lui les armes de la superstition, dont il s'était servi pour dominer les peuples. Le cheval dressé par eux à cette ruse, refusa de sortir du saint monastère. Clovis comprit facilement le mystère de

Présens à
St Martin.

cette résistance; il envoya *deux cents sous d'or* à l'église, et le cheval marcha. « Il faut convenir, » dit alors le roi, que saint Martin est un ami très-utile, mais il vend un peu cher sa protection. » Le clergé, sous les règnes suivans, ne confirma que trop la vérité de ces paroles.

Nouveaux
titres
d'honneur
conférés à
Clovis par
les Romains

Ce fut à cette époque, selon le récit d'Hincmar, que Clovis reçut le diplôme de l'empereur Anastase, qui lui conférait les titres de *patrice*, de *consul* et d'*auguste*, soit pour conserver par ce don une apparence de souveraineté sur les Gaules; soit pour se concilier l'appui d'un rival redoutable, qu'il voulait opposer à Théodoric.

Clovis se revêtit, dans l'église de Saint-Martin, de la pourpre romaine et du manteau d'écarlate; ensuite, orné du diadème, il se rendit à cheval dans la cathédrale, et y jeta des pièces d'or et d'argent à la foule qui l'entourait.

Chef des Francs par sa naissance et par le consentement du peuple, protecteur du clergé catholique, maître de la plus grande partie de la Gaule par les armes; Clovis joignit par ces nouvelles dignités à son autorité victorieuse, une autorité légale sur les Gaulois romains; affermit ainsi sa puissance royale par le pouvoir des coutumes qui survivent long-temps à la chute des états et à la destruction des gouvernemens.

L'auteur des *Gestes* dit que depuis ce jour les Romains le nommèrent Auguste, et s'adressèrent à lui pour l'exécution de leurs lois, dans les mêmes formes dont ils se servaient avec les consuls.

En s'éloignant de Tours le roi vint à Paris, où il

placa, si nous en croyons Grégoire, le siège de sa monarchie : ce fut dans cette capitale qu'il établit son tribunal pour juger les Francs, et son prétoire pour donner audience aux Romains.

Clovis établit le siège de la monarchie à Paris.

Clovis fut tout à la fois conquérant et législateur ; son caractère le portait plus à la guerre qu'à la justice ; mais sa situation nouvelle, la fusion de son peuple avec une nation qui jouissait d'une civilisation antique, le besoin de l'ordre pour conserver les conquêtes, et la nécessité de régler les rapports qui devaient exister entre les vainqueurs et les vaincus, obligèrent le roi des Francs à réformer en quelque sorte les coutumes guerrières, et à corriger la loi des Saliens connue sous le nom de pacte de la loi, Salique.

Modifications apportées à la loi Salique.

Probablement cette loi avait déjà subi quelques modifications depuis que Pharamond, Clodion, Mérovée et Childéric étaient entrés dans les Gaules, et s'étaient successivement établis dans la Toxandrie, dans le Tournaisis et sur les rives de la Somme et du Rhin.

Le texte de cette loi, dont on parla long-temps sans la connaître, et dont Hérold découvrit le premier un exemplaire dans le monastère de Fulde en 1557, renferme des dispositions si favorables au clergé catholique, en même temps qu'il contient des dispositions toutes germaniques, que l'on doit en conclure avec certitude qu'elle fut modifiée depuis la conversion des Francs ; ainsi l'époque de cette modification ne peut être antérieure au règne de Clovis ; et, comme il est avéré que l'un de ses successeurs, Childebert, y fit de nouveaux change-

Premier exemplaire connu de la loi Salique.

mens, on peut croire qu'elle fut en grande partie l'ouvrage de Clovis.

Il est nécessaire de se faire une juste idée de cette loi, source sauvage de la législation française; elle expliquera beaucoup de faits postérieurs, et les faits valent mieux que les systèmes.

Nous savons par Eccard que plusieurs auteurs ont, depuis, donné diverses éditions de cette loi, avec des commentaires. Goldaste, Jérôme Bignon, Baluze, Chifflet, Vandelin; ont multiplié les copies de ce monument, en l'enrichissant de glôses. Enfin on en a publié aussi un ancien exemplaire de Wolfembutel, écrit sous Pépin. Ils est curieux et peut-être utile de connaître le prologue placé à la tête du plus ancien exemplaire: tout ce qui peint les mœurs est l'âme de l'histoire.

PROLOGUE DE LA LOI SALIQUE.

Prologue
de la loi
Salique.

« La nation célèbre des Francs, formée par la
» volonté de Dieu, constante dans ses traités de
» paix, profonde dans ses délibérations, distinguée
» par la noblesse et la force du corps; remarqua-
» ble par sa blancheur et par ses formes, auda-
» cieuse, prompte, âpre, convertie récemment à
» la foi catholique, enfin exempte d'hérésie, re-
» cherchant la clef des sciences lorsqu'elle était
» encore dans la barbarie, désirant la justice, mais
» conforme à ses mœurs; voulant maintenir et gar-
» der sa piété; a chargé les grands de cette même
» nation, qui en étaient alors les chefs, de rédiger
» la loi Salique.

» Entre plusieurs de ces hommes elle en choisit
 » quatre, Wisogaste, Bodogaste, Salogaste et Win-
 » dogaste : ils se réunirent dans les lieux nommés
 » Bodoghève ; Saloghève et Windoghève, et y tin-
 » rent trois assemblées ou *malles*. Là, discutant
 » avec soin les choses, leur origine, et traitant de
 » chacune en particulier, ils ont rédigé le décret
 » suivant.

» Mais après que Clovis le beau et le chevelu,
 » par la faveur de Dieu, roi célèbre des Français,
 » eut le premier reçu le baptême catholique, tout
 » ce qui cessa dans ce pacte de paraître convenable
 » fut plus clairement corrigé et rédigé par les il-
 » lustres rois Clovis, Childebert et Clotaire, qui
 » publièrent ce décret : »

« Vive le Christ qui chérit les Français ; puisse-t-il
 » tenir leur royaume sous sa garde, remplir leurs
 » chefs de la lumière de sa grâce, protéger leur ar-
 » mée, élever des monumens à leur foi ; puisse en-
 » fin le Seigneur Jésus-Christ leur donner des temps
 » de paix, de joie, de félicité, et conduire ces do-
 » minateurs dans les voies de la piété.

» C'est cette nation, puissante par sa force et
 » son courage, qui, par de nombreux combats, a
 » secoué le dur joug des Romains pesant sur sa tête ;
 » c'est elle qui, après avoir reconnu la sainteté du
 » baptême, a somptueusement orné de pierres pré-
 » cieuses et d'or les corps des saints martyrs, que
 » les Romains avaient défigurés par le feu, mutilés
 » et massacrés par le fer, ou jetés aux bêtes
 » féroces qui les dévoraient. »

Tel était le langage de nos premiers aïeux : il

prouve assez l'influence nouvelle et forte des évêques gaulois et romains dans le conseil des rois.

Prologue
de Charle-
magne.

Trois siècles après, lorsque Charlemagne promulgua de nouveau la loi Salique, il la fit précéder du prologue suivant : « Il a plu aux Francs et à » leurs grands, et il a été convenu entre eux que, » pour conserver l'amour de la paix intérieure, » ils devaient couper toutes les racines des ancien- » nés querelles, et de tout ce qui pouvait les ai- » grir ; ainsi, comme ils l'emportaient sur toutes » les nations par la force de leurs bras, ils vou- » lurent mériter la même prééminence par l'au- » torité des lois, et que toute action criminelle » fût jugée selon la nature du délit ; ils choisirent » donc sur un grand nombre quatre hommes, » Wisogaste, Bodogaste, Salogaste et Windogaste, » habitans des lieux nommés Bodohaim, Salohaim » et Widohaim, et situés au-delà du Rhin. Ceux-ci » s'assemblèrent dans trois *malles*, discutèrent soi- » gneusement l'origine des causes et des délits, et » exposèrent sur chacun d'eux le jugement sui- » vant : »

Nous ne parlerons que du texte de la première loi Salique, telle qu'elle fut rédigée par les prédécesseurs de Clovis, modifiée par ce roi et corrigée par ses fils. Celle que promulgua Charlemagne, qui y ajouta trois titres, trouvera plus convenablement sa place au moment où nous peindrons ce grand monarque par ses actions et par ses lois.

Extrait
de la loi
Salique, ou
tarif
des délits.

Ce pacte contient soixante-douze titres ; il suffira, pour en connaître l'esprit, d'en citer les conditions principales et celles qui donnent une idée des mœurs

du temps ; le reste ne serait que fastidieux et sans aucune utilité.

EXTRAIT DE LA LOI SALIQUE.

Le titre I, condamne à six cents deniers d'amende celui qui, ajourné aux *malles*, c'est-à-dire, appelé à l'assemblée par les lois souveraines, ne s'y est point présenté sans alléguer un empêchement légitime; même amende si, ayant ajourné un autre, il ne comparait pas lui-même; un homme qui en ajourne un autre doit lui parler ou à sa famille, dans son domicile et devant témoins: celui qui est occupé de l'exécution d'un ordre du roi ne peut être ajourné.

Amendes
relatives
aux
assemblées.

Les titres II et suivans, jusqu'au X inclusivement, confirment les récits de tous les auteurs anciens, et prouvent que, dans la Germanie, la seule richesse des Francs consistait en troupeaux. Tous ces articles ordonnent des amendes graduées pour les vols de cochon, bœuf, mouton, chèvre, chien, oiseau, abeille et arbres. On payait, pour un pourceau enlevé d'une étable, une composition de 1800 deniers (45 sous), indépendamment du *fredum*, c'est-à-dire, des frais de l'impôt du fisc; *fred* venait de *friede*, qui veut dire en langue germanique *paix*. Le même vol dans un champ n'attirait qu'une amende de 600 deniers; le vol du taureau du roi était puni par une amende de 90 sous.

Vols de
troupeaux.

Le titre II concerne le vol des esclaves enlevés à leur maître. Les amendes prescrites pour punir ces vols sont d'évidentes additions faites par les pre-

Vols
d'esclaves.

miers Mérovingiens, car, en Germanie, on sait que les captifs étaient cultivateurs, serfs attachés à la glèbe et non point esclaves : les Francs n'eurent des esclaves que depuis leur entrée dans la Gaule ; et, dans ce genre, ce furent les Romains et les Gaulois civilisés qui corrompirent les barbares.

Différence
entre les
esclaves et
les hommes
libres.

Nous voyons par les titres XII et XIII une grande démarcation, tracée par la justice de ce temps entre les hommes libres et les esclaves. Le vol commis par les premiers est puni d'une amende plus ou moins forte de 1200 à 1800 deniers ; les esclaves, au contraire, reçoivent 120 coups de verge, à moins qu'ils ne rachètent leur dos par une amende, mais faible.

Rapt et
mariages
défendus.

Dans le titre XIV, le ravisseur libre d'une fille libre paie 1200 deniers ; si cette fille est sous la protection du roi, l'amende est de 2500 deniers. Si un esclave du roi enlève une femme libre, il est puni de mort ; une femme enlevée volontairement perd sa liberté. Le ravisseur de la fiancée d'un autre paie 2000 deniers ; s'il a attenté à sa pudeur, 8000 deniers. Si un homme libre épouse une fille esclave d'un autre, il devient esclave lui-même. Si on épouse sa nièce ou sa belle-sœur, on paie 1200 deniers ; le mariage est dissous ; les enfans ne peuvent hériter et sont réputés infâmes.

Différence
entre les
Francs et
les Romains

Le titre XV est un des plus importans à citer, puisqu'il prouve, contre le système de l'abbé Dubos, à quel degré les vainqueurs tinrent les vaincus dans l'humiliation. « Si un Romain, dit la loi, a assailli et » dépouillé un Franc, la composition sera de 2500 » deniers ; mais si un Franc a commis le même délit

» sur la personne d'un Romain, la composition ne
 » sera que de 1200 deniers: »

On remarque dans le titre XVII un grand res- Spoliation
des morts.
 pect des Francs pour les morts; car on peut ju-
 ger de la gravité qu'ils attachaient au délit, par
 celles des peines qu'ils y appliquaient. Ils imposaient
 une amende de 4000 deniers aux spoliateurs d'un
 mort, et de 8000 à celui qui l'avait déterré. Le
 coupable était banni de la société; celui qui lui
 aurait donné asile devait payer une amende de
 600 deniers.

Tout crime était expié par l'argent: on voit dans Blessures
graves.
 le titre XIX de cet étrange code, un tarif détaillé
 suivant la gravité des blessures faites à un homme
 par un autre: « Si le sang coule jusqu'à terre, 600
 » deniers; s'il sort trois os de la tête, 1100 deniers;
 » si la cervelle est mise à nu, 1800. Celui qui aura
 » frappé un homme à coups de poing lui paiera
 » 360 deniers, et en outre 120 pour chaque coup. »

Au milieu de ces idées grossières et pour ainsi Délations
et
calomnies.
 dire sanguinaires de justice, on aperçoit avec sa-
 tisfaction quelques vues nobles et élevées. Le titre
 XX punit les délateurs et les calomniateurs. S'ils
 ont accusé près du roi, faussement et pour une
 faute légère, un homme absent et innocent, ils
 paieront 2800 deniers. Si le crime imputé empor-
 tait la peine capitale, le calomniateur paierait 8000
 deniers. On voit de plus, par ces dispositions, que
 certains crimes étaient déjà dans ces temps punis de
 mort, et qu'on évitait cette peine par l'amende.

On croyait alors aux maléfices; ils sont aussi ra- Maléfices.
 chetés, suivant la loi, par des amendes.

Atteintes.

Le titre XXII rappelle la sévérité des mœurs germaniques : « Si un homme libre, dit le législateur, serre la main ou le doigt à une femme libre, il paie 600 deniers ; si c'est le bras 1200 deniers, le coude 1400, le sein 1800 ; tel était chez nos Siscambres le tarif de la pudeur. »

Meurtres envers les femmes.

L'assassinat d'une jeune fille libre se rachetait par 8000 deniers, celui d'une femme libre et mère par 24000 deniers ; mais si elle ne pouvait plus avoir d'enfants, l'amende n'était plus que de 8000 deniers. Ainsi ce code barbare tarife le meurtre selon la condition, l'âge et la fécondité.

Adultère.

L'adultère, commis par un ingénu avec une esclave, est puni par une amende de 600 deniers ; si c'est avec une esclave du roi l'amende sera double. Lorsqu'un esclave commet un adultère avec une femme de sa condition et par violence, si elle en meurt, il sera mutilé ou paiera 240 deniers ; si elle n'est pas morte, il recevra 120 coups de verge ou paiera 120 deniers.

Contusions et injures.

Les titres XXXI et XXXII tarifent hideusement les lacérations, les contusions, les doigts, les dents brisées, et ridiculement les injures. Pour avoir appelé un homme borgne, on paie 600 deniers ; renard 120 ; lièvre 240 ; et 1800 deniers si on appelle une femme *prostituée* ; et si on reproche à un autre d'avoir abandonné son bouclier, 120 deniers, à moins qu'on ne prouvât la vérité de ces deux reproches.

On trouve dans le même titre la source de notre point d'honneur actuel : une injure regardée comme très-grave était celle d'appeler un autre *menteur* ; l'amende était de 600 deniers : il en était de même

si on l'appelait *délateur*, ce dernier usage s'est malheureusement perdu.

Un peuple chasseur devait être sévère sur les droits de chasse : le vol d'un sanglier, lancé par les chiens d'un autre, coûtait 600 deniers. Dans le titre XXXIV, on sait qu'un Franc qui aurait garotté un Romain ne payait que la même amende 600 deniers; mais elle était double pour un Romain qui aurait garotté un Franc. Chasse.

Le titre XLII, relatif aux esclaves soupçonnés de vols, nous apprend que ces malheureux étaient soumis à la question. Mais ce qu'il faut sur-tout remarquer, c'est le titre XLIII concernant les homicides commis sur la personne d'un homme libre, parce qu'il désigne avec précision les différentes conditions et les rangs distincts des peuples de la France à cette époque. Si l'homme assassiné est un Franc ou tout homme barbare vivant sous la loi Salique, le coupable paiera une composition de 8000 deniers; s'il est *antrustion*, c'est-à-dire, *in truste dominica* ou sous la foi et le patronage du roi, 24000 deniers; s'il est Romain, convive du roi, 12000 deniers; s'il est Romain, possesseur ou propriétaire, 4000 deniers; s'il est Romain tributaire, 1800. Homicides.

Plusieurs auteurs ont vu là clairement l'existence séparée des nobles et des plébéiens; ils ont en quelque sorte raison. Cependant deux choses constituent la noblesse, les privilèges et l'hérédité. On voit que les premiers existaient incontestablement, mais non l'hérédité; elle ne vint que par la suite avec celle des bénéfices; jusque-là les privilèges n'étaient que

Observations sur la noblesse chez les Francs.

personnels et à vie, au moins de droit, car, de fait, les enfans des privilégiés obtenaient nécessairement des préférences. Tacite même qui, selon Montesquieu, *abrégait tout* parce qu'il *voyait tout*, nous dit que les fils des chefs en Germanie étaient souvent nommés chefs eux-mêmes par leur compagnons, presque au sortir de l'enfance; et il fallait bien qu'il y eût chez les Francs des familles notables et illustrées, puisqu'en parlant de Pharamond, nos anciens historiens conviennent que les Francs, ayant long-temps vécu sans avoir de rois, en nommèrent un lorsqu'ils passèrent le Rhin, et le choisirent dans l'une de leurs plus nobles familles.

Mariages
des veuves.

Le titre XLVI veut qu'une veuve ne se remarie qu'avec le consentement de sa famille, à laquelle celui qui l'épouse doit payer une certaine somme.

Faux témoignages.

Le faux témoignage était puni par l'amende de 600 deniers.

Règles
envers les
juges.

Le titre LII règle les formes que doit observer le comte avec ses assesseurs pour juger les débiteurs et leurs créanciers : il se termine par des dispositions sévères et d'une exécution difficile : « Si le » comte, dit-il, refuse ou diffère de rendre justice » sans cause légitime, il faut qu'il se rachète ou qu'il » périsse. »

Rachat
de la main.

Celui qui affirmait une chose en justice était soumis à l'épreuve de l'eau bouillante, jugement de Dieu : le titre LV l'en dispense, moyennant une somme proportionnée à la gravité de la cause. Cela s'appelait le rachat de la main.

Meurtre
d'un
magistrat.

Le titre LVI impose l'amende de 24000 deniers pour la mort d'un comte; 12000 pour celle d'un

sagi baron ou juge inférieur, s'il est au service domestique du roi; et 24000, si ce *sagi baron* est un homme libre. Il ne doit pas y avoir plus de trois *sagi barons* par chaque malloberge, c'est-à-dire tribunal civil. On n'en appelait aux comtes que dans le cas de la violation des lois.

L'Église ne devait pas être oubliée dans le code d'une nation qui commençait à donner au clergé la première place dans ses conseils. La mort d'un sous-diacre était punie par une amende de 12000 deniers. Celle d'un diacre, 16000 deniers; d'un prêtre, 24000, et d'un évêque, 36000.

Les comtes étaient assistés par des assesseurs nommés *rachinbourgs* ou *scabins*, parce que ceux-ci étaient assis plus bas que le comte sur des *escabeaux*. S'ils refusaient de juger, ils payaient 120 deniers, et 600 s'ils ne jugeaient pas conformément à la loi.

Enfin le titre LXXII et dernier concerne les *alleux* ou *biens propres* et sur-tout acquis par voie d'héritage : c'est le plus fameux; le voici textuellement : « Art. 1^{er}. Si un homme meurt sans laisser » d'enfans, que son père ou sa mère lui succède. » Art. 2. S'il n'a ni père ni mère, que ses enfans » ou ses sœurs héritent de lui. Art. 3. A défaut de » ceux-ci, que ce soient les sœurs de son père. » Art. 4. A défaut de celles-ci, la sœur de sa mère. » Art. 5. A défaut de ces dernières, les plus proches » parens paternels. Art. 6. Mais qu'aucune » portion de la terre salique ne passe en héritage » aux femmes, et que tout l'héritage de la terre » appartienne au mâle. »

Meurtre
d'un ecclé-
siastique.

Règles
envers les
juges
inférieurs.

Titre
concernant
l'héritage.

Discussion
sur
l'exclusion
des
femmes.

Ce titre célèbre a été interprété de plusieurs manières opposées : on a cru y trouver l'exclusion des femmes à la succession au trône; c'était assimiler le royaume aux terres saliques. Mais on convient généralement aujourd'hui que la loi Salique ne contient aucun article de droit public, et n'a rien statué à l'égard de la succession royale. Cette exclusion des femmes est fondée sur une base plus durable que les lois, celle des mœurs et des coutumes de quatorze siècles.

On a différé de même sur la signification du nom de terres saliques : les uns l'ont, sans raison, appliqué aux bénéfices militaires, oubliant qu'ils étaient révocables; Hénault a réfuté cette opinion; d'autres plus justement n'appellent terres saliques que celles qui, suivant les coutumes germaniques, étaient autour de la maison, nommée en tudesque *sala*, et ensuite aux terres possédées en propre et héréditairement par les Francs après la conquête des Gaules.

C'est ce que croit Montesquieu, et ce que le titre LXXII de la loi indique lui-même, puisqu'il porte en tête ces mots de *l'alleu* pour annoncer qu'il ne va parler que de *biens propres* et possédés héréditairement.

Dans la suite cette exclusion des femmes de l'héritage du manoir, appelé par Marculfe lui-même *une coutume impie*, fut modifiée; et l'on vit beaucoup de femmes hériter des terres et même des fiefs.

Origine
des
ameudes.

Dans les forêts de la Germanie, les Francs, libres, égaux et fiers, se vengeaient eux-mêmes des

injures reçues : aussi pour apaiser la famille offensée et échapper à son ressentiment, le coupable faisait une composition et payait une amende; le *fredum* était reçu par l'arbitre ou juge : telle était la première base du code des Saliens. Mais les rois après la conquête, tout en conservant le fond de cette législation dans sa simplicité, se virent forcés, pour le maintien de l'ordre, d'appliquer à certains crimes la peine capitale, et plus tard d'emprunter aussi aux lois romaines la prescription, afin d'assigner un terme aux réclamations et aux réactions.

On conçoit facilement qu'une telle législation devait paraître suffisante et sans inconvénient aux yeux d'un peuple pauvre, libre et resserré sur un territoire peu étendu; mais lorsque la conquête de la Gaule rendit les chefs des Francs riches, puissans et dominateurs d'une vaste contrée, on dut prévoir que ce code ou plutôt ce tarif des délits assurerait l'impunité de l'opulence et l'oppression de la pauvreté, puisque tout sénieur, *antrustion* ou *comte* put dès-lors, au gré de ses passions, tuer, piller, opprimer, en payant une amende très-modique relativement à sa fortune.

Quand la nation s'assemblait fréquemment, la force de la démocratie prévenait ces abus de pouvoir; mais les Francs, dispersés dans la Gaule, se réunirent rarement. Le conseil des rois remplaça faiblement les assemblées nationales; l'égalité disparut, et la tyrannie d'une aristocratie militaire ne tarda pas à naître et à croître sur les débris de la puissance des monarques et de la liberté des peuples.

Les temps où l'on éprouve le plus de maux sont ceux où l'on cherche le plus de remèdes; aussi ce fut à l'époque de la décadence, de la chute de l'empire romain et de l'invasion des barbares, qu'on fit publier tout à la fois le plus grand nombre de codes.

Lois
données
aux
peuples
de la Gaule.

Presque tous les dévastateurs de l'Occident cherchaient à bâtir sur des ruines : Alaric donna aux Visigoths le code rédigé par Théodose; les Francs reçurent les lois saliques et ripuaires; le roi de Bourgogne promulgua la loi *Gombette*; tout le midi de la Gaule resta attaché aux lois romaines, parce que la loi des Goths n'établissait point de distinction humiliante entre eux et les Romains; mais dans tous les pays occupés par les Francs, leurs lois assurèrent tant de prérogatives à ceux qui les adoptaient, que peu à peu tous les Gaulois, vaincus par eux, abandonnèrent le droit romain pour devenir Francs. Cependant il s'écoula un assez long espace de temps avant que cette réunion fût générale; et jusque-là chacun resta le maître de choisir la loi sous laquelle il voulait vivre.

L'érudition peut vouloir connaître les légères différences qui existaient entre les lois *saliques*, *ripuaires* et *bourguignonnes*; il nous suffit de savoir que le principe en était le même; et celle de Clovis que nous venons de parcourir nous donne une idée assez complète et une assez claire explication de l'esprit, des mœurs et des actes de ces temps reculés.

Clovis
reçoit du
clergé le
droit de
régale.

Clovis, comme on l'a vu, assura en France par ses lois, par ses dons et par sa déférence, la prééminence du clergé, dont l'assistance lui avait été si

utile. De leur côté les évêques s'occupèrent, dans ces premiers momens, à étendre et à fortifier l'autorité du prince qui les protégeait contre les ariens. Le concile d'Orléans, assemblé la dernière année de son règne, reconnut formellement le droit attribué à nos rois de faire rentrer dans leurs mains les fruits de chaque évêché pendant sa vacance : ce droit, dont jouirent seuls les rois de France, porta le nom de droit de *régale*.

Clovis dut une juste célébrité à ses armes, à ses lois, à la grandeur de ses desseins, à sa rapidité dans l'exécution, à son courage dans les combats ; mais une politique perfide souilla par des crimes atroces la fin d'un règne si long-temps glorieux. Nous voyons avec peine des évêques sinon justifier, du moins vouloir pallier ses sanguinaires perfidies.

Grégoire de Tours raconte froidement que ce roi, redoutant la jalousie des princes de sa famille qui gouvernaient alors les différentes tribus des Francs, et craignant qu'ils n'usurpassent son autorité, forma le projet, dans l'intérêt de la monarchie, de réunir sous son sceptre tous ces divers peuples qui pouvaient la déchirer par leurs querelles : les moyens les plus criminels lui parurent les plus prompts, les plus sûrs, et il n'hésita pas à les employer : ses émissaires persuadèrent à Clodéric que s'il pouvait hâter la mort de son père Sigisbert, roi de Cologne, prince affaibli par l'âge et par des blessures, la protection de Clovis lui assurerait le trône des Ripuaires. Clodéric tomba dans l'horrible piège qui lui était tendu.

Quelques assassins, subornés par lui, égorgèrent

Politique
perfide et
crimes de
Clovis.

Mort de
Clodéric.
Clovis roi
des Francs
Ripuaires.

son père dans une forêt où il s'était retiré pour éviter l'approche du roi des Francs dont on l'avait menacé. Le parricide écrivit promptement à Clovis qu'il possédait les états de son père dont il consentait à lui livrer les trésors.

Clovis lui répondit qu'il le remerciait, et qu'il le priait seulement de montrer à ses envoyés ce trésor qui, au reste, ne pouvait être mieux qu'entre ses mains. Quand ces officiers furent arrivés, Clodéric ouvrit devant eux le coffre qui contenait ses richesses; ils l'invitèrent à porter ses mains jusqu'au fond afin de les mettre à portée de mieux connaître ce qu'il contenait. Clodéric, pour les satisfaire, se courbe sur le coffre; alors l'un des envoyés lui abat la tête d'un coup de francisque.

Clovis, informé de cet événement, accourt avec rapidité, rassemble les Francs Ripuaires, et leur dit : « Je marchais sur l'Escaut; Clodéric a répandu » perfidement des bruits mensongers dans le des- » sein de vous persuader que je voulais attenter » aux jours de son père; le lâche m'attribuait ses » propres crimes. Sigisbert, retiré dans la forêt » *Buchovia* pour s'éloigner de moi, est tombé sous » le poignard des assassins payés par Clodéric, ce fils » dénaturé a peu survécu à son parricide; au mo- » ment où il comptait ses richesses, des inconnus » l'ont tué. Ces meurtres me sont étrangers; jamais » mes mains ne se trempèrent dans le sang de mes » proches; mais enfin le mal est arrivé; il faut y » chercher un remède. Je vous offre le conseil salu- » taire de me choisir pour votre roi, puisque la fa- » mille de Sigisbert est éteinte. Si vous y consentez,

» je jure de vous défendre au péril de mes jours
» contre tous vos ennemis. »

Les Ripuaires répondirent à ces paroles par de vives acclamations, par le choc de leurs boucliers; ils élevèrent Clovis sur un pavois, et le proclamèrent roi. C'est ainsi qu'il devint maître de leur vaste territoire, qui s'étendait de Châlons-sur-Marne jusqu'aux rives de la Fulde.

Clovis crut alors le moment propice pour se ven-

Mort de
Cararic et
de son fils.
Clovis
s'empare
de leur
héritage.

ger d'un autre prince franc, de Cararic, qui régnait sur les contrées de Boulogne, Saint-Omer, Bruges et Gand : c'était le même qui avait voulu autrefois le trahir à la bataille de Soissons. Il gagna d'abord plusieurs de ses leudes et marcha ensuite contre lui.

Cararic et son fils ne purent lui opposer qu'une courte résistance; les traîtres qui les entouraient les livrèrent au roi des Francs. Il leur fit couper les cheveux; c'était la dégradation de ce temps : relégués tous deux dans un monastère, l'un fut ordonné prêtre et l'autre diacre.

Quelque temps après, au moment où Cararic déplorait le plus amèrement sa destinée, son fils lui dit : « Consolez-vous, car, en nous dépouillant de
» cette longue chevelure, marque de notre dignité,
» on n'a fait que couper un feuillage qui repous-
» sera bientôt. Puisse l'auteur de cet affront périr
» aussi promptement que nous verrons renaître no-
» tre chevelure ! »

Clovis, informé de leur entretien, les fit massacrer, s'empara de leur trésor et fut reconnu roi par les Francs et par les Romains qui leur étaient soumis.

Meurtre de
Ragnacaire,
roi de
Cambrai.

Le même Grégoire de Tours, trop partial pour Clovis et trop rigoureux pour ses victimes, poursuit ainsi sa narration : « Ragnacaire, dit-il, roi des » Franks de Cambrai, déshonorait son rang et sa » famille par ses débauches. Faron, son favori et » son ministre, le gouvernait en flattant ses vices. » Ce faible roi parlait de ce favori comme d'un égal » et d'un associé à la royauté. L'abus qu'il faisait » de son crédit indignait les Franks. »

Clovis, instruit de leurs dispositions, aigrit leur courroux, et parvint facilement à les séduire en leur promettant des bracelets d'or. Assuré de leur appui, il marcha contre Ragnacaire. Les lâches compagnons de ce malheureux prince, chargés par lui de reconnaître la troupe qui s'avancait, le trompèrent et lui firent croire que c'était une milice auxiliaire appelée par Faron.

Cette trahison l'empêcha de se mettre en défense. Clovis, survenant, le chargea brusquement et le mit en déroute. Il voulait se sauver; ses perfides compagnons l'enchaînèrent ainsi que son frère Richarius, et les menèrent à Clovis.

« Comment, dit le vainqueur à Ragnacaire, » un prince de ma famille souffre-t-il lâchement » qu'on l'enchaîne? vous deviez périr plutôt que » de le supporter. » A ces mots il lui fendit la tête d'un coup de francisque. Se tournant ensuite vers Richarius : « On n'aurait pas, s'écria-t-il, enchaîné » votre frère, si vous l'aviez défendu. » Et aussitôt il le tua d'un coup de hache.

Récom-
pense des
traîtres.

Les traîtres qui avaient sacrifié leurs princes se plaignirent alors à Clovis de la violation de ses pro-

messes ; car ils venaient de découvrir que les bracelets qu'on leur avait donnés n'étaient que de cuivre doré. « Une fausse monnaie, dit le roi, est le » digne prix de ceux qui trahissent et vendent » leurs chefs. Fuyez de ma présence et félicitez- » vous d'une clémence qui vous accorde la vie. » La morale prêchée par un meurtrier est peut-être encore un crime de plus ; et c'était ce que l'évêque Grégoire aurait au moins pu dire.

Clovis fit encore périr un autre frère de Ragnacaire, nommé Regnomer, roi des Francs, établi dans le Maine. Ce fut, suivant les termes de Grégoire, par le meurtre de ces princes et de plusieurs autres rois, ses parens, dont il craignait les entreprises, qu'il parvint à établir son autorité dans toute la Gaule.

Cruauté de Clovis envers les princes de sa famille.

Quelque temps après, en 511, il se plaignit au milieu de l'assemblée générale des Francs d'être isolé et privé de toute famille : « Je me trouve, dit-il, comme étranger dans mes états ; si j'éprouvais quelques revers, je ne pourrais avoir recours à aucune des personnes obligées par les liens du sang à me venger. »

Son panégyriste lui-même, loin de croire ses regrets sincères, les regardait comme une ruse pour découvrir s'il existait encore quelques individus de sa famille échappés à ses cruels soupçons.

Ce fut après tous ces meurtres ; et probablement pour expier ses crimes, qu'il rassembla le concile d'Orléans ; trente évêques s'y trouvèrent et soumirent leurs décrets à son approbation ; ils obtinrent ainsi de lui la confirmation du droit d'asile ; qui au-

Concile d'Orléans.

torisait les églises à ne point livrer aux lois les homicides, les voleurs et les adultères, à moins qu'on ne fit serment de ne les tuer ni de les mutiler. Il exempta aussi les évêques de la loi de prescription pour leurs biens et pour les terres cédées par eux. Il fonda alors plusieurs églises et plusieurs riches abbayes. Dans ces temps barbares souvent les rois des Francs parurent croire que la loi divine autorisait, comme la loi Salique, à racheter les crimes par des dons et des amendes.

Mort de
Clovis.

Clovis, après trente ans de règne, mourut à Paris en 511, âgé de quarante-cinq ans, et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, bâtie par Clotilde et par lui. Sainte Geneviève mourut la même année, et fut inhumée dans la même église qui depuis porta et conserva son nom.

Clotilde se
retire en
Tourraine.

Clotilde se retira quelques années après en Tourraine, passa pieusement ses jours auprès du tombeau de saint Martin, dont elle s'éloigna rarement pour venir dans la capitale.

Panégy-
rique de
Clovis.

Grégoire de Tours, après nous avoir raconté les crimes du roi des Francs, termine en ces termes son tragique récit : « Les états et les trésors de Sigisbert passèrent de cette sorte au pouvoir de Clovis : ainsi Dieu chaque jour, sous sa main puissante, faisait tomber les ennemis de ce monarque, et reculait les limites de son empire ; car ce roi marchait dans les voies du Seigneur avec un cœur droit, avec une foi ferme et sincère ; et ses actions trouvaient grace devant lui. »

L'histoire, plus sévère qu'un clergé trop reconnaissant, placera toujours Clovis au rang des grands

capitaines, des politiques habiles, des conquérans célèbres, des illustres fondateurs d'empires; mais, en consacrant sa gloire, elle flétrira ses crimes, et gémira de l'aveuglement qui mit presque au rang des saints le meurtrier de tant de rois.

CHAPITRE TROISIÈME.

Age héroïque de la France. — Changemens opérés par les barbares.

— Origine de la féodalité. — Puissance des grands vassaux. —
 — Maux occasionnés par la féodalité. — Lois, mœurs et usages
 des Francs à la mort de Clovis. — Droit d'hérédité. — Droit
 d'élection. — Enfans de Clovis. Régence de Clotilde. — Thierry
 roi de Metz. Clodomir roi d'Orléans. Childebert roi de Pa-
 ris. Clotaire roi de Soissons. — Guerre contre la Thuringe.
 Hermanfroy. — Discours de Thierry. — Conquête de la Thu-
 ringe. Radegonde. — Mort d'Hermanfroy. — Sigismond roi
 de Bourgogne. — Clotilde fait armer ses fils contre Sigismond.
 — Thierry refuse de se joindre à eux. Il conquiert l'Auvergne. —
 Défaite des Bourguignons. — Mort de Clodomir. — Childebert
 et Clotaire se partagent la Bourgogne. — Meurtre des fils de
 Clodomir. — Clodoald ou St Cloud. — Révolte de Mundéric,
 prince mérovingien. — Mort de Mundéric. — Haine que se
 portent les enfans de Clovis. — Droit de vengeance consacré
 chez les Francs. — Conquêtes de Thierry. — Sa mort. Théode-
 bert son fils. — Malheurs de Clotilde, fille de Clovis. — Childe-
 bert défait les Visigoths. — Caractère de Théodebert. — Son
 divorce. — Amalasonte. Sa mort. — Justinien. — Les princes
 français déclarent la guerre aux Goths. — Justinien cède la
 Gaule aux Francs. — Théodebert arme contre Justinien. Dé-
 faite de son armée. — Crime de Deuterie. — L'évêque de Trèves
 excommunie Théodebert. — Ambition et adresse du clergé. —
 Clotaire arme contre Théodebert et Childebert. — Orage mira-
 culeux. — Attribué à l'intercession de Clotilde et de St Martin. —
 Childebert et Clotaire assiègent Saragosse. — Saragosse déli-
 vrée. — Fondation de St Germain-des-Prés. — Conquêtes de
 Théodebert. — Sa mort. — Panégyrique de ce prince. — Mort
 de Clotilde. — Monnaies de Théodebert. — Ministres de Théo-
 debert. — Règne de Théodebald, fils de Théodebert. — Usurpa-
 tion de Clotaire. — Guerre contre les Saxons. — Rebellion de

Chramne, fils aîné de Clotaire. — Mort de Childebért. Son éloge.

— Clotaire 1^{er}, seul roi de toute la France.

LES ENFANS DE CLOVIS.

L'AGE héroïque de la France fut plus court que celui de la Grèce; il se borna au règne de Clovis et à celui de ses fils belliqueux. Age
héroïque
de la France

On ne sait pourquoi nous prodiguons notre admiration aux fondateurs des royaumes de la Grèce, tandis que nous lisons avec une sorte de dégoût l'histoire des premiers héros français. Cependant ces deux époques et ces deux pays présentent le même mélange de vaillance et de barbarie, de grandeur et de grossièreté, de crimes et de vertus; nous devrions peut-être suivre avec un intérêt plus vif, puisqu'il serait national, les guerriers qui abattirent l'hydre romaine, que ceux dont le bras terrassa celle de Lerne et le minotaure.

Malgré des prodiges égaux de courage, si la férocité des mœurs nous portait à détourner nos regards de semblables tableaux, on peut dire que la famille d'Atrée est plus révoltante que celle de Chilpéric, et que les forfaits de Frédégonde et de Brunehaut n'égalent pas encore en horreur ceux de Médée. Enfin les passions de nos Mérovingiens ne doivent pas plus effaroucher la pudeur que les amours criminelles d'Hélène, de Thésée, de Pasiphaé, de Pyrihoüs et des Héraclides.

Mais ce qui devrait sur-tout nous faire étudier

avec plus de soin ces archives de nos origines, c'est qu'elles sont historiques, tandis que celles des Grecs étaient en grande partie fabuleuses. D'ailleurs on voit que d'un côté les efforts des héros de la Grèce se bornent à conquérir un peu d'or dans la Colchide et à renverser après dix ans de travaux la ville de Troie, tandis qu'en peu d'années les chefs des tribus héroïques de nos Francs renversèrent l'empire romain, et fondèrent une puissance qui, trente ans après Clovis, s'étendait de la mer du Nord aux Alpes, aux Pyrénées, et de l'Océan aux rives du Danube.

Change-
mens
opérés par
les
barbares.

Ce fut, ainsi que le remarque Robertson, une des plus grandes révolutions du monde. L'antique courage, depuis long-temps perdu chez les Romains, se retrouvait avec une force nouvelle parmi nos aïeux : les Saxons en Angleterre, les Francs dans la Gaule, les Huns en Pannonie, les Goths et les Lombards en Italie, les Visigoths en Espagne, rivalisaient d'audace et de vaillance. Tout prit en Europe une face nouvelle ; formes de gouvernement, lois, mœurs, habillemens, noms et langage, tout fut changé. Les vaincus depuis long-temps étaient esclaves ; les vainqueurs étaient libres. La passion de la guerre et l'amour de la renommée enrôlaient sous chaque chef des troupes de guerriers qui le suivaient volontairement.

Origine de
la féodalité.

Ils partagèrent tous, suivant différens modes, les terres des vaincus ; et cependant, parmi tant de peuples variés, on vit naître peu à peu une police féodale, uniforme, parce que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets, et que tous,

craignant également de perdre leurs conquêtes, employèrent, nécessairement les mêmes moyens pour les conserver.

Ainsi par-tout chaque homme libre fut obligé au service militaire pour la terre qu'il avait en partage. Les rois, qui avaient reçu de plus grandes portions, les distribuèrent afin d'augmenter le nombre de leurs dévoués ou *leudes* : tout nouveau gouvernement ne fut dans les pays conquis qu'une armée cantonnée, dont la discipline seule pouvait maintenir la force.

Les mots de *soldat* et d'*homme* devinrent synonymes : ce système, excellent pour la défense militaire, contenait les germes de l'anarchie civile. Les vassaux de la couronne reçurent en terres des bénéfices révocables, en promettant d'être fidèles; bientôt ils conservèrent par la révolte ce qu'ils avaient obtenu par la soumission; peu à peu ils rendirent ces bénéfices héréditaires, et il n'exista plus aucune barrière pour garantir la monarchie des usurpations de l'aristocratie.

Les progrès des grands vassaux furent successifs et rapides; d'abord juges et magistrats pour les rois, ils se firent administrateurs et juges souverains; on les vit battre monnaie, faire la guerre pour leur compte, violer des lois inutiles, braver des rois sans autorité, et rompre tous les nœuds qui les unissaient à la couronne. Le désordre, introduit par eux, devint universel; chaque vassal eut à son tour des vassaux et des sous-vassaux; par-tout la faiblesse se soumit à la force pour s'assurer une protection; et la France, sous les derniers rois mérovingiens, ne pré-

Puissance
des grands
vassaux.

sentait plus que le spectacle d'une nation aussi turbulente au dedans que faible au dehors.

Le génie de Charlemagne réunit momentanément les membres épars de la monarchie ; il rétablit la liberté par les assemblées nationales, la force des lois par ses capitulaires ; l'autorité royale renaquit à l'ombre de sa gloire ; mais son vaste système ne put lui survivre ; après sa mort sa puissance est démembrée ; la France retombe dans l'anarchie ; les sciences furent tout gouvernement où rien n'est fixe ni réglé ; les restes de sociabilité, de politesse, d'élégance, de luxe, trouvés dans la Gaule romaine, se perdent dans la nuit féodale. Les grands ne savent plus lire ; les prêtres n'entendent plus le bréviaire ; la religion se change en superstition grossière ; le clergé ignorant et féodal devient à son tour belliqueux ; la noblesse est corrompue par son despotisme ; le peuple avili par la servitude ; le sentiment de toute dignité disparaît ; enfin toute barrière contre la férocité est détruite.

Maux occasionnés par la féodalité.

Mais, selon l'ordre éternel, l'abaissement a son terme comme l'élevation. Celui de la dégradation de l'Europe fut le onzième siècle ; alors le pèlerinage armé des croisades tira cette même Europe de sa léthargie, et y rapporta avec les lumières de l'Orient de nouvelles idées qui peu à peu changèrent les mœurs et retremperèrent les ressorts des gouvernements.

Après cette légère esquisse du tableau tracé à grands traits par le génie de Robertson, qui nous donne une juste idée de l'origine des progrès et de la chute du système féodal en Europe, voyons ce

qu'étaient les Francs au moment où, vainqueurs de la Gaule, ils perdirent le héros qui les avait conduits à cette conquête.

Montesquieu remarque avec raison que ce n'était point par préférence pour les mâles que la loi Salique excluait les femmes de l'héritage; le but évident de cette loi était de laisser la *maison* ou *sala* à celui qui devait l'habiter et qui pouvait la défendre: passé le cinquième degré le droit des mâles cessait.

Lois,
mœurs et
usages des
Francs à la
mort de
Clovis.

Beaucoup d'auteurs ont confondu les terres saliques et les fiefs; les terres saliques étaient des *alleux* ou biens propres; les fiefs ne furent connus et établis que long-temps après la conquête.

Les Francs cherchaient leurs lois dans la nature; leur première couronne fut leur longue chevelure; les particuliers n'avaient qu'une femme; les rois francs, quoique déjà chrétiens, en gardèrent plusieurs, non par libertinage, car les mœurs étaient pures; et la déposition de Childéric en fut un exemple; mais ils considéraient cette pluralité d'épouses comme un privilège de leur rang accordé dans la Germanie aux chefs les plus illustres.

Dès qu'un Franc pouvait porter une lance, il entra dans les assemblées publiques; ainsi la nature déclarait la majorité par la force. « Les aigles, disait Théodoric, cessent de nourrir leurs petits dès que leurs ongles sont formés. »

Le droit d'adoption était connu des Francs; on adoptait un enfant en lui donnant un javelot. La raison et l'intérêt général voulaient que le pouvoir monarchique fût réuni sur une seule tête; les coutumes, les mœurs avaient attaché tellement le droit

de royauté à la naissance, qu'on regardait chacun des princes de la famille royale, même enfant, comme un roi, comme un chef qui devait avoir une portion du royaume, une tribu, et des compagnons qui consentaient à le suivre : ainsi la nature des choses, comme l'intérêt bien réfléchi, tendait à la réunion et les lois au partage.

De cette contradiction naquirent les discordes, les cruautés et les crimes des rois de la première race ; ils voyaient dans les nombreux princes de leurs familles des rivaux qu'ils ne pouvaient empêcher de démembler leur puissance qu'en les privant de la vie.

Une autre cause féconde des malheurs publics fut le droit dont les peuples du Nord furent longtemps les plus jaloux, celui de venger personnellement leurs injures. Les compositions et les amendes, prescrites par la loi Salique, ne furent qu'un faible palliatif, et un frein impuissant contre cette passion de vengeance qui se perpétuait dans les familles : ainsi tous ces meurtres de rois et de princes, qui nous révoltent aujourd'hui avec tant de raison, ne paraissaient alors aux yeux des peuples que l'exercice du droit de venger les injures, et de se faire justice soi-même par la force.

Avant d'entrer dans la Gaule les Francs n'avaient pas de véritables rois ; les chefs des tribus se réunissaient quelquefois pour délibérer, et appelaient la nation entière pour discuter les intérêts généraux de leur confédération. Quand les Francs furent dispersés dans la Gaule, les comtes et les ducs, nommés par les rois, tinrent dans chaque lieu des assises ou assemblées pour y juger les causes ; leurs

assesseurs étaient élus pour les causes romaines par les Romains, pour les causes saliques par les Francs.

Les grandes assemblées nationales devinrent très-rares; des traités de réconciliation entre les princes, une refonte des lois, l'inauguration des rois, une guerre importante à entreprendre, ou le jugement de quelques grands crimes, furent les objets de ces convocations.

Mais, dans les temps ordinaires, cette assemblée nationale fut remplacée par le grand conseil des rois, composé des antrustions, leudes, sénieurs; c'étaient les grands de l'état. Ils jouissaient du privilège de jurer personnellement fidélité au roi, d'être ses commensaux, et de ne pouvoir être jugés que par lui. Comme les prêtres des peuples barbares étaient en Germanie respectés et presque sacrés, les pontifes chrétiens, plus éclairés, héritèrent de leurs prérogatives, entrèrent dans le conseil des rois, et y occupèrent même la première place.

Il résulta de toutes ces prérogatives que ces nobles à vie ou sénieurs, établis dans leurs terres, voulurent et obtinrent, parce qu'eux-mêmes ne pouvaient être jugés que par le roi, qu'on regardât aussi les tributaires fixés dans leurs possessions comme exempts de la juridiction des comtes. Ainsi les nobles devinrent les juges de leurs tributaires, de leurs serfs, et bientôt, par abus, de tous les hommes ingénus ou libres qui se firent leurs leudes ou vassaux pour obtenir leur protection.

Les prêtres les imitèrent; au lieu d'éclairer les barbares dans ces premiers temps, ils se laissèrent

corrompre par eux. A l'arrivée de Clovis, la Gaule était peuplée d'évêques instruits et spirituels; sous le règne de ses fils, ils devinrent ignorans : d'abord ils s'étaient montrés politiquement serviles comme du temps des empereurs; bientôt ils prirent la fierté des leudes, oublièrent le devoir d'obéissance évangélique aux puissances temporelles, et voulurent commander aux rois.

Dans les commencemens ils cherchèrent à s'exempter de tout impôt, regardé par eux comme un sacrilège quand il était levé sur les biens de l'église. L'évêque Injuriousus donna le premier l'exemple de cette résistance. Dans la suite ils prétendirent, sous des prétextes de conscience, aux droits de régler la conduite des rois, de les juger, et de défendre aux sujets de leur obéir.

Ces observations de Mably sont constatées par trop de faits pour qu'on puisse les révoquer en doute. Le silence universel de tous les historiens et l'absence de tout acte connu prouvent qu'il n'y eut point parmi les Francs un mode régulier pour le partage des terres conquises; et, comme nous l'avons déjà remarqué, chacun, suivant ses convenances, son rang, son crédit et l'occasion, prit probablement le bien que lui livrait la mort ou le servage de l'ennemi vaincu ou du coupable qui subissait la confiscation.

Les lois visigothes et bourguignonnes parlent du partage légal; parce qu'il avait réellement eu lieu. La loi salique ne parle point du partage pour les Francs, parce qu'en effet aucune loi ne l'avait réglé.

En Germanie les présens ou récompenses donnés par un chef étaient un cheval, un bouclier, un riche butin. Ces mêmes chefs, devenus dans la Gaule rois et conquérans, s'emparèrent de vastes domaines, et en donnèrent de grandes portions, sous le nom de bénéfices, à leurs *leudes*, *fidèles* et *compagnons*, dont ils augmentèrent par là le nombre et crurent fixer le dévouement.

Les chefs inférieurs imitèrent les rois, et se firent ainsi une puissante clientèle; les Francs haïssaient le séjour des villes, qu'ils protégèrent d'abord et opprimèrent ensuite; ils habitèrent les campagnes. Les patriciens ou sénateurs gaulois suivirent leur exemple, adoptèrent presque tous la loi Salique, et devinrent comme leurs vainqueurs, *leudes*, *antrustions*, *sénéurs*, *nobles* et *campagnards*.

Les sénats des villes perdirent leur autorité; les cités ne se firent plus la guerre; celle des châteaux leur succéda, et ce fut pour échapper aux calamités produites par ces querelles et vengeances particulières, que tout homme libre recourut à la protection d'un seigneur, d'un évêque ou d'un abbé voisin, tombant par là dans le vasselage, et quelquefois même dans la servitude.

Les formules de Marculfe nous montrent en effet qu'il existait deux manières d'obtenir l'appui d'un plus puissant que soi; si l'homme libre présentait une fleur, un épi, en prêtant hommage au seigneur, il devenait son vassal, son soldat; mais il restait libre: si, plus craintif, il devait acheter plus chèrement sa sûreté, il présentait au leude son patron une touffe de ses cheveux, et devenait son serf attaché à sa glèbe.

Les Francs ne payaient pas d'impôts; vainement on a torturé le mot de *cens* pour en tirer une fausse induction : une foule d'actes prouvent évidemment qu'ils n'étaient assujettis qu'au devoir de défrayer les rois, les ducs et les comtes, lorsque leurs troupes passaient sur leur territoire. Trois manoirs étaient obligés de fournir un soldat. Les leudes suivaient personnellement le roi. On payait des droits locaux de péage pour les construction et entretien de ponts et de bacs. Les Romains et les Gaulois libres partagèrent cette exemption d'impôts, ils en étaient écrasés précédemment par les empereurs; et cet adoucissement de leur sort, introduit par les mœurs germanes, attachait fortement les vaincus aux vainqueurs.

Un fait à cet égard réfute suffisamment toute objection systématique. Marculfe, dans une de ses formules, nous prouve ainsi l'exemption dont jouissait tout homme libre relativement aux impôts : « Nul, dit-il, ne peut être cleric, s'il ne peut prouver qu'il est libre et non inscrit dans le livre du *cens*. » Ainsi le *cens* ou tribut ne continua plus à être payé que par les tributaires ou serfs de la glèbe : cet impôt ne concernait point l'état, il ne revenait pas au fisc ; il était payé par le tributaire au maître de la terre.

Le revenu des rois consistait donc dans celui de leurs domaines; c'est-à-dire dans les fruits de leurs terres; dans celui des *cens* payés par leurs propres tributaires ou serfs, et dans le *fredum*, amende et confiscation résultant des jugemens. De plus, suivant l'antique usage, les Francs, dans les

assemblées nationales, offraient au roi des présens qui furent depuis connus sous le nom de don gratuit.

Tout ceci doit faire facilement comprendre comment les fils de Clovis, en distribuant avec prodigalité leurs domaines en bénéfices aux leudes, achetèrent ainsi passagèrement par leur secours un pouvoir presque absolu sur les peuples, et comment ensuite dénués de revenus, ne pouvant reprendre ces bénéfices révocables que l'arrogance des grands avait convertis par la force en propriété, ils virent, en moins d'un siècle, ces mêmes leudes ou nobles braver leur puissance, changer la monarchie en république aristocratique, ne leur laisser qu'une couronne illusoire, élire jusqu'aux officiers de leur maison, et commander en maître dans leur palais.

Il ne nous reste plus, pour achever cette peinture fidèle des mœurs, de la politique et du système législatif de nos aïeux, qu'à revenir une dernière fois sur la question tant contestée de l'hérédité ou de l'élection des rois. Rien ne prouve avec plus de clarté le droit d'hérédité possédé par les princes de la race mérovingienne que leur succession héréditaire pendant trois siècles, et aux époques mêmes où leur faiblesse personnelle ne leur laissait d'autre titre à la couronne que leur naissance.

Droit
d'hérédité

Les partages du royaume faits entre eux, l'avènement au trône des rois enfans sont, chez un peuple turbulent et guerrier, des argumens non moins décisifs pour le droit de naissance; enfin les crimes mêmes de nos premiers rois ajoutent une nouvelle force à ces preuves; car jamais les fils de Clovis auraient-ils pu concevoir l'épouvantable dessein

d'égorger les enfans de leur frère Clodomir, âgés l'un de cinq ans et l'autre de sept, s'ils avaient regardé comme incertains leurs droits au partage du trône, et s'il eût existé quelque autre moyen de les priver de ces droits qu'en leur arrachant la vie.

Droit
d'élection.

Cependant d'un autre côté il n'est pas moins contestable, d'après des faits nombreux, que les Francs en Germanie furent long-temps sans rois; qu'ils élurent Pharamond; qu'ils voulurent conserver le droit de révoquer ou de confirmer les pouvoirs transmis aux princes de la race régnante; qu'ils déposèrent Childéric, donnèrent le sceptre à Égidius, et élurent Clovis roi des Ripuaires.

L'inauguration de plusieurs rois se fit du consentement des grands et du peuple. Les Francs menacèrent Thierry de prendre pour roi Clotaire, s'il ne suivait point ses frères dans la guerre de Bourgogne. Plus tard ils suspendirent l'exercice de la royauté, et proclamèrent Charles Martel duc des Français; enfin ils déposèrent le dernier des Mérovingiens, et élurent le maire Pépin à sa place.

De tout ceci l'on doit conclure que par coutume, et droit gravé dans les mœurs, quoique non écrit dans les lois, la royauté fut constamment héréditaire sous la première race; mais que les assemblées des Francs non-seulement limitèrent l'autorité de leurs rois, contraignirent Clotaire à jurer qu'il ne ferait rien sans leur approbation, décidèrent librement toutes les questions importantes de législation, de guerre, de partage et de réconciliation, jugèrent Frédégonde, condamnèrent Brunehaut, mais que, même en respectant dans la famille royale le droit

d'hérédité ; ils conservèrent avec soin l'usage , dans de fréquentes inaugurations royales , de rappeler leur puissance élective par une formule qui mentionne le consentement des grands et du peuple ; cette formule se retrouve dans plusieurs actes royaux , et s'est conservée jusqu'à nos jours dans le cérémonial du sacre des rois.

Les quatre fils de Clovis étaient jeunes lorsque leur père mourut. La reine-mère , alors généralement révérée en France , gouverna plusieurs années sous leur nom ; par son conseil ils divisèrent le royaume en quatre parties et les peuples francs en quatre lots : suivant l'expression de Grégoire de Tours , ils firent ce partage à *lances égales*. La différence d'étendue des quatre territoires et les enclavemens de leurs possessions montrent évidemment que , dans cette division , l'égalité du nombre des Francs fut leur principal objet. Ces Francs étaient réunis en plus grande quantité dans le pays appelé depuis l'île de France ; c'est ce qui obligea à faire de ce territoire , beaucoup plus borné que le reste , trois royaumes ; ceux d'Orléans , de Paris et de Soissons.

Thierry était né d'une concubine ; les trois autres étaient fils de Clotilde : ils avaient une sœur , nommée aussi Clotilde ; elle épousa pour son malheur Amalaric. Les Francs , conformément à leurs anciennes mœurs , se trouvèrent ainsi former une seule nation divisée en quatre tribus. Thierry eut pour capitale la ville de Metz ; Clodomir , Orléans ; Childébert , Paris ; et Clotaire , Soissons : de sorte que les coutumes , plus fortes que la loi même de salut public , firent disparaître la réunion que Clovis avait

Enfans de
Clovis.
Régence de
Clotilde.

Thierry roi
de Metz.
Clodomir
roi
d'Orléans.
Childébert
roi
de Paris.
Clotaire roi
de Soissons

opérée par ses crimes, en assassinant Sigisbert, Gararic et Ragnacaire, et en soumettant leurs tribus.

Cette contradiction entre la loi fondamentale qui divisait les trônes, et l'ambition qui tendait à les réunir, fut la principale et déplorable cause des cruautés de Clovis et de sa race. Cependant les dix premières années du règne des quatre rois furent paisibles, et la vertu de Clotilde tint dans l'obéissance et dans le repos leurs guerriers turbulents. En 521 le roi d'Italie, Théodoric, reconquit sur Thierry une partie du Languedoc, et toute la Narbonnaise.

Guerre
contre la
Thuringe.
Herman-
froy.

Les armes de Thierry furent plus heureuses en Germanie. Depuis long-temps les Thuringiens avaient donné aux Francs les plus justes motifs de vengeance; ils s'étaient emparés de leur ancienne patrie, et avaient ravagé la Toxandrie. Les dissensions qui s'élevèrent dans la famille d'Hermanfroy, roi de Thuringe, fournirent aux Francs le moyen d'obtenir la réparation qu'ils demandaient.

Le royaume de Thuringe était alors partagé entre Hermanfroy, Baldéric et Bertier, ses frères: ce partage blessait l'orgueil d'Amalaberge, épouse d'Hermanfroy; cette femme hautaine et violente employait tour-à-tour les prières, les reproches et une ironie méprisante, pour enflammer l'ambition de son époux. Un jour ce prince, revenant dîner dans son palais, ne trouve sa table qu'à moitié couverte; il en demande la cause; la reine lui répond qu'*Un prince faible qui se laisse ravir la moitié de son royaume, ne mérite d'être servi qu'à moitié.*

Hermanfroy, irrité par ces railleries et par les reproches de ses leudes ambitieux, prend les armes, et, pour consommer la ruine de ses frères, appelle à son secours les rois Clotaire et Thierry, en leur promettant une partie des dépouilles de Baldéric et de Bertier.

Les Francs accoururent; leurs forces réunies écrasèrent Baldéric, ainsi que Bertier, qui perdirent à la fois le sceptre et la vie. Mais dès qu'Hermanfroy se vit maître de tout le royaume, il rompit ses engagemens avec les rois français, et refusa de leur donner les indemnités promises.

A cette nouvelle les deux fils de Clovis rassemblent dans le champ de Mars leurs impétueux guerriers. « Compagnons, leur dit Thierry, vous vous
 » souvenez encore des injures faites à nos pères par
 » les perfides Thuringiens : après de longs combats
 » pour obtenir la paix, nos aïeux leur donnèrent
 » des otages; les cruels les massacrèrent; ils portè-
 » rent ensuite leurs armes contre l'antique berceau
 » de nos tribus, toutes nos terres furent dévastées
 » par eux; nos enfans, déchirés, mutilés, furent
 » suspendus par leurs nerfs dépouillés aux arbres
 » des forêts. On vit deux cents jeunes vierges fran-
 » çaises liées et attachées aux crins de leurs cour-
 » siers fougueux, qui les entraînaient et les déchi-
 » raient en lambeaux. Ces monstres jetaient nos
 » femmes dans des ornières profondes, faisaient
 » passer sur elles leurs chars rapides, et livraient
 » aux chiens leurs os brisés. Enfin ils nous avaient
 » juré d'expié ces crimes, de réparer ces affronts,
 » et d'apaiser notre juste ressentiment par un tri-

Discours
de Thierry.

» but; à ce prix nous avons conclu la paix et
 » prêté nos armes à leur roi. Aujourd'hui Her-
 » manfroy viole ses sermens; il a même l'im-
 » pudence de nier ses promesses, et ajoute la
 » menace aux mensonges. Marchons contre lui;
 » Dieu punit les parjures, et combattra pour
 » nous. »

Conquête
de la
Thuringe.
Radegonde.

Les Francs répondirent par des cris de fureur à ces paroles de leur roi; ils entrèrent de nouveau en Thuringe. Hermanfroy fut vaincu; son royaume conquis devint la proie de Thierry. Clotaire se contenta d'un riche butin et d'un grand nombre de captifs, parmi lesquels se trouvait une princesse thuringienne nommée Radegonde. Il l'épousa, la rendit malheureuse par ses infidélités; ils se séparèrent : elle se fit religieuse, et fonda le monastère de Sainte-Croix de Poitiers.

Mort d'Her-
manfroy.

Hermanfroy, détrôné, inquiétait encore Thierry; celui-ci l'attira près de lui, en lui promettant d'adoucir son sort. Le roi de Thuringe tomba dans le piège qui lui était tendu, et vint sans défiance trouver son vainqueur. Au moment où ils se promenaient tous deux sur les remparts de Tolbiac, un inconnu, passant brusquement près d'Hermanfroy, le heurta et le précipita dans un fossé où il périt. Amalaberge, cause de tous ses malheurs, courut en Afrique chez les Vandales retrouver sa mère et ensevelir sa honte.

Sigismond
roi de
Bourgogne.

Une autre femme causa la ruine de la Bourgogne: Gondebaud n'était plus; son fils Sigismond lui avait succédé; ce prince jouissait depuis plusieurs années d'une sécurité qu'il affermit encore par de fortes

alliances ; il donna sa fille en mariage au roi Thierry, et se concilia l'amitié de l'empereur d'Orient Anastase, non-seulement en sollicitant de lui la dignité de patrice, de comte et de chef de la milice romaine, comme ses pères, mais en se déclarant respectueusement le sujet, le lieutenant de l'empereur et le commandant des Romains dans la partie de la Gaule qui lui était soumise.

Ses lettres sont curieuses ; elles appuient l'opinion de Dubos sur le respect qu'inspirait encore à cette époque le nom de l'empire des Césars ; elles expliquent les motifs qui avaient porté Clovis à joindre à sa couronne l'utile éclat de la pourpre patricienne et consulaire.

« Très-glorieux souverain, disait Sigismond, je
 » me présente en esprit au pied de votre trône,
 » quoique mes ancêtres se soient toujours glorifiés
 » de vous obéir et de vous prouver leur dévoue-
 » ment. Les bienfaits dont vous m'avez person-
 » nellement honoré l'emportent en moi sur les
 » obligations de mes pères ; mes peuples sont à vous ;
 » il m'est plus agréable de vous servir que de les
 » commander.

» Mes aïeux, dans tous les temps, se sont fait un
 » devoir d'être affectionnés à l'empire romain ; ils
 » vous en ont donné des preuves ainsi qu'à vos pré-
 » décesseurs ; ils se sont crus plus illustrés par ces
 » liens que par les titres militaires dont vous les
 » avez décorés. En commandant à la nation des
 » Bourguignons, je ne me considère que comme le
 » chef de vos soldats. Tout ce qui vous arrive d'heu-
 » reux me devient un sujet de joie, et ce que vous

» faites pour le salut de tous est un avantage auquel
 » je participe. C'est par moi que vous gouvernez
 » des contrées si éloignées; ma patrie est votre
 » domaine; et la lumière part de l'Orient pour
 » s'étendre jusque sur les Gaules. »

• A ces anciennes formes de soumission, à ce ton servile on juge aisément que ces paroles étaient dictées au prince bourguignon par un évêque romain. En effet Avitus conduisait sa plume, et il n'était pas difficile de prévoir qu'un prince qui s'abaissait à un pareil langage serait peu capable de lutter longtemps contre les vaillans fils de Clovis.

Sigismond perdit une princesse qu'il avait épousée; entraîné par un amour aveugle, il se maria avec une fille de basse extraction. Sigebert son fils, irrité de ce second hymen, ne put voir tranquillement cette femme porter les habits de la reine sa mère: « Vous
 » profanez, lui dit-il un jour, un diadème et des
 » vêtemens qui n'étaient pas faits pour vous; et
 » vous souillez les ornemens d'une reine dont vous
 » étiez l'esclave. »

De ce moment sa belle-mère, furieuse, ne respire plus que la vengeance; elle trouve le moyen de persuader à Sigismond que son fils conspire contre lui; le roi, trop crédule, tranche les jours de ce nouvel Hippolyte. La cour se divise; une partie des sénieurs éclate en murmures; des factions se forment; la discorde, présage certain de la ruine des États, règne dans la Bourgogne.

Clotilde
 fait armer
 ses fils
 contre
 Sigismond.

Alors la reine Clotilde, toujours implacable contre les Bourguignons meurtriers de sa famille, s'efforce de faire passer le ressentiment qui l'anime dans le

cœur de ses fils : « Mes enfans, leur dit-elle, ne me
 » laissez pas repentir de vous avoir nourris avec
 » tant de tendresse; partagez mon juste courroux;
 » profitez de l'occasion favorable que vous présente
 » la fortune; étendez votre puissance en me ven-
 » geant, et lavez dans le sang des Bourguignons les
 » injures et la mort de nos parens. »

Proposer la guerre aux fils de Clovis, c'était les pousser sur la route où les entraînait leur fougueux caractère. Childebert, Clotaire et Clodomir excitent l'ardeur de leurs guerriers par l'espoir d'une riche proie; ils marchent en foule contre la Bourgogne : mais Thierry avait deux motifs pour ne pas se

Thierry
refuse de se
joindre à
eux. Il
conquiert
l'Auvergne.

joindre à eux; tandis qu'il combattait en Thuringe, le bruit de sa mort s'étant répandu, ses frères étaient entrés dans l'Auvergne pour s'emparer de cette riche partie de ses États; d'un autre côté les liens qui l'attachaient à Sigismond, son beau-père, l'empêchaient de se réunir à ceux qui voulaient le détrôner.

Ses leudes, surpris de son inaction et mécontents de ne point prendre part à une guerre qui promettait aux vainqueurs des terres, des esclaves et des richesses, pressent le roi de combattre; et, comme ce prince résiste à leurs reproches, ils passent promptement des murmures à la sédition, et le menacent de l'abandonner pour suivre Clotaire.

Thierry, ferme dans ses desseins, trouva le moyen de calmer leur colère et d'offrir un autre but à leur avidité. « Quelle ardeur vous emporte, leur dit-il,
 » pour une cause qui n'est pas la nôtre, pour un
 » butin cher à conquérir et que vous devrez partager
 » avec des alliés? Suivez-moi plutôt dans l'Au-

» vergné dont on a voulu récemment me dépouiller ;
 » là vous trouverez autant d'or que vous en pouvez
 » désirer ; vous l'enlèverez aux rebelles qui m'ont
 » trahi, et vous rapporterez dans vos foyers de ri-
 » ches vêtements, avec des troupeaux nombreux et
 » une foule de captifs. »

Le tumulte s'apaisa ; l'ambition satisfaite redevint obéissante ; l'Auvergne fut dévastée ; un grand nombre d'hommes libres et de sénateurs perdirent leurs biens et leur liberté ; on livra au pillage la riche église de Saint-Julien. La force de quelques châteaux, et entre autres celle du château de Merliac, en sauvèrent les habitans : ils capitulèrent et se rachetèrent de l'esclavage. Après cette expédition, Thierry laissa en Auvergne pour y commander un de ses parens, nommé Sigivald, qui la gouverna en tyran.

Le roi, bravant les coutumes qui donnaient au peuple le droit d'élire des évêques, disposa seul du diocèse de Clermont, et le donna à Quintianus pour le dédommager des persécutions que les ariens lui avaient fait éprouver comme partisan de Clovis.

Défaite des
Bourgui-
guons.

Cependant les armées des rois de France et de Bourgogne se virent bientôt en présence ; elles se livrèrent bataille ; les Bourguignons, divisés, furent promptement mis en fuite ; Sigismond, vaincu, tomba dans les fers de ses ennemis qui s'emparèrent rapidement de la Bourgogne. Mais son frère Gondemar, peu de temps après, souleva les Bourguignons ; ils coururent de nouveau aux armes.

Les rois français, à la nouvelle de cette révolte, font assassiner leur prisonnier Sigismond, rassem-

blent leurs troupes, reviennent combattre Gondemar, et lui livrent bataille l'an 523, près de Véronce. Après une opiniâtre résistance le courage des fils de Clovis fixe la victoire; une partie des Bourguignons périt; l'autre cherche son salut dans la fuite. Clodomir, trop impatient de con-

Mort de
Clodomir.

sommer leur défaite, les poursuit avec une telle ardeur qu'il se sépare des siens; alors un corps ennemi, pour le tromper, arbore le signe ou l'étendard des Francs, s'approche de lui, l'entoure, l'attaque et le renverse: les barbares lui tranchent la tête, la placent au bout d'une lance, et se retirent avec ce trophée qui les console de leurs désastres.

Le roi Gondemar, pour se dérober à la vengeance des Francs, s'était revêtu d'un habit religieux, et caché dans un monastère: dans la suite il fut trahi et livré aux vainqueurs qui le jetèrent dans un puits, et firent aussi périr sa famille.

Childebert et Clotaire, après avoir consommé la ruine des Bourguignons en subjuguant tous ceux qui tentaient encore de leur résister, partagèrent entre eux, en 534, la Bourgogne, et terminèrent ainsi l'existence de ce royaume qui avait duré cent et vingt ans.

Childebert
et Clotaire
se parta-
gent la
Bourgogne.

L'année d'avant, ces deux princes, trop dignes héritiers de l'ambition et des cruautés de leur père, commirent sur les enfans de Clodomir le crime le plus épouvantable. Ils voyaient avec peine que ces trois princes, dont l'aîné n'avait que sept ans, étaient destinés par leur naissance, par les coutumes des Francs et par la protection de la pieuse Clotilde à partager avec eux la souveraineté des Gaules; il

Meurtre
des fils de
Clodomir.

fallait qu'ils vécussent leurs rivaux ou mourussent leurs victimes.

Childebert, naturellement doux, balançait; l'impétueux Clotaire n'hésita pas; les deux rois s'étaient rendus à Paris où se trouvait alors Clotilde, occupée de l'éducation des trois enfans confiés à sa vertu depuis la mort de l'infortuné Clodomir. Clotaire, pour réussir à perdre ses neveux, trompa perfidement sa mère; il l'engagea à lui envoyer ces jeunes princes que son frère et lui, disait-il, voulaient mettre en possession des états de leur père.

Dès qu'ils furent dans ses mains, Arcadius, sénateur romain et son ministre, chargé de ses ordres, entra chez Clotilde; il lui présenta un poignard et des ciseaux, en lui demandant si elle préférerait que ses petits-fils fussent tués ou rasés. « J'aime mieux, » s'écria Clotilde indignée, les voir morts que dégradés. » Ces paroles étaient dictées par la colère. Le perfide Arcadius ne lui laisse pas le temps de la réflexion; il sort et porte aux deux rois cette funeste réponse.

Clodoald
ou Saint
Cloud.

Aussitôt Clotaire saisit l'aîné de ses neveux, et le poignarde: le second se jette aux genoux de Childebert qui, tout ému, demande sa grace en pleurant; mais l'implacable Clotaire, le menaçant lui-même d'une prompte mort, l'effraie, lui arrache sa victime et l'égorge à ses yeux. Les grands, révoltés de cet horrible attentat, se précipitent autour du troisième enfant qui allait périr; ils l'entourent, l'enlèvent et le dérobent au fer de son bourreau. Ce jeune prince, nommé Clodoald, se tint quelque temps caché; et plus tard, dégoûté d'une ambition

qui coûtait à sa famille tant de crimes, il se rasa lui-même, renonça au monde, et se retira dans le bourg de Nogent, près Paris, qui prit de lui le nom de Saint-Cloud, et dans lequel on honora ses reliques pendant plusieurs siècles.

Nous voyons encore dans ce même temps une nouvelle preuve du droit incontestable que chaque prince de la famille mérovingienne croyait avoir au trône par sa naissance. Il existait alors un de ces princes échappés aux recherches et aux cruautés de Clovis; on le nommait Mundéric; après avoir erré dans diverses contrées, il rassembla un certain nombre de guerriers décidés à soutenir sa cause, et s'adressa publiquement à la nation des Francs. « Quelle différence, dit-il, peut-on trouver entre » Thierry et moi? Le sceptre m'appartient comme » à lui. Je convoquerai le peuple; je me montrerai » à ses regards, et j'exigerai son serment pour dé- » montrer à Thierry que je suis roi comme lui. »

Révolte de
Mundéric,
prince mé-
rovingien.

Mais il fallait prouver sa race par des exploits et non par des paroles; alors il s'arme, il marche, enfonce quelques corps ennemis et s'empare de Vitry, où il se fait reconnaître et proclamer.

Thierry ne lui laisse pas le temps d'augmenter le nombre de ses partisans; il accourt avec une armée et l'assiège: la ville était aussi forte par le courage de ses défenseurs que par sa position; et Thierry, pour vaincre plus promptement, a recours, suivant les mœurs barbares de sa famille, à l'artifice contre l'ennemi qui résiste à son audace.

On a déjà pu remarquer que si les princes de ces temps préféraient les Francs dans les combats,

ils se servaient, pour tromper et pour commettre des crimes, de l'esprit adroit et fourbe des Romains de cette époque. Un officier, nommé Arégisius, vient trouver Mundéric de la part de Thierry, lui fait espérer un traité favorable, et, sous prétexte d'en régler les conditions, le détermine à se rendre, sur la foi des sermens, à une conférence.

Mort de
Mundéric.

L'infortuné prince, trop crédule, sort avec une faible escorte de ses remparts : à peine arrivé au lieu de l'entrevue, tandis qu'il cherche vainement le roi absent, il s'aperçoit qu'on donne le signal de l'entourer; perdant alors l'espoir et non le courage, il tire son glaive, fait tomber sous ses coups le perfide Arégisius, immole à sa vengeance plusieurs de ses assassins, et ne succombe enfin qu'après avoir vendu chèrement sa vie.

Après la mort de Mundéric, Thierry et Childebert conclurent un traité d'alliance et de paix, et se donnèrent mutuellement pour otages plusieurs fils de sénateurs; mais, une rupture étant depuis survenue entre eux, la plupart de ces otages furent réduits en esclavage : quelques-uns se sauvèrent et se rachetèrent. Ainsi le résultat de ces guerres civiles était la dévastation de la France et la ruine des familles.

Haine que
se portent
les enfans
de Clovis.

La haine qui divisait les enfans de Clovis ne se montrait pas moins violente et perfide que celle qui, dans la Grèce, portait jadis les enfans d'OE'dipe à se détruire. Thierry, voulant venger les enfans de Clodomir, ou plutôt s'enrichir du sceptre et des dépouilles de Clotaire, l'engage à venir chez lui pour traiter de leurs communs intérêts; en même temps

il dispose dans son palais des assassins chargés d'immoler son frère.

Clotaire, soupçonnant une trahison, arrive armé et entouré d'une suite nombreuse; sa pénétration ne l'avait point trompé; il aperçoit les pieds des soldats cachés derrière une épaisse tapisserie. Thierry, déconcerté, n'ose donner le signal convenu; il accueille Clotaire avec une feinte amitié, s'entretient paisiblement avec lui, et lui donne en le quittant un bassin d'argent aussi précieux par son travail que riche par son poids. Après leur séparation ce roi, aussi avare que traître, envoya son fils à Clotaire; et le jeune prince, suivant ses instructions, fit tant de caresses à son oncle qu'il parvint à reprendre et à recevoir en don le bassin donné par son père. *C'était*, dit Grégoire de Tours, en racontant cette anecdote, *c'était dans de pareilles ruses qu'excellait sur-tout Thierry*. Quel temps! quelle morale! quel historien!...

Tous ces crimes étaient chez les Francs la suite inévitable du droit de vengeance privée, consacré par la loi de cette nation fière et turbulente; l'indépendance qu'ils croyaient devoir à ce droit et le courage qui se mêlait souvent à ces actions sanglantes, les rendaient moins horribles à leurs yeux. Les fils de Clovis, belliqueux et vainqueurs comme leur père, couvraient leurs taches de lauriers; et les Français, toujours faciles à éblouir par la gloire, oubliaient les forfaits de leurs princes quand ils les voyaient combattre à leur tête en héros.

Tous ces premiers chefs de la race mérovingienne eurent une part presque égale à cette gloire

Droit de vengeance consacré chez les Francs.

Conquêtes de Thierry.

militaire. Thierry, informé d'une invasion redoutable de Danois sur les côtes septentrionales de la France; marcha contre eux, détruisit l'armée de leur roi Cothilliac que Théodebald son fils tua de sa main; enfin il dispersa la flotte des barbares. Ce même Thierry, comme nous l'avons vu, avait ajouté aux possessions des Francs la Thuringe et une grande partie du nord de l'Allemagne. Après ces exploits il mourut, et laissa son sceptre à un fils nommé Théodebert, aussi heureux, aussi vaillant, mais plus généreux et plus humain que lui.

Sa mort.
Théode-
bert son fils

Childebert, roi de Paris, joignait au courage de ses frères une piété sincère et une douceur naturelle que l'âpreté du siècle nomma faiblesse. Ses armes, réunies à celles de Clotaire, avaient conquis la Bourgogne; il les employa ensuite à délivrer sa sœur Clotilde de la tyrannie du barbare Amalaric, roi des Visigoths.

Malheurs
de Clotilde,
filie de Clo-
vis.

Ce roi, lâche et cruel, voyait avec une fureur impuissante la décadence de sa nation, et les progrès de celle des Francs; il se vengea basement de ses revers, en accablant d'outrages la fille de Clovis, dont il était devenu l'époux. Lorsque la malheureuse Clotilde sortait, la populace, excitée par lui; l'accablait d'injures, et la couvrait d'immondices; rentrée dans le palais, elle se voyait en proie à la brutalité du roi qui la frappait quelquefois si violemment, qu'en adressant ses plaintes à ses frères elle leur envoya un mouchoir trempé de son sang.

Childebert
défait les
Visigoths.

Childebert, indigné, marcha contre les Visigoths, les combattit, les mit en fuite, tua leur roi,

délivra Clotilde, s'empara de Narbonne, et la livra au pillage : il en rapporta, dit-on, soixante-douze vases d'or enlevés autrefois à Rome par Alaric, et que Titus y avait apportés des ruines du temple de Salomon. Les Visigoths, vaincus par Childebert, et précédemment par Thierry, conservèrent peu de possessions en France, n'y firent que de courtes incursions, et, repassant enfin les Pyrénées, fixèrent leur résidence à Tolède.

Théodebert, le plus brillant des princes français de cette époque, n'hérita pas sans difficulté du sceptre de son père Thierry. Ses oncles, Childebert et Clotaire, voulaient envahir ses états; mais la fidélité de ses leudes, son courage et ses formidables préparatifs de défense leur firent abandonner ce projet. Délivré de toute crainte pour la sûreté de son trône, il ne s'occupa plus que de le couvrir de gloire; c'était encore au milieu des Francs belliqueux le meilleur moyen de le rendre solide : il avait combattu avec succès sous les ordres de son père contre les Visigoths; il continua cette guerre activement et les chassa de toutes les possessions qui leur restaient dans le midi de la Gaule.

Caractère
de Théode-
bert.

Théodebert était marié à une princesse nommée Visigarde; l'amour lui fit rompre ce lien. Cherchant le repos après ses dernières victoires, il reçut l'hospitalité dans le château d'une dame romaine nommée Déuterie : les charmes et l'esprit de la dame de Cabrières l'enflammèrent et le soumirent; il l'épousa. Cet hymen excita parmi ses leudes et dans le clergé un vif mécontentement : l'alliance d'un prince franc avec une Gauloise, la violation de la

Son divorce

foi jurée et la rupture d'un nœud consacré par l'église portaient le peuple au murmure ; le roi sut distraire leurs esprits par le bruit des armes.

Amalasonthe
Sa mort.

Dans le même temps la mort tragique d'une femme faisait encore de l'Italie le théâtre d'une nouvelle révolution. La célèbre Amalasonthe, fille de la sœur de Clovis, avait occupé glorieusement le trône de Théodoric. Un ingrat comblé de ses bienfaits, un prince de ses parens, nommé Théodat, l'accusa fausement d'un crime, excita contre elle des révoltes, et la fit étouffer dans un bain.

Justinien.

Justinien, qui régnait alors dans l'Orient, sous prétexte de venger sa mort, saisit cette occasion de rendre à l'empire des Césars sa puissance ; et de détruire celle des Goths en Italie. Bélisaire, déjà illustré par ses victoires contre les Perses et par la conquête de l'Afrique, ramena dans Rome étonnée les aigles romaines. La mort d'Amalasonthe était aussi pour les rois français un sujet légitime de vengeance et un prétexte naturel de pillage : excités par Justinien à soutenir sa cause, ils prirent les armes ; mais comme ils se préparaient à franchir les Alpes, les Goths trouvèrent pour les arrêter un moyen conforme à leurs mœurs ; et par une forte composition ils suspendirent quelque temps leurs coups.

Les princes
français
déclarent
la guerre
aux Goths.

Le lâche Théodat, qui ne savait qu'assassiner et fuir, se vit bientôt détrôné par les Goths. Il avait apaisé le ressentiment des princes français, en leur envoyant *cinquante mille écus d'or*. Son successeur Vitigès, vaillant capitaine et politique habile, soutint long-temps avec honneur la fortune des Goths

contre le génie de Bélisaire; mais enfin, prévoyant sa ruine, il implora pour l'éviter le secours des rois de France; et, dans le dessein de les décider à joindre leurs armes aux siennes, il leur céda toutes les possessions de son peuple dans la Gaule.

Ce fut ainsi que la Provence tomba définitivement dans la main des Francs; on la divisa en deux provinces, celle de Marseille et celle d'Arles. Théodebert, à la tête de ses guerriers, franchit les Alpes, tomba d'abord sur les Romains, ensuite sur les Goths, trompa ainsi l'attente des uns et des autres, s'empara de leurs richesses, et livra toute la Ligurie au pillage. Ce pays, dévasté, cessa bientôt de lui fournir des subsistances; la famine suivit la dévastation; les excès firent naître des maladies contagieuses; la licence amena le désordre. Bélisaire adressa de vifs reproches à Théodebert, et, joignant les effets aux paroles, il le força de rentrer dans la Gaule avec une armée trop affaiblie par la contagion, et trop chargée de butin pour pouvoir sans témérité combattre alors les légions romaines.

Cependant Justinien, redoutant une irruption nouvelle, conclut en 539 un traité avec les Francs, et céda solennellement à leurs rois tous les droits de l'empire sur la Gaule. Cette paix fut peu durable, parce que des deux côtés elle était peu sincère. Justinien n'avait qu'un but, celui de rétablir l'empire dans son lustre, et de lui rendre successivement ses anciennes limites; après la soumission totale de l'Italie, il aurait porté ses armes victorieuses dans la Gaule. Déjà son orgueil, encouragé par la retraite de Théodebert, lui faisait commettre l'imprudence

Justinien
cède la
Gaule aux
Francs.

de prendre le titre de *François*, comme s'il eût vaincu les Francs en bataille rangée.

Théodebert arme contre Justinien. Défaite de son armée.

L'impétueux Théodebert jura de se venger de cet affront; et dès lors il conçut le projet non seulement de secourir les Goths en Italie, mais encore de traverser la Germanie, la Thrace, et d'attaquer les remparts de Constantinople. Cependant le traité était trop récent pour qu'il ne se crût pas obligé de déguiser d'abord ses desseins; au lieu de conduire lui-même ses troupes au-delà des Alpes, il prit le parti d'y envoyer une armée de Bourguignons et d'Allemands; peuples nouvellement conquis, et dont la turbulence l'inquiétait: par-là, en même temps qu'il suivait le but de sa politique ambitieuse, il éloignait des factieux et assurait sa tranquillité.

Cette armée, commandée par Bucelin et par Leutharis, commit de grands dégâts en Italie; et se ruina par ses propres excès. Plus tard, lorsque Narsès eut succédé dans le commandement des Romains à Bélisaire disgracié, l'armée de Théodebert joignit ses forces à celles de Totila, nouveau roi des Goths; mais elle partagea son infortune; et fut tellement détruite à la bataille de *Casilin*, près de Capoue, que peu d'hommes en revinrent pour porter en France la nouvelle de ce désastre: ce dernier événement n'eut lieu que sous le règne du fils de Théodebert.

Crime de Deutérie.

Ce prince se voyait depuis quelque temps exposé aux orages dont son mariage avec Deutérie l'avait menacé. Cette femme impérieuse et cruelle, était devenue jalouse de la beauté de sa fille; elle fit atteler au char de cette infortunée des taureaux indomptés qui la précipitèrent dans la Meuse.

Ce crime excita l'indignation générale; Théodebert voulut inutilement couvrir la coupable de sa protection, lui conserver son rang, et la garder près de lui. Le clergé, qui commençait à sentir sa force, le menaçait des foudres du ciel; l'évêque de Trèves le sépara de la communion des fidèles; le roi, bravant cet arrêt; entre dans le temple; le pontife suspend l'office, et déclare qu'on n'achevéra point la messe tant que ceux qui sont privés de la communion ne sortiront pas de l'église. Au même moment un fanatique s'écrie : *L'évêque est chaste; le roi est adultère; l'évêque est humble, le roi est orgueilleux; l'évêque ira sans tache dans le ciel, le roi, chargé du poids de ses iniquités, tombera dans l'abîme.*

L'évêque
de Trèves
excommu-
nie Théo-
debert.

Théodebert, irrité, ordonne aux soldats de chasser ce possédé; mais l'évêque, élevant la voix, déclare que c'est plutôt aux homicides, aux adultères, aux incestueux à sortir du temple. Cependant on veut exécuter l'ordre du roi; les soldats se jettent sur le furieux qui insultait le trône; mais ce jeune énergumène saisit avec tant de force une colonne, que dix hommes ne peuvent parvenir à l'en arracher. Dans ce moment l'évêque l'exorcise; à l'instant l'homme et les soldats tombent sur la terre; le peuple se prosterne; les leudes prennent le parti de l'évêque, Théodebert cède; il chasse Déuterie de son palais, et reprend Visigarde.

Tel est le récit de nos historiens ecclésiastiques; au milieu de ces fables, ce qu'on voit de vrai c'est l'adresse et l'ambition des prêtres qui commençaient déjà la lutte de la tiare contre la couronne; ils se

Ambition
et adresse
du clergé.

montraient, suivant les circonstances, serviles ou audacieux; et, tandis que, appuyés par la bonté naturelle de Théodebert et par les murmures de ses leudes, ils forçaient ce prince à plier sous la loi de l'Évangile, ils se gardaient bien d'opposer cette même loi au sanguinaire et incestueux Clotaire qui avait cinq femmes, et qu'on vit à la fois épouser les deux sœurs, Ingonde et Radegonde.

Clotaire
arme
contre
Théode-
bert et
Childebert.

L'ambitieux Clotaire, croyant pouvoir profiter de cet esprit de troubles qui se manifestait en Austrasie, pour s'agrandir aux dépens de son frère, s'arma contre lui. Childebert accourt en armes pour défendre Théodebert. Tous deux marchent à la rencontre du roi de Soissons : bientôt les armées sont en présence; le signal du combat est donné; les frères ennemis sont prêts à se déchirer; les Français vont inonder la plaine du sang des Français; tout à coup un orage affreux éclate; le tonnerre sillonne les airs obscurcis; une pluie de pierres, dit-on, tombe avec fracas sur le camp des deux rois qui sont eux-mêmes renversés. En même temps, par un bizarre effet du sort, le camp de Clotaire est épargné par la tempête : le nuage semble s'en détourner. Les Francs, superstitieux, saisis d'effroi comme Brennus par l'orage de Delphes, croient entendre dans ce phénomène la voix du ciel.

Orage
miraculeux

Attribué
à l'inter-
cession de
Clotilde et
de Saint
Martin.

Ils savaient que Clotilde, en larmes, au pied du tombeau de Saint Martin, déplorait amèrement l'ambition sanguinaire et les fureurs fratricides de ses fils. Véléda ne fut pas plus révérencée par les Germains que cette reine ne l'était alors par les Francs. Ils croient que Dieu, touché de ses prières, a dirigé sa

foudre, contre les princes qu'il condamne par cet arrêt. Ainsi Clotaire leur paraît absous; les évêques, les tristes, les soldats, tous demandent qu'on cesse cette guerre impie. Childebert et Théodebert, vaincus sans combattre, conjurent Clotaire de leur accorder la paix; et les trois frères signent un traité dont la foi du temps attribua tout l'honneur à l'intercession de Saint Martin et à la piété de Clotilde.

Peu de temps après la fin de cette guerre civile, Childebert et Clotaire, pour se venger de quelques irruptions des Visigoths, portèrent leurs armes contre eux, les défirent, franchirent les Pyrénées, et assiégèrent Saragosse; ils avaient juré la ruine de cette ville; mais les assiégés employèrent pour leur défense un moyen nouveau et digne du temps.

Au moment où les Francs se préparent à donner l'assaut, les portes de la ville s'ouvrent; les Francs voient avec surprise sortir des remparts une longue file de prêtres revêtus de leurs habits pontificaux, suivis par une foule immense d'hommes couverts de cilices, et de femmes revêtues de longues robes noires. A l'aspect de cette procession, à la vue de la croix, au bruit des chants plaintifs de cette colonne suppliante les francsques s'abaissent; les guerriers s'agenouillent; le roi vainqueur est ému; il accorde la paix; un riche butin satisfait son ressentiment; Saragosse est délivrée; et Childebert rapporte dans les murs de Paris, comme trophée de sa victoire, la tunique de Saint Vincent; pour conserver la mémoire de ce triomphe, il fonda en l'honneur de ce saint une abbaye et une église qui porta plus tard le nom de Saint Germain-des-Prés.

Childebert
et Clotaire,
assiègent
Saragosse.

Saragosse
délivrée.

Fondation
de Saint
Germain-
des-Prés.

Conquêtes
de Théode-
bert.

La guerre continuait à être l'état habituel des Francs; Théodebert, étendant de jour en jour ses conquêtes au-delà du Rhin, remporta de brillantes victoires sur les Huns en Pannonie. L'empereur Justinien lui envoya une ambassade pour le féliciter de ses succès; la réponse que lui fit Théodebert prouvé jusqu'à quel point il avait alors reculé les limites de l'empire français!

Théodebert roi, au seigneur illustre, grand triomphateur et toujours auguste Justinien, empereur des Romains.

« La arrivée de vos ambassadeurs, Jean et Messarius, nous a rempli de joie; en nous informant de la félicité croissante de votre empire. Nous saluons
» Votre Sérénité; vos présens ont été reçus par nous avec un plaisir égal à celui que vous éprouviez en nous les offrant; mais ce qui nous afflige, c'est
» qu'après la mort d'un aussi grand prince dont la puissance s'étendait sur tant de nations différentes,
» vous puissiez croire que nous avons écrit contre sa mémoire; nous qui savons qu'il a toujours été fidèle à l'amitié qu'il a constamment regardée
» comme inviolable, ainsi qu'à ses engagements avec les empereurs, les rois, les peuples, et que non-seulement il a respecté les liens sacrés de la religion chrétienne; mais qu'il les a rendus plus
» florissans et plus stables par la destruction du culte païen.

« Vous daignez nous demander quelle province nous habitons et quelles autres nations que celles de France nous sont soumises; avec l'aide de Dieu, nous avons subjugué les Thuringiens; nous

» sommes maîtres de leur pays; la race des rois
 » normands est éteinte, et leur peuple est rangé
 » sous notre obéissance; les Visigoths qui possé-
 » daient une partie des Gaules, les Pannoniens et
 » les Saxons-Eudésiens se sont rendus volontaire-
 » ment à nous; enfin, grace au ciel, notre domina-
 » tion s'est étendue depuis le Danube et la Marche
 » Pannonienne jusqu'aux bords de l'Océan.»

Malgré ces messages que s'envoyaient mutuelle-
 ment le roi des Francs et Justinien, Théodebert n'a-
 vait point abandonné ses vastes projets de conquête;
 il avait déjà osé prendre sur ses monnaies le titre
 d'*Auguste*, pour répondre au puénil orgueil de
 l'empereur qui s'était arrogé celui de *Francique*;
 mais la mort l'interrompit dans sa carrière ambi-
 tieuse, et la chute d'un arbre qui l'écrasa termina
 ses jours (1).

Sa mort.

Ses exploits lui méritèrent l'admiration de son
 siècle, et ses vertus l'amour de ses peuples : à peine
 sorti de l'enfance il étonna les vieux guerriers par
 sa force et par son audace; son premier triomphe
 sur les Danois, en présence de son père, lui fit don-
 ner par les Francs le beau surnom de *Prince utile*.
 Héritier de la gloire de Clovis, il ne la ternit par
 aucune des cruautés qui souillèrent le règne des
 princes de sa race; il était humain, généreux; et les
 pauvres trouvaient en lui des secours qui tenaient
 plus de l'affection que de la pitié. On ne peut lui
 reprocher le pillage de Gênes, de Venise et de pres-
 que toute l'Italie; dans ce siècle barbare le droit des

Panegy-
 rique de ce
 prince.

(1) 548.

gens l'autorisait; et les Francs n'auraient pas souffert qu'il les privât d'un butin regardé comme le juste prix des armes. Conquérant de presque toute la Germanie, il chassa les Goths et les Visigoths de la France; enfin ce fut lui qui contraignit Justinien à céder aux rois français tous les antiques droits de Rome sur notre patrie; il ajouta ainsi l'autorité légale à celle des conquêtes; et, depuis son règne, nos rois furent à la fois les légitimes héritiers des deux conquérans de la Gaule, de César et de Clovis.

Un historien de ce temps, l'évêque de Lausanne, Marius, ne donnait à Théodebert d'autre nom que celui de *Grand roi des Français*. Quelques-unes des paroles de ce prince, conservées par la reconnaissance; suffiront pour peindre son caractère, et pour justifier les éloges que lui prodiguèrent les contemporains. Les habitans de Verdun étant réduits à la misère par les malheurs du temps, Théodebert leur avait prêté sur son trésor une somme considérable; leur industrie en profita; et la prospérité de cette ville se rétablit. Plusieurs années après ils chargèrent leur évêque de rendre au roi l'argent qu'il leur avait prêté; mais ce prince refusa la restitution : « Nous sommes trop heureux, dit-il à l'évêque, vous de m'avoir donné l'occasion de faire du bien, et moi de ne l'avoir pas laissé échapper. »

Mort de Clotilde.
Monnaies de Théodebert.

Clotilde lui avait peu survécu. C'était le seul prince de sa race qui ne lui eût pas fait verser de larmes en répandant le sang de sa famille. Théodebert est le premier des rois de France qui ait fait frapper des monnaies à son effigie. Quelques savans,

voulant prouver que l'abandon des droits de l'empire par Justinien ne peut être l'époque de ce nouvel usage, donnent pour exemple les princes visigoths qui, depuis long-temps, avaient exercé le même droit, et dont on a conservé des monnaies; mais ils oublient que, par un traité solennel, l'empereur Népos avait cédé aux Visigoths les droits de l'empire sur l'Aquitaine.

Théodebert aimait les lettres, et s'entourait de Romains: Astériolus et Secundinus brillèrent au rang de ses leudes, et furent envoyés par lui comme ambassadeurs à Justinien. Revenus à sa cour, ils la remplirent d'intrigues par leur jalousie; la reine soutenait l'un, et le roi l'autre. Secundinus tua son rival, et fut ensuite contraint par le fils de sa victime à s'exiler et à s'empoisonner. Un autre Romain, Parthénus, était ministre de Théodebert: après la mort de ce roi, son fils Théodebald, ayant su que cet homme cupide exerçait infidèlement son emploi, et s'enrichissait par des gains illégitimes, lui raconta l'apologue suivant pour l'avertir du sort que le mécontentement général lui annonçait.

Ministres
de Théode-
bert.

« Un serpent, dit-il, s'était glissé dans une bouteille de lait; il s'en gorgea tellement qu'il se trouva trop enflé pour en sortir; le sommelier, survenant, vit son embarras, et s'écria: *Malheureux, rends ce que tu as pris de trop, et tu te retireras aussi facilement que tu es entré.* »

Parthénus, loin de profiter de cet avis, laissa la bonté du prince et la patience du peuple. Meurtrier de sa femme et de son ami qui lui reprochaient ses désordres; chassé par le roi, poursuivi en rêve par

les fantômes de ses victimes, vainement, il voulut fuir la vengeance publique; le peuple demandait sa mort; un évêque lui offrit un asile dans son église; mais la foule furieuse entra dans le temple, découvrit Parthénius au fond d'un coffre où il s'était caché et le lapida.

Règne
de Théode-
bald, fils
de Théode-
bert.

Théodebald, fils de Deuterie, succéda paisiblement à son père sur le trône d'Austrasie. L'empereur Justinien lui redemanda quelques places que les Francs occupaient encore en Italie. La défaite des armées de Leutharis et de Bucelin, près de Capone, que nous avons déjà racontée, ne laissant à Théodebald aucun espoir de résister à Narsès, il termina cette guerre par un traité. Aucun autre événement ne signala son règne qui ne dura que sept ans. Il laissait deux sœurs, Visigarde et Ragnetruide; mais, conformément aux mœurs des Saliens, elles n'héritèrent point du trône; et l'Austrasie reconnut pour rois Childebert et Clotaire, que la loi du pays, dit l'historien Agathias, appelait à cette succession comme les plus proches parens de Théodebald.

Usurpation
de Clotaire

Dans ce même temps, en 555, Childebert attaqué par une maladie qui mettait sa vie en péril, ne put faire valoir ses droits. L'avidité de Clotaire profita de cette circonstance favorable à son ambition; il séduisit par de magnifiques promesses une partie des leudes austrasiens qui le proclamèrent roi sans partage, et ses menaces contraignirent Childebert à ratifier cette usurpation. A peine maître de l'Austrasie, Clotaire apprend que les Saxons se sont révoltés; il traverse le Rhin, marche contre eux, les défait et les réduit à lui demander la paix; il voulait l'ac-

Guerre
contre les
Saxons.

corder; mais les Francs, insatiables de combats, de butin et de carnage, ne se contentent pas d'avoir vaincus leurs ennemis; ils veulent les détruire. Clotaire prétend inutilement s'opposer à leur ardeur; ils accusent le roi de lâcheté; bientôt du murmure ils passent à la révolte; ils s'assemblent en tumulte, déchirent la tente du monarque, se jettent sur lui, le terrassent, l'enchaînent et le menacent de le déposer s'il ne les mène à l'instant au combat.

Clotaire cède; le signal est donné; le désespoir rend une nouvelle force aux Saxons; ils résistent à la première furie des Francs; ils les chargent ensuite, les enfoncent, et, après en avoir fait un grand carnage, les contraignent à fuir. Quelques jours après Clotaire rallia courageusement les débris de son armée, trop heureuse alors de souscrire à une paix qu'elle avait si insolemment refusée.

Tandis que Clotaire éprouvait ainsi dans la Ger-

Rebellion
de
Chramne,
fils aîné
de Clotaire.

manie les vicissitudes de la fortune, la discorde agitait sa famille et la France. Chramne, l'aîné de ses fils, commandait en Auvergne, et la gouvernait en tyran. Firminus, comte de Clermont, résistait à ses violences; il le persécuta, confisqua ses biens, et donna sa charge à Salluste. Mais comme il sut bientôt que le roi son père revenait, craignant un juste châtement et voulant s'y soustraire, il leva l'étendard de la révolte.

Chanao, comte de Bretagne, appuie sa rébellion; et Childebert, saisissant cette occasion de se ven-

ger, lui donne des secours. Il s'empare rapidement du Poitou et du Limousin; par l'ordre de Clotaire, les princes Caribert et Gontran marchent contre

leur frère ; mais , au moment de le combattre , un orage les épouvante ; ils se retirent en désordre , et Chramne les poursuit jusque sous les remparts de Dijon. Alors , ayant imploré la clémence de Clotaire , il obtint sa grâce , mais le temps ne tarda pas à prouver que des deux côtés le repentir n'était pas plus sincère que le pardon.

Mort de
Childebert.
Son éloge.

Childebert avait profité de ces dissensions pour envahir la Champagne , mais la mort y vint , en 558 , terminer son règne qui avait duré quarante-sept ans. Sa vie , honorée par plusieurs vertus , fut ternie par sa faiblesse : cependant les leudes regretterent sa générosité , le clergé sa protection , les soldats sa bravoure , et les peuples sa justice. Il fit abattre toutes les idoles que les Gaulois adoraient encore dans leurs forêts ; il fonda un grand nombre de monastères , et rassembla quatre conciles. Childebert ne laissa d'autres enfans que deux filles ; leur exclusion du trône fut une nouvelle preuve du principe de l'hérédité des mâles , qui était non dans le texte , mais dans l'esprit de la loi Salique. Après la mort du roi , Clotaire I réunit seul sous son sceptre toutes les parties de la monarchie française.

Clotaire I,
seul roi
de toute la
France.

CHAPITRE QUATRIÈME.

CLOTAIRE I^{er}.

(558.)

Royaume d'Yvetot. — Révolte et mort de Chramne. — Remords de Clotaire. Sa mort. — Injurious. — Dernières paroles de Clotaire. — Réformation de la loi Salique.

Ce fut à l'époque où Clotaire tint seul les rênes du gouvernement que quelques auteurs ont placé la fondation en Normandie du petit royaume d'Yvetot; en faveur de la famille d'un *séniour*, qu'il avait fait injustement périr: aucun acte, aucun fait constaté ne peut faire regarder comme historique ce récit qui passe aujourd'hui pour une fable.

Royaume
d'Yvetot.

La vie entière du roi avait été souillée par ses cruautés; ses dernières années furent troublées par les discordes que la haine répandait dans sa famille. Son fils Chramne se révolte de nouveau; Clotaire marche contre lui; le père et le fils se trouvèrent en présence sur les côtes de la Bretagne. Au premier choc les Bretons, alliés du prince rebelle, cèdent au courage des Francs; leur comte est renversé et tué; Chramne, abandonné, cherche vainement à fuir un père implacable; il est pris; l'impitoyable roi le fait enfermer avec sa femme et ses filles dans une chaumière que par ses ordres on livra aux flammes.

Révolte et
mort de
Chramne.

Ce monstre, moins lâche, mais aussi atroce que

Remords
de Clotaire.
Sa mort.

Néron, étouffa ainsi tous les sentimens de la nature ; mais il ne put de même étouffer ses remords : depuis ce jour fatal, le souvenir de ses perfidies, l'image de ses neveux massacrés, la honte de ses incestes, les cris de son fils dévoré par les flammes l'assiégeaient sur son trône, le poursuivaient dans son lit ; il n'est ni gardes ni puissance qui mettent à l'abri de pareils ennemis. Vainement il fuyait dans les forêts les reproches des hommes et ceux de sa conscience ; superstitieux autant que cruel, chaque objet lui paraissait un-fantôme, chaque ombre un spectre. Comme il chassait un jour dans la forêt de Guise, une fièvre ardente s'alluma dans ses entrailles ; semblable au feu qui avait consumé son fils, elle termina son existence ; il mourut un an après le supplice de Chrémné, le même jour et à la même heure où son ordre barbare avait été exécuté. Conformément à ses volontés, on l'enterra dans l'église de Saint-Médard de Soissons ; il l'avait fondée pour honorer la mémoire de ce saint évêque, dont il respecta la vertu et dont il méprisa les conseils.

Injuriousus.

Clotaire, avide d'argent comme de pouvoir, avait ordonné qu'à un jour fixe on apportât à son trésor le tiers des revenus des évêchés ; la plupart des évêques n'osèrent résister à ce prince sanguinaire : l'évêque de Tours, Injuriousus, éleva seul la voix contre lui, non pour défendre la justice et les droits d'une nation jusque-là exempte d'impôts, mais pour soutenir les prétentions d'un ordre que l'ambition éloignait déjà des voies évangéliques.

« Roi, lui dit-il, si vous voulez vous emparer des
» biens qui appartiennent à Dieu, Dieu vous enle-

» vera promptement les vôtres et votre couronne ;
 » car il est souverainement injuste que vous qui
 » devez remplir de vos grains les granges des pau-
 » vres, vous preniez ceux qu'ils possèdent pour les
 » entasser dans les vôtres. » Après ces paroles il
 sortit audacieusement du conseil.

Clotaire, effrayé de ses menaces, lui envoya des
 messagers pour apaiser son ressentiment, et renonça
 au projet qu'il avait formé. Il connaissait l'influence
 des prêtres sur les peuples, et craignait, non sans
 raison, de donner à la révolte une arme révérée.
 Ses dernières paroles furent une reconnaissance tar-
 dive de la force d'un Dieu vengeur ; on l'entendit
 s'écrier d'une voix agitée et mourante : « Ah ! que le
 » roi des cieux est puissant, lui qui donne la mort,
 » quand il lui plaît, au plus grand roi de la terre. »

Dernières
 paroles de
 Clotaire.

Ce roi, comme beaucoup de tyrans, montra sou-
 vent dans ses discours et dans ses lois une sagesse
 que démentaient ses actions. Réformateur de la loi
 Salique par un édit donné l'an 560, on entendit sor-
 tir de sa bouche cruelle ces belles paroles : *Plus on
 manifeste d'amour pour la justice et l'intégrité,
 plus les peuples y répondent par leur affection et
 leur dévouement.* L'article V de cet édit commande
 de regarder comme nulles toutes les ordonnances
 royales contraires aux lois ; l'article VI, trop favo-
 rable à la puissance du clergé, donne aux évêques, en
 l'absence du roi, le droit de reviser et d'annuler les ar-
 rêts des juges. Le même édit remet à l'église toutes les
 dîmes levées précédemment sur ses biens ; enfin il éta-
 blit l'incommutabilité de toute propriété quelconque,
 lorsqu'elle aura été possédée pendant trente ans.

Réforma-
 tion de la
 loi Salique.


~~~~~

## CHAPITRE CINQUIÈME.

CARIBERT, ROI DE PARIS.

GONTRAN; ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

SIGEBERT, ROI DE METZ ET D'AUSTRASIE.

CHILPÉRIC, ROI DE SOISSONS.

(562.)

Partage de l'héritage de Clotaire. — Ambition de Chilpéric. — Maires du palais et grands officiers. — Valeur et modération de Sigebert. — Troubles en Italie. — Les Lombards en Bourgogne. — Amours de Gontran. — Amours de Chilpéric. Frédégonde. — Amours de Caribert. — Sévérité de Caribert à l'égard des évêques. — Désordres du clergé. — Mort de Caribert. — Trahison de Gontran.

Partage de  
l'héritage  
de Clotaire

LÉS fils de Clotaire partagèrent entre eux la France, selon le droit du temps, et ce partage annonçait suffisamment une nouvelle série de querelles, de trahisons et de guerres civiles : les lots furent tirés au sort. Aucun historien ne parle à cette occasion d'élection de la part du peuple; mais les actes de Childebert et de Clotaire II rappellent que tous les ans ils convoquaient au Champ-de-Mars l'assemblée des Francs; et là on sanctionnait, par le consentement national, toutes les grandes mesures législatives prises dans le conseil des rois et des leudes.

Le premier des nouveaux rois qui fit éclater son ambition fut Chilpéric; il s'empara du trésor de son père, et entra dans Paris dont il espérait rester le maître; mais les menaces de ses frères le forcèrent bientôt d'en sortir.

Ambition  
de  
Chilpéric.

Nos anciennes chroniques parlent à cette époque, pour la première fois, des maires du palais qui, peu de temps après, usurpèrent l'autorité royale. Depuis la conquête de la France les rois cherchaient à imiter dans leur cour la pompe et l'étiquette des empereurs d'Orient : le maire commandait dans le palais; le comte y rendait la justice; le grand référendaire scellait les actes; les chevaux et les armes étaient confiés aux comtes de l'écurie, *comes stabuli*, que depuis on nomma *connétables*; à la suite de ces grands officiers, on voyait autour du prince un cortège nombreux d'écuyers, de référendaires, de camériers ou chambellans; les leudes, les antrusions et commensaux du roi; ainsi que les évêques, rendaient le conseil imposant par leur nombre, et la cour brillante par la quantité de serviteurs et de chevaux qui les suivaient. Le monarque nommait des ducs, des patrices, ainsi que des comtes, pour commander les armées et pour gouverner les provinces.

Maires du  
palais et  
grands  
officiers.

Ce qui prouve la puissance des grands, c'est qu'ils s'étaient réservé le choix des maires du palais. Lorsque Sigebert monta sur le trône d'Austrasie, ses leudes élurent pour maire Chrodin, le plus distingué d'entre eux; mais il refusa cette charge importante : « Je ne suis point, dit-il, l'homme que vous devez choisir; croyez à ma sincérité : il me serait im-

» possible de maintenir la paix dans ce royaume ; le  
 » sang me lie aux seigneurs les plus puissans ; et  
 » vous savez que tous les hommes sont enclins à  
 » abuser du pouvoir. Si mes parens commettaient  
 » quelques excès, je me trouverais obligé de sévir  
 » contre eux, et la sévérité d'un de leurs proches  
 » les révolterait ; si, au contraire, je leur montrais  
 » une trop grande indulgence, elle m'exposerait au  
 » courroux de Dieu et à la haine publique. Par  
 » amitié pour moi consultez mieux vos intérêts, et  
 » faites un choix qui vous soit utile. » Ils suivirent  
 son conseil, et ils élurent Gogon.

Valeur et  
modération  
de Sigebert.

Une attaque imprévue des Huns donna bientôt à Sigebert l'occasion de prouver par sa vaillance que le sang de Clovis coulait dans ses veines. En 567 ils envahirent la Thuringe : Sigebert les chassa, leur livra bataille sur les bords de l'Elbe, les défit et les poursuivit jusqu'au Danube.

Pendant son absence Chilpéric s'était emparé de Reims ; il était entré dans l'Austrasie ; le vainqueur des Huns, revenu en France, combattit Chilpéric, lui reprit ses injustes conquêtes, s'empara même de Soissons ; se rendit maître de la personne de Théodebert, fils de Chilpéric ; et, prouvant ensuite que sa modération égalait son courage, il accorda la paix à son injuste frère, et lui rendit ses États.

Troubles  
en Italie.

L'orgueil insensé d'une femme opérant alors une nouvelle révolution en Italie : l'impératrice Sophie, femme de l'empereur Justin, prodiguant ses mépris à l'eunuque Narsès, libérateur de Rome et vainqueur des Goths, lui avait écrit de venir rendre compte à Constantinople de ses richesses ; et elle lui

envoya en même temps avec insolence des ciseaux et une quenouille. Narsès, pour se venger, appela en Italie les Lombards, peuple scandinave qui s'était établi depuis quelque temps sur les rives du Danube. Alboin, leur roi, conquit rapidement la plus grande partie de la Péninsule, et y fonda une puissance qui dura jusqu'au règne de Charlemagne.

L'empire ne conserva que l'exarchat de Ravenne, le pays de Naples, la Calabre et Rome, qui depuis ce temps ne connut plus d'autorité réelle que celle des papes. Le voisinage des Lombards amena bientôt la guerre entre eux et les Francs. Après la mort d'Alboin et de son successeur, ces Lombards avaient aboli la royauté; un gouvernement oligarchique de trente ducs la remplaça; ceux-ci franchirent les Alpes, entrèrent dans le royaume de Bourgogne, défirent l'armée de Gontran, commandée par Amatus, patrice d'Arles, et remportèrent en Italie un immense butin.

Les  
Lombards  
en  
Bourgogne.

L'année suivante, 571, ils y revinrent; mais leur course y fut arrêtée par le patrice Mummol, successeur d'Amatus. Ce général, le plus célèbre de ce temps, était un Romain nommé d'abord Eunius, fils de Péonius, et comte d'Auxerre : à la tête de l'armée de Gontran, il surprit les Lombards, les entoura et les attaqua avec une telle furie qu'il les détruisit presque entièrement.

Tandis qu'il relevait la gloire des Francs, les rois Gontran, Chilpéric et Caribert la souillaient par leurs désordres : Gontran prit pour maîtresse une villageoise, épousa ensuite la fille du duc Magnacaire, la répudia bientôt après par amour pour une

Amours de  
Gontran.

Amours de  
Chilpéric.  
Frédé-  
gonde.

de ses suivantes qu'il couronna. Chilpéric, épris d'une plus fatale flamme pour une fille nommée Frédégonde, qui était aussi de basse extraction, lui laissa prendre sur son esprit le plus funeste ascendant. Il était marié avec Audovère, dont il avait déjà trois fils, Mérovée, Théodebert et Clovis : le roi voulait tenir un enfant sur les fonts de baptême ; la marraine se trouvait absente ; Frédégonde conseilla perfidement à Audovère de la remplacer ; bientôt après elle persuada à Chilpéric qu'il a par cet acte dissous son mariage suivant les lois de l'église. Chilpéric, entraîné par sa passion, adopte cette fausse interprétation que la flatterie confirme ; il relègue Audovère dans un couvent. Cependant, après s'être livré sans frein à l'amour de Frédégonde, honteux de ce lien scandaleux et voulant imiter son frère Sigebert qui venait d'épouser Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths, il demanda en mariage Galsuinde, sœur de cette princesse.

Athanagilde, qui se méfiait de son inconstance, ne lui accorda sa fille qu'après lui avoir fait jurer de ne jamais la répudier. Cette princesse arriva en France, suivie d'un pompeux cortège et portée sur un char d'argent ; c'était une victime parée que le Néron de la France devait bientôt immoler aux fureurs de Frédégonde.

Amours de  
Caribert.

Le roi de Paris, Caribert, scandalisait aussi les peuples par le choix et par la multiplicité de ses amours ; après avoir répudié sa femme Ingoberge, il épousa successivement la fille d'un ouvrier en laine, sa sœur qui était religieuse, et enfin la fille d'un pâtre. Saint Germain, évêque de Paris, l'ac-

cusa hautement d'inceste, d'adultère et de sacrilège; le roi méprisa ses remontrances, et brava son excommunication : le clergé seul alors commençait à opposer quelque résistance au pouvoir.

Clotaire, par un simple édit, avait nommé Euménus, évêque de Saintes sans le consentement du métropolitain; les évêques de la province, rassemblés, cassent cette nomination, élisent Héraclius à la place d'Euménus, et l'envoient à Caribert pour obtenir de lui la confirmation de ce choix. A sa vue le roi, indigné, s'emporte et s'écrie : *Les prêtres sont bien hardis de destituer un évêque nommé par mon père. Croient-ils que les fils de Clotaire ne sauront pas soutenir ses actes et faire respecter son autorité?* A ces mots il chasse Héraclius de son palais; et l'envoie en exil sur un chariot rempli d'épines; en même temps il ordonne à des clercs de rétablir Euménus sur son siège; et quelques camériers, revêtus de ses pouvoirs, condamnent les évêques d'Aquitaine à de fortes amendes : celle de Léontius, évêque de Bordeaux, fut de mille pièces d'or.

Sévérité de Caribert à l'égard des évêques.

Dans ce siècle l'audace et la force décidaient de tout; les faibles cédaient aux menaces des grands et obéissaient au clergé; tandis que les rois, impérieux et favorisés par la fortune, exerçaient sans obstacle le pouvoir arbitraire. C'est par cette raison que les historiens ont trouvé chacun beaucoup de faits pour appuyer leurs systèmes opposés sur les droits de la couronne, et sur ceux des peuples à cette époque où rien n'était constant que le désordre.

Si plusieurs personnages célèbres illustrèrent alors

Désordres  
du clergé.

l'église par leur courage, leur modestie et leurs vertus, la masse du clergé n'était pas d'ailleurs plus exempte de vices que les patriciens romains et que les leudes des Francs. On voit par les lettres du pape saint Grégoire au roi Childebert, à Brunehaut, et à plusieurs évêques, combien ce pontife gémissait de l'avidité, de la simonie, de l'orgueil, des vices, des incestes, des adultères qui souillaient alors une partie du clergé de France. Quelques-uns même n'avaient point horreur de l'effusion du sang : dans la bataille livrée par le patrice Mummol contre les Lombards, deux évêques, Salonius et Sagittaire, se mêlèrent aux combattans : *Ils n'y parurent point, dit Grégoire de Tours, armés de la croix, mais le casque en tête, la cuirasse sur la poitrine; et, ce qui est pis encore, on rapporte qu'ils tuèrent de leurs mains plusieurs ennemis.*

Mort de  
Caribert.

Caribert, qui n'avait montré sur le trône que des vices, tomba malade à Blaye en 572, et y mourut. Il avait régné neuf ans, et ne laissa que trois filles; l'une, nommée Berthe, fut mariée à Éthelbert, roi de Cantorbéry, qu'elle convertit au christianisme; les deux autres prirent le voile.

Trahison  
de  
Gontran.

Dès que Caribert eut expiré, l'une de ses veuves, Théodégilde, offrit à Gontran de lui remettre les trésors de son mari, s'il voulait l'épouser; il la trompa en lui donnant de fausses espérances, s'empara de l'argent, et relégua sa belle-sœur dans un monastère.

## CHAPITRE SIXIÈME.

CHILPÉRIC, ROI DE SOISSONS ET DE PARIS.

GONTRAN, ROI DE BOURGOGNE.

SIGEBERT, ROI D'AUSTRASIE.

(572.)

Partage de l'héritage de Caribert. — Chilpéric épouse Frédégonde. Guerre à ce sujet. — Sigebert en Thuringe. — Usurpation de Chilpéric — Assassinat de Théodebert. — Malheurs de Chilpéric. — Triomphe de Sigebert. Sa mort. — Childebert, enfant, reconnu roi. — Malheurs de Brunehaut. — Elle épouse Mérovée, fils de Chilpéric. — Fureur de Chilpéric et de Frédégonde. — Bataille de Limoges. — Triste sort de Mérovée. Sa mort. — Accusation portée par Chilpéric contre Prétextat. — Grégoire de Tours prend la défense de Prétextat. — Prétextat est exilé. — Salone et Sagittaire. — Impiété de Chilpéric. — Gontran s'arme contre Chilpéric. — Frédégonde brûle le livre des impôts. — Conspiration de Leudaste contre Frédégonde. — Mort de Leudaste. — Frédégonde fait mourir Clovis et Audovère. — Guerres excitées par Frédégonde et Brunehaut. — Prodiges dans le ciel. — Gondebaud. — Childebert en Lombardie. — Mort de Chilpéric. — Portrait de ce roi. — Ses funérailles.

LES trois frères de Caribert partagèrent son héritage; mais comme Paris semblait déjà devoir donner une trop grande prépondérance à celui qui en serait le maître, il fut convenu que chacun n'en posséderait que le tiers. Ils jurèrent même en présence de leurs leudes, sur les châsses des martyrs,

Partage de  
l'héritage  
de Caribert.



qu'aucun d'eux n'y entrerait sans le consentement de ses frères.

Chilpéric  
épouse  
Frédé-  
gonde.  
Guerre  
à ce sujet.

Chilpéric prouva bientôt qu'il ne respectait ni les traités, ni les liens du sang, ni les sermens les plus sacrés. Frédégonde voulait être reine : Galsuinde opposait un obstacle importun à son ambition ; on la trouva un matin étranglée dans son lit. Chilpéric, tyran de son peuple et esclave de sa maîtresse, épousa et couronna Frédégonde. Ce mariage et ce crime indignèrent la France ; le peuple frémit et se tut ; le clergé gémit ; Brunehaut jura de venger sa sœur ; les rois d'Austrasie et de Bourgogne prirent les armes ; les flambeaux de l'hymen de Frédégonde, semblables aux torches des furies, allumèrent une guerre féconde en malheurs et en crimes.

Chilpéric montra moins de courage après son forfait qu'il n'avait mis d'audace à le commettre : il demanda la paix à ses frères, et offrit une composition pour le meurtre de Galsuinde. Par ce traité, il céda à la reine Brunehaut, Bordeaux, le Limousin, le Quercy, le Béarn et le Bigorre, que Galsuinde avait reçus de lui en don nuptial, appelé par les Francs *morgen-gaf*, ou présent du matin. Les dispositions de ce pacte prouvent, contre l'opinion de plusieurs auteurs, que déjà les femmes en France pouvaient posséder non-seulement quelques revênes du fisc, mais des cités et des terres saliques.

Sigebert  
en  
Thuringe.

Tandis que le royaume jouissait intérieurement d'un calme passager ; les Huns ou Avars firent une nouvelle invasion en Thuringe. Le vaillant Sigebert marche pour les combattre ; mais, suivant les chroniques du temps, son armée se voit investie au mi-

lieu d'une vaste forêt, où elle est saisie d'une terreur panique par le pouvoir des fées, par des feux follets, par des enchantemens, enfin par l'apparition d'un grand nombre de spectres ou plutôt d'hommes couverts de masques hideux, qui semblaient vomir des flammes. Les Francs épouvantés restent immobiles, et laissent tomber leurs armes; vainement le roi veut ranimer leur courage, il est obligé de se rendre; mais sa présence d'esprit ne l'abandonne pas; son adresse supplée à la force qui lui manque; son éloquence, son audace, sa gaieté séduisent les chefs des barbares; leur haine se change en amitié; ils accordent au roi captif une paix honorable.

Sigebert, de retour en France, déclara la guerre à Gontran qui lui avait enlevé une partie de la Provence. La fortune fut encore contraire aux Austrasiens; le patrice Celsus les battit et en noya un grand nombre dans le Rhône; le danger commun ramena la paix entre les Francs, car ce fut à cette époque qu'eurent lieu la seconde invasion des Lombards et la victoire décisive de Mummol.

Cependant Chilpéric, cédant à la haine implacable de Frédégonde pour Brunehaut, prit possession de Paris, et entra en armes dans la Touraine et dans le Poitou. Le faible Gontran s'unit à lui; vainement les leudes employèrent tous leurs efforts pour prévenir les funestes effets de ces discordes sanglantes; trois trêves furent successivement signées et rompues; les évêques, convoqués par Gontran, recommandent la paix aux princes, mais ils refusent de se rendre médiateurs et garans d'une foi si souvent violée.

Usurpation  
de Chilpé-  
ric.

Assassinat  
de Théodé-  
bert.

Les généraux d'Austrasie, Gontran-Boson et Gondésigile, attaquent dans le Poitou Théodébert, fils de Chilpéric. Ce jeune prince, abandonné dans la mêlée par les siens, persiste seul témérairement à combattre; après des prodiges de valeur il succombe; Gontran-Boson le dépouille, le tue, et cherche ensuite près du tombeau de Saint Martin de Tours un asile contre la vengeance de Chilpéric.

Le roi d'Austrasie n'aurait pas protégé la tête du meurtrier d'un prince royal; mais il restait à Gontran-Boson un appui secret plus sûr que le tombeau du saint; car la mort d'un fils d'Audovère était un service rendu à l'ambitieuse Frédégonde. Tandis que le Poitou était ainsi reconquis par les généraux de Sigebert, ce roi, ayant rassemblé autour de lui tous les guerriers des nations germaniques qui lui étaient soumises, s'avança à leur tête sur les rives de la Seine, et cette armée, composée de guerriers féroces, dévasta tous les environs de Paris.

Malheurs  
de  
Chilpéric.

Le roi Gontran, effrayé de l'approche de ce torrent, fit sa paix avec Sigebert. Chilpéric, abandonné de tous et poursuivi par la haine publique, se trouvait sans ressource et menacé d'une ruine inévitable; il ne lui restait, pour le soutenir au bord de l'abîme, que le courage ou plutôt la fureur de Frédégonde. Cette femme, fuyant alors comme Médée, en semant ses poisons et en préparant ses poignards, emmena son époux dans Tournai, où ils s'enfermèrent avec leur famille.

Paris ouvrit ses portes à Sigebert; et la fière Brunehaut s'assit avec l'orgueil d'une vengeance satisfaite

sur le trône de son indigne rivale. Le roi d'Austrasie envoya une armée chargée d'investir et d'assiéger Tournai. Saint Germain, évêque de Paris, montrant alors une noble et vertueuse hardiesse, dit à Sigebert : « Respectez les lois divines, et ne souillez » point votre gloire par une cruauté impie ; si vous » marchez à Tournai dans l'intention de forcer votre frère à la paix, vous reviendrez vainqueur ; » mais si vous attendez à ses jours, le ciel vous » abandonnera ; votre mort vérifiera ces paroles de » Salomon : *Vous tomberez vous-même dans la » fosse que vous aurez préparée pour votre frère.* » L'évêque prévoyait peut-être dès lors les crimes que produirait le désespoir de Frédégonde. Au reste, s'il était une crédulité excusable, ce serait celle qui regarderait comme des oracles les conseils de l'humanité et les prédictions de la vertu.

Toute la France semblait alors conjurée contre les assassins de Galsuinde. Sigebert réunit autour de lui, à Vitry, tous les sénieurs neustriens qui déposèrent Chilpéric, élevèrent sur un pavois le roi d'Austrasie, et le proclamèrent monarque aux acclamations du peuple : mais ce triomphe éclatant précéda de peu d'heures la plus funeste catastrophe, à peine Sigebert était proclamé que deux émissaires de Frédégonde arrivent, s'approchent du roi pour lui rendre hommage au nom de la ville de Téroüenne, et le poignent. A l'instant où il est frappé, Charégisilus, son grand chambellan, lève le glaive pour le venger ; il expire lui-même sur le corps de son prince ; et des soldats inconnus massacrèrent aussitôt les deux meurtriers pour faire dis-

Triomphe  
de  
Sigebert.  
Sa mort.

paraître toutes les preuves qui auraient pu dévoiler le véritable auteur du crime.

Ainsi mourut Sigebert en 575, dans la quatorzième année de son règne ; il était âgé de quarante-quatre ans. Tous les historiens s'accordent pour vanter l'étendue de son esprit, l'ardeur de son courage, la douceur de sa piété, la générosité de son caractère et la chasteté de ses mœurs. Il fut le plus illustre des princes mérovingiens ; et, malgré l'excès de sa tendresse pour Brunehaut, aucune tache ne ternit sa gloire. Sigebert laissait un fils âgé de quatre ans, nommé Childebert, et deux filles.

L'assassinat d'un roi généralement aimé aurait dû redoubler l'horreur des Français pour Frédégonde, et rendre la chute de Chilpéric plus certaine ; mais ce crime produisit un effet contraire : l'audace des coupables glaça les peuples d'une stupeur qui disposait plus à la soumission qu'à la vengeance. La révolution fut soudaine et totale ; les Austrasiens levèrent précipitamment le siège de Tournai, et prirent la fuite comme s'ils étaient vaincus ; les Neustriens jurèrent de nouveau fidélité à Chilpéric ; Paris se révolta contre Brunehaut, elle s'y vit retenue prisonnière avec ses enfans ; on devait les offrir comme victimes à la sanguinaire Frédégonde pour se réconcilier avec elle, mais le courage d'un sénateur austrasien nommé Gonbäud sauva ces captifs en rendant leur mort inutile et dangereuse ; il déroba le jeune Childebert à ses gardiens, le cacha dans une corbeille, le descendit la nuit par-dessus les murs de Paris ; un homme affidé reçut ce dépôt précieux, et le porta à Metz. A la vue de cet enfant

Childebert,  
enfant,  
reconnu  
roi.

royal, les Austrasiens, qui étaient consternés et préparés à subir le joug de Chilpéric, reprennent courage, se rassemblent, s'arment, élèvent Childebert sur le pavois, le proclament roi, et le placent sous la protection de Gontran son oncle.

Chilpéric accourait dans l'espoir de consommer ses crimes et sa conquête; mais, à la nouvelle du couronnement de Childebert, il s'effraie, s'arrête, renonce à l'Austrasie, et revient à Paris où Frédégonde se voit forcée d'épargner les jours d'une rivale qu'elle abhorrerait. Elle ne pouvait plus frapper Brunchaut sans attirer sur elle les armes de l'Austrasie et de la Bourgogne : ainsi le sort de la reine captive fut changé; Chilpéric la relégua dans la ville de Rouen, et il envoya ses deux filles à Meaux dans un monastère.

Malheurs  
de Brunc-  
haut.

En 576, la reine d'Austrasie, exilée, prisonnière, dénuée de secours, trouva, dans son esprit adroit et dans les charmes dangereux dont la nature l'avait douée, des armes secrètes et des moyens assurés de vengeance contre ses oppresseurs; les fils de Chilpéric et d'Audovère connaissaient trop le caractère et l'ambition de Frédégonde pour ne pas prévoir qu'ils périraient tous ses victimes, s'ils ne prévoyaient ses coups. Théodebert, l'aîné des princes, était déjà tombé sous le glaive de Gontran-Boson secrètement dévoué à cette reine barbare; et sa haine en toute occasion éclatait contre Mérovée, le plus haï de tous par elle, parce qu'il était le plus aimé de son père. Ce prince commandait l'armée neustrienne; Chilpéric l'avait chargé de maintenir le Poitou dans l'obéissance; mais, au lieu d'exécuter

cet ordre, il vient à Tours et de là à Rouen, pressé par le désir de voir Brunehaut; il plaignait ses malheurs; on vantait sa beauté; et Frédégonde était leur commune ennemie : la reine d'Austrasie n'avait alors que vingt-huit ans; orgueilleuse de sa haute naissance, fière dans l'adversité, elle attirait le respect par la noblesse de son maintien, commandait l'admiration par son courage dans le malheur, et savait en même temps par les artifices de son esprit et par une éloquence douce et insinuante inspirer à ceux qui l'approchaient des sentiments tendres, que son amé artificieuse savait feindre et non partager. Il était important pour elle de séduire Mérovée; elle fit briller à ses yeux et l'éclat de tous ses charmes et l'espoir d'une couronne; elle le captiva. Mérovée, en s'unissant à elle, espérait régner en Austrasie sous le nom de Childebert, dont il serait le tuteur, et, revêtu de la puissance souveraine, braver en paix la haine de Frédégonde; d'un autre côté, par cette union, Brunehaut portait le trouble dans la famille de ses ennemis, armait le fils contre le père, et donnait un jeune vengeur à l'époux qu'elle avait perdu.

Elle épouse  
Mérovée,  
fils de  
Chilpéric.

Chilpéric et Frédégonde étaient généralement détestés; l'évêque de Rouen, Prétextat, écoutant plus cette haine que ses devoirs, favorisa les amours de Brunehaut et de Mérovée, reçut leurs sermens, et les unit.

Les émissaires de Frédégonde l'informèrent promptement de cet hymen secret. Chilpéric ne laissa pas aux deux époux le temps de fuir; il accourut à Rouen, resserra les chaînes de Brunehaut,

Fureur de  
Chilpéric  
et de Fré-  
dégonde.

menaça l'évêque de sa vengeance, et emmena son fils avec lui.

Cependant plusieurs sénieurs austrasiens, qui jusque-là semblaient fidèles à la cause de Chilpéric, dans l'intention réelle de délivrer Brunehaut, déclarèrent au roi qu'ils veulent retourner en Austrasie près de Childebert : ils partent, rassemblent quelques partisans, et s'emparent de Soissons où ils faillirent surprendre Frédégonde, juste objet de leur ressentiment.

Cette reine, échappée au péril, accourt près de son époux ; elle accuse Mérovée et Brunehaut d'avoir tramé ce complot contre sa vie. Chilpéric, asservi par elle, fit resserrer plus étroitement Brunehaut. Par ses ordres Mérovée fut privé de ses droits au trône, rasé et relégué dans le monastère de Saint-Calais.

Les Austrasiens, indignés, coururent aux armes ; Gontran, au nom de son pupille Childebert, exigea hautement la délivrance de Brunehaut ; par-tout la guerre civile éclata avec fureur. Frédégonde conseilla à Chilpéric d'envoyer son troisième fils Clovis en Saintonge pour s'emparer de la capitale de cette province ; elle espérait que la guerre la délivrerait de ce dernier rival qui s'opposait encore à la grandeur future de son propre fils ; son espoir fut cette fois trompé ; la fortune favorisa Clovis ; il échappa aux poignards de sa belle-mère, aux glaives de ses ennemis, et prit la ville de Saintes.

Dans le même temps Didier, à la tête des principales forces de Chilpéric, assiégea Limoges ; mais le patrice Mummol, envoyé contre lui par Gontran,

Bataille de  
Limoges.



lui livra une bataille. Elle fut longue, sanglante et décisive : les Neustriens y perdirent vingt mille hommes; cette victoire n'en coûta que cinq mille aux Austrasiens et aux Bourguignons. Didier, abandonné des siens, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Triste sort  
de Mérovée

La fortune semblait alors se rapprocher momentanément de la justice pour traverser les coupables desseins de Frédégonde. Mérovée s'échappa de son monastère, et cherche un asile près du tombeau de Saint Martin de Tours; il y trouva pour son malheur le fameux Gontran-Boson, proscrit par Chilpéric pour la mort de Théodebert, et secrètement protégé par Frédégonde. Le roi de Soissons veut forcer l'évêque Grégoire de Tours à lui livrer les fugitifs; Grégoire défend courageusement et le droit d'asile de son église et le malheur du prince qu'une marâtre voulait sacrifier à sa fureur; il ose même plus, il donne les *éulogies* ou la communion à Mérovée, et lui prodigue les respects dus à son rang.

Chilpéric n'osa violer le sanctuaire de Saint Martin; mais il se vengea des habitans de Tours en envoyant dans cette ville un de ses comtes, nommé Leudaste, qui la ruina par ses concussions. Gontran-Boson, fidèle aux instructions de Frédégonde, persuada au jeune Mérovée de sortir avec lui du monastère de Tours, et de se rendre secrètement en Austrasie; il espérait trouver en chemin le moyen de le faire périr. Cependant le prince échappa d'abord par son courage aux ennemis qui le poursuivaient; il parvint même au but de sa course; mais les Austrasiens, craignant qu'il ne vînt enlever à

Childebert son sceptre, refusèrent de le recevoir. Il erra quelque temps dans la Champagne, cherchant vainement des défenseurs, et ne trouvant par-tout que des cœurs glacés par la crainte qu'inspirait Frédégonde. Enfin Gontran-Boson et l'archevêque de Reims persuadèrent à cet infortuné que la ville de Téroüenne voulait se livrer à lui; il s'y rendit sans défiance, et y fut arrêté. Chilpéric ne tarda pas à venir dans cette ville pour prononcer sur le sort de son fils; mais il le trouva poignardé. Frédégonde avait craint le réveil de la tendresse paternelle; et, fourbe autant que cruelle, elle sut persuader au roi que Mérovée, réduit au désespoir, avait contraint Gailen, l'un de ses serviteurs, à lui donner la mort.

Sa mort.

Chilpéric attribuait les égaremens, la révolte et l'infortune de son fils à la faiblesse coupable de l'évêque Prétextat qui l'avait marié avec Brunehaut. Il cherchait quelques prétextes pour punir ce prélat; Frédégonde lui en suggéra un promptement.

Accusation portée par Chilpéric contre Prétextat.

Ses émissaires l'avertirent que l'évêque s'était rendu maître des trésors de Brunehaut. Cette reine, après la défaite de Didier, était redevenue libre; et Chilpéric s'était vu contraint de la renvoyer en Austrasie.

Le roi de Soissons convoque à Paris, dans l'église de Sainte-Geneviève, les évêques de son royaume, et ordonne à Prétextat d'y comparaître devant eux. Au milieu de cette assemblée le roi, qui prétendait à l'éloquence, accuse lui-même l'évêque d'avoir conspiré contre le trône, il lui reproche dans un long discours d'avoir violé les lois de l'église, d'avoir, au

mépris de l'autorité paternelle, uni le neveu et la tante, de s'être emparé d'un trésor qui ne lui appartenait pas, et d'avoir distribué des sommes considérables pour soulever le peuple; enfin il implore contre le coupable la rigueur des lois et la sévérité du clergé.

Après avoir prononcé sa harangue d'un ton menaçant, il se retire; l'effroi qu'il inspirait règne encore après son départ. Tous les prélats, posant simultanément le doigt sur leurs lèvres, indiquent par ce geste la terreur qui enchaîne leur langue. Un archidiacre, Aétius, rompt enfin le silence, et représente au synode la nécessité de ne point condamner un évêque sans entendre sa défense : chacun reste muet.

Grégoire de  
Tours  
prend la  
défense de  
Prétextat.

Grégoire de Tours seul se lève : « Prêtres du Seigneur, dit-il, résistez à l'injustice; soutenez la dignité de l'église; défendez l'innocence contre la calomnie; et donnez courageusement de sages conseils au roi. Dites-lui que, s'il se montre injuste et inflexible contre un ministre de Dieu, il armera la vengeance du ciel, souillera sa gloire, perdra son royaume et périra. »

Ces paroles, loin de réveiller le courage des évêques, semblent redoubler leur stupeur. « Eh! quoi donc, continua alors Grégoire, avez-vous oublié ces paroles du prophète : *Quiconque voit un homme près de commettre une injustice, et qui ne s'y oppose pas, en devient le complice.* Parlez donc hardiment au roi; souvenez-vous que récemment, lorsque Clodomir jeta dans les fers le roi Sigismond, l'évêque Avitus lui dit avec

» une sainte audace : *Si vous épargnez votre cap-*  
 » *tif, vous reviendrez vainqueur des Bourgui-*  
 » *gnons ; si vous versez son sang, le ciel vous*  
 » *punira* : Clodomir méprisa cet avis, fut vaincu,  
 » et périt. »

Les prélats, ranimés par ce discours, l'approuvèrent par leurs acclamations ; et cependant ils se séparèrent ce jour-là sans rien résoudre. Deux évêques courtisans vinrent rapporter au roi ce qui s'était passé ; aussitôt Chilpéric appelle Grégoire devant lui : il était debout près d'un pavillon formé de branches d'arbres ; à ses côtés se tenaient Bertrand, évêque de Bordeaux, et Ragnemonde, évêque de Paris ; une table était devant eux couverte de pain et de différentes sortes de mets.

« Évêque, dit le roi à Grégoire, vous devez la justice à tous, et c'est à moi que vous la refusez. Mais je sais pourquoi vous favorisez l'iniquité : *le corbeau,* dit le proverbe, *ne crève pas l'œil d'un corbeau.* » —

« Roi, répondit Grégoire, vous pouvez punir celui de nous qui manque à la justice ; mais vous, qui vous punira, si vous y manquez ? Lorsque nous vous parlons son langage, il dépend de vous de l'entendre ; si vous lui fermez votre oreille, savez-vous qui vous condamnera, celui qui est le principe de toute justice. »

Le murmure des flatteurs qui se trouvaient près du roi, désapprouvait la réponse hardie de l'évêque. Excité par eux, Chilpéric s'écrie : « Je sais ce qui me reste à faire ; les peuples vont vous connaître ; je ferai éclater votre iniquité à leurs regards ; oui, je cours assembler les habitans de Tours, et

» je leur dis : Que vos cris, que vos huées pour-  
 » suivent ce Grégoire, cet ennemi de la justice.  
 » Lorsqu'il me la refuse cette justice à moi qui suis  
 » roi, vous, peuples, espérez-vous que jamais il vous  
 » la rende ? » —

« Si je suis injuste, répliqua Grégoire avec fer-  
 » meté, vous l'ignorez; celui-là seul le sait qui lit  
 » dans le fond des cœurs. Je supporterai vos ou-  
 » trages; et les vaines clameurs du peuple ne pour-  
 » ront m'émouvoir; on saura que vous les excitez;  
 » ce n'est point sur moi, c'est sur vous que leur  
 » haine tombera. Mais pourquoi tous ces vains dis-  
 » cours? Vous avez pour règle les lois et les canons,  
 » il vous importe de les consulter avec soin; et si  
 » vous les violez, la justice du ciel vous attend. »

Chilpéric, changeant tout à coup de formes et de langage, prit alors avec moi, dit l'historien Grégoire dans son récit, un ton presque caressant; et, croyant que je n'apercevrais pas le piège qu'il me tendait, il se tourne vers la table, regarde le plat qui est devant lui et me dit : C'est pour vous que j'ai fait apprêter ces mets; des *volailles* et quelques *pois chiches* composent mon dîner.

Je répondis : « Ce qui doit nous suffire c'est d'o-  
 » béir aux ordres de Dieu, et non de nous complaire  
 » aux délices de la table. Mais vous qui accusez les  
 » autres, promettez d'observer les lois et les canons,  
 » nous croirons alors à votre justice. » A ces mots  
 Chilpéric leva la main et jura, par le nom de Dieu,  
 qu'il respecterait les canons et les lois. Grégoire ne  
 se mit point à table; il accepta seulement, selon l'u-  
 sage, le pain et le vin, et il se retira.

Au milieu de la nuit des émissaires de Frédégonde viennent le trouver et lui disent : « La reine » vous offre deux cents livres d'argent, si vous vous » déclarez contre Prétextat. Nous avons reçu la » promesse des autres évêques ; la vôtre seule nous » manque. » —

« Quand vous m'offririez mille talens d'or et » d'argent, répondit Grégoire avec autant d'adresse » que de fermeté, je ne pourrais faire que ce que » la loi me prescrit. Tout ce que je puis seulement » vous promettre c'est d'acquiescer à tout ce que » feront les autres évêques en se conformant aux » canons. » Cette restriction ne fut pas comprise et la reine se tint pour satisfaite.

Le lendemain l'assemblée eut lieu. Chilpéric accusa le prélat d'avoir volé deux valises remplies de pierreries et un sac qui contenait deux mille pièces d'or ; en même temps il fit paraître des témoins subornés qui déposèrent contre l'évêque. Mais Prétextat prouva dans sa défense qu'une partie de ces richesses était un dépôt qu'il devait garder, et l'autre un don légitimement reçu. Les évêques regardèrent l'accusation comme calomnieuse, et Prétextat pour cette fois fut absous.

Le roi appela promptement auprès de lui deux de ses plus intimes confidens et leur dit : « Les réponses de Prétextat sont vraies ; il m'a vaincu : » cependant quel parti prendre ? Je veux absolument satisfaire le ressentiment de la reine ; allez » trouver Prétextat ; comme de vous-mêmes, et » parlez-lui en ces termes : *Vous savez que Chil-* » péric est un prince pieux et facile à émouvoir,

» il se laisse fléchir lorsqu'on s'humilie devant lui ;  
 » suivez donc notre conseil, soumettez-vous ; avouez  
 » que vous êtes coupable des crimes qu'il vous im-  
 » pute ; aussitôt nous tombons tous à ses pieds ; nous  
 » demandons votre grace, et elle nous est accordée.»

Prétextat, trompé par cet artifice, promet de faire ce qu'on exige de lui. Le lendemain le concile se rassemble ; le roi s'y rend, et, adressant la parole à Prétextat : « Si vous n'avez, dit-il, voulu faire  
 » qu'un acte de générosité en distribuant de l'ar-  
 » gent aux habitans de Rouen, pourquoi les avez-  
 » vous sollicités de prendre le parti de Mérovée et  
 » de lui rester fidèles? »

« J'avoue, répond l'évêque, que je les ai pressés  
 » de favoriser ce prince ; je ne m'adressais qu'à des  
 » hommes, mais si je l'avais pu, j'aurais conjuré  
 » les anges de descendre du ciel et de secourir cet  
 » infortuné dans la position déplorable où je le  
 » voyais réduit. D'ailleurs je l'avais tenu sur les  
 » fonts ; il était mon fils spirituel, et je croyais en  
 » le servant remplir un devoir. »

A ces mots, Chilpéric lui adresse de vifs reproches sur sa conduite factieuse : la contestation s'échauffe ; enfin l'évêque, cédant aux conseils perfides qu'il avait reçus ; se jette aux pieds du prince et lui dit : « O roi très-miséricordieux, j'ai péché  
 » contre le ciel et contre vous ; je suis un malheu-  
 » reux homicide, j'ai voulu vous faire périr pour  
 » que votre fils régnât à votre place. » Alors Chilpéric se prosterne au milieu du concile : « Saints  
 » prélats du Seigneur, s'écria-t-il, vous l'entendez ;  
 » c'est lui-même qui confesse un crime exécra-

» ble. » Les évêques courent au roi, et le relèvent. Soudain il bannit Prétextat de sa présence, et se retire dans son camp.

Peu d'instans après il envoya au concile un recueil de canons dans lequel on en avait inséré quelques-uns de faux, et qui portaient qu'un évêque convaincu d'homicide ou de parjure devait être déposé. Ils furent lus sans être vérifiés en présence de Prétextat consterné. L'évêque de Bordeaux lui dit alors : « Vous n'avez point obtenu votre grâce » du roi; notre affection vous est désormais inutile. » Un envoyé du roi vint demander qu'on excommuniât le coupable et qu'on déchirât publiquement sa robe. Grégoire s'opposa à ces rigueurs et à ces formes nouvelles, mais il souscrivit à la condamnation prononcée par le concile; et Prétextat fut exilé dans une des îles du Cotentin.

Prétextat  
est exilé.

Ce procès célèbre montre le mélange bizarre que présentaient les mœurs de ce siècle, l'injustice des princes, la force et en même temps la corruption du clergé; d'une part des évêques courtisans et perfides; de l'autre un tyran contraint de s'abaisser aux plus vils artifices pour faire punir un prélat factieux; enfin la religion toujours invoquée dans les discours et toujours outragée par les actions.

A cette même époque un autre concile, rassemblé à Lyon, déposa les évêques Salone et Sagittaire, accusés par la voix publique. Leur conduite excitait tant de scandale, que le peuple révolté les avait battus de verges. Malgré leur condamnation, ces évêques, soutenus par leurs nombreux serviteurs, conservaient encore leurs sièges. Le roi Gontran les

Salone et  
Sagittaire.



manda en sa présence; et Sagittaire eut l'insolence d'injurier la personne de ce prince, dont les enfans, disait-il, ne pouvaient hériter du trône, parce que leur mère avait été servante du duc Magnacaire. Il ignorait sans doute, dit Grégoire, qu'en France la condition des mères est indifférente, et qu'il suffit d'être fils des rois pour avoir droit à leur succession.

Gontran, irrité de l'audace des deux évêques; les dépouilla de leurs biens, de leurs esclaves, de leurs chevaux, et les exila dans un monastère où ils furent enfermés et gardés à vue. Mais peu de temps après, les enfans du roi étant tombés malades, on lui persuada que ce malheur était l'effet de la condamnation injuste qu'il avait prononcée contre ces évêques. Le faible Gontran, effrayé, ordonna qu'on leur rendît promptement la liberté. C'est ainsi qu'alors et depuis on vit, trop souvent pour le malheur des rois et des peuples, une peur superstitieuse remplacer la crainte salutaire de la religion et des lois.

Chilpéric, ainsi que ses frères, répandaient sans remords le sang de leur famille, opprimaient les peuples, et dévastaient sans pitié les provinces. Mais d'un autre côté ces princes cruels devenaient tremblans au moindre phénomène; un songe les troublait; leur bizarre foi croyait aux maléfices et doutait des dogmes.

Impiété de  
Chilpéric. Ce même Chilpéric composa un livre contre la Trinité: « A quoi bon trois personnes, disait-il? C'est » une chose indigne, prétendait-il, qu'on parle de » Dieu comme si c'était un homme en chair et en

» os. » Quand son livre fut achevé, il l'envoya à Grégoire de Tours; et, mandant près de lui cet évêque, il lui dit : « Voilà ce que je veux que vous » croyiez, vous et tous lesdocteurs de vos églises. » — « C'est vous-même, répondit l'évêque, qui ne devez croire que les vérités enseignées par les apôtres, et par Eusèbe et Hilaire, enfin ce que vous » avez juré de croire en recevant le baptême. » Le roi, irrité, témoignant son mépris pour Eusèbe et Hilaire, répliqua : « Je vous crois peu de lumières; » je m'adresserai à des gens plus habiles que vous, » et qui m'approuveront. » — « Seigneur, reprit » Grégoire, si vous rencontrez de pareils hommes, » ce ne seront point des hommes habiles, mais des » insensés. » Chilpéric le quitta brusquement, attaqua sur le même sujet l'évêque d'Albi; et, trouvant la même fermeté, il oublia son vain projet de changer le culte chrétien.

D'autres affaires, suscitées par la haine qu'il inspirait, troublèrent bientôt le repos momentané de ce roi ambitieux et de son implacable épouse. Gontran venait de perdre ses deux fils; il adopta solennellement le jeune roi d'Austrasie, et demanda au roi de Soissons de céder à Childebert la ville de Paris; sur son refus il lui déclara la guerre.

Gontran  
s'arme  
contre  
Chilpéric.

Dans le même temps Brunehaut, qui suscitait par-tout des ennemis à Chilpéric, arma contre lui les Bretons, ils s'emparèrent de Vannes, et leur comte, nommé Varoch, vint camper à la tête d'une nombreuse armée sur les bords de la Vilaine. Un corps de Saxons augmentait ses forces.

Chilpéric était brave; le courage était la seule

vertu qui restait encore à la race de Clovis. Il combattit Varoch, le défit, et le contraignit à se soumettre.

Depuis plusieurs années le roi de Soissons, forcé de chercher à tout prix de l'argent pour exécuter les desseins que lui dictait une ambition sans bornes, avait bravé les mœurs des Francs, en imposant sur leurs biens de lourds tributs. Les hommes libres, comme les serfs de son royaume, étaient assujettis à une capitation; l'industrie des villes était gênée par des taxes; enfin il venait d'asseoir l'impôt d'une amphore sur chaque arpent de vigne.

De toutes parts on murmurait; chacun, fuyant sa domination, en cherchait une plus douce dans les états de Gontran et de Childebert: ainsi son royaume se dépeuplait en même temps que son trésor se remplissait.

L'avarice de ce prince résistait à toutes les remontrances; la superstition le trouva plus docile. Le fils aîné de Frédégonde meurt subitement; ses autres enfans tombent malades; le roi lui-même est attaqué de la fièvre; Frédégonde alors s'effraie; les aiguillons du remords l'agitent; elle ne pouvait aimer Dieu, mais elle craignait l'enfer. Les prêtres s'aperçoivent de sa frayeur, en profitent et la redoublent. Épouvantée, elle entraîne son époux dans le lieu où l'on gardait les registres des impôts.

Frédé-  
gonde  
brûle le  
livre des  
impôts.

« Le ciel nous punit, lui dit-elle; nous abusons  
» depuis long-temps de sa patience. Aussi nos en-  
» fans vont périr; les larmes des pauvres, les gémis-  
» semens des veuves, les soupirs des orphelins at-  
» tirent sur nous la colère céleste. Si nos enfans  
» meurent, à quoi nous serviront nos immenses

» richesses? Nous les amassons sans savoir qui en  
 » héritera; que faire de ces trésors souillés de ra-  
 » pines et chargés des malédictions du peuple? Nos  
 » celliers n'abondaient-ils pas en vin et en blé? Nos  
 » coffres n'étaient-ils pas remplis d'or et de pierres  
 » précieuses? Pourquoi accabler le peuple sous le  
 » poids de nouveaux impôts? C'est travailler nous-  
 » mêmes à notre propre ruine. Ah! croyez-moi,  
 » livrons aux flammes ces registres funestes, et  
 » contentons-nous désormais des revenus que per-  
 » cevait le roi Clotaire. »

Chilpéric est ému par ces paroles. Cependant il se tait; il hésite à consommer un sacrifice si pénible. Alors la reine saisit les registres et les jette au feu en lui disant: « Imitez mon exemple; et, si nous sommes destinés au malheur, préparons-nous au moins une consolation, en regagnant l'affection des peuples. » Chilpéric obéit, et la multitude inconstante, oubliant les crimes de Frédégonde, admira sa générosité.

Si la peur des vengeances du ciel vainquit la cupidité de cette reine impie, elle ne fut pas assez forte pour surmonter sa haine contre les malheureux enfans d'Audovère. Il restait encore un fils de cette princesse, c'était Clovis; il détestait Frédégonde: elle jura sa mort; cependant avant de frapper sa victime, elle faillit tomber elle-même sous ses coups.

Le comte de Leudaste, parvenu des derniers rangs du peuple aux plus hautes dignités de l'État, forma dans ce temps, avec un prêtre de Tours nommé Riculphé, une conspiration dont le but était de chasser Frédégonde; de tuer Chilpéric, de placer sur son

Conspira-  
tion de  
Leudaste  
contre Fré-  
dégonde.

trône Clovis, et de gouverner le royaume sous son nom.

Leudaste, esclave dans son enfance et depuis employé dans les écuries de Marcoueffé, femme de Caribert, était devenu, par la protection de cette reine, premier écuyer, leude et comte. Ce fut lui que Chilpéric envoya dans la ville de Tours pour la punir de la protection accordée à Mérovée. Il s'y conduisit en tyran. L'évêque Grégoire obtint, à force de remontrances, l'éloignement de ce fléau public. De ce moment Leudaste résolut de perdre Grégoire et de faire donner son évêché au prêtre Riculphe, qui, tenté par cet appât, promit de servir tous ses coupables projets.

L'audacieux Leudaste connaissait l'humeur impérieuse, jalouse et violente de Chilpéric; il vint le trouver, et lui apprit que la reine Frédégonde entretenait un commerce criminel avec Bertrand, évêque de Bordeaux. Le roi, indigné de cette accusation, s'empporte d'abord contre Leudaste au point de le frapper. Mais celui-ci persiste à soutenir sa dénonciation : « Cet adultère, dit-il, est généralement connu, et » l'évêque Grégoire de Tours en atteste la vérité. »

L'accusateur espérait sans doute que le prince outragé chasserait son indigne épouse, sans vouloir se compromettre par un jugement public; il se trompa. Chilpéric convoqua les grands et les évêques, et ordonna à la reine ainsi qu'à Grégoire de comparaître devant cette assemblée.

Frédégonde se défendit avec hauteur et violence; Grégoire avec le calme de la vertu. L'assemblée décida que l'évêque de Tours serait admis à se pur-

ger par serment de l'accusation intentée contre lui. Il communia publiquement, et jura ensuite que les faits allégués par le roi étaient des impostures. Alors les évêques proclamèrent son innocence, et déclarèrent qu'il ne leur restait plus qu'à excommunier le calomniateur.

Comme le roi avait seul porté plainte sans nommer ceux qui l'avaient informé des désordres de la reine, cette déclaration des évêques ne concernait que lui; effrayé de cette menace, il dit qu'il n'avait fait que répéter les révélations de Leudaste et de Riculphe. Le comte fut jeté en prison, et Riculphe exposé à la torture. Ce lâche prêtre avoua tout le complot tramé contre Frédégonde et le roi; il périt; et Leudaste ne perdit que ses biens, tant on hésitait alors à punir les leudes dont on redoutait l'audace, la force et les partisans; aussi il était plus commun de les voir assassinés que jugés.

Ce comte insolent, rassemblant quelques gens armés, livra au pillage la ville de Tours pour se venger de l'évêque, obtint ensuite sa grace du roi, et revint arrogamment à Tours demander à Grégoire de le réconcilier avec l'église, et de l'admettre à la communion.

L'évêque allait céder à ses instances; mais il reçut une lettre que Frédégonde lui écrivait pour l'en détourner. Alors il répond à Leudaste qu'il doit racheter sa réconciliation par une longue pénitence. Le comte, dont l'épée et l'orgueil bravaient tous les dangers comme toutes les puissances, revient hardiment à Paris, et se montre sans crainte aux regards de Frédégonde.

Cette reine indignée perd connaissance, et tombe en le voyant; elle demande ensuite vainement à son époux vengeance de cet affront; Chilpéric n'ose ni la refuser ni la promettre. L'imprudent Leudaste se promène sans suite dans les rues et parcourt les boutiques aussi tranquillement que s'il n'avait point d'ennemis; mais au moment où il examinait les diamans d'un joaillier, un serviteur de la reine tombe sur lui à l'improviste et le massacre; les lois et le roi se turent.

Mort de  
Leudaste.

A peu près dans le même temps deux enfans de Frédégonde moururent; au lieu de les pleurer, elle chercha dans leur mort un prétexte pour consommer la ruine de Clovis; au moyen de faux aveux arrachés par la torture à une maîtresse de ce prince, elle vint à bout de persuader à Chilpéric que ses enfans étaient morts empoisonnés.

Frédé-  
gonde fait  
mourir  
Clovis et  
Audovère.

Le roi, subjugué par sa vindicative épouse, lui livra son fils; on l'enferma dans une prison, et le poignard de Frédégonde y trancha ses jours.

La reine Audovère était religieuse; elle ne pouvait ni devait se venger; mais ses larmes importunaient Frédégonde. La barbare la fit étrangler, et enferma dans un monastère la fille de cette infortunée après l'avoir fait déshonorer par ses infames satellites. De tels monstres, échappés à la justice des hommes, démontreraient plus que toute autre preuve la nécessité et l'existence d'une justice céleste.

L'empire d'Orient se relevait alors (en 580) sous le sceptre d'un prince guerrier. L'empereur Tibère invita Chilpéric par ses ambassadeurs à se liguier avec lui contre les Lombards. Il envoya aussi dans le même but de riches présens aux rois Gontran

et Childebert; Mais les Français, livrés à leur funestes dissensions, semblaient alors insensibles à la voix de la gloire qui les avait si long-temps animés. Frédégonde et Brunehaut, pareilles à deux furies, les excitaient sans relâche à se détruire entre eux et à déchirer le sein de leur patrie.

Guerres  
excitées  
par Frédé-  
gonde et  
Brunehaut.

La faiblesse de Gontran et la minorité de Childebert laissaient un libre cours en Austrasie à la licence des grands; ils étendaient de jour en jour leur fortune et leur autorité aux dépens du pouvoir royal. Vainement Lupus, duc de Champagne, défendait le trône d'un monarque enfant; les leudes Rancin, Gontran-Boson, Bertefroy, de concert avec Égidius, archevêque de Reims, bravèrent le ministre et le contraignirent à s'exiler. Favorisant secrètement Frédégonde, ils corrompirent le patrice Mumol; forcèrent le jeune Childebert à rompre avec Gontran son tuteur, auquel ils enlevèrent par surprise la ville de Marseille. En même temps Didier, général de Chilpéric, s'empara du Périgord et de l'Agénois.

Les Gascons, peuplades qui habitaient la Navarre espagnole, profitèrent de ces troubles, franchirent les Pyrénées et s'établirent dans l'Aquitaine en 582. Le désordre semblait alors régner dans le ciel comme sur la terre; on entendit gronder le tonnerre, on vit naître des fleurs au mois de janvier; une comète chevelue et une pluie colorée qu'on prit pour une pluie de sang effrayèrent les peuples. A la même époque, pour ajouter encore un élément de plus aux discordes qui désolaient la France, on vit paraître un nouveau prince de la race de Clovis.

Prodiges  
dans le  
ciel.

Gondebaud



Il se nommait Gondebaud et se disait fils de Clotaire; dans son enfance le roi Childebert l'avait accueilli, protégé et enrichi. Après la mort de ce roi il parcourut l'Italie, l'Allemagne, la Grèce, et rencontra à Constantinople Gontran-Boson qui lui conseilla de réclamer ses droits au trône. L'empereur d'Orient lui promit des secours; il revint en France, fut reçu avec honneur dans Avignon par Mummol, et peu de temps après vit ce même Gontran-Boson se déclarer contre lui et le combattre.

• Brunehaut, dans l'espoir de susciter un ennemi de plus à Chilpéric, favorisa secrètement Gondebaud qui força ses ennemis à s'éloigner d'Avignon.

La guerre continuait entre Chilpéric et Gontran avec des succès balancés; enfin ils conclurent la paix; et Childebert, qui venait d'atteindre l'âge de quatorze ans, se réconcilia avec le roi de Bourgogne son tuteur.

• Le règne de Tibère en Orient avait été glorieux mais court; son successeur Maurice envoya *cent mille écus d'or* à Childebert, pour l'armer contre les Lombards qui investissaient la ville de Rome. En 584 le jeune roi d'Austrasie franchit les Alpes à la tête de son armée, entra en Italie et éprouva d'abord quelques revers; mais enfin, réparant sa défaite, il força le roi des Lombards Autharis à se soumettre, et à lui payer un tribut annuel.

Mort de Chilpéric. Ce fut cette même année que la France se vit délivrée de l'un de ses plus cruels tyrans. Chilpéric, revenant de la chasse dans son palais de Chelles, reçut en descendant de cheval deux coups de poignard qui terminèrent sa vie et ses crimes: on accusa de sa mort Brunehaut et Frédégonde. On ne

sait laquelle des deux fut coupable de cet attentat ; mais toutes deux étaient capables de l'avoir conçu et commis.

Quelques auteurs ont écrit que Chilpéric venait de découvrir la liaison criminelle de sa femme avec un leude nommé Landry, et qu'ils l'assassinèrent pour échapper à sa vengeance.

Chilpéric mourut l'an 584, à l'âge de quarante-  
 cinq ans. Ce prince vaillant, adroit, magnifique et  
 instruit, se montra toujours dissolu, violent, faible,  
 perfide et cruel ; il comblait de richesses les grands  
 pour les asservir ; il fondait par-tout des monastères  
 et bâtissait des églises pour racheter ses crimes ; il  
 craignait le clergé et le détestait. « *Notre fisc, di-*  
 » sait-il, est devenu pauvre ; nos richesses sont à  
 » présent le patrimoine des églises ; les évêques  
 » deviennent les vrais administrateurs des nations ;  
 » le sceptre n'est plus qu'un ornement presque  
 » inutile dans la main des rois ; les beaux jours de  
 » leur gloire sont passés ; le clergé a tout envahi. »

Ce roi sans pitié n'aima jamais personne, et per-  
 sonne ne lui fut attaché. Après sa mort, son corps  
 abandonné resta couché sur la terre, sans qu'au-  
 cun parût s'occuper d'un monstre qu'on ne crai-  
 gnait plus ; ses restes durent enfin les honneurs fu-  
 nèbres à la pitié d'un évêque qui lui avait demandé  
 pendant trois jours une audience sans pouvoir l'ob-  
 tenir. Ce prélat fit transporter son corps à Paris ;  
 on l'inhuma dans l'église de Saint Germain-des-  
 Prés. Grégoire de Tours a tracé en peu de mots le  
 portrait de ce tyran, qu'il appelle avec raison le  
*Néron* et l'*Hérode* de la France.

Portrait de  
 ce roi.

Ses  
 funérailles.

~~~~~

CHAPITRE SEPTIÈME.

GONTRAN, ROI DE PARIS.
 CHILDEBERT, ROI D'AUSTRASIE.
 CLOTAIRE II, ROI DE SOISSONS.

(584.)

Gontran à Paris. Childebert demande vengeance. — Gontran protège Frédégonde et fait proclamer Clotaire II. — Nouveaux crimes de Frédégonde. — Mort de Gondebaud. — Guerres des Français contre les Lombards. — Mort de Prétextat. — Exil de Frédégonde. — Traité d'Andelot. — Discours de Gontran au peuple. — Mort de Gontran. Childebert hérite de ses États. — Portrait de Gontran. — Édit de ce roi.

Gontran à
Paris.
Childebert
demande
vengeance.

Dès que Gontran apprit la nouvelle de la mort de Chilpéric, il vint précipitamment à Paris. Childebert y accourut aussi avec ses troupes; mais on ne lui permit pas d'entrer dans cette ville. Ce fils de Brunehaut demandait à grands cris qu'on livrât Frédégonde à sa vengeance pour immoler l'infame meurtrière de Sigebert, de Théodebert, de Mérovée, de Clovis et de Chilpéric à leurs mânes.

Gontran
protège
Fré-
dégonde et
fait
proclamer
Clotaire II.

Frédégonde, effrayée, se réfugia dans l'église de Notre-Dame, et chercha un asile au pied des autels que sa présence profanait. Elle eut cependant l'audace d'y appeler Gontran et l'adresse de le séduire. Ce roi, dont la bonté n'était que faiblesse,

protégea cette reine coupable, et fit proclamer roi son fils Clotaire II.

Les Parisiens, indignés, bravaient l'autorité de Gontran, et demandaient la mort de Frédégonde. Son protecteur la fit partir pour Rouen afin de dérober sa tête à la haine publique. A peine arrivée dans ce nouvel asile, l'implacable Frédégonde médita de nouveaux forfaits; sollicitant l'appui des étrangers pour venger sa querelle, elle se ligua secrètement avec les Lombards, et, pour prix de leur invasion en France, elle leur promit la mort du jeune roi d'Austrasie et de sa mère Brunehaut.

Nouveaux
crimes de
Fré-
dégonde.

Des assassins, agens fidèles de sa politique sanguinaire, partirent pour Metz; mais au moment où ils voulaient exécuter les ordres de leur barbare reine, ils furent découverts, arrêtés, et Brunehaut, après avoir ordonné qu'on les mutilât, les renvoya avec mépris à Frédégonde.

L'opinion générale, accusant alors la veuve de Chilpéric d'adultère, regardait Clotaire II comme bâtard et indigne du trône. Gontran, pour détruire ce soupçon, obligea Frédégonde de faire attester publiquement la légitimité de son fils par le serment de trois évêques et de trois cents notables. Cette bienveillance du roi de Paris et de Bourgogne pour la mortelle ennemie de Brunehaut excitait le ressentiment de cette reine; voulant se venger de lui, elle soutint secrètement le parti du prince ou de l'aventurier Gondebaud, qui demandait à Gontran le partage de ses états.

Protégé par elle, secondé par Mummol, par Gontran-Boson et par l'évêque Sagittaire, il accrut

Mort de
Gondebaud.

promptement ses forces; et une armée assez nombreuse le proclama roi d'Aquitaine dans la ville de *Brives la Gaillarde* dont il s'était emparé; mais ce fut le terme de sa fortune. Le patrice Égila, envoyé contre lui par Gontran, l'attaqua, le vainquit et le mit en fuite. Il s'enferma dans le château de Cominges, ville très-forte par sa position; il y fut assiégé et repoussa vaillamment plusieurs assauts; mais enfin, comme les vivres lui manquèrent, sa ruine parut certaine. Dès lors le perfide Gontran-Boson et l'intrigant Sagittaire résolurent de se sauver en le trahissant. Mummol souilla aussi sa longue gloire par la même perfidie. Ils persuadèrent à cet infortuné de fuir avec eux et le livrèrent à ses ennemis; il périt : mais le patrice Égila, méprisant les traîtres en profitant de la trahison, fit aussi tomber leurs têtes coupables.

Guerres
des
Français
contre les
Lombards.

A la même époque on vit éclater entre les Français et les Lombards une guerre suscitée par les artifices de Frédégonde. Le fils du roi de Lombardie avait épousé la sœur de Childebert; ce jeune prince se révolta contre son père qui le fit enfermer; mais sa femme trouva le moyen de le tirer de sa prison, et de se sauver avec lui dans l'Orient. L'empereur Maurice y régnait alors; il se ligua avec Childébert et Brunehaut pour protéger le prince proscrit.

Cette guerre fut sans gloire pour les Français; ils ne purent ni pénétrer en Italie ni chasser leurs ennemis de la partie de la Gaule qu'ils avaient envahie. Le glaive des Francs était alors terni; on ne voyait briller que leur poignard, et ils semblaient n'avoir plus de courage que pour le crime.

Frédégonde, qui ne se lassait jamais d'en commettre, chargea un assassin de la venger d'un ancien ennemi, de l'évêque de Rouen que Gontran venait de rétablir sur son siège. Prétextat fut frappé au pied de l'autel d'un coup de poignard; le meurtrier, arrêté par le peuple, invoqua vainement la protection de la reine; on le livra au neveu de l'évêque, qui le hacha en pièces.

Mort de
Prétextat.

Prétextat était mourant; Frédégonde, qui ne connaissait ni pudeur ni remords, eut l'audace de visiter sa victime sous prétexte de la secourir. Le prélat refusa ses soins avec mépris, l'accabla de reproches et lui annonça les vengeances du ciel.

Gontran, toujours faible, borna sa sévérité à exiler cette furie dans un château de Normandie nommé le Vaudreuil. Frédégonde, sans reconnaissance pour son libérateur, sans pitié pour l'âge de Gontran, sans respect pour le protecteur de son fils, tenta deux fois de l'assassiner. Cependant les grands du royaume de Neustrie et d'Austrasie, las de la guerre impie que leurs faibles rois se faisaient pour la cause d'une femme souillée du sang de tant de princes, leur conseillèrent ou plutôt leur commandèrent de se réconcilier.

Exil de
Frédégonde.

Ils conclurent la paix en 587. Gontran reconnut Childebert pour son héritier. Grégoire de Tours prit une part active à ces négociations. Ce traité qu'on nomma le traité d'Andelot fut, ainsi qu'on le voit dans son préambule, conclu par le conseil des évêques et des grands, dont il prouve évidemment l'influence et l'autorité croissante.

Traité
d'Andelot.

Par les dispositions de cet acte Gontran conservait

les parties de la ville de Paris et de tout l'héritage de Caribert qui lui avaient été disputées. De son côté Childebert acquérait définitivement les cités de Meaux, Senlis, Tours, Poitiers, Aire, Conserans, Bayonne et Alby. Le survivant des deux rois devait hériter totalement de l'autre s'il mourait sans enfans.

Tous les dons faits par Gontran à sa fille Clotilde en cités, terres ou autres revenus, lui étaient garantis.

Dans le cas où Childebert mourrait le premier, Gontran promettait de protéger en père ses fils Théobert et Thierry, et de servir aussi d'appui à sa femme Failleube et à sa mère Brunehaut.

Le même traité garantissait aussi à la reine Brunehaut les cités de Bordeaux, de Limoges, de Cahors, de Béarn et de Bigorre qui lui avaient été adjudgées après l'assassinat de sa sœur Galsuinde.

Les leudes qui avaient, dans le cours de la guerre, abandonné l'un des deux rois, étaient obligés d'après ce traité de revenir près de lui.

Tous les dons faits précédemment aux églises et aux leudes devaient leur être inviolablement conservés ou fidèlement rendus, et on les déclarait irrévocables; on s'obligeait à faire ces restitutions aux leudes sur-le-champ. On convint que les leudes pourraient en tout temps voyager avec liberté d'un royaume à l'autre. Chacun des deux rois contractans s'engageait à ne jamais solliciter les leudes de l'autre de le quitter pour s'attacher à lui.

Enfin il fut déclaré que celle des deux parties contractantes qui violerait, sous quelque prétexte que ce fût, les stipulations de ce traité, en perdrait

tous les avantages qui tourneraient au profit de l'autre.

Cet acte célèbre fut une victoire des grands sur les rois, et devint une époque remarquable dans notre histoire. Jusque-là les rois avaient marché graduellement au pouvoir absolu en s'entourant de leudes auxquels ils accordaient des bénéfices révocables ; mais, comme leurs domaines s'épuisaient, et que cependant ils voulaient sans cesse augmenter le nombre de leurs leudes, ils reprirent arbitrairement les dons qu'ils avaient faits, et les distribuèrent de nouveau, suivant leurs craintes ou leurs caprices, dépouillant les plus faibles, enrichissant les plus redoutables, leurs cours se remplirent d'intrigues ; et lorsque, tour-à-tour chacun des leudes eut subi sa part des injustices de ce despotisme, tous se liguèrent pour défendre leurs communs intérêts.

Le traité d'Andelot, arraché par eux, convertit les bénéfices en propriétés irrévocables ; et dès lors la noblesse, devenant indépendante et héréditaire, domina le trône qui resta sans richesse et sans force, de sorte que l'ancienne démocratie des Francs, qui depuis Clovis était devenue une monarchie militaire, se convertit en aristocratie turbulente sous laquelle languirent des ombres de rois incapables de défendre leur sceptre et le peuple de l'oppression des grands. Les progrès de cette révolution furent si rapides qu'en moins de cinquante ans on la vit consommée.

Au reste, cette paix d'Andelot, qui rendait momentanément le repos à la France, augmentait les

Discours de
Gontran au
peuple.

périls de Gontran, en redoublant les fureurs de Frédégonde. Aussi ce malheureux roi, se croyant toujours entouré d'assassins, adressa un jour dans l'église ces étranges paroles au peuple qui assistait à l'office : « Vous tous, hommes et femmes, je vous » conjure de me rester fidèles. Ne me traitez pas » comme mes deux frères que vous avez fait périr. » Je n'ai point d'enfans, il ne me reste que de jeunes » neveux que j'ai adoptés. Laissez-moi régner » encore deux ou trois ans pour rétablir l'ordre » dans la France. Songez que, si vous me laissez » mourir avec mes innocens pupillès, il ne resterait » plus personne de la race royale pour vous défendre. » Le peuple répondit à ce discours par des prières ferventes pour le salut du roi. Il suffit, pour peindre les mœurs de ce temps, de dire qu'une si étrange démarche d'un roi excita quelque pitié, mais ne causa aucune surprise.

On découvrit bientôt en Austrasie une conspiration nouvelle tramée par les grands à l'instigation de Frédégonde. Brunehaut envoya les traîtres au supplice; l'évêque de Reims leur chef fut, dans un concile à Metz, jugé, convaincu et déposé.

Mort de
Gontran.
Childebert
hérite de
ses états.

Le roi Gontran mourut dans l'année 593, à Châlons; il était âgé de soixante-huit ans; il avait régné trente-deux ans. Son dernier acte fut un acte de faiblesse : il consentit à revoir Frédégonde, et à tenir à Ruelle sur les fonts du baptême son fils Clotaire. Comme il ne laissait pas d'enfans mâles; Childebert hérita de ses états; et la fière Brunehaut, qui gouvernait ce jeune prince, se vit enfin au comble de ses vœux, en régnant sur la plus grande

partie de la France , tandis que son ennemie Frédégonde , humiliée , sans appui , soutenait avec peine dans un état borné le sceptre d'un enfant entouré d'ennemis.

Gontran fut l'un des moins barbares des petits-fils de Clovis ; il faisait le bien par penchant et le mal par faiblesse ; le peuple chérit sa douceur ; le clergé profita de sa dévotion : il accrut l'autorité de cet ordre par ses lois , et sa richesse par de magnifiques fondations et par des dons sans mesure.

Portrait
de Gontran

Le récit de ses entretiens avec l'évêque de Tours prouve qu'il était affable , gai et familier avec ses leudes ; superstitieux comme tous les princes de son temps , il racontait à Grégoire de Tours que la mort de Chilpéric lui avait été annoncée dans un rêve , et qu'il avait vu en songe ce roi tomber dans une marmite bouillante.

Il nous reste de Gontran un édit dans lequel , après avoir gémi sur les crimes de tout genre qui souillaient alors la France , il ordonne aux évêques de renoncer sur de si graves objets à une indifférence et à un silence coupables ; il leur recommande de se réunir aux juges , de parcourir les cités , d'instruire les peuples des règles de la morale , des préceptes de l'évangile , et de rendre des jugemens sévères contre ceux qui les violeraient. Enfin il défend , sous des peines sévères , tout travail les dimanches et les jours de fête. Les princes , dans tous les temps , oublient que leur exemple serait la plus efficace des lois , et que la vertu perd sa force quand son langage sort de la bouche de la faiblesse et du vice.

Édit de ce
roi.



CHAPITRE HUITIÈME.

CLOTAIRE II, ROI DE NEUSTRIE.
 CHILDEBERT, ET ENSUITE SES DEUX
 FILS, THÉODEBERT ET THIERRY, ROIS
 D'AUSTRASIE ET DE BOURGOGNE.

Ambition de Childebert. — Politique de Frédégonde. — Bataille
 auprès de Soissons. — Irruption des peuples du Nord. — Mort
 de Childebert. — Changemens apportés par Childebert à la loi
 Salique.

Ambition
 de
 Childebert.

CHILDEBERT, loin de se borner à la possession
 des deux tiers de la France, en voulait conquérir
 le reste : il y était excité par la vindicative Brunehaut,
 dont l'existence était incompatible avec celle de
 Frédégonde ; et tous deux espéraient s'emparer
 promptement de la Neustrie, qui n'était défendue
 et gouvernée que par une femme détestée, que par
 un faible enfant.

Politique
 de Fré-
 dégonde.

Frédégonde trompa leur attente ; cette reine dé-
 ploya autant d'adresse dans sa politique et de cou-
 rage contre ses ennemis, qu'elle avait montré
 d'audace pour égorger ses victimes ; déjà elle avait
 regagné l'affection d'une partie du peuple, en déci-
 dant son époux à supprimer les impôts. Redoublant
 ses efforts pour se concilier les esprits au milieu des
 orages qui la menaçaient, elle apaise le clergé par

des soumissions, gagne les soldats par des largesses, séduit les grands par l'appât des dons et par l'éclat des dignités, rassemble ses troupes, marche intrépidement à leur tête et enflamme leur courage, en leur montrant son fils Clotaire qu'elle portait dans ses bras.

Bientôt les deux armées sont en présence, non loin de Soissons : celle de Childebert était plus nombreuse, plus aguerrie ; mais, dans cette lutte inégale, Frédégonde sut opposer avec succès la ruse à la force. Au milieu d'une nuit obscure, son général Landry ordonne à chaque soldat de porter un arbre et une lumière ; tout à coup les Austrasiens, réveillés au bruit des trompettes, s'épouvantent à la vue de cette forêt qui marche entourée de feu, une terreur panique les saisit ; ils prennent la fuite, perdent quatre mille hommes dans leur déroute, et Frédégonde triomphe sans avoir combattu.

Bataille
auprès de
Soissons.

A la nouvelle des dissensions qui déchiraient la France, les peuples du Nord espèrent que le moment est arrivé d'envahir de nouveau cette riche proie. Les Saxons, les Anglais, les Hérules accourent en foule dans la Frise, dans la Batavie, et les dévastent. Mais Childebert marche contre eux, les attaque avec rapidité, les défait et les détruit presque entièrement.

Irruption
des peuples
du Nord.

Le poète Fortunat, évêque de Poitiers, célébra par ses vers les exploits du duc Lupus dans cette guerre glorieuse. Une victoire si éclatante faisait espérer aux Français et craindre à Frédégonde le règne d'un nouveau Clovis ; mais cette même an-

Mort de
Childebert.

née, 595, ce jeune roi et sa femme moururent; on les crut empoisonnés; et l'idée du poison s'unit nécessairement dans l'opinion générale au nom de Frédégonde.

Childebert avait régné vingt ans, et venait d'atteindre sa vingt-sixième année. On trouve son éloge dans les lettres du pape Grégoire-le-Grand, et dans les vers du poète Fortunat : mais ce qui prouve surtout qu'il en était digne, c'est qu'il fut sincèrement regretté par son peuple.

Ce roi, instruit, actif, brave, s'occupait également d'affermir sa puissance par les armes et de rétablir l'ordre par les lois. Ayant conclu un traité de paix avec Clotaire, après la bataille gagnée par Landry, tous deux signèrent un pacte dont le but était de réprimer les vols devenus trop communs et sur-tout ceux des serfs; ce pacte forma depuis le quatrième livre de la loi Salique.

Change-
mens
apportés
par
Childebert
à la loi
Salique.

Un autre décret du même roi, publié en 595, introduisit dans la même loi Salique des changemens importans. Le préambule de cette ordonnance est très-remarquable, puisqu'il prouve sans réplique que les assemblées nationales se tenaient régulièrement, et que tout ce qui intéressait l'État y était délibéré.

« Ayant, toutes les années aux calendes de
» mars, dit Childebert, réuni tous les grands de
» nos États, nous avons au nom de Dieu traité dans
» ces assemblées de toutes les affaires de notre
» royaume; et notre intention est d'en faire con-
» naître à chacun les résultats. »

Le roi rend compte d'abord des décisions prises

sur les successions par l'assemblée d'Andernach ou d'Attigny, la vingtième année de son règne, et rapporte de même ensuite les décisions des autres assemblées.

En voici les principales : « Les mariages entre
» beaux-frères et belles-sœurs, tantes et neveux,
» beaux-fils et belles-mères, sont interdits et dé-
» clarés incestueux. Le réfractaire excommunié
» sera chassé du palais et privé de ses biens.

» La peine de mort est attachée au crime de rapt,
» par la décision d'une autre assemblée où tout le
» peuple, dit le roi, s'était trouvé réuni; et il est
» défendu aux grands d'intercéder pour le coupable.

» L'homicide est puni de mort sans pouvoir se
» racheter; si un des parens de la personne assas-
» sinée consent au rachat, il est défendu aux autres
» parens de l'assister dans cette lâcheté.

» Cinq ou sept témoins de bonne foi suffisent, en
» prêtant serment, pour convaincre l'accusé.

» Le vol est puni de mort; et si le juge relâche le
» voleur, il perd lui-même la vie.

» La garde préposée à maintenir l'ordre est di-
» visée par troupes nommées *centaines* : chacune
» doit payer le prix de la chose volée sur son ter-
» ritoire, si elle ne découvre pas le voleur. »

Cette célèbre ordonnance se trouve à la suite de la loi Salique publiée par Pithou. Elle nous montre les efforts que faisaient les rois pour sortir de la barbarie, et comme dans toute législation la gravité des mœurs est indiquée par la violence des remèdes; car c'est au milieu des mœurs les plus corrompues que naissent les lois sévères.

CHAPITRE NEUVIÈME.

CLOTAIRE II, ROI DE NEUSTRIE, SOUS LA
RÉGENCE DE FRÉDÉGONDE.

THÉODEBERT, ROI D'AUSTRASIE, ET THIERRY,
ROI DE BOURGOGNE, SOUS LA RÉGENCE DE
BRUNEHAUT.

(595.)

Victoire remportée par Frédégonde. — Mort de Frédégonde. —
Régence de Brunehaut. — Elle est chassée de Metz. — Elle
gouverne Thierry. — Victoires de Thierry et de Théodebert. —
Crimes de Brunehaut. — Mort de Théodebert. — Mort de
Thierry. — Clotaire II, seul roi des Français. — Supplice de
Brunehaut. — Opinions diverses sur cette reine.

LA mort de Childébert et de Gontran laissait les
rènes de la France entre les mains de trois enfans
et de deux femmes acharnées à se détruire. Clo-
taire II était âgé de huit ans; Théodebert de dix, et
Thierry de neuf. Leur innocence égarée par la rage
de deux reines ambitieuses eut pour premiers jeux
des combats, et pour premier spectacle le sang des
Français inondant la France. Les armées des trois
rois ne tardèrent pas à se chercher, à se rencontrer
et à s'attaquer; elles virent à leur tête les trois en-
fans couronnés et leurs implacables mères.

Victoire
remportée
par Frédé-
gonde.

Frédégonde, aussi redoutable par le glaive que par le poignard; fut favorisée par la fortune, demeura victorieuse, força ses ennemis à la retraite, et rentra triomphante dans Paris dont elle conserva l'entière possession à son fils. Cette victoire sanglante fut la dernière joie de sa vie : elle mourut en 596, et reçut probablement dans un autre séjour le châ-
 Mort de Frédé-
 gonde.

Brunchaut, délivrée de cette odieuse rivale, ne vit plus d'obstacle à son ambition, affecta la puissance absolue, et ternit, par son orgueil, si l'on en croit ses ennemis, un règne que la justice et la modération auraient pu rendre glorieux.
 Régence de
 Brunchaut.

Les Huns, attirés par les troubles qui déchiraient et affaiblissaient l'empire français, traversèrent, en les ravageant, la Bohême, l'Esclavonie, la Bavière, et pénétrèrent sur le territoire de la France. Brunchaut, trop occupée des querelles intérieures de l'État, n'osa point combattre ces formidables ennemis; elle prit le parti timide, et par-là même dangereux, de les éloigner à prix d'argent.

Cette reine, avide de pouvoir, imita la conduite arbitraire des rois Clotaire et Chilpéric; elle priva de leurs charges et de leurs bénéfices les grands qui lui résistèrent, et donna leurs dépouilles à ses favoris. Sous son règne, la fierté conduisait à la proscription et la servilité à la fortune. On l'accusa d'avoir fait tuer par ses émissaires le duc Ventrion dont elle redoutait l'influence et enviait les ri-

chesses. Ces spoliations subites, ces fortunes soudaines remplissaient la cour d'intrigues et de mécontentemens.

Elle est
classée de
Metz.

Bientôt tous les leudes, turbulens, fatigués de subir le joug de quelques favoris et les caprices d'une femme, se rassemblent, se liguent, soulèvent le peuple de Metz, forcent le palais et en chassent ignominieusement Brunehaut. Quelques soldats la conduisirent près d'Arcis-sur-Aube : là cette reine, naguère si superbe, se vit seule, abandonnée, sans argent, sans asile, et à peine couverte des vêtemens de l'indigence. Dans cet état d'isolement, de honte et de détresse, un mendiant qui passait reconnaît la reine, la prend sous sa protection, et l'accompagne jusqu'à Châlons où son fils Thierry la reçut avec un respect mêlé de chagrin et de crainte.

Elle
gouverne
Thierry.

Cependant comme elle était aussi spirituelle et aussi insinuante qu'orgueilleuse, elle prit bientôt un entier ascendant sur ce fils dont elle amollit le caractère en le détournant de ses devoirs, et en le livrant aux pièges séducteurs des voluptés. Sous son nom elle régna en maître sur la Bourgogne, et une fortune rapide récompensa le pauvre qui l'avait secourue; il devint évêque d'Auxerre.

Triumphes
de Thierry
et de Théodebert.

En 598 la guerre recommença entre Clotaire et les rois Thierry et Théodebert. Ils se livrèrent bataille auprès de Moret : la défaite du roi de Neustrie fut complète; Clotaire perdit trente mille hommes; chercha son salut dans la fuite; et se vit contraint de céder aux rois ses cousins la plus grande partie de ses États. Les princes vainqueurs

portèrent ensuite, en 600, leurs armes en Aquitaine, contre les Gascons, les soumirent et les obligèrent à payer un tribut.

Les grands du royaume de Bourgogne commen-
çaient à trouver à leur tour le joug de Brunehaut
dur et pesant, leurs murmures contre ses injustices
n'épargnaient point ses mœurs; et quoique son âge
ne lui permît plus d'inspirer de l'amour, ils l'accusaient de s'entourer d'amans qu'elle éblouissait, non plus par ses charmes, mais par l'appât de ses largesses.

Crimes de
Brunehaut.

La réputation, le crédit et l'indépendance du patrice Égila l'importunaient : il périt; et Brunehaut donna ses dépouilles à son favori Protade, romain, d'une commune extraction, qu'elle éleva rapidement aux plus hautes dignités; elle lui donna le titre de duc, et elle voulait qu'il occupât la place importante de maire du palais de Bourgogne : c'était pour elle le moyen de dominer et son fils et les grands; mais cette charge était remplie par Berthoald que défendait l'affection des leudes, du peuple et de l'armée.

Ne pouvant le renverser par la force, Brunehaut réussit à le perdre par ses artifices. La guerre venait d'éclater de nouveau entre Clotaire et les petits-fils de Brunehaut; la reine fit partir Berthoald pour la Neustrie avec des troupes peu nombreuses, et ne lui envoya point les renforts qu'il attendait.

Landry, comme la reine l'avait prévu, l'attaqua, le défit et l'assiégea dans Orléans. Cependant Berthoald par son courage avait échappé aux armes.

de ses ennemis; Thierry vint le secourir, et livra aux Neustriens une bataille près d'Étampes. Landry fut taillé en pièces; mais Berthoald périt dans le combat; et selon les désirs de la reine, Protade devint maire du palais.

Les rois commençaient à vouloir régner : Théodebert invitait son frère à sortir de la tutèle de Brunehaut. Tous deux marchèrent contre Clotaire; mais, au moment de le combattre, ils se réconcilièrent avec lui sans consulter la reine, qui ne voyait dans ce même Clotaire que le fils de l'odieuse Frédégonde.

Cet acte d'indépendance avertit Brunehaut que sa puissance allait tomber; furieuse, et ne pouvant vivre sans régner, elle conçut, si l'on doit en croire les ennemis de sa mémoire, l'horrible projet d'armer ses enfans l'un contre l'autre; et dans ce dessein elle sut, dit-on, persuader à Thierry que son frère, Théodebert n'avait aucun droit légitime au trône, étant le fruit non de l'hymen de Childebert et de Failleube, mais de l'adultère de cette reine avec un jardinier.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les deux frères se brouillèrent, prirent les armes, et marchèrent pour se combattre. Les glaives étaient levés; on avait donné le signal de la bataille; lorsque des deux côtés les leudes, indignés de cette guerre impie, se révoltent, entourent tumultueusement leurs princes, les forcent à se réconcilier, et se précipitent ensuite dans la tente où se trouvait le maire, Protade, qu'ils regardaient comme l'auteur de ces discordes; ils le voient jouant tranquillement

aux échecs, l'accablent d'outrages; et le font périr sous leurs coups.

• Brunehaut, pour se venger de cet affront, chercha de nouveaux appuis par de nouveaux crimes; intimidant Thierry par son audace, gagnant le clergé par ses fondations et par ses largesses, prodiguant, à tous ceux qui voulaient la servir, et ses trésors et ses faveurs, épouvantant les autres par des proscriptions, elle parvint encore à raffermir sa puissance chancelante.

• L'évêque de Lyon, Didier, osa lui adresser des reproches publics sur le scandale de sa conduite : la reine l'exila; on la soupçonna même de l'avoir fait lapider dans une émeute. Thierry voulut quelque temps après demander en mariage la fille du roi des Visigoths; Brunehaut s'y opposa, lui permettant des maîtresses qu'elle méprisait, mais non une femme qui aurait bientôt balancé son pouvoir.

• Ce fut alors que le saint abbé Colomban, célèbre par sa piété, vint conjurer Thierry de contracter un lien légitime et de renoncer à ses débauches qui dégradèrent le trône; mais l'ardeur de son zèle l'entraîna hors des bornes de son devoir; il éclata contre le prince et la reine en invectives et en menaces. Brunehaut le bannit; et Clotaire, en lui donnant un asile, le sauva d'un sort plus funeste.

Dans le même temps Théodebert épousa une de ses esclaves; Bientôt cette femme périt. Théodebert la crut empoisonnée; il en soupçonna Brunehaut, et en accusa même la servile complaisance de Thierry. La guerre recommença entre les deux frères; vai-

nement les leudes voulurent encore les rapprocher : Thierry, invité à une conférence, y tomba dans un piège tendu par la perfidie; soudainement entouré et assailli, il se vit contraint, pour sauver ses jours, de céder une partie de son royaume à son frère.

Mort de
Théodebert

Thierry, excité à la vengeance par l'implacable Brunehaut, rassembla de nouvelles troupes, battit Théodebert à Tours, et le défit une seconde fois près de Tolbiac. Dans ce dernier combat, Théodebert, abandonné des siens, fut pris et décapité; on massacra ses enfans; et quelques auteurs assurent qu'un des soldats de Brunehaut écrasa contre une muraille la tête du dernier de ces princes.

Mort de
Thierry.

Thierry, maître de la Bourgogne et de l'Austrasie par ces crimes, crut peut-être les expier par le châtimement de sa coupable aïeule qui les lui avait inspirés. Mais au moment où il méditait sa ruine, la mort le frappa, et Brunehaut fut accusée de ce forfait.

Thierry mourut en 612; il était âgé de vingt-six ans, et en avait régné dix-sept: il laissait six fils; aucun n'était légitime. Cependant les deux plus âgés, Sigebert et Childebert, furent proclamés rois, l'un d'Austrasie et l'autre de Bourgogne; et Brunehaut put se flatter encore qu'elle allait régner sous leurs noms.

Clotaire II,
seul roi des
Français.

L'indignation excitée par tant de meurtres était devenue générale; les principaux leudes des deux royaumes forment une vaste conspiration; ils s'entendent secrètement avec Clotaire. Le roi de Neustrie, sûr de leur appui, s'avance à la tête de ses

troupes, et réclame hautement l'héritage de Thierry. Bientôt les armées sont en présence; mais, à l'instant où l'on donne le signal du combat, les antrustions, les leudes, les chefs austrasiens et bourguignons se retirent et livrent leurs princes sans défense au pouvoir de Clotaire. Le fils de Frédégonde les condamna tous à la mort, excepté Mérovée qui se fit moine, et Childebert qui se sauva, et dont on ne trouva plus jamais ni le nom ni les traces.

Brunehaut ne put échapper au sort terrible qui l'attendait; poursuivie dans sa fuite, elle fut arrêtée et livrée à la vengeance du fils de Frédégonde. Clotaire, animé des fureurs de sa mère, dont l'ombre parut encore planer sur la France, ne prévint point qu'il allait porter un coup funeste à la royauté et dégrader lui-même le trône par le supplice d'une reine. Rassemblant tous les Francs au Champ-de-Mars, il accusa Brunehaut de la mort de dix rois et de tous les crimes commis par sa propre mère : elle fut condamnée.

Supplice de
Brunehaut.

Cette princesse, dont la misère dut faire oublier l'orgueil, jugée par la haine plus que par la justice, fut livrée aux outrages d'un peuple toujours prompt à fouler aux pieds la puissance devant laquelle il se prosternait la veille : la fille, l'épouse, la mère et l'aïeule des rois, couverte de haillons, se vit promenée sur un chameau pendant trois jours dans le camp, et exposée aux insultes d'une soldatesque effrénée; après ce supplice, plus affreux pour elle que la mort, on attachait l'infortunée aux crins d'une cavale indomptée qui brisa sa tête sous ses pieds, déchira son corps au milieu

des ronces , et écrasa ses membres sur les cailloux : les flammes consumèrent ses restes ; le vent dispersa ses cendres ; il ne resta d'elle que le souvenir de son ambition , de ses crimes , de son châtiment et de l'horreur presque égale qu'inspirent une telle coupable et de tels juges (613).

Opinions
diverses
sur cette
reine.

Nous avons répété les arrêts prononcés par plusieurs historiens contre cette reine trop ambitieuse et trop punie : il fallait cependant qu'il y eût dans son caractère quelque mélange de vertus , car elle a trouvé des apologistes aussi zélés que ses ennemis étaient ardens. Ses défenseurs vantent son habileté , son éloquence , sa générosité et même sa bonté ; ils nient tous les crimes qu'on lui impute , et en accusent ses fils , leurs ministres et les mœurs du temps. Ce qui est certain , c'est que dans les lettres de cette princesse qui sont parvenues jusqu'à nous , et qu'elle adressait à l'empereur Maurice , à l'impératrice Anastasie , aux grands de Constantinople , à deux papes et à son petit-fils Athanagilde , on remarque de l'urbanité dans le ton , de l'élégance dans le style , beaucoup de douceur et même de sensibilité dans les expressions ; loin de lui reprocher de l'orgueil dans ses correspondances , on voit avec quelque peine qu'elle et son époux , abaissant la fierté du langage que tenaient précédemment les fils de Clovis , sollicitaient avec trop d'empressement la bienveillance et l'appui des empereurs d'Orient , tandis que Maurice leur reprochait avec hauteur d'être plus prompts à lui envoyer des ambassadeurs que des soldats.

Les papes Pélage et Grégoire-le-Grand , au mo-

ment où ils réprimandaient Chilpéric et Clotaire, et où ils se plaignaient à Brunehaut des scandales du clergé des Gaules, des désordres des prêtres et de la vente honteuse des dignités ecclésiastiques, donnaient les plus grands éloges à l'administration sage et à la piété éclairée de la reine d'Austrasie. Ils félicitèrent cette reine d'avoir favorisé la conversion des Anglais à la foi chrétienne. Grégoire attribue à l'éducation qu'a reçue son fils Childebert l'avantage qu'il lui doit de voir son règne plus florissant que celui des autres rois.

Ce qui doit faire croire à la sincérité des louanges de Grégoire c'est qu'il y mêle de sages conseils contre l'ambition de Brunehaut : « Voulez-vous jouir » paisiblement, lui disait-il, soyez très-attentive à » n'acquérir que par des moyens légitimes. Si vous » voulez vaincre vos ennemis, prouvez que vous » leur êtes supérieure en vertus : suivez les prin- » cipes de Dieu, et Dieu combattra pour vous; l'au- » torité doit avoir pour base la justice : vous tenez » inviolablement à cette règle; on le voit par la ma- » nière digne d'éloges avec laquelle vous gouvernez » tant d'États divers, tant de peuples différens. Com- » ment pourrait-on douter de votre bonté, quand » on voit que votre générosité pour vos sujets n'a » d'autres bornes que celle de votre pouvoir. »

Dans d'autres lettres, vantant toujours le zèle pieux de Brunehaut, et la remerciant du lustre qu'elle répand sur l'église, il l'invite à détruire les restes du culte des arbres, des idoles et des sacrifices païens; il lui demande de ne plus permettre aux Juifs d'avoir des esclaves chrétiens, et, comptant

sur sa justice sévère, il lui confie les chagrins que lui causent les scandales du clergé des Gaules.

« Nous avons appris, lui écrit-il, des désordres
 » qui nous affligent au-delà de toute expression.
 » On assure que certains prêtres de vos États se
 » comportent d'une manière si impudique et si
 » abominable que nous n'avons pu l'entendre ra-
 » conter sans en ressentir l'opprobre. Puisque cette
 » perversité vous résiste, il faut la châtier pour
 » qu'une telle dépravation ne retombe ni sur vo-
 » tre ame ni sur votre royaume; car ce sont les
 » prêtres qui peuvent causer la ruine publique;
 » en effet pourraient-ils intercéder le ciel pour les
 » crimes des peuples, quand eux-mêmes, en com-
 » mettent de plus grands. »

Un autre pontife, Fortunat, évêque de Poitiers, fit en vers un portrait de Brunehaut qui ne peut s'accorder avec l'image horrible qu'en ont tracée ses détracteurs. « Cette reine, dit-il, est belle,
 » modeste, décente, gracieuse, séduisante, affa-
 » ble, également puissante par sa naissance royale,
 » par ses charmes et par son esprit; aux qualités
 » qui séduisent les hommes elle unit les vertus
 » qui plaisent à Dieu. »

A la vérité Fortunat était poète, et la poésie exagère souvent; mais cependant un contemporain, un évêque aurait-il pu peindre ainsi Brunehaut s'il l'avait vue baignée dans le sang de sa famille et armée du poignard de Frédégonde? Pour être juste, en ôtant de ces éloges ce qu'on peut attribuer à l'adulation, à la reconnaissance ou à l'enthousiasme, on doit aussi retrancher tout ce que la haine et la

crainte du fils de Frédégonde ont pu dicter de calomnies contre une ennemie vaincue et jugée par ses vainqueurs.

Les lettres du pape Grégoire que nous venons de citer nous apprennent que dans ce temps le Saint Siège possédait en France des revenus qu'on appelait le patrimoine de Saint Pierre. L'évêque d'Arles, Virgile, nommé légat du pape, était chargé d'administrer ces revenus, mais ce qu'on y voit encore de plus important c'est qu'à l'instant où les leudes et les grands, secouant le joug des rois, s'armaient contre eux, et les forçaient à rendre leurs bénéfices irrévocables, les papes commençaient aussi à tenir aux princes un langage impérieux. On lit, dans un décret de Grégoire qui établit les privilèges du monastère d'Autun, ces singulières paroles : « Si quelqu'un des rois, des évêques, des » juges ou des autres séculiers, ayant pleine con- » naissance du présent décret, s'avisait d'y porter » atteinte, qu'il soit dépouillé de sa dignité, de sa » puissance, de ses honneurs; qu'il soit privé du » corps, du sang de Jésus-Christ, et dévoué à la » damnation éternelle. » Ainsi c'est de ce temps à la fin du sixième siècle qu'on peut dater l'époque de l'origine de la noblesse, fondée par l'irrévocabilité des bénéfices, de la domination des grands sur les rois, enfin de la rivalité qui s'établit entre la tiare et la couronne.

~~~~~

## CHAPITRE DIXIÈME.

## CLOTAIRE II, ROI DES FRANÇAIS.

(614.)

Douceur du règne de Clotaire II. — Décadence du pouvoir royal. — Maires du palais d'Austrasie. — Émeute en Bourgogne. — Complot d'Alethée. — Tribunaux ambulatoires. — Magistrature sous la première race. — Puissance temporelle du clergé. — Prudence de Clotaire. — Il commet un crime par jalousie. — Concile assemblé à Paris. — Clotaire donne aux Austrasiens Dagobert pour roi. — Origine de l'abbaye de Saint Denis.

---

Douceur  
du règne de  
Clotaire II.

LA France, déchirée depuis près d'un siècle par des guerres civiles continuelles, et souillée par le meurtre de tant de princes, jouit enfin de quelque repos sous le sceptre de Clotaire II. Ce monarque fut le troisième roi mérovingien, le second du nom de Clotaire, et le deuxième roi de Soissons qui régna sur toutes les parties de l'empire français. Parvenu à cette grandeur par les crimes de sa mère et par les siens, loin de gouverner en tyran comme on pouvait le craindre, il parut adouci et amendé par la fortune; il se fit aimer par sa bienfaisance, respecter par sa justice et craindre par sa fermeté.

Cependant il faut dire que Clotaire ne fut pas tout à fait le maître de choisir la route qu'il devait

suiyre ; la force impérieuse des circonstances les lui traçait. La révolte des grands lui avait vendu plutôt que livré les dépouilles de Théodebert et de Thierry ; et ces mêmes grands resserrèrent dans des limites étroites le pouvoir suprême dont ils l'avaient investi.

Les Francs étaient las du joug arbitraire des Chilpéric, des Childebert ; l'ambition de Brunehaut, les fureurs de Frédégonde les avaient fatigués. Tour-à-tour enrichis et dépouillés par le caprice et par l'avidité de leurs princes, ils s'étaient empressés, sous la minorité de trois enfans, de secouer les chaînes du despotisme, de ressaisir leur indépendance et d'assurer leur tranquillité. Mais, trop égoïstes et trop peu éclairés pour diriger leurs efforts vers le noble but de la liberté publique, ils s'occupèrent moins à relever celle des Francs qu'à consolider leur propre fortune et à élever la puissance aristocratique des leudes et du clergé sur la ruine du pouvoir royal.

Décadence  
du pouvoir  
royal.

Aussi, depuis cette époque, les rois, pour avoir voulu devenir trop absolus, virent graduellement tomber la force de leurs sceptres ; et si l'habitude d'obéir laissa pendant quelque temps une autorité réelle à Clotaire et à son fils, leurs successeurs n'en eurent bientôt plus que l'ombre, et méritèrent à peine dans leur avilissement de conserver le vain titre de roi que l'histoire leur a laissé.

Clotaire gouverna lui-même la Neustrie qui ne demanda point de donner d'héritier à son maire ; les grands de l'Austrasie, au contraire, et ceux de la Bourgogne exigèrent que ces deux pays conser-

Maires du  
palais  
d'Austrasie.

vassent toujours leur titre de royaumes séparés, et qu'ils fussent gouvernés par Varnachaire et Radon. Ces deux maires du palais étaient chefs de la conjuration qui avait livré les enfans de Thierry et leurs trônes au roi; ils obligèrent Clotaire à promettre qu'il ne les destituerait jamais; et l'irrévocabilité de leurs charges les rendit ainsi presque indépendans.

Émeute en  
Bourgogne.

Par une innovation étrange chez les Francs, une femme nommée Théodelane, sœur de Thierry, avait été investie par la reine d'Austrasie du gouvernement de la Bourgogne Transjurane; mais elle tomba ainsi que Brunehaut dans les fers de Clotaire qui donna son gouvernement au duc Herpin alors patrice. Les grands, mécontents de ce choix, conspirèrent contre le nouveau duc, et excitèrent une émeute populaire dans laquelle il périt.

Sur cette nouvelle Clotaire accourut pour rétablir l'ordre dans la province. Les leudes et les évêques qui le suivirent formèrent à Massolac, maison royale en Bourgogne, un tribunal qui jugea et condamna à mort les principaux conjurés. Cependant le véritable chef de ce complot sut si bien cacher la part qu'il y avait prise qu'il n'en fut pas même accusé : c'était le patrice Alethée, rejeton des anciens rois de Bourgogne; cet homme, intrigant et audacieux, trompa tellement le roi qu'on lui donna la place d'Herpin sa victime.

Complot  
d'Alethée.

A peine revêtu du pouvoir, il osa former une trame plus coupable, et concevoir des espérances plus hardies. L'évêque de Sion, gagné par lui, vint trouver secrètement la reine Bertrude. « Une révê-

» lation, lui dit-il, m'apprend par la volonté divine  
 » que votre époux Clotaire mourra bientôt. Songez  
 » donc à vous; mettez à l'abri vos trésors, et con-  
 » fiez vos destins à la prudence du patrice Alethée;  
 » il vous aime; les grands lui sont dévoués, et leur  
 » appui lui assure le trône de Bourgogne sur lequel  
 » il vous fera monter, si vous consentez à vous  
 » unir à lui. »

Bertrude, crédule, sensible, timide, fond en larmes à ce discours : la douleur la suffoque; elle ne peut répondre; mais ses regards expriment à la fois la terreur et l'indignation. L'évêque de Sion, déconcerté par l'effet inattendu qu'il a produit, et prévoyant le péril qui le menace, s'enfuit précipitamment et cherche un asile dans l'abbaye de Luxeuil.

Clotaire ne tarda pas à tout découvrir; la reine éplorée lui fit le récit des effrayantes prédictions de l'évêque et des propositions insolentes du patrice. Alethée fut saisi, traduit au tribunal du roi, condamné et mis à mort. L'évêque de Sion dut sa vie à l'intercession trop puissante alors du clergé.

Ces deux exemples que nous venons de rapporter nous font connaître l'usage qu'établit alors Clotaire de rendre la justice dans les provinces par des tribunaux ambulatoires nommés de son temps *placita*, d'où sont venus les mots *plaids*, *plaidoeries*, *plaidoyers* et *plaidours*.

Au reste les juges, sous la première race de nos rois, n'avaient aucune des formes de la magistrature moderne : conservant les antiques usages des Francs, la cuirasse était leur robe magistrale, le bouclier

Tribunaux  
ambulatoires.

Magistrature sous la première race.

leur balance, l'épée leur main de justice ; leur jurisprudence ressemblait à leur costume militaire ; leurs jugemens étaient sommaires ; une exécution prompte les suivait, et souvent, en une seule séance, l'accusé était interrogé, jugé, condamné et exécuté.

Dans les villages les centeniers, dans les villes les comtes et les ducs expédiaient les affaires avec la même promptitude et le même appareil militaire. Les Gaulois, soumis aux lois romaines, n'y trouvaient guère plus de garantie, parce que, de jour en jour, l'ignorance croissante diminuait le nombre des hommes assez instruits pour connaître et pour appliquer ces lois, et ce fut par cette raison que les tribunaux ecclésiastiques, plus éclairés et plus humains, acquirent graduellement tant d'extension et de puissance.

Puissance  
temporelle  
du clergé.

L'église était alors, pour ainsi dire, le dernier asile de la justice ; et chacun chercha tous les prétextes plus ou moins plausibles qu'il put trouver pour porter sa cause devant elle. L'ambition d'un clergé habile sut profiter de ces circonstances ; il fit placer d'abord sous sa protection les veuves, les orphelins et les pauvres, trouva le moyen de faire comprendre dans sa compétence, comme péchés, les sacrilèges, les adultères, les incestes, et obtint enfin, par les dispositions de plusieurs édits, que, dans un grand nombre de cas, on pût appeler de la justice civile à la justice ecclésiastique.

Mais ce qui lui donna sur-tout le plus grand crédit, ce fut l'influence éminente que prirent les évêques mêlés avec les leudes dans les assemblées nationales et dans le tribunal du roi. Cette puissance

temporelle de l'église peut certainement être regardée comme un grand abus; et cependant ce fut alors la digue la plus heureusement placée par le sort contre le torrent de la barbarie qui menaçait d'engloutir l'Europe, car malgré l'ambition et les vices qui souillaient alors, comme le dit Grégoire-le-Grand, une partie du clergé, ce clergé, pour l'intérêt même de sa domination, était sans cesse obligé de rappeler Dieu aux hommes, de leur retracer la morale de l'Évangile, et de parler ainsi en tout temps le langage des vertus que démentaient trop souvent ses actions; de sorte qu'à l'époque même où les bons exemples manquaient le plus, il conservait au moins dans les esprits la semence et la force des bons préceptes.

Clotaire, pour effacer les traces des malheurs causés par les guerres civiles, rendit aux seules des divers royaumes les biens dont ils avaient été dépouillés, abolit les impôts établis par Brunehaut, Théodebert et Thierry, fit rentrer dans son domaine les biens que des sujets rebelles avaient usurpés; et, pour assurer aussi la paix extérieure, accueillit favorablement les réclamations des Lombards qui demandaient à être affranchis du tribut de *douze mille écus d'or* qu'ils devaient payer annuellement à la France. Clotaire, de l'avis des grands, les délivra de ce tribut au moyen du paiement de trois années qu'ils effectuèrent sur-le-champ.

Prudence  
de Clotaire.

Tous ces actes que les uns attribuèrent à la prudence, les autres à la faiblesse, firent jouir les Français d'un repos depuis long-temps inconnu



pour eux; et leur reconnaissance donna au roi le plus pacifique le nom de Grand qu'ils avaient refusé à des princes belliqueux et conquérans.

Il commet  
un crime par  
jalousie.

Clotaire perdit en 620 la reine Bertrude, et, peu de temps après, épousa Sichilde dont il devint aussi jaloux qu'épris. On lui inspira des soupçons sur les liaisons secrètes de cette reine avec un sénieur nommé Boson; il le fit assassiner. Les mœurs de ce temps barbare comptèrent à peine cet acte de violence au nombre des crimes, et les contemporains n'en vantèrent pas moins Clotaire comme un prince doux et clément,

Concile  
rassemblé à  
Paris.

D'ailleurs toutes les taches de sa vie disparaissaient aux yeux des grands et du clergé, devant l'éclat que les concessions de ce prince répandaient sur eux. Clotaire avait rassemblé un cinquième concile à Paris en 615. Soixante-dix-neuf évêques se trouvèrent dans cette assemblée avec un grand nombre de leudes des trois royaumes. Jusque-là les plus grands abus s'étaient introduits dans l'élection des évêques par l'arbitraire des princes, par l'audace des leudes et par la cupidité des peuples; l'épiscopat se vendait, s'achetait; et vainement plusieurs papes et de saints prélats s'étaient fortement élevés contre les exemples fréquens de corruption et de simonie; le conseil réforma ces abus.

Il décida que l'élection des évêques serait librement et régulièrement faite par les suffrages des métropolitains, des évêques de la province, du concile provincial, du clergé et du peuple de la ville; tout choix dicté par un intérêt temporel devait être

annulé : Clotaire modifia ce décret en y ajoutant l'autorisation nécessaire du roi pour confirmer l'élection.

Suivant d'autres décisions de ce concile qui fait époque dans notre histoire, on confirma l'abolition des impôts promise dans l'assemblée de Bonneuil; on défendit à tout évêque de désigner son successeur, et il fut interdit à tout clerc de se choisir un patron sans en prévenir son évêque. Le roi seul fut excepté de cette prohibition, et ses lettres de recommandation conservèrent leur efficacité.

Le même concile décida que, hors les cas d'évidence et de flagrant délit, aucun magistrat laïque ne jugerait civilement ni criminellement les clercs, et que, même dans les cas précités, il ne pourrait juger les prêtres et les diacres. On ordonna que, dans les causes où se trouveraient à la fois impliqués des laïques et des ecclésiastiques, le tribunal serait mi-partie. On interdit aux Juifs toute action en justice contre les chrétiens.

Par une autre disposition on décida que tout *cens additionnel*, contre lequel il s'élèverait de justes plaintes, serait révisé et réformé : on ordonna le maintien des péages établis par les rois Gontran et Sigebert; toutes les concessions des rois, faites aux leudes et au clergé, furent irrévocablement confirmées. Enfin, par une disposition expresse, il fut ordonné que tout bien ou bénéfice, enlevé pendant les derniers troubles aux leudes et aux fidèles, leur serait restitué en totalité.

Le concile, frappé des scandales dont le trône même avait donné souvent l'exemple, interdit,

sous des peines sévères, tout mariage avec des religieuses, quand même, pour s'assurer l'impunité, le coupable aurait extorqué le consentement du roi.

On parut aussi vouloir poser quelques bornes aux abus de pouvoir commis par des évêques; on leur défendit d'envoyer des juges dans les provinces où ils avaient des possessions; ils furent obligés de choisir les juges sur les lieux. Enfin ce qui ne prouve que trop à quel point, comme nous l'avons dit, les jugemens étaient alors rendus irrégulièrement et arbitrairement, c'est qu'on se crut obligé de décider, par un article formel dans ce concile, que *nul ne pouvait être mis à mort par le juge sans avoir été entendu.*

Les avantages garantis au clergé et aux grands par les canons de ce concile, et qui prirent le nom de *capitulaires*, furent probablement peu sentis par le peuple qui n'en profitait pas; mais ils répandirent dans toute la partie riche, puissante et ambitieuse de la nation une satisfaction qui put faire illusion au roi; il se vit entouré de bénédictions, d'hommages; et jamais peut-être son trône ne lui parut plus élevé qu'au moment où ses prétendus fidèles en minaient la base et en détruisaient les marches.

Clotaire  
donne aux  
Austrasiens  
Dagobert  
pour roi.

Les sénieurs austrasiens, que nous ne nommons plus *sénieurs* mais *seigneurs*, puisqu'à cette époque ils commencèrent à n'être plus les anciens mais les dominateurs de la nation; fatiguèrent tellement Clotaire par leurs demandes réitérées de posséder dans leur pays un trône, une cour et un

roi, qu'il leur donna son fils Dagobert pour régner sur eux.

Ce jeune prince, élevé par le savant évêque de Metz, Arnoul, était déjà cher au clergé; aussi, à peine sorti de l'enfance, les prêtres vantaient sa piété, le disaient couvert de la faveur divine, et lui faisaient croire à lui-même que Dieu opérait des miracles pour lui manifester sa volonté.

On racontait et on croyait alors que, ce jeune prince étant à la chasse et voulant poursuivre un cerf qui s'était réfugié dans l'enclos d'une petite chapelle où l'on gardait les reliques de Saint-Denis, ses chiens s'arrêtèrent inopinément, ne voulant ou ne pouvant pénétrer dans ce saint asile.

Origine de  
l'abbaye de  
Saint Denis.

Quelque temps après Dagobert ayant désobéi au duc d'Aquitaine, l'un de ses gouverneurs, celui-ci résolut de le punir. Le prince, cherchant à éviter ce châtiment, se souvint de l'événement qui l'avait récemment frappé, et courut se cacher dans le même enclos où le cerf s'était dérobé à sa poursuite; vainement les gardes du roi voulurent l'y saisir, une force invisible les repoussa et les empêcha d'entrer dans l'enclos sacré.

Dagobert, pénétré de reconnaissance pour le saint qui l'avait protégé, conçut dès lors le projet qu'il exécuta depuis de fonder dans ce lieu une église et un monastère : telle fut, suivant les chroniques du temps, l'origine de la célèbre abbaye de Saint-Denis.

Plusieurs années après, le duc d'Aquitaine ayant été assassiné, ses fils négligèrent de poursuivre, comme ils le devaient, ses meurtriers. Dagobert

les déclara indignes de posséder les biens d'un père qu'ils ne vengeaient pas, et il donna ce riche héritage aux moines de Saint-Denis.

Les Huns, les Avars, les Saxons menaçaient l'Austrasie d'une invasion prochaine; et ce fut la crainte de cette irruption de tant de peuples barbares qui détermina Clotaire à céder aux vœux des Austrasiens, et à leur donner le roi qu'ils demandaient.

Dagobert fut placé par lui sous la prudente surveillance d'Arnoul, son instituteur, et de Pépin-le-Vieux, alors maire d'Austrasie. C'était l'aïeul du fameux Pépin qui, dans le siècle suivant, s'empara du sceptre des Français et détrôna la race mérovingienne.

---

CHAPITRE ONZIÈME.

CLOTAIRE II, ROI DE NEUSTRIE ET DE  
BOURGOGNE.

DAGOBERT SON FILS, ROI D'AUSTRASIE,

(623.)

Arnoul. — Les Esclavons. — Samon. — Débats entre Clotaire  
et les Austrasiens. — Les Saxons. — Défaite de Dagobert. —  
Victoire de Clotaire. — Troubles dans sa cour. — Date de la  
mort de Mahomet. — Mort de Clotaire. Jugement sur ce roi.

L'ADMINISTRATION sage et ferme du nouveau roi  
d'Austrasie lui attira de grands éloges ; son nom  
devint célèbre en Europe ; il dut cette gloire à ses  
trois ministres, Pépin, Arnoul et Cunibert, évê-  
que de Cologne. Le caractère d'Arnoul était si ré-  
véré que le peuple de Metz voulut l'élire pour  
évêque, quoiqu'il fût marié et père de plusieurs  
enfants. L'autorité du roi appuya le vœu du peu-  
ple. La femme d'Arnoul consentit à se séparer de  
lui ; elle se fit religieuse ; et Arnoul, dégagé de ses  
liens, se vit porté malgré sa résistance sur le siège  
pontifical.

A cette époque les Francs commençaient à re-  
douter un nouveau peuple dont la puissance fai-  
sait des progrès rapides : c'était la nation des Es-

Arnoul,

Les  
Esclavons.

clavons-Venedes ; on les appelait dans leur pays *Slaves*, nom tiré du mot *slava* qui signifiait *gloire*.

Les Esclavons, sortis des plaines glacées de la Suède et de la Prusse, s'étaient d'abord répandus en Scythie, en Sarmatie, bientôt jusqu'aux rives de l'Elbe. De-là ils s'étendirent en Hongrie, en Bavière, en Dalmatie et dans les contrées connues jusqu'à présent sous le nom d'Esclavonie. Ce peuple était divisé en plus de trente tribus ; quelques-unes, voulant s'établir dans la Carinthie et dans la Carniole, s'y trouvèrent soumises aux Avars ; mais, impatientes du joug, elles se révoltèrent sous les ordres d'un marchand français né à Sens et nommé Samon ; son courage le conduisit à la victoire, et son esprit à la domination. Par reconnaissance elles le proclamèrent roi ; et Samon, marchant de succès en succès, étendit promptement ses limites jusqu'aux frontières de la Thuringe.

Il avait quitté le commerce pour la royauté, et la religion chrétienne pour l'idolâtrie. Dégagé du frein qui aurait pu arrêter ses passions, il épousa douze femmes, dont il eut vingt-deux fils et vingt-cinq filles : tel était le nouvel ennemi qui menaçait alors les Austrasiens.

Le roi de France aurait dû attaquer ces barbares sans leur laisser le temps d'accroître leurs forces et d'affermir leur puissance ; mais depuis un demi-siècle, les Francs étaient trop livrés aux troubles civils pour s'occuper avec constance des dangers extérieurs ; et leur désunion seule les empêcha de succéder aux Romains, et de se rendre

maîtres de l'empire du monde, qu'aucun rival digne d'eux n'aurait pu alors leur disputer.

Clotaire, en donnant l'Austrasie à son fils, n'avait pas cru cesser de régner sur cette partie de la France; un nouveau nœud semblait encore lui répondre de la docilité de Dagobert; il venait de lui faire épouser Gomatrude, sœur de sa femme *Sichilde*: mais l'ambition ne respecta ni les chaînes du devoir ni les liens du sang; les leudes austrasiens exigèrent que leur roi réclamât les possessions qui appartenaient à leur royaume du temps de Brunehaut, de Childébert, de Thierrÿ, et que Clotaire en avait séparées: le père et le fils se virent au moment d'être forcés par la turbulence de leurs grands de se faire une guerre impie; mais, au moment où la rupture était près d'éclater, les deux rois se soumirent à l'arbitrage de douze seigneurs qui terminèrent leurs différends par un traité.

Débats  
entre  
Clotaire et  
les  
Austrasiens

Clotaire céda aux Austrasiens presque toutes les terres qu'ils demandaient; mais il garda Bordeaux, Toulouse, et une grande partie de l'Aquitaine. Arnoul, blessé de ces débats scandaleux, et fatigué de ces intrigues qui ne pouvaient convenir à sagesse, abandonna son évêché, renonça au ministère, quitta la cour et chercha dans la solitude, au fond des Ardennes, un repos que les mœurs du temps rendaient incompatible dans le monde avec la vertu.

Cunibert le remplaça dans la confiance des peuples et dans la faveur du roi. Le maire de Bourgogne, Varnachaire, mourut cette même année. Les grands rassemblés, prévoyant peut-être que les maires deviendraient de nouveaux rois plus redoutables.



que ceux dont ils ne semblaient être que les ministres, ne voulurent point élire de successeur à Varnachaire ; et Clotaire, depuis ce moment gouverna seul cette contrée jusqu'à sa mort (1).

**Les Saxons.** La France était pacifiée au dedans ; ce repos fut court : la révolte des Saxons la força bientôt de courir aux armes. Berthold, duc et chef de ce peuple belliqueux ; refusa de payer le tribut qui lui était imposé ; et, fier des forces nombreuses qui l'entouraient, il envoya au roi de France un défi hautain.

**Défaite de Dagobert.** Dagobert, sans attendre les secours que lui promettait son père, marcha contre les rebelles, avec plus d'ardeur que de prudence. Surpris, attaqué, investi, il opposa vainement une opiniâtre résistance au nombre et au courage des Saxons ; après des prodiges de valeur, vaincu et blessé, il se vit forcé à la retraite ; il rendit compte à Clotaire de ce désastre, et, pour lui prouver que la race de Clovis n'était point dégénérée en lui, il lui envoya des fragmens de son casque brisé, et une touffe de ses cheveux souillée de sang.

**Victoire de Clotaire.** Clotaire se livrait dans les Ardennes au plaisir de la chasse, passion favorite des princes francs. Saisi de douleur et de colère à la lecture des lettres de son fils, à la nouvelle de sa défaite, et à la vue de son sang, il appelle aux armes tous ses leudes, rassemble tous les Francs, leur demande vengeance, marche rapidement contre les Saxons, les atteint près du Weser, et leur livre bataille.

(1) 628.

La fortune était indécise, la victoire vaillamment disputée; au milieu de la mêlée, Clotaire aperçoit Berthold, et s'élançe sur lui : « Roi de France, crie le duc, arrête-toi; évite un combat qui ne peut tourner à ton avantage. Si je succombe, à peine se souviendra-t-on que tu as tué un de tes vassaux; et si tu tombes sous mes coups, tu me donneras la gloire d'avoir vaincu le plus puissant roi de la terre. »

Clotaire, sans lui répondre, l'attaque, le presse, le renverse, tranche sa tête et la fait placer au bout d'une lance. La vue de ce sanglant trophée remplit les Français d'enthousiasme et les Saxons de terreur; il semble que ceux-ci ont perdu leur courage avec leur chef; ils ne peuvent ni combattre ni se retirer. Clotaire profite de leur désordre, les disperse, les poursuit et en fait un affreux carnage.

Les historiens de ce temps barbare n'auraient point cru ce triomphe assez beau, s'ils ne l'avaient terni en s'efforçant de le rendre honteux et féroce; ils racontent que le roi, insatiable de vengeance, extermina les vaincus, et n'accorda la vie qu'à ceux dont la taille n'excédait point en hauteur la longueur de son épée.

Revenu en France, le roi éprouva qu'il lui était plus facile de vaincre ses ennemis que de gouverner ses sujets. Au moment où il jouissait paisiblement de la victoire dans son palais de Clichy, il apprend que les serviteurs d'Égina, son favori, ont tué l'intendant de son fils Aribert, et que le prince et ses amis veulent punir les meurtriers défendus vivement par un grand nombre de seigneurs.

Troubles  
dans sa cour

Malgré les ordres du roi, et aux portes de son palais, les deux partis, rangés en bataille, se disputent la colline de Mont-Mercure, aujourd'hui Montmartre, qui les séparait.

Le roi ne peut empêcher ce criminel combat qu'en sortant armé, à la tête d'une troupe de leudes fidèles, et en menaçant de charger lui-même celui des deux partis qui commencerait l'attaque; on bravait son sceptre, on se soumit à son épée.

Date de  
la mort de  
Mahomet.

L'année 628, qui termina le règne de Clotaire, devint dans l'Orient une époque mémorable par la mort de Mahomet, de ce prophète guerrier dont les dogmes et le glaive dominèrent bientôt une moitié du monde et menacèrent d'envahir l'autre.

Mort  
de Clotaire.  
Jugement  
sur ce roi.

Clotaire fut enterré dans l'église de Saint-Germain-des-Près; il avait régné quarante-quatre ans. Meurtrier de Brunehaut à laquelle il avait faussement imputé tous les crimes de Frédégonde, assassin des fils de Thierry, il fut cependant nommé juste, clément, et même *débonnaire* par ses contemporains, toujours disposés par leurs mœurs à excuser les crimes politiques.

Au reste on doit convenir que ce prince, cruel par ambition avant de parvenir au trône, se montra modéré après son élévation. Il était vaillant, instruit; ses concessions et ses largesses aux grands, ses libéralités pour les églises et pour les monastères lui attirèrent la reconnaissance des seigneurs et les éloges d'un clergé qui seul tenait alors le burin de l'histoire.

CHAPITRE DOUZIÈME.

DAGOBERT I<sup>er</sup>, ROI DE NEUSTRIE, D'AUSTRASIE  
ET DE BOURGOGNE;

CHARIBERT OU ARIBERT SON FRÈRE,  
ROI D'AQUITAINE.

(628.)

Partage entre Dagobert et Aribert. — Assassinat de Brunulphe. —  
Dagobert répudie plusieurs femmes. — Il reconnaît ses désor-  
dres et reprend Nantilde. — Mort d'Aribert. Dagobert seul  
roi des Français.

DAGOBERT, au moment de la mort de son père, se hâta de réunir sous son pouvoir toutes les parties d'un royaume que la jeunesse de son frère l'empêchait de lui disputer.

Partage  
entre Dago-  
bert et Ari-  
bert.

Aribert n'opposait que d'impuissantes plaintes à cette violence ; mais ses plaintes émurent cependant en sa faveur un grand nombre de seigneurs disposés à embrasser sa cause. Dagobert, pour éviter de grands troubles, écouta leurs réclamations ; conformément à leur avis, il céda à son frère l'Aquitaine, l'Angoumois, l'Agénois, le Périgord, le Languedoc ; et le jeune roi d'Aquitaine établit son trône à Toulouse.

Assassinat  
de Brunul-  
phe.

L'un des leudes les plus puissans alors, Brunul-  
phe, avait rallié à la cause d'Aribert un grand nom-  
bre de seigneurs. Dagobert, qui redoutait son in-  
fluence, le fit assassiner par trois leudes qui lui  
étaient dévoués; car les rois francs avaient mis la  
domesticité en honneur, et leurs nobles écuyers,  
chambellans, pannetiers, sénéchaux, exécutaient  
servilement et sans examen tous les ordres de ces  
maîtres barbares.

Dagobert  
répudie  
plusieurs  
femmes.

La reine Gomatrude, parente des maires du pa-  
lais Pépin et Cunibert, favorisait secrètement les  
prétentions de l'Austrasie qui se voyait avec peine  
réduite à l'état de province. Cette princesse de-  
vint odieuse aux Neustriens, et leurs intrigues dé-  
cidèrent le roi à la répudier; il épousa Nantilde,  
une de ses suivantes, et déclara que sa résidence  
serait constamment fixée en Neustrie. Depuis ce  
moment Éga, maire du palais de Neustrie, jouit  
exclusivement de la confiance du roi et presque du  
pouvoir royal.

Cunibert fut congédié, et si Dagobert laissa la place  
de maire d'Austrasie à Pépin, ce fut plutôt par crainte  
que par affection. (1) Nantilde, qui avait détrôné Go-  
matrude, devint promptement elle-même victime de  
l'inconstance de Dagobert, il la renvoya et prit pour  
femme une Austrasienne remarquable par sa beauté,  
et nommée Ragnetrude; celle-ci ne put à son tour  
le fixer long-temps; deux autres reines parurent  
successivement sur le trône et partagèrent l'amour  
du roi avec un grand nombre de maîtresses: ainsi

(1) 630.

des passions sans frein prirent sur lui l'empire que ses sages ministres avaient perdu.

Dagobert était entraîné par ses vices sur la pente rapide qui conduit les princes à la tyrannie. On lui aurait pardonné ses dissolutions, mais comme elles le rendirent bientôt avide et insatiable d'argent, les grands, qui ne recevaient plus de dons, et qui se voyaient menacés d'impôts, commencèrent à prendre l'alarme. Malgré la licence de ses mœurs, Dagobert avait été nourri dans la crainte de l'église : le clergé lui fit entendre une voix sévère ; Saint Amand, évêque de Tongres, et dont on révérait la piété, parla courageusement au roi de ses désordres, et parvint à lui inspirer tant de frayeur ou de repentir, qu'il renoua ses premiers liens, rappela Nantilde dans son palais, et depuis lui demeura toujours fidèle.

Il reconnaît ses désordres et reprend Nantilde.

Comme il avait un fils de Ragnetrude, il pria son frère Aribert de tenir ce jeune prince sur les fonts de baptême ; Aribert y consentit, et se réunit à lui dans la ville d'Orléans pour cette cérémonie. Revenu ensuite à Toulouse il mourut subitement ainsi que son fils Chilpéric.

Mort d'Aribert. Dagobert seul roi des Français.

On était alors si accoutumé aux crimes politiques que Dagobert fut soupçonné d'avoir empoisonné son frère et son neveu, parce qu'il profita de leur mort : il réunit en effet l'Aquitaine à son sceptre. Cependant Chilpéric laissait un enfant nommé Boggis, qui devint duc d'Aquitaine et tige de la maison d'Armagnac, éteinte, dit-on, par la mort du duc de Nemours, tué en 1503 à la bataille de Cérissolles.

~~~~~

CHAPITRE TREIZIÈME.

DAGOBERT SEUL.

(631.)

Guerre contre les Esclavons. — Les Bulgares. — Dagobert soutient les rebelles d'Espagne. — Il donne à Sigebert le royaume d'Austrasie. — Il assigne à ses fils leur part d'héritage. — Révolte des Gascons et des Bretons. — Éloy. — Anecdote singulière. — Tranquillité de la France. — Souvenir du nom de Dagobert. — Mort de ce roi. — Réflexions sur son règne.

Guerre
contre les
Esclavons.

LES Esclavons continuaient toujours à s'étendre aux dépens des peuples tributaires de l'empire français. Leurs armes victorieuses menaçaient à la fois toute la Germanie, les Gaules et l'Italie. Leurs courses perpétuelles interceptaient les communications, et opprimaient le commerce. Dagobert, pour les combattre, joignit ses forces à celles des Allemands et des Lombards. Mais avant de commencer la guerre, le roi des Français envoya un de ses leudes demander à Samon une éclatante réparation des griefs dont il avait à se plaindre. Le roi des Esclavons refusa toute satisfaction, à moins que Dagobert ne voulût lui garantir ses possessions, reconnaître son indépendance, et conclure avec lui un traité d'alliance.

« Un tel traité est impossible, dit alors avec une
 » hauteur grossière l'envoyé français; il ne peut
 » exister aucune amitié entre un peuple chrétien et
 » des chiens de païens. »

« Vous nous accusez, répliqua Samon, d'insulter
 » à Dieu par notre croyance; et nous, avec plus de
 » raison, nous vous reprochons de l'outrager par
 » votre conduite. Au reste puisque vous nous appe-
 » lez chiens, vous nous reconnaissez le droit de vous
 » mordre, et nous vous mordrons cruellement. »

Un tel langage et de tels négociateurs ne pou-
 vaient que hâter la guerre; elle éclata. Samon, at-
 taqué par trois armées, fut obligé de diviser la
 sienne en trois corps: les deux premiers, opposés
 aux Allemands et aux Lombards, éprouvèrent de
 sanglans échecs. Le roi des Esclavons, à la tête du
 troisième, fut plus habile ou plus heureux. Les Aus-
 trasiens fuirent devant lui, et il les poursuivit jusqu'en
 Thuringe. On attribua cette déroute des Français
 au mécontentement des leudes austrasiens, qui de-
 mandaient un roi, et ne pouvaient s'accoutumer à
 l'espèce de dépendance où les tenait la Neustrie.

A peu près dans le même temps plusieurs tribus
 bulgares, chassées de leur pays par les Avars, de-
 mandèrent un asile à Dagobert; il parut vouloir
 les établir en Bavière; mais les Bavares, redoutant
 de pareils hôtes, et bravant les ordres du roi, ou,
 selon quelques auteurs, les exécutant servilement,
 dispersèrent perfidement ces malheureux, et les
 égorgèrent avec autant de lâcheté que de barbarie.

Les
 Bulgares.

L'autorité royale était encore moins respectée et
 paisible alors en Espagne qu'en France. Un des sei-

Dagobert
soutient les
rebelles
d'Espagne.

gneurs les plus puissans de ce pays, Sisenand, conspirait contre le roi Suintila et voulait lui ravir le trône, Dagobert soutint le parti de ce rebelle, qui, pour acheter sa protection, lui avait promis un vase d'or du poids de cinq cents livres, autrefois donné par Aétius au roi des Visigoths Thorismond, après la défaite d'Attila.

Les Français franchirent les Pyrénées. Sisenand, par leur secours, remporta la victoire, et s'empara du sceptre. Fidèle en apparence au traité conclu, il livra le vase promis; mais les Français qui l'emportaient en furent dépouillés dans leur route par les Visigoths qui leur avaient tendu une embuscade. Dagobert, irrité de cette trahison, éclata en menaces. Sisenand savait que ce prince était plus avare que belliqueux; il sut l'apaiser en lui envoyant deux mille livres d'argent.

On aurait cru que Dagobert, afin de ne pas démentir le sang de Clovis, se serait hâté de marcher contre les Esclavons pour réparer la honte de sa défaite, il en conçut probablement l'idée; mais, craignant d'être mal soutenu par l'Austrasie mécontente, il chercha d'autres armes pour se venger, et accepta les offres des Saxons qui lui promirent de combattre pour lui s'il voulait les affranchir du tribut qui leur était imposé. L'heureux Samon fut encore vainqueur de ces nouveaux ennemis; et Dagobert, justement effrayé des progrès croissans d'un adversaire qu'il avait d'abord dédaigné, crut alors devoir céder aux conseils unanimes des évêques et des grands. Il donna le royaume d'Austrasie à son

Il donne à
Sigebert le
royaume
d'Austrasie

filz Sigebert qui partit pour Metz avec un riche

trésor, des ameublemens magnifiques et une grande quantité de vases précieux.

Cunibert, évêque de Cologne, et le duc Adalgise gouvernèrent l'Austrasie sous le nom du jeune roi. Les Austrasiens satisfaits prirent les armes avec zèle, et leur courage, uni à celui des Saxons, força enfin les Esclavons à la retraite et au repos.

L'élévation de Sigebert inspirait à la reine Nantilde une vive inquiétude pour le sort d'un fils nommé Clovis qu'elle venait de donner au roi. Dagobert, pour la rassurer, déclara publiquement, au milieu de ses grands rassemblés, que Clovis, après sa mort, posséderait la Neustrie et la Bourgogne, et que Sigebert aurait pour son partage l'Austrasie, l'Aquitaine et la Provence.

Il assigne à ses fils leur part d'héritage.

En 634 la tranquillité dont jouissait enfin le roi fut troublée par une nouvelle révolte des Gascons. Les forces envoyées contre eux par Dagobert défirent et soumièrent les rebelles. Cette courte dissension avait fait concevoir aux Bretons l'espoir d'en profiter pour secouer totalement le joug de la France. Déjà leur duc Judicaël se montrait menaçant, à la tête d'une forte armée. Dagobert préférait les négociations aux armes; il envoya au duc son favori, Éloy, homme sage, habile, adroit, qui de la profession d'orfèvre s'était élevé à la plus grande fortune et aux plus hautes dignités; son habileté le classa au nombre des plus riches de la terre, et sa vertu le plaça dans le ciel au nombre des saints. Trésorier de la cour, ministre du roi, il devint depuis évêque de Noyon; et cet homme singulier, destiné à concilier les choses les plus communément

Révolte des Gascons et des Bretons

Éloy

inconciliables, sut à la fois acquérir et conserver la faveur royale, la confiance populaire, l'estime de l'église, l'amitié des riches et l'affection des pauvres.

Éloy convainquit promptement Judicaël du péril auquel il s'exposait en attirant sur lui toutes les forces du roi de France, que l'éloignement des Escavons et la soumission des Gascons le laissaient libre de réunir contre lui. Le duc effrayé non-seulement posa les armes, mais il consentit même à se rendre au palais de Clichy pour implorer la clémence de Dagobert.

Le duc des Gascons, Égina, y vint aussi dans le même but. Le roi se montrait encore tellement irrité contre eux, qu'ils se crurent obligés de chercher dans l'abbaye de Saint-Denis un asile contre son ressentiment; mais au bout de quelques jours son courroux feint ou réel s'apaisa. Les deux ducs obtinrent leur grace, et furent admis au pied du trône où ils prêtèrent serment de fidélité.

Anecdote
singulière.

Une anecdote en apparence insignifiante et rapportée par les chroniques du temps peut donner une juste idée de la déférence et même du respect que le clergé obtenait alors non-seulement des grands, mais encore des rois. Le duc de Bretagne, invité par Dagobert au banquet royal, refusa cette invitation pour dîner chez le chancelier, vénérable personnage connu sous le nom de Saint Ouen; le roi ne parut ni offensé ni même surpris de ce refus.

Tranquillité
de la France

Les dernières années du règne de Dagobert furent tranquilles. La France, délivrée des troubles inté-

rieurs qui l'avaient si long-temps déchirée, était redoutée par les Visigoths, les Lombards et les Saxons. Rome désirait son appui, Constantinople son amitié; et les ambassadeurs de Dagobert avaient renouvelé en 630 avec l'empereur Héraclius l'ancienne alliance conclue entre la France et l'Empire.

Cette tranquillité, les relations des Français avec l'Asie, la Grèce, l'Italie, l'Afrique et l'Espagne, les tributs payés par les peuples de la Germanie, les dons gratuits des Français, le cens imposé aux Gaulois tributaires, l'étendue du domaine royal et par-dessus tout la sage économie de Dagobert, entourèrent son trône d'une richesse inconnue à ses prédécesseurs, et qui éblouit tellement les yeux des peuples étonnés, que son nom s'est conservé jusqu'à nous dans les traditions et dans les chants populaires qui célèbrent encore sa magnificence, son fauteuil, son trône d'or et même la riche ceinture d'Éloy son ministre.

Souvenir
du nom de
Dagobert.

Dans l'année 638, Dagobert, qui habitait une de ses maisons de plaisance à Épinay, tomba malade, et, sentant sa fin approcher, se fit transporter à Saint-Denis où il mourut âgé de trente-huit ans. Avant d'expirer, ce roi, rassemblant autour de lui les seigneurs et les évêques présidés par Éga, maire du palais de Neustrie, leur recommanda la reine Nantilde et ses fils Sigebert et Clovis.

Mort de ce
roi.

On peut être surpris de voir inscrit dans les fastes de la gloire un règne qui ne nous retrace presque aucun acte glorieux; mais alors la renommée des princes se mesurait sur le nombre et l'étendue des donations. Le clergé écrivait l'histoire; sa recon-

Réflexions
sur son
règne.

naissance plaça Dagobert au nombre des rois les plus sages et les plus vaillans.

Au reste il faut convenir que la tranquillité intérieure de la France, sous son règne, est une preuve de la sagesse de son caractère et de l'habileté de ses ministres. Si nous en croyons l'auteur des *Gestes des Francs*, le luxe du palais de Dagobert égalait celui de la cour de Constantinople; mais si l'or, les pierres précieuses et l'argent y brillaient comme on le dit, il n'en est pas moins vrai que les lumières s'y éteignaient graduellement, et que le voile de l'ignorance épaississait de plus en plus les ténèbres qui enveloppaient toute l'Europe; et depuis cette époque notre histoire devient obscure et notre chronologie tellement incertaine que les uns placent la mort de Dagobert en 639 et les autres en 643.

~~~~~

## CHAPITRE QUATORZIÈME.

ROIS FAINÉANS, OU RÈGNE DES MAIRES DU PALAIS.  
PÉPIN ET SON FILS GRIMOALD, MAIRES D'AUS-  
TRASIE, LA GOUVERNENT SOUS LE NOM DU ROI  
SIGEBERT.

EN NEUSTRIE CLOVIS II, ROI; ÉGA, PUIS  
ARCHINOALD, MAIRES.

(639.)

Décadence de la civilisation. — Anecdote sur Saint Remy et Clovis. — Lâche conduite du clergé. — Noms de quelques pontifes vertueux. — Accroissement de l'autorité du clergé. — Bien qui en résulte dans les premiers temps. — Ambition des leudes. — Abaissement du peuple. — Décadence des lettres. — Servitude imposée par les Francs. — Tyrannie de Chilpéric envers les habitans de Paris. — Les grands rabais- sent le pouvoir des rois. — Clotaire II et Dagobert se défendent de l'ambition des grands. — Tombeau de Dagobert. — Obscurité de l'histoire. — Éga et Pépin. — Grimoald. — Ré- volte de la Thuringe. — Archinoald. — Régence de Nantilde. — Différends entre la Bourgogne, la Neustrie et l'Austrasie. — Progrès des Musulmans. — Famine en Neustrie. — Mort de Sigebert.

NOUS sommes enfin arrivés à l'époque la plus humiliante pour la nature humaine. Toutes les traces de l'antique civilisation avaient disparu : les lois étaient sans force, les rois sans pouvoir, les

Décadence  
de la  
civilisation.

grands sans frein, les riches sans pitié, les prêtres sans mœurs; les guerriers combattaient sans art, s'égorgeaient sans raison, fuyaient sans ordre, et, infidèles à leur serment, ne connaissaient de droit que la force; la guerre ne donnait plus de gloire, ni la paix de repos.

Les Francs, en sortant de leur état sauvage, avaient perdu les vertus de l'indépendance; les Gaulois, conquis par eux, voyaient s'éteindre journallement les lumières grecques et romaines, qui, jusqu'à la chute de l'empire, avaient éclairé et embelli l'âge de leur décadence. En changeant de maîtres, ils avaient perdu leurs monumens, leurs richesses, leur industrie, et leur servitude s'était aggravée.

Par-tout régnaient le crime, l'ignorance, l'anarchie; et le résultat de la conquête n'était pour la Gaule opprimée qu'un pacte funeste entre la barbarie d'un peuple sauvage et la servilité d'une vieille nation corrompue, entre la souple bassesse des courtisans romains, l'ambition belliqueuse des féroces Germains et l'insatiable avidité d'un clergé qui, abandonnant les voies de l'Évangile pour celles de la fortune, sacrifiait les intérêts du ciel à ceux de la terre, et la religion qui élève l'âme aux superstitions qui la dégradent.

On peut remarquer cette tendance rapide à la démoralisation générale dès les premiers pas du conquérant des Gaules, et dans les premiers actes des évêques courtisans dont les vœux favorisaient ses armes. Un Romain nommé Claudius, accusé de sacrilège, voulait obtenir un évêché, quoiqu'il

Anecdote  
sur Saint  
Remy et  
Clovis.

ne fût pas encore dans les ordres ; il avait emprunté une somme considérable pour acheter cette dignité que le roi Clovis consentait à lui vendre. Saint Remy, chargé de l'exécution de ce contrat honteux, obéit, imposa une légère pénitence à Claudius pour expier son sacrilège, lui conféra l'ordre de la prêtrise, et chargea les évêques de Paris, de Sens et d'Auxerre de le sacrer. Ces évêques adressèrent à Remy, sans ménagement, de vifs reproches sur sa scandaleuse complaisance. « Seigneurs vraiment » saints, et frères bienheureux, leur répondit l'archevêque, vous m'accusez injustement de m'être » laissé corrompre pour transgresser les lois ecclésiastiques. Je n'ai reçu aucun présent ; mais j'ai » cru devoir me conformer à la volonté d'un roi » défenseur et propagateur de la foi catholique. » Vous déclarez que ses ordres sont en opposition » avec les lois canoniques ; mais êtes-vous donc » revêtus du souverain sacerdoce pour en décider » ainsi ? et notre devoir n'est-il pas d'obéir en tout » aux ordres du chef des peuples, du protecteur » de la patrie et du triomphateur des nations ? »

La voix d'une piété éclairée et celle d'une vertu courageuse auraient seules pu servir de digues à l'orgueil d'un vainqueur qui venait de briser les armes des Romains, des Bourguignons, des Allemands et des Visigoths. Il n'est donc point étonnant que le roi des Francs, enivré de sa gloire, ait si promptement détruit la liberté des vainqueurs comme celle des vaincus, puisque l'église même ne lui fit entendre que le langage de la flatterie.

Il soumit à son pouvoir ses fiers compagnons.



d'armes, en les associant à sa tyrannie, et le clergé, en achetant son obéissance par des richesses corruptrices; bientôt on ne vit plus dans les champs de Mars qu'une vaine ombre des mœurs et de l'indépendance si renommée des nations germaniques.

Ce reste même de respect pour les formes de la liberté s'évanouit presque entièrement sous les enfans de Clovis; on les vit se livrer sans frein à tout le délire du pouvoir arbitraire et à tous les excès des débauches les plus scandaleuses. Chacun de ces princes entretenait magnifiquement dans sa cour trois ou quatre épouses dont les couronnes décoraient en vain la honte, et qui se voyaient publiquement insultées par un grand nombre de concubines.

Lâche  
conduite  
du clergé.

Peu de pontifes osèrent blâmer ces désordres : Saint Germain fut presque le seul qui osa élever la voix pour les faire cesser; il excommunia le roi Caribert que sa vertu ne put ni effrayer ni corriger.

La défection du clergé qui avait abandonné la cause de l'empire pour soutenir celle des conquérans, et l'exemple qu'il donna aux vainqueurs mêmes d'une obéissance passive, furent récompensés par des privilèges et par des richesses aussi contraires aux lois de l'Évangile qu'aux intérêts de la puissance temporelle.

Le luxe et l'ambition corrompirent promptement les mœurs; la morale fut séparée de la religion, et l'église adopta des règles de conduite opposées à celles que lui avait prescrites son auguste fondateur.

Au lieu de servir d'appui aux opprimés, les

prêtres s'associèrent aux oppresseurs; les portes du ciel, dont ils prétendaient disposer, parurent dès lors étroites pour les pauvres et larges pour les riches; et bientôt, pour se faire pardonner des vices honteux, des crimes mêmes, et pour s'assurer dans une autre vie un bonheur éternel, il suffit de donner aux églises et aux monastères une partie des biens les plus mal acquis.

Aussi, comme nous l'avons déjà vu, Chilpéric, indigné de la puissance et de la richesse du clergé, disait : « Ce ne sont plus les rois mais les évêques » qui règnent. »

Plus les pontifes s'écartaient dans leur conduite des vertus et de la piété dont ils devaient offrir les plus parfaits modèles, et plus ils osaient se parer avec orgueil de ces mêmes vertus dans les titres dont ils se décoraient mutuellement.

Au mépris de l'humilité évangélique, ils se donnaient sans pudeur les titres de *saints*, *vraiment saints*, *seigneurs saints*, *illustres papes*, *et très-dignes du siège apostolique*; et tandis qu'ils se livraient sans mystère aux voluptés terrestres, aux intrigues de l'ambition et aux turpitudes de la simonie, que leur reprochait avec tant de force Grégoire-le-Grand, ils préjugeaient les arrêts du ciel et s'arrogeaient présomptueusement les palmes de la foi et les titres vains de *votre sainteté* et de *votre béatitude*.

Cependant quelques lumières brillèrent encore au milieu de ces ténèbres, et parmi tant de saints, usurpateurs de ce nom, l'église des Gaules en posséda de véritables; elle put offrir à la postérité les

Noms de  
quelques  
pontifes  
vertueux.

noms honorables de Grégoire de Tours, de Vaast d'Arras, de Gildar à Rouen, d'Avitus à Vienne, de Césaire dans Arles, de Firmin à Uzès, de Fortunat à Poitiers, de Germain à Paris, de Malo en Bretagne, d'Éloy à Noyon, de Lô à Coutances, de Maur, disciple de saint Benoît, et de Remy même, dont les longues vertus ne purent être ternies par sa condescendance pour un héros auquel il avait d'abord donné de sages et de pieux conseils.

Les efforts de ces pontifes vertueux et l'autorité de quelques papes dont le mérite fonda la puissance, opposèrent fréquemment quelques digues au torrent de la corruption; mais long-temps leurs tentatives furent vaines : les plus violentes passions rendaient alors les grands et le clergé sourds à la voix de la vérité.

Dans un seul siècle on rassembla quarante conciles, où l'on rendit de nombreux décrets contre la simonie, les incestes, le divorce, l'idolâtrie, et pour la réforme des mœurs; plusieurs évêques mêmes y furent condamnés. Mais si la loi évangélique était invoquée dans ces assemblées, les membres qui les composaient, à peine séparés, oublièrent les préceptes qu'ils venaient de rappeler au peuple, et, revenus dans leur palais, se livraient sans frein aux désordres des seigneurs francs qu'ils imitaient, s'adonnant comme eux au luxe, à la domination, aux festins, aux plaisirs illicites, à la chasse, et même quelquefois aux armes.

L'autorité des papes était encore dans ce temps trop contestée pour réprimer cette licence; en vain Grégoire-le-Grand voulut ambitieusement rétablir

la domination de Rome chrétienne sur les ruines de Rome païenne; les évêques défendaient leur indépendance, les rois leur autorité; et l'on vit même, à l'époque où la question des *trois chapitres* divisa l'église, le roi Childebert exiger du pape qu'il lui envoyât et lui soumit sa profession de foi.

Au reste, si dans ce temps la morale du clergé se ternit, son autorité, loin d'en être affaiblie, s'accrut graduellement; il profita des troubles de l'État, des querelles des princes, des rivalités des grands et de l'oppression des peuples; et comme au fond il restait seul conservateur des lois de l'Évangile et des lois romaines, il fut à la longue regardé comme la seule force constante dans l'État, et l'Église devint, malgré les vices de ses ministres, le seul espoir du malheur ainsi que le dernier asile de la justice terrestre et de la justice divine. On préféra les arrêts des tribunaux ecclésiastiques, fondés sur le code de Théodose, aux sentences capricieuses des comtes, des leudes et de leurs rachimbours et scabins.

Enfin l'établissement des moines mêmes, qui dans la suite ouvrit la porte à tant d'abus, et donna tant de légions à l'ambition des papes, rendit, dans les premiers temps, de grands services à l'humanité; l'ordre de Saint-Benoît, fondé par Saint Maur son disciple, et qui se répandit rapidement sur toute la surface de la Gaule, ouvrit de nombreux asiles aux pros crits, prodigua de puissans secours à la misère, sauva du naufrage général quelques restes de la science des anciens, et répara par le travail et par la culture les désastres que des guerres continuelles versaient depuis un siècle sur les champs devenus stériles.

Accroissement de l'autorité du clergé.

Bien qui en résulte dans les premiers temps.

Ambition  
des Leudes.

Les leudes et les principaux guerriers des Francs, enflammés par l'amour de la liberté tant qu'ils avaient été réunis en corps de nation, semblèrent l'oublier dès qu'ils furent dispersés dans le pays conquis, et ils se livrèrent exclusivement à l'ambition des dignités, à l'avidité du pillage et à l'orgueil du pouvoir.

Les fils de Clovis profitèrent de ces penchans honteux pour les asservir; ils achetèrent leur sujétion en leur prodiguant les titres et les terres de leurs domaines; ainsi les Francs, autrefois égaux, pauvres et libres, devinrent nobles, riches, oppresseurs et opprimés.

Abais-  
sément du  
peuple.

Sous leur tyrannie toutes les cités gémissaient, toutes les campagnes furent dévastées, les sénats des villes, les municipes disparurent; le peuple fut rabaisé au niveau des animaux les plus vils: partout la force remplaça le droit. Les écoles furent désertes; les légendes remplacèrent l'histoire, et les lettres, comme la terre, restèrent sans culture.

Décadence  
des lettres.

La Gaule, qui, dans les quatrième et cinquième siècles, se vantait encore de posséder des savans et des poètes tels qu'Eutrope, Ausonne, Pallade, Ambroise, Sulpice Sévère, Paulin, Victor, Marcellus, Salvien, et Sidonius Apollinaris, vit tous ces flambeaux tomber et s'éteindre sous la terrible hache des Francs; à peine resta-t-il assez de lumières pour répandre une pâle clarté sur l'étendue et les progrès de ce fléau destructeur.

« Il est temps, disait déjà l'évêque Avitus dans » le sixième siècle, il est temps de renoncer à la » poésie; bientôt il n'existera plus personne qui

» puisse goûter le charme des vers et sentir leur  
 » harmonie. »

Soixante ans après, Grégoire de Tours s'exprimait ainsi : « On ne cultive plus, dans les villes de  
 » la Gaule, les lettres ni les arts; les sciences déclinent et dépérissent. Dans ce malheureux siècle  
 » où nous vivons, l'amour de l'étude s'éteint de plus en plus; avant peu il n'existera plus d'hommes capables de transmettre à la postérité nos  
 » événemens les plus mémorables. »

Cette barbarie, qui fut ensuite organisée et non adoucie par la féodalité, fit disparaître de l'Europe l'ordre, la justice, la raison, déprava les mœurs, dessécha les âmes, dénatura même la religion et assoupit presque totalement les facultés intellectuelles, qui ne se réveillèrent plus qu'au bruit des armes et à la voix des passions les plus basses et les plus cupides.

Les Francs, en entrant dans la Gaule, avaient d'abord adouci le sort des esclaves. Servitude imposée par les Francs. Suivant leurs mœurs; la servitude corporelle, en usage chez les Romains, fut convertie en servitude de la glèbe; mais si cette révolution releva le sort des serfs, elle abaissa celui des Gaulois libres, en mettant en honneur la domesticité.

Le puéril orgueil de ces chefs barbares, méprisant l'agriculture et les travaux mécaniques, en fit le partage des esclaves, tandis qu'ils réservaient dans leur maison les emplois les plus serviles aux jeunes Francs et aux jeunes Gaulois les plus distingués.

La dignité du rang et l'étendue du pouvoir se

mesuraient sur le nombre de ces nobles domestiques, dont le dévouement était la première vertu, et qui se chargeaient, si l'on en croit Grégoire de Tours, d'exécuter sans hésitation les ordres sanguinaires et les assassinats commandés par leurs cruels maîtres et par leurs féroces maîtresses.

Depuis cette fatale époque, coutumes, langage, opinion, tout changea. La fidélité domestique remplaça la vertu publique; le dévouement du vasselage tint lieu du patriotisme; un point d'honneur sanguinaire étouffa tout sentiment d'humanité; la vanité féodale prit la place de la fierté gauloise et romaine; enfin, il devint *honteux de travailler et honorable de servir*.

Tyrannie  
de  
Chilpéric  
envers les  
habitans de  
Paris.

Cette dégradation de l'espèce humaine fut portée à tel point, sous le règne des premiers successeurs de Clovis, qu'on vit en 584, au milieu de la capitale de la France, Chilpéric disposer à son gré du sort des habitans de cette ville. Le roi d'Espagne lui avait fait demander sa fille Sigonthe en mariage. *Chilpéric*, dit Grégoire de Tours, *rentra aussitôt dans Paris et ordonna qu'un grand nombre d'hommes habitans des maisons soumises au fisc seraient enlevés de leurs demeures avec leurs familles et entassés dans des chariots pour servir de suite à la princesse*. Ces malheureux refusaient de s'expatrier, et cherchaient en vain à fléchir le tyran par leurs larmes; il les jeta dans les fers, dans la crainte que la fuite ne les dérobât à son pouvoir. On enlevait le fils à son père; la fille était arrachée des bras de sa mère; plusieurs se donnèrent la mort. La ville retentissait de leurs gémis-

semens et des malédictions dont ils chargeaient un roi barbare. La désolation était si grande dans cette cité qu'on pouvait la comparer à celle de l'Égypte, lorsque Dieu versa sur elle les plus cruels fléaux; enfin un grand nombre de personnes d'une naissance distinguée, forcées par cet ordre inhumain de renoncer à leurs familles et à leur patrie, regardant ce départ comme le terme de leur vie, léguèrent leurs biens aux églises et demandèrent que leur testament fût ouvert dès qu'on aurait appris l'entrée de la jeune princesse sur les terres d'Espagne.

Chilpéric n'aurait point voulu d'hommes de condition servile dans le cortège de sa fille. La disposition qu'ils faisaient de leurs biens, en partant, prouve qu'ils avaient joui de la liberté civile; d'ailleurs les termes de Grégoire (*multi vero meliores nati*) ne permettent aucun doute à cet égard, et ce fait démontre que le roi des Francs disposait alors arbitrairement du sort des hommes libres comme d'un mobilier.

Ce despotisme aurait peut-être duré dans l'Occident comme il s'est enraciné dans l'Orient à la honte de la nature humaine, s'il ne se fût appesanti que sur la tête des vaincus; mais l'ambitieuse Brunehaut, l'implacable Frédégonde, leurs époux et leurs enfans voulurent assujettir les conquérans à ce joug humiliant; ils firent poignarder les grands qui leur donnaient quelque ombrage; ils dépouillèrent les leudes des bénéfices qu'on leur avait d'abord prodigués. Soudain l'ancien orgueil des guerriers francs se réveilla, et, laissant les fers au

Les grands  
rabaissent le  
pouvoir des  
rois.



peuple, ils conquièrent au moins la liberté pour eux-mêmes; et comme on s'arrête rarement dans les attaques dirigées contre le trône, au lieu de se contenter de l'abaisser; ils le renversèrent.

Devenus indépendans, ils ne souffrirent point que les rois continuassent de l'être; leur couronne se changea en vain simulacre, et leur palais en prison; ils se virent déchus du commandement des armées et dépouillés de leurs propres domaines; les maires, élus par les grands, régnèrent sous leur nom; enfin les titres des actes publics et quelques cérémonies vaines et fastueuses rappelèrent seuls à la France qu'elle avait des rois.

Cette décadence de la race de Clovis date de l'avènement au trône de Clotaire II qui dut sa couronne à la ligue des leudes. Cette ambitieuse aristocratie laissa bien au roi Dagobert quelque autorité; mais elle était plus apparente que réelle; cette ombre du pouvoir disparut avec ce prince, et ses faibles enfans ne furent plus que les premiers esclaves des orgueilleux domestiques de leurs palais.

Clotaire II  
et Dagobert  
se défendent  
de  
l'ambition  
des grands.

Clotaire et Dagobert, en sacrifiant forcément une partie de leur pouvoir aux grands, avaient cependant continué à leur inspirer quelque crainte. Dignes encore de Clovis, ils se montraient comme lui soldats vaillans et juges sévères. Dagobert, parcourant sans cesse son royaume, avait, en plusieurs occasions, rendu justice aux hommes libres et réprimé la tyrannie des leudes. Il est vrai que, selon les mœurs du temps, cette étrange justice se manifestait plus souvent par des assassinats que par des

condamnations légales. Mais enfin il n'en inspirait pas moins, par sa sévérité, une crainte salutaire aux nobles et une grande confiance au peuple.

Dagobert, superstitieux et prodigue, et pourtant jaloux de son pouvoir, s'il donna trop de richesses au couvent de Saint-Denis et à d'autres églises qu'il avait fondées, réprima fréquemment l'ambition et la cupidité d'un grand nombre d'évêques. De là vint la diversité des jugemens portés sur ce prince; les prêtres qu'il avait enrichis le placèrent dans le ciel, et ceux qu'il avait punis, dans les enfers.

Une sculpture représentait sur son tombeau, conformément à une légende du temps, l'âme de ce monarque emportée par le diable et délivrée par Saint Denis, Saint Maurice et Saint Martin.

Tombeau  
de  
Dagobert.

Sa mort fit disparaître toute ombre de respect et de crainte pour la race royale; et les nobles ne parurent plus voir dans ses descendans que des *insignes* du trône et des captifs couronnés.

Nous allons retracer rapidement le peu d'événemens que l'obscurité des temps nous a transmis sur les règnes de ces simulâcles de rois, car ce fut à cette époque que le flambeau de l'histoire s'éteignit avec Frédégaire dans les Gaules, et jusqu'au moment où le secrétaire de Charlemagne, Éginard, répandit quelques nouvelles clartés sur ces siècles de ténèbres, on ne peut chercher et trouver de documens historiques que dans une foule de vieilles légendes absurdes, dont les auteurs ignorans et superstitieux confondaient sans cesse les lieux, les époques, altéraient les faits suivant leurs passions, et mêlant un petit nombre de vérités à une nuée de

Obscurité  
de  
l'histoire.

fables grossières, n'entretenaient la multitude abrutie que des largesses faites aux églises et des miracles opérés par des moines.

Éga  
et Pépin.

On sait au moins avec certitude que le roi Dagobert, en mourant, confia ses fils et leurs États à deux ministres habiles et dignes de son estime : l'un était Éga, savant pour le siècle, et tellement instruit sur les lois romaines et les coutumes des Francs, que de toutes parts on accourait pour le consulter : l'autre se nommait Pépin ; son courage et son expérience le faisaient craindre par les grands et respecter par le peuple.

Dagobert, voulant profiter de leurs lumières sans avoir à redouter leur ambition, les garda constamment près de lui tant qu'il régna, et chargea du gouvernement de l'Austrasie le duc Adalgise, dont l'obéissance ne lui paraissait pas douteuse. Mais dès qu'on eut rendu à ce monarque les derniers honneurs, Pépin retourna en Austrasie, associa à son pouvoir son ami, le vertueux Cunibert, et fixa le siège royal du jeune Sigebert à Cologne.

Éga gouverna la Neustrie et la Bourgogne sous le nom de Clovis II. En 638, les maires des trois royaumes convoquèrent à Compiègne l'assemblée générale des Francs ; on y fit le partage légal des trésors et des États de Dagobert entre ses deux fils. Peu de temps après cet acte qui assura pour quelques années le repos de la France, Pépin mourut, laissant le renom, trop rare dans tous les siècles, d'homme de bien et d'homme d'état.

Grimoald.

Sa mort excita des troubles en Austrasie. Une partie des grands portait Grimoald, fils de Pépin, à

la dignité de maire; les autres voulaient élire Othon, l'un des grands officiers du palais du roi. Cette rivalité remplit pendant trois années d'intrigues et de factions la cour du jeune Sigebert. Enfin, à la suite d'une querelle, Lothaire, duc des Allemands, ayant tué Othon, tous les suffrages se réunirent en faveur de Grimoald.

La mairie du palais, ou pour mieux dire le trône, devint depuis ce moment héréditaire dans la famille de Pépin. A cette époque la Germanie, voyant le sceptre des Francs s'affaiblir, crut le moment favorable pour secouer le joug. Le duc de Thuringe se révolta et contracta une alliance avec les Esclavons. Ce duc, nommé Rodolphe, ne tarda pas à voir les Austrasiens marcher contre lui. Son général, Faron, éprouva d'abord quelques revers, et Rodolphe, ralliant ses troupes, se retrancha dans une forte position; il y fut promptement investi par les Francs.

Révolte de  
la Thuringe.

Le jeune Sigebert se montra dans cette expédition plutôt à la suite qu'à la tête de l'armée; la faiblesse de cet enfant royal, l'autorité encore incertaine du nouveau maire Grimoald, relâchaient les liens de la discipline; la discorde régnait dans le camp français; au lieu de combattre on délibérait.

Cependant l'ordre est donné d'attaquer l'ennemi; quelques leudes obéissent et montent à l'assaut, les autres restent dans leurs quartiers. Rodolphe, instruit de ces dissensions, en profite, fait une sortie vigoureuse, renverse les colonnes françaises et les taille en pièces. Sigebert, loin de songer à réparer sa défaite par un courage digne de sa race, verse

des larmes et obtient de Rodolphe, comme une grâce, la liberté de se retirer en France.

Tandis que l'Austrasie se voyait ainsi flétrie par la pusillanimité de son roi et par l'expérience de son maire, la Neustrie éprouva un autre malheur, elle perdit Éga dont la sagesse assurait son repos et sa prospérité; il mourut dans le palais de Clichy. Les Neustriens lui donnèrent pour successeur Archinoald, lié par sa mère au sang de Dagobert.

Archinoald

Régence de Nantilde.

L'enfance de Clovis II. était encore protégée par sa mère, Nantilde, dont la sagesse et la douceur avaient fixé l'inconstance de Dagobert son époux, et qui s'était concilié l'affection du clergé, des grands et du peuple.

Cette reine, ayant appris que la Bourgogne, qui, depuis trente ans, n'avait point eu de maire, s'agitait pour en élire un, convoqua les grands de ce royaume dans la ville d'Orléans, et parvint à faire tomber leurs suffrages sur son parent Flaochat, leude prudent et sujet dévoué. Nantilde gouverna encore quatre années sans troubles, contenant, par sa modération plus que par sa force, une cour ambitieuse, un clergé cupidé et deux peuples belliqueux.

Différends  
entre la  
Bourgogne,  
la Neustrie  
et  
l'Austrasie.

Ce calme disparut avec elle; et depuis cette époque la France se vit divisée en deux nations presque ennemies, les Austrasiens et les Neustriens. La Bourgogne ne pouvait rester neutre dans cette longue querelle, et son maire s'unit à celui de Neustrie pour s'opposer à l'ambition des Austrasiens.

Le nouveau maire de Bourgogne ne jouit pas tranquillement de sa nouvelle dignité; il avait pris les armes pour réprimer la rébellion du duc de

Transjurane. Les leudes des deux partis s'efforcèrent de les réconcilier et les contraignirent à jurer la paix sur les reliques des saints. Mais dans ces temps barbares le parjure suivait de près le serment, et les grands de Bourgogne s'étant rassemblés à Autun en 642 pour cimenter la paix, le duc de Transjurane fut assailli dans son logement par les serviteurs armés de Flaocat et d'Archinoald, qui le massacrèrent et pillèrent ses équipages.

Tandis que la France, ne conservant de vertu que la vaillance, semblait plutôt défendue par des brigands que par des guerriers, l'empire d'Orient, relevé quelques instans par les exploits d'Héraclius, retombait sous une honteuse tyrannie, et, précipitant par les querelles puérides des sectes religieuses sa rapide décadence, livrait sans défense l'Italie aux Lombards, et l'Asie ainsi que l'Afrique à l'après courage des Musulmans.

Progrès des  
Musulmans

Les farouches successeurs de Mahomet, Abu-becker et Omar, s'emparaient presque en courant de la Syrie, de la Perse, de la Phénicie, de la Palestine et de l'Égypte. Le glaive du roi-prophète ne rencontrait point d'obstacles; par-tout les peuples, fatigués du poids des impôts, du luxe des cours, de la basse tyrannie des eunuques, de la lâcheté des légions et des querelles sanglantes de l'Église, semblaient voler au-devant du joug de ces intrépides guerriers qui leur offraient un seul Dieu, un seul maître, des tributs légers, un repos constant sur la terre, d'éternelles voluptés et des houris immortelles.

Cette nouvelle puissance, parcourant la terre comme un torrent, paraissait devoir l'envahir tout

entière. Le vieux monde civilisé se courbait sous le cimenterre sarrasin; il ne devait s'arrêter un jour que devant les phalanges sauvages des Francs, qu'un héros sut tirer momentanément de l'anarchie pour les ramener à la gloire.

Famine en  
Neustrie.

Dans l'année 645 la Neustrie se vit désolée par le fléau de la famine; le conseil de Clovis II se décida, pour acheter des grains, à recourir aux richesses des églises; il s'empara, dans ce dessein, des lames d'argent qui ornaient le tabernacle et la châsse de Saint Denis. La disette cessa, les pauvres bénirent le roi, les moines le maudirent, et le clergé prétendit que, depuis ce moment, Dieu pour le châtier l'avait frappé de folie.

Mort de  
Sigebert.

En 650 ou 654, car la chronologie manque dans ces temps vides de gloire, Sigebert, roi d'Austrasie, mourut; il fut d'abord enterré à Metz, et ensuite transféré à Nancy. Quelque abaissé que fût le trône, son fils Dagobert n'y monta pas sans difficulté; la race de Pépin se montrait déjà rivale de la race de Clovis. Le maire du palais, Grimoald, voulait l'éloigner du trône, prétendant que son propre fils, Childibert, avait été adopté par Sigebert, mais les grands et le peuple s'opposèrent à cette usurpation qui ne fut cependant que différée. Sigebert enrichit le clergé, favorisa le parti des grands, augmenta l'autorité des évêques et fonda douze couvens. Les moines lui accordèrent une place dans le calendrier: il n'en occupe aucune dans l'histoire; elle se tait aussi sur la vie de sa femme, nommée cependant Sonnechilde, c'est-à-dire, dans la langue des Francs, *Enfant du soleil*.

~~~~~

CHAPITRE QUINZIÈME.

CLOVIS II, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

DAGOBERT II, ROI D'AUSTRASIE.

(650.)

Exil de Dagobert II. — Mort de Grimoald et de son fils. —
Clovis II seul.

DAGOBERT, sous la tutèle d'un maire son ennemi, ne jouit que dix-huit mois d'une couronne à peine posée sur sa tête. Grimoald employa ce temps à gagner par des largesses les principaux leudes. Dès qu'il se crut assez fort, il fit raser le jeune roi par Didon, évêque de Poitiers, et le relégua en Irlande, où il vécut plusieurs années dans une obscurité peut-être plus heureuse que l'éclat passager dont le sort avait orné quelque temps sa faiblesse.

Exil de
Dagobert II

Sa mère, Sonnechilde, se retira en Neustrie sous la protection de Clovis. Grimoald plaça le bandeau des rois sur le front de son fils; mais cette audace excita l'indignation des peuples d'Austrasie. Ils formèrent une conspiration contre lui, l'attaquèrent, le prirent et le livrèrent à Clovis, qui le fit juger par les grands; il fut condamné et exécuté. Childebert son fils périt ou disparut.

Mort de
Grimoald
et de son
fils.

Clovis II
seul.

Clovis, après avoir puni l'usurpation, en profita; et loin de rappeler Dagobert de son exil, feignant d'ignorer le lieu de sa retraite, il réunit toute la France sous son sceptre, ou plutôt sous la puissance de son maire, Archinoald, qui gouverna ainsi les trois royaumes sans rivaux, car Flaochat, maire de Bourgogne, venait de mourir, et on ne lui avait point nommé de successeur.

CHAPITRE SEIZIÈME.

CLOVIS II, SEUL, ROI DE FRANCE.

ARCHINOALD, MAIRE DU PALAIS.

(653.)

Puissance de Leudes. — Bathilde. — Superstition de Clovis.
— Autorité des prêtres.

ON ne peut savoir si Clovis II mérita réellement, par la nullité de son caractère, d'être compté au nombre des rois fainéans, ou si ce fut le malheur des temps qui le contraignit d'obéir à ses vassaux, en rendant contre eux ses efforts impuissans. Ce qui pourrait lui faire supposer quelques vertus, c'est que sa mémoire fut attaquée par des leudes orgueilleux et par des prêtres cupides avec un acharnement que n'excite pas ordinairement la faiblesse.

Le peu de renseignemens que fournissent les légendes et les chroniques indiquent assez que ce prince tenta et s'efforça vainement de soulager ses peuples et de mettre un frein à la tyrannie anarchique des grands : il n'était plus temps; cette aristocratie igno-
rante, fière et turbulente, poussait chaque jour des racines plus profondes; chaque leude se fortifiait dans son duché, dans son comté, dans son manoir, et ralliait autour de lui des partisans qui achetaient sa protection par leur dévouement; ainsi dans ce siècle de désordres

Puissance
des Leudes.

chacun sacrifiait une partie de ses droits et de son indépendance dans l'espoir d'obtenir quelque repos ou quelque sûreté; les uns payaient ces biens par leurs armes, par leurs services; d'autres par des tributs; et les plus faibles par l'abandon total de leur liberté.

Ce fut ainsi que la nécessité fit naître, dans cette noblesse indisciplinée, une sorte d'hierarchie qui devint dans la suite ce redoutable et monstrueux système féodal, dont l'Europe conserve encore de funestes traces, mais qui sauva peut-être alors les peuples européens, prêts à tomber dans l'état absolu de barbarie où se précipitèrent toutes les nations de l'Orient.

Bathilde. Une jeune esclave, aussi belle que vertueuse, vint alors en France soutenir Clovis dans la lutte dangereuse qu'il entreprenait pour conserver aux Francs et aux Gaëlois quelques restes de liberté. Issue du sang de l'un des princes saxons conquérans de l'Angleterre, et enlevée dans son enfance par des pirates, Bathilde avait été vendue au maire du palais Archinoald. Celui-ci, voulant unir ses deux captifs, la maria avec son roi. Clovis en eut trois fils, Clotaire, Childéric et Thierry. Le premier succéda à son père, et porta, sous la tutèle de Bathildé et sous la férule d'Archinoald, les couronnes de Neustrie et de Bourgogne; le second régna en Austrasie ou plutôt y vit régner sous son nom un léude nommé Ulfoald, que les Austrasiens choisirent pour maire du palais; le troisième encore au berceau lorsque Clovis II mourut, n'eut aucune part à son héritage.

Superstition de Clovis.

Le règne de Clovis avait duré dix-sept ans. L'auteur des *Gestes* croit que Clovis II mourut empoisonné; un acte qui lui avait cependant été dicté par

la superstition fut regardé par les moines comme un crime. Il avait brisé, disaient-ils, *un os du bras de Saint Denis*, pour le placer dans un scapulaire qu'il portait toujours sur lui : mais son crime véritable était d'avoir pris une faible partie du superflu des trésors de l'église pour secourir le peuple désolé par la famine. Cette seule action le fit accuser de tous les vices par un clergé qui ne faisait alors consister la charité que dans les largesses faites non aux pauvres mais aux églises.

Dans ce temps de superstition et d'abrutissement, les campagnes, autrefois si fécondes, se changeaient en déserts stériles et les temples en palais magnifiques. Les hommes libres devenaient serfs; les prêtres, oubliant l'Évangile, transformaient les humbles serviteurs du Christ en courtisans mendians et en leudes orgueilleux et puissans; ils distribuaient à leur gré la renommée sur la terre, la vie éternelle dans les cieux; et la crédulité des peuples accroissait sans cesse leur pouvoir.

Autorité
des prêtres.

Les peuples ne s'informaient ni des motifs des lois, ni de ceux des déclarations de guerre, ni des clauses des traités de paix; les seules nouvelles qui les intéressaient étaient celles de quelques reliques trouvées, de quelques miracles opérés par des fraudes pieuses et de quelques dons magnifiques faits à leurs églises : aussi tous les princes s'efforçaient à l'envi, pour acquérir la gloire du temps, de se surpasser mutuellement en magnificence dévote et en largesses monacales; *comme si l'on eût alors, dit un historien moderne, décerné un prix d'avidité aux prêtres et de prodigalité aux rois.*

~~~~~

## CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

CLOTAIRE III, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

MAIRES DU PALAIS, ARCHINOALD ET ENSUITE ÉBROIN.

CHILDÉRIC II, ROI D'AUSTRASIE; ULFOALD, MAIRE DU PALAIS.

(655.)

Régence de Bathilde. — Ébroïn calomnie la reine. — Bathilde se fait religieuse à Chelles. — Tyrannie d'Ébroïn. — Mort de Clotaire.

Régence de  
Bathilde.

DEUX enfans sommeillaient sur le trône; deux maires du palais gouvernaient la France; cependant l'orgueil de ces ministres se vit contraint de laisser quelque autorité à la reine Bathilde. Cette princesse avait soutenu ses fers avec courage; elle porta le sceptre avec dignité. Sa fermeté lui concilia le respect; et son humanité l'amour des peuples.

Fortifiée par les conseils de Saint Léger, évêque d'Autun, et de Saint Ouen, évêque de Rouen, elle sut pendant dix ans contenir la turbulence des leudes et préserver son royaume des troubles auxquels l'exposait leur rivalité.

Avant son règne, les Gaulois ou les Romains libres payaient une capitation qui les ruinait; elle les en exempta; sa juste évérité défendit aux Juifs le commerce honteux qu'ils faisaient d'enfans chrétiens, vendus par la cupidité des seigneurs et par la misère des familles. Depuis long-temps les lois avaient contracté la coupable habitude de vendre les bénéfices ecclésiastiques; Bathilde les donna gratuitement au mérite et à la piété.

Cependant, cédant au torrent du siècle, elle enrichit le clergé, fonda un couvent de moines à Corbie, et un monastère de filles à Chelles; les moines bénirent sa prodigalité et les peuples ses vertus.

Sa déférence pour les évêques en attira un grand nombre à sa cour; leur présence, qui semblait devoir affermir son pouvoir, causa sa chute. Son amitié pour Léger, évêque d'Autun, excita la jalousie d'un nouveau maire du palais, nommé Ébroin. Archinoald, auteur de la fortune de la reine, venait de la priver en mourant de son plus ferme appui. Ébroin, calomniant cette vertueuse princesse, l'accusa d'entretenir un commerce criminel avec un évêque nommé Sigebrend : les grands irrités massacrèrent ce prélat; Bathilde, dégoûtée de l'ingratitude d'une cour et de l'inertie d'un peuple si peu digne d'elle, descendit du trône, et se fit religieuse à Chelles; là, elle vécut moins puissante, mais plus heureuse : une lâche envie lui enleva le sceptre; une reconnaissance tardive consacra sa gloire.

Ébroin calomnie la reine.

Bathilde se fait religieuse à Chelles.

Délivré de son importune vertu, Ébroin devint le tyran de la Neustrie et de la Bourgogne; mais, pour arriver au pouvoir absolu, il osa se frayer une route

Tyrannie d'Ébroin.

nouvelle. Ce Marius des Francs, prenant le masque populaire, parut embrasser la cause des hommes libres contre la domination des grands; et le peuple, toujours aveugle instrument des ambitieux qui flattent sa misère, applaudit à des efforts qui n'avaient pour but que de le gouverner sans obstacles et sans rivaux.

Ébroin, attaquant les grands avec audace, exila les uns, dépouilla les autres de leurs bénéfices, ne confia de charges à ceux d'entre eux qui lui offraient leurs services que dans les contrées où ils n'avaient ni terres ni vassaux.

Les grâces dépendaient de sa faveur, les supplices de sa haine; sa cupidité vendait la justice; son audace effrayait les leudes les plus orgueilleux. Cependant il rencontra dans sa marche violente une digue que, pendant long-temps, il ne put renverser, et le parti aristocratique, qu'il voulait abattre, se rallia contre lui autour d'un ami de Bathilde, de Saint Léger, évêque d'Autun, sans cesse poursuivi par sa haine et constamment défendu par la vénération publique.

Mort de  
Clotaire.

Le roi Clotaire, insensible témoin de cette lutte obstinée, régna ou rampa encore quelques années sous la tutèle du farouche Ébroin; ce prince mourut sans laisser d'enfans, dans l'année 668, après avoir porté la couronne quatorze ans. Les uns disent qu'il fut enterré à Chelles, les autres à Saint-Denis; le lieu de sa sépulture n'est pas mieux connu que sa vie.

---

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

CHILDÉRIC II, ROI D'AUSTRASIE ; ULFOALD,  
MAIRE.

THIERRY, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

(668.)

Ébroin place Thierry sur le trône. — Ébroin enfermé à Luxeuil.  
— Thierry relégué à Saint-Denis.

LES Francs respectaient encore les droits des princes mérovingiens à la couronne, mais ils ne leur permettaient de jouir de ces droits que lorsqu'ils avaient été reconnus par eux et portés sur le pavois, suivant les formes anciennes : dans certains temps ce n'était qu'une cérémonie plutôt qu'une garantie ; mais, dans d'autres circonstances, la nation usait du pouvoir qu'elle s'était réservé de choisir entre les princes celui qu'elle voulait couronner.

Le téméraire Ébroin irrita l'esprit national en élevant au trône, de sa propre autorité, Thierry, dernier fils de Clovis II ; les peuples de Neustrie et de Bourgogne, accoutumés à obéir, murmuraient sans oser faire éclater leur mécontentement, mais

Ébroin  
place  
Thierry  
sur le trône



les grands indignés se soulevèrent. Léger, évêque d'Autun, leur conseil et leur chef, se concerta avec Ulfoald pour réunir les trois couronnes de la France sous le pouvoir de Childéric II.

Ébroin  
enfermé à  
Luxeuil.

Les Austrasiens prennent les armes et paraissent inopinément dans la Neustrie. Ébroin, attaqué par les grands des trois royaumes, est abandonné par le peuple ; cherchant dans une église un asile qui ne défend que ses jours et non son autorité, il est rasé et enfermé dans le monastère de *Luxeuil*.

Thierry  
relégué à  
Saint-Denis

Son faible pupille, Thierry, prince sans pouvoir, chef sans armée, roi sans sujets, est relégué au fond du couvent de Saint-Denis ; et Childéric II, par un consentement unanime, est seul proclamé roi des trois royaumes.

---

## CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

## CHILDÉRIC II; ULFOALD, MAIRE.

(670.)

Saint Léger. — Jalousie d'Ulfoald. — Bilichilde. — Histoire du testament de Claudia. — Léger, enfermé à Luxeuil, se réconcilie avec Ébroin. — Désordres de Childéric. — Il fait battre de verges Bodillon. — Bodillon assassine Childéric et sa famille.

CETTE révolution, abattant l'espoir du parti populaire, affermissait la domination des grands; mais elle était trop impérieuse à la fois et trop anarchique pour ne pas inquiéter leur propre chef. Le maire Ulfoald, complice ou esclave de leurs passions, voulait en vain protéger leurs usurpations progressives. Saint Léger prit, par son caractère et par le respect qu'il inspirait, un utile ascendant sur l'esprit du jeune roi; il lui fit sentir la nécessité de sortir avec son peuple de l'esclavage des seigneurs; et, conformément au vœu public, Childéric publia des ordonnances pour faire rentrer dans leurs anciennes limites les patrices, les comtes et les ducs qui tendaient à l'indépendance et voulaient rendre leurs charges inamovibles.

Les seigneurs, irrités de ce coup hardi, opposèrent à la vertu de Léger l'artificieuse politique des cours;

employant l'adresse qui séduit au lieu de la force qui irrite ; ils corrompirent les mœurs du roi pour s'emparer de son esprit, flattèrent ses penchans vicieux pour fermer ses yeux à la vérité, et, en le livrant aux voluptés, l'éloignèrent de la gloire que lui offrait l'évêque d'Autun.

Jalousie  
d'Ulfoald.

Bientôt ce prince ne regarda plus le sévère prélat que comme un censeur importun. Le maire Ulfoald par jalousie joignit ses efforts à ceux des mécontents. Enfin la rigidité superstitieuse du saint évêque lui attira un ennemi dangereux qui renversa promptement son crédit ; c'était la reine Bilichilde, dont Léger voulait rompre les liens parce qu'elle était cousine du roi, et que l'Église regardait alors de telles unions comme illicites.

Bilichilde.

Histoire du  
testament  
de Claudia.

Telle était la disposition des esprits, lorsqu'un événement imprévu hâta la disgrâce du prélat ministre. Prix, évêque de Clermont, abusant de son ascendant sur une grande dame d'Auvergne nommée Claudia, avait obtenu d'elle qu'au moment de sa mort, déshéritant sa fille unique, elle donnât tous ses biens à son église : beaucoup de prêtres se servaient alors des armes de la religion pour satisfaire leur cupidité ; excitant à leur gré l'espérance ou la crainte, ils promettaient les trésors du ciel pour s'emparer de ceux de la terre.

La crédule Claudia obéit et mourut ; l'église alors saisit ses biens ; mais ils lui furent disputés par un leude que n'intimidaient pas les menaces de l'enfer. Hector, pátatrice de Marseille, épris de l'héritière dépourvue, l'enleva, l'épousa, et appela l'évêque au tribunal du roi pour lui faire restituer son héritage,

Childéric s'était rendu à Autun avec sa cour pour y célébrer les fêtes de Pâques. Léger prit le parti de l'orpheline et d'Hector ; la reine et le maire du palais soutinrent celui de l'évêque de Clermont. Les courtisans, employant leurs armes ordinaires, n'opposèrent à la force de la justice que les poisons de la calomnie. A l'issue d'un festin qui disposait le jeune monarque à la double ivresse du vin et de la colère, ils lui persuadèrent que le patrice et l'évêque d'Autun conspiraient contre lui.

Le roi, dans le premier mouvement de sa fureur, leva son glaive sur le patrice, qui, en fuyant, se déroba à ses coups ; mais il fut bientôt atteint et massacré par des soldats envoyés à sa poursuite.

Léger, arrêté sans égard pour ses services, et sans respect pour sa dignité, fut enfermé à *Luxeuil*. Ainsi les vicissitudes du sort lui firent porter les mêmes fers dont il avait chargé son ancien ennemi Ébroin, et réunirent ces deux grands débris de la fortune.

Léger, enfermé à Luxeuil, se réconcilie avec Ébroin.

Ces deux victimes de l'inconstance des cours, rapprochées par un malheur commun, déposèrent momentanément leur haine, et, animées alors des mêmes ressentimens, parurent croire que cette haine se changeait en amitié.

La mort du patrice et l'exil du légat ayant laissé le champ libre à l'évêque de Clermont, il gagna son injuste cause ; mais, arrivé en Auvergne et victime à son tour des mœurs de ce temps barbare où la force remplaçait la justice, il périt assassiné par les parens d'Hector.

Il n'est qu'un pas de la faiblesse à la cruauté ;

Désordres  
de  
Childéric. on abuse d'autant plus du pouvoir qu'on est plus incapable de l'exercer : Childéric, à peine roi, à peine délivré du frein pesant de son ministre, se livra en insensé à ses penchans dissolus : débauchant les femmes, exilant et dépouillant les leudes, opprimant le peuple, on ne vit plus en lui qu'un tyran à la fois odieux et méprisable.

Il fait  
battre de  
verges  
Bodillon. Le roi, irrité contre un seigneur nommé Bodillon, osa le faire battre de verges ; au bruit de cet outrage, l'indignation des grands se change en fureur, ils frémissent, ils se rassemblent, ils conspirent, ils jurent la mort d'un prince dont le glaive sans gloire n'avait jamais frappé l'ennemi, et ne se levait que pour assassiner.

Bodillon.  
assassine  
Childéric  
et sa  
famille. Bodillon se charge de la vengeance commune ; secondé par plusieurs seigneurs, il surprend dans la forêt de Chelles le roi qui l'avait offensé ; dispersant ses gardes, il l'attaque, le tue, court au palais, et, implacable dans son courroux, il massacre sans pitié la reine Bilichilde et son fils. Le maire Ulfoald, épouvanté, se réfugia en Austrasie.

Telle fut la fin du seul rejeton de Clovis qui eût osé s'affranchir du joug de ses domestiques ; il avait occupé le trône quatorze ans comme esclave d'un maire, et quelques mois comme tyran.

~~~~~

CHAPITRE VINGTIÈME.

INTERRÈGNE.

(673.)

Ébroin, Léger et Thierry sortent de leur couvent. — Bouleversement général. — Thierry replacé sur le trône de Neustrie. — Dagobert II ramené en Austrasie par Saint Wilfrid.

LA France se trouvait sans roi, les grands sans frein, le clergé sans union, le peuple sans appui ; aucune autorité ne fermant plus la porte des prisons ou des monastères qui en tenaient lieu, Ébroin et Léger sortirent de leur couvent, plus aigris qu'éclairés par leur malheur.

Ébroin,
Léger et
Thierry
sortent de
leur
couvent.

Thierry s'éloigna des murs de Saint-Denis, cherchant une couronne et un protecteur. La Gaule se vit alors livrée à la plus complète anarchie ; les factions se battaient sans but. Dans cette horrible confusion, il n'était aucun abri contre le brigandage, aucun asile contre le meurtre ; épouvanté de cet horrible bouleversement, on crut, si l'on s'en rapporte à quelques chroniques du temps, que l'Antéchrist allait paraître, et que le règne du génie du mal était arrivé.

Boule-
versement
général.

L'excès du malheur faisait par-tout sentir la né-

Thierry
replacé sur
le trône de
Neustrie.

cessité du pouvoir ; mais les passions furieuses s'opposaient au rétablissement de l'ordre ; enfin les Neustriens et les Bourguignons élevèrent de nouveau Thierry sur le pavois, le placèrent à la tête de leurs guerriers, et lui donnèrent pour maire Leudésius, parent de l'évêque Léger. Ulfoald, à la tête des Austrasiens, prit les armes pour le combattre ; et ces deux partis opposés se virent en même temps menacés des fureurs d'Ébroin qui s'était fait un parti nombreux et redoutable d'aventuriers, de gens sans aveu, de mécontents et de scélérats échappés aux supplices.

Dagobert II
ramené en
Austrasie,
par Saint
Wilfrid.

Cette faction se vit cependant protégée par quelques évêques, et Saint Ouen embrassa la cause d'Ébroin. Au milieu de ces troubles, Saint Wilfrid, évêque d'Yorck, croyant le moment favorable pour rappeler les droits du prince Dagobert, autrefois exilé en Irlande, le ramena en Thuringe ; son sort, son nom, sa vie aventureuse réveillèrent l'ancien attachement des Austrasiens pour la race de Clovis, et, en couronnant ce prince, ils mirent fin, non aux troubles, mais à l'interrègne.



~~~~~

## CHAPITRE VINGT ET UNIÈME.

THIERRY, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.  
MAIRES DU PALAIS, LEUDÉSIUS ET ENSUITE  
ÉBROIN.

DAGOBERT, ROI D'AUSTRASIE; ULFOALD,  
MAIRE.

État de l'Austrasie. — Leudésius. — Ébroin marche contre Thierry. — Le roi prend la fuite. — Assassinat de Leudésius. — Ébroin proclame un faux Clovis. — Défaite de Léger. — Récompenses accordées aux traîtres. — Ébroin replace Thierry. — Cruautés d'Ébroin. — Canonisation de Saint Léger. — Quelques prêtres résistent à Ébroin. — Supplice de Saint Léger. — Caractère de Dagobert. — Mort de Dagobert. — Courage de Saint Wilfrid.

ÉBROIN fuyait ce même Thierry qu'il avait autrefois décoré du bandeau des rois et dont l'élévation avait causé sa chute. L'Austrasie ne lui offrait qu'un asile, et non le pouvoir qu'il ambitionnait. Les seigneurs austrasiens étaient cependant abattus par Ulfoald qui, sous le nom de Dagobert, s'efforçait de réprimer leur indomptable orgueil.

État de  
l'Austrasie.

Dans la Neustrie, le maire Leudésius, fils d'Archinoald, écoutant les avis de Léger, tenait adroitement une balance égale entre les partis aristocratique et populaire. Ainsi la France aurait pu jouir

Leudésius.



quelque temps du repos, mais la paix semblait incompatible avec l'existence d'Ébroin.

Ebroin  
marche  
contre  
Thierry.

Cet homme, qui soutenait une coupable ambition par de grands talens, possédait, entre autres qualités, la volonté ferme et la célérité qui déconcertent l'ennemi, triomphent des obstacles et enlèvent les succès. Entouré de sa troupe peu nombreuse, mais hardie, d'aventuriers qui bravaient tous les périls pour conquérir la fortune, il marche rapidement contre l'armée de Thierry, commandée par Leudésius, la surprend près Sainte-Maxence, la met en fuite, et s'empare des trésors du roi; ce prince et son maire ne durent, dans ce désordre, leur salut qu'à la vitesse de leurs chevaux.

Le roi  
prend la  
fuite.

Thierry ne put rallier que fort tard un faible débris de ses forces. Une partie des vaincus courut se ranger sous les lois du vainqueur, car, parmi les barbares, comme chez les peuples corrompus, le succès attire la foule et l'infortune est isolée.

Assassinat  
de  
Leudésius.

Leudésius, ne pouvant plus combattre, négocie, espérant apaiser par des sacrifices l'ambition d'un ennemi qu'il n'a plus le moyen d'arrêter; mais Ébroin, aussi fourbe dans sa politique qu'audacieux dans les combats, invite le maire du palais à une conférence, et le fait lâchement assassiner.

Ebroin  
proclame  
un  
faux Clovis.

Après ce crime, profitant de la frayeur de Thierry qui se cachait dans un asile secret, au lieu de chercher des périls honorables, il fit courir le bruit de sa mort, et proclama roi un faux Clovis qu'il disait fils de Clotaire III, conduite habile selon les mœurs du temps, car les Francs alors, tout en méprisant les princes mérovingiens qu'ils abandonnaient, ra-

saient, enfermaient ou même immolaient souvent, respectaient encore leur race, et il leur fallait des rois de cette famille, quoiqu'ils n'en fissent plus que de vains simulacres de la royauté.

Tandis que tout cédait à la fortune d'Ébroin, Léger, fidèle au malheur, défendait encore dans Autun, où il s'était enfermé, le pouvoir expirant de Thierry. Le duc de Champagne, Veymar, secondé par Didon, évêque de Châlons, vint l'assiéger : après une vigoureuse résistance, Léger, privé de vivres, et forcé de céder au nombre, voulut sauver la ville du pillage, et se livra lui-même à la haine de ses ennemis.

Vainement Saint Ouen avait recommandé à Ébroin d'avoir sans cesse la mémoire de Frédégonde présente à son esprit ; Ébroin n'écouta cet avis que pour imiter l'exemple qu'on lui conseillait de fuir. Maître du sort d'un rival avec lequel il s'était réconcilié dans leur commune prison, et après lui avoir promis la vie, il lui fit arracher les yeux, et récompensa par le don de l'évêché d'Autun le duc Veymar, complice de sa perfidie.

Défaite de Léger.  
Récompenses accordées aux traîtres.

Ce fait prouve que dans ce temps de confusion un évêché tentait l'ambition des leudes, des généraux, et que la crosse épiscopale s'élevait au-dessus de l'épée.

Didon, non moins coupable que lui, obtint pour prix de son dévouement l'évêché de Troyes. La faiblesse humaine se plaint à tort de la tyrannie ; c'est elle-même qui fait sa force précaire : le vulgaire est facilement entraîné par la crainte, mais l'histoire doit convaincre les véritables hommes d'état que si la terreur donne des succès prompts et certains, ils

Ebroin  
replace  
Thierry.

ne sont jamais que passagers. Les leudes de Neustrie et de Bourgogne épouvantés se soumirent à Ébroin; Thierry fut le premier qui vint s'offrir à ses chaînes; Ébroin satisfait abandonna le faux Clovis et couronna son nouveau captif.

Cruautés  
d'Ébroin.

Un pouvoir, engagé dans la route sanglante de l'injustice; ressent la crainte qu'il inspire; éprouve la haine qu'il excite; c'est une pente funeste et glissante où l'on ne peut s'arrêter ni reculer. La basse soumission des leudes ne pouvait ni rassurer Ébroin ni ralentir ses vengeances; trouvant ou supposant des crimes à tous ceux qui étaient riches ou puissans, il faisait tomber leurs têtes sous la hache, remplissait son fisc de leurs trésors, et enrichissait ses amis de leurs dépouilles.

Cherchant un prétexte à ses violences, il accusait ses victimes d'avoir contribué à l'assassinat du roi Childéric II. Le malheureux Léger et son frère le comte Guérin furent enveloppés dans cette accusation; les satellites d'Ébroin lapidèrent le comte et coupèrent les lèvres de l'évêque, qui fut enfermé dans l'abbaye de Fécamp.

Canonisation de  
Saint Léger

Dès lors la haine contre le tyran canonisa Léger et le fit placer au rang des martyrs; aussi les légendes superstitieuses de cette époque racontent qu'on lui avait arraché la langue, et qu'après ce supplice il n'en parlait qu'avec plus d'éloquence et de facilité.

Quelques  
prêtres  
résistent  
à Ébroin.

La terreur régnait par-tout; les leudes, échappés aux coups d'Ébroin, fuyaient en Austrasie. Dans ce temps où la lâcheté enchaînait les guerriers, une partie du clergé crut encore pouvoir opposer une

barrière sacrée aux fureurs du tyran ; Saint Philibert osa l'accuser hautement d'usurpation et de meurtre ; mais, à la honte de l'Église, Saint Éloy et Saint Ouen condamnèrent son courage à l'exil. Didon et Veymar voulurent aussi mettre des bornes à ses vengeances ; mais Ébroin, sans reculer devant ces nouveaux ennemis protégés par l'Église, ne fit que changer d'armes pour les combattre ; donnant à sa haine une forme légale, il s'entoura d'un grand nombre de prélats achetés, de grands corrompus qui lui composèrent un tribunal docile, décidé à condamner les têtes qu'il voulait abattre.

Par une sorte de justice divine, Didon et Veymar, qui avaient d'abord favorisé ses violences, périrent les premiers. Les évêques de Sens et de Langres éprouvèrent le même sort : enfin Léger, déjà barbarement mutilé, se vit condamné comme l'un des meurtriers du roi Childéric.

Crodebert, comte du palais, chargé de l'exécution de cet arrêt atroce, refusa d'abord ce honteux emploi ; pressé d'obéir, il prit la fuite ; mais, découvert dans sa retraite et menacé, la crainte, d'être victime le fit bourreau, et son glaive ou celui de ses satellites trancha la tête de l'évêque dans un bois près de Terrouenne, qui prit et porte encore aujourd'hui le nom de Saint Léger, car le peuple, par affection pour la victime et sur-tout par haine pour l'assassin, honora sa mémoire comme celle d'un martyr, et crut long-temps que ses restes mortels opéraient des miracles dans le bois sacré où ils reposaient.

Supplice de  
St. Léger.

Tandis que la Neustrie et la Bourgogne gémissent

saient sous le joug de cet usurpateur sanguinaire, l'Austrasie était le théâtre d'une autre révolution qui n'entraîna pas pour elle moins de malheurs, et qui fonda rapidement les bases du pouvoir prochain d'une nouvelle race royale.

Caractère  
de  
Dagobert.

On dit communément que le malheur est l'école des rois; mais le jeune Dagobert n'en profita point; il semblait n'avoir rapporté de son exil aucune vertu; il était timide, superstitieux, et croyait, par ses puériles pratiques religieuses, expier les vices auxquels son penchant le livrait. Hai des grands dont il craignait et laissait relever la puissance; il fut loué par quelques légendes parce qu'il amassait des reliques, bâtissait et dotait des églises; il gouvernait en bon prêtre et en roi faible.

Mort de  
Dagobert.

Ébroïn, méprisant un tel rival, lui avait enlevé plusieurs villes. Les Austrasiens irrités coururent aux armes et forcèrent le timide Dagobert à combattre. Les deux armées se rencontrèrent près de Langres; la fortune couronna encore l'impétuosité d'Ébroïn; il mit ses ennemis en déroute; Dagobert fut pris et tué. L'auteur de la vie de Wilfrid prétend que Dagobert ne périt qu'après le combat; ce prince, dit-il, fut jugé par les grands irrités de leurs revers; ils le condamnèrent et lui tranchèrent la tête; son maire Ulfoald mourut de chagrin. Cette défaite éloigna pour jamais les Austrasiens de la race dégénérée de Clovis. Ils refusèrent de reconnaître Thierry pour roi, et donnèrent l'autorité suprême avec le titre de prince d'Austrasie à Pépin d'Héristal et à Martin son cousin.

Une suite de grands hommes justifia ce choix

qui annonçait la chute de la dynastie mérovingienne : au moment où l'armée austrasienne ralliée consommait cette révolution, Saint Wilfrid, évêque d'York, fut arrêté par elle, traversant le territoire qu'elle occupait ; la sainteté de son caractère le sauva de la vengeance de ces turbulens guerriers, mais il ne put échapper à leurs violens reproches.

Courage de  
St. Wilfrid.

« Comment, lui dirent-ils, êtes-vous assez téméraire pour paraître dans le pays des Francs, vous la cause de tous nos désastres, vous à qui nos glaives devraient donner la mort pour nous avoir ramené de son exil le lâche Dagobert, ce roi sans foi, ce chef sans courage, qui laissait tomber nos villes sans défense, flétrissait notre gloire, et méprisait les conseils des évêques ; semblable à Roboam, fils de Salomon, il humiliait le peuple franc, en lui imposant de lourds tributs ; aujourd'hui il a expié sa honte et la nôtre ; il est vaincu et tué. Allez contempler votre ouvrage et son cadavre gisant sans honneurs sur la terre. »

La violence aurait pu suivre les menaces ; mais Wilfrid dut son salut à sa fermeté ; sans s'effrayer des murmures de cette soldatesque effrénée, « J'ai fait mon devoir, dit-il, en secourant l'exilé, en protégeant le malheur, j'ai bravé l'injustice des hommes, et obéi à la justice de Dieu. » Les Francs l'admirent, se turent et lui permirent de continuer sa route.

~~~~~

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

THIERRY, ROI DE BOURGOGNE ET DE NEUSTRIE;
ÉBROIN, MAIRE.

MARTIN ET PÉPIN, PRINCES D'AUSTRASIE.

(680.)

Victoire et perfidie d'Ébroin. — Parjure de deux évêques. —
Assassinat de Martin. — Mort d'Ébroin. — Varaton, Guilimer et
Berthaire, maires du palais. — Sage gouvernement de Pépin.
— Radebot, duc des Frisons. — Pépin déclare la guerre à la
Neustrie. — Bataille du *Daumignon*. — Mort de Berthaire. —
Pépin fait déclarer Thierry III seul roi de France.

LA mort de Dagobert rendit aux grands d'Austrasie une autorité sans bornes; elle les aurait perdus par l'anarchie qui en aurait été la suite, mais heureusement pour eux-mêmes ils trouvèrent à la fois de sages conseils et un utile frein dans l'habileté et le courage du maire choisi par eux pour les gouverner; l'autorité tombée se releva sous l'administration vigoureuse de Pépin, et s'affermi par le génie hardi d'un fils qui accrut encore la gloire de sa race; ainsi la famille carlovingienne jouit près d'un siècle du pouvoir avant de régner, et mérita cent ans la couronne avant de la porter.

Cependant les premiers pas du sage Pépin dans

cette brillante carrière ne furent marqués que par des revers. Mais beaucoup d'exemples prouvent qu'ils sont souvent plus utiles que les succès; car ils retrempent les grands courages qu'une prospérité continue amollit.

Ébroin ne se contentait pas de la défaite et de la mort du roi d'Austrasie, c'était son royaume qu'il voulait conquérir, c'était sur-tout les grands de ce pays que sa haine poursuivait, parce qu'ils avaient offert un asile et des secours aux seigneurs neustriens et bourguignons échappés à sa tyrannie.

Victoire
et perfidie
d'Ébroin.

Profitant du désordre causé par ses dernières victoires, il poursuivit l'armée vaincue, l'atteignit, lui livra une nouvelle bataille et la mit encore en déroute. Martin, ralliant quelques fuyards, s'enferma dans la ville de Laon; Pépin plus prudent se retira en Austrasie.

Ébroin se servait également contre ses ennemis de la force et de la trahison; il proposa la paix à Martin, et l'invita à venir dans son camp en lui promettant une entière sûreté. L'Austrasien, redoutant quelques perfidies, voulut pour garantie le serment de deux prélats; on les lui envoya, mais c'étaient deux traîtres; Ingilbert, évêque de Paris, et Rieul, évêque de Reims, vils instrumens d'Ébroin, trompèrent Martin par un faux serment.

Parjure
de deux
évêques.

Si l'on en croit la chronique de Régulus, superstitieux alors même qu'ils se montraient parjurés, ils prononcèrent ce serment sur des châsses de saints dont ils avaient fait enlever les reliques. Ainsi l'hypocrisie, s'abusant elle-même, espère tromper le ciel comme les hommes.

Assassinat
de Martin.

Martin, sans défiance, se rend sur la foi des deux évêques dans les tentes de son ennemi; il y est enveloppé et massacré.

Ébroin, délivré de ce rival et maître de Laon, se montra de jour en jour plus audacieux, plus cupide et plus cruel. Dans les rêves de son orgueil il se croyait au moment de ranger toute la France sous ses lois; mais une mort violente et trop méritée l'arrêta dans ses projets ambitieux.

Mort
d'Ébroin.

Un seigneur franc, Hermanfroy, récemment dépouillé par lui de ses biens, et décidé à tout oser parce qu'il n'avait plus rien à perdre, l'attaqua au moment où il sortait d'une église, et lui fendit la tête d'un coup de sabre.

Le roi Thierry, étranger à tous ces événemens, semblait en attendre avec indifférence les résultats, prêt à recevoir le nouveau chef qui devait gouverner ses États et lui.

Varaton,
Guilimer et
Berthaire,
maires du
palais.

Les Neustriens et les Bourguignons élurent pour maire Varaton, sage vieillard, dont le premier acte rendit quelques jours de repos à la France; il conclut la paix avec Pépin en 683. Ce calme fut court; Varaton avait plus de prudence que de fermeté: Guilimer, son fils, ambitieux comme Ébroin, et soutenu par une jeunesse turbulente qui ne respirait que la guerre, dépouille son père de son autorité, s'empare de sa charge, fait déchirer par le faible Thierry le traité conclu avec Pépin, reprend les armes contre lui, le combat, et, justifiant au moins sa témérité par son courage, enfonce les Austrasiens et en fait un grand carnage.

Ce début promettait aux guerriers neustriens

beaucoup de gloire, aux peuples beaucoup de malheurs, mais ce jeune ambitieux fut arrêté, dès le commencement de sa course, par une maladie qui termina ses jours en 685.

Varaton, rétabli dans sa dignité, mourut peu de mois après; il eut pour successeur Berthaire, son gendre, dont l'inconduite et l'incapacité lassèrent bientôt les Neustriens, plus disposés à supporter la tyrannie que la faiblesse: ils voulaient le chasser du palais. Thierry pour la première fois parut se souvenir qu'il régnait; résistant mal à propos à la volonté de ses leudes et aux sages conseils de Pépin, il défendit Berthaire qu'il aimait, et le conserva dans sa charge.

Tandis que la Neustrie et la Bourgogne changeaient ainsi continuellement de maîtres et de systèmes, Pépin, profitant du calme que lui avait laissé la discorde de ses ennemis, avait réparé ses forces, et rétabli l'ordre dans l'Austrasie, en rendant aux lois leur activité, et à la discipline sa vigueur.

Sage gouvernement de Pépin.

Ses défaites et le danger imminent de la patrie lui servirent à faire sentir aux seigneurs austrasiens l'impérieuse nécessité de l'union entre eux et de l'obéissance à leur chef: mais comme il n'était possible de distraire les Francs de leur esprit d'indépendance qu'en les occupant de la gloire des armes, il les rassembla au champ de Mars, et leur fit prendre la résolution de combattre les Frisons qui avaient secoué leur joug; cependant cette résolution ne put être exécutée que quelques années plus tard. En attendant ce moment favorable, Pépin

Radebot,
duc des
Frisons.

chargés plusieurs évêques de ramener ces peuples à la soumission par des conseils pacifiques et de répandre chez eux la lumière de l'Évangile. Radebot était le duc de cette nation alors idolâtre, que le clergé français voulait convertir, et que Pépin prétendait soumettre.

Un évêque de Sens, nommé Saint Wulfram, bien accueilli par ce duc barbare, se flattait d'un succès prochain, et croyait, disait-il, *lui avoir déjà fait avancer un pied dans la fontaine sacrée du baptême*. Cependant, au moment d'abjurer le culte des faux dieux, le prince demande aux missionnaires, *dans quel lieu existaient les âmes du duc son père, de tous ses aïeux et des illustres guerriers dont sa nation vénérât encore la mémoire*.

Au fond du gouffre des enfers, répondit durement l'évêque de Sens, et là, ils expient leurs coupables erreurs, plongés par le diable dans des fleuves de poix bouillante.

Ce n'était pas de leurs dangers ni de leurs souffrances que je m'informais, répliqua le héros frison; je voulais savoir le lieu qu'ils habitaient; et là où ils sont, là je veux aller aussi. A ces mots il sortit dédaigneusement du baptistaire.

Pépin
déclare la
guerre à la
Neustrie.

Pépin, comme nous le verrons bientôt, fut plus heureux dans ses projets que l'évêque dans les siens; mais, avant de marcher contre cet ennemi redoutable, il se vit obligé de tourner encore ses armes contre la Neustrie; vainement il avait essayé de rétablir la concorde entre les deux royaumes. Il exigeait seulement que Thierry rappelât les exi-

lés neustriens persécutés par Ébroin, et qu'il leur restituât leurs biens.

Berthaire, avec cette présomption compagne inséparable de l'incapacité, répondit, au nom du roi, que, loin de se laisser faire la loi par les exilés, il irait bientôt les chercher lui-même en Austrasie, et les punir ainsi que ceux qui, contre la loi des nations, leur avaient accordé un asile.

Pépin, décidé à combattre, mais assez habile pour sentir que le pouvoir d'un gouvernement se centuple lorsqu'il s'appuie sur le vœu national, convoqua l'assemblée des Francs; ils partagèrent son indignation, déclarèrent la guerre à Thierry III et coururent en foule se ranger sous les drapeaux de Pépin.

Le duc d'Austrasie à leur tête traversa la forêt Bataille du Daumignon Charbonnière qui séparait la Neustrie de l'Austrasie, et vint camper dans la plaine de Testry en Vermandois, où il trouva l'armée neustrienne qui lui disputa le passage d'une rivière nommée le *Daumignon*. La bataille fut longue et acharnée; des deux parts il y avait égalité d'armes, de haine et de courage; enfin Pépin, par une manœuvre habile, tourna l'ennemi et décida la victoire. La résistance opiniâtre des Neustriens enfoncés rendit le carnage plus sanglant et leur défaite plus complète. Le vainqueur détruisit presque entièrement leur armée.

Berthaire, cherchant à s'échapper, fut tué par quelques-uns de ses compagnons d'armes qui lui attribuaient leurs revers ou qui espéraient peut-être se faire un mérite de sa mort. Les Neustriens, sauvés de ce désastre, cherchèrent un asile dans les mo- Mort de Berthaire.

nastères de Saint-Quentin et de Péronne; les abbés de ces couvens obtinrent du vainqueur la grace des vaincus à condition qu'ils lui jureraient fidélité.

Pépin fait
déclarer
Thierry III
seul roi de
France.

Pépin poursuivit ensuite Thierry III qui s'était sauvé dans Paris. Ce lâche descendant de Clovis ne conçut aucun projet de résistance, et ne tenta aucun effort pour sauver sa capitale; il attendit avec résignation son nouveau maître. Pépin, respectant son nom et méprisant son caractère, crut avec raison qu'il ne pouvait placer sur le trône un pupille plus obéissant, un prince plus timide; il le proclama donc roi, et le fit reconnaître même par l'Austrasie qui, depuis la mort de Dagobert II, n'avait plus voulu de monarque. Se contentant pour lui-même du titre de maire et de duc de France, il se réserva le commandement des armées, la disposition du trésor, l'administration de la justice, le gouvernement des provinces, et la plénitude du pouvoir souverain, ne laissant au roi, son prisonnier, que la couronne dans les cérémonies et les chaînes de l'étiquette royale.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

THIERRY III, ROI.

PÉPIN, MAIRE ET DUC DE FRANCE.

(687.)

Nullité des rois. — État de la noblesse. — Organisation militaire. — Ténèbres répandues sur cette époque. — Perte des lettres. — Singuliers achats de livres. — Famille des Pépin. — Pépin d'Héristal. — Son caractère. — Il appelle les évêques dans le conseil national. — Établit sa résidence à Cologne. — Patentes de Thierry. — Révolte de différens peuples. — Pépin réunit les Francs. — Soumet les Frisons. — Mort de Thierry. Clovis III.

LES gouvernemens peuvent faire un grand nombre de lois sans opérer cependant de notables changemens dans les mœurs de leurs peuples et dans leurs rapports avec eux, tandis qu'un seul acte, dicté quelquefois par le caprice, plus souvent par la faiblesse, peut exercer la plus grande influence sur le sort des dynasties et sur le destin des empires.

Lorsque Clotaire II, pour récompenser les grands qui l'avaient rendu vainqueur des petits-fils de Brunehaut, déclara la charge du maire Varnachaire irrévocable, il commença, sans s'en douter, la révolution qui devait détrôner sa race, car depuis

cette époque, comme l'observe Montesquieu, le maire du roi devint le maire du royaume; le roi le nommait auparavant, désormais la nation le choisit: l'hérédité continua à donner la couronne; mais le peuple élut celui qui devait exercer la puissance royale: ainsi la nation des Français revint aux anciens usages germains; et, comme au temps de Tacite, *la noblesse fit les rois et le courage les chefs.*

Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets; aussi l'auteur de *l'Esprit des lois* remarque justement, à cette occasion, que, de même qu'autrefois Arbogaste, Franc de nation, à qui Valentinien avait donné le commandement de l'armée, enferma l'empereur dans son palais, et ne permit à qui que ce fût de lui parler d'aucune affaire civile et militaire, de même les Pépin tinrent captifs les rois mérovingiens et les dépouillèrent de leur pouvoir.

Nullité des rois.

Ces princes, nous dit Éginhard, relégués dans une métairie, en sortaient une fois chaque année, on les en tirait pour montrer au peuple cette effigie royale: assis sur le trône ils rendaient des ordonnances, mais c'étaient celles du maire, ils faisaient aux ambassadeurs des réponses que le maire leur avait dictées: tel fut le sort de Thierry III sous la tutèle de son vainqueur Pépin.

Etat de la noblesse.

Cette révolution fut totale: Pépin d'Héristal se vit obligé, pour jouir du pouvoir royal déposé entre ses mains, de l'affaiblir en le divisant, et de le partager pour ainsi dire avec les grands auxquels il devait son élévation. Les grandes charges du palais,

à l'instar de celle du maire, furent inamovibles, sinon de droit, du moins de fait; les bénéfices devinrent des propriétés qu'on ne pouvait perdre que par jugement, et ce qui restait du domaine public fut épuisé par les largesses auxquelles est condamné tout nouveau pouvoir qui veut s'affermir.

Ce grand changement entraîna d'autres conséquences inévitables; la domination des riches leudes et des seigneurs, puissans étant assurée, les hommes libres, dont l'indépendance n'avait plus d'appui, n'eurent que deux partis à prendre pour échapper à l'oppression: ceux dont les propriétés étaient assez considérables pour qu'on eût quelque intérêt à les ménager, commencèrent à changer leurs *alleux*, ou biens propres en bénéfices, en fiefs, parce qu'alors, au moyen d'un vain hommage et d'une apparente soumission, ils acquéraient une indépendance réelle en s'agrégeant à la classe privilégiée des leudes ou seigneurs.

Les autres achetèrent leur sécurité en se choisissant parmi les leudes des protecteurs dont ils devenaient vassaux et tributaires; tous étaient obligés au service militaire, et composaient la milice de chaque province.

Orga-
nisation
militaire.

Les bénéficiers ou leudes amenaient leurs tributaires armés sous l'enseigne royale, qui alors était la chape de Saint Martin. Les hommes libres se rangeaient sous les ordres des comtes et des ducs; les abbés envoyaient à l'armée royale leurs vassaux sous la conduite d'un *avoué* ou *vidame*.

Tout propriétaire fournissait sa part des vivres et des munitions qui devaient former aux frontières

les magasins; le butin était la seule solde de ces armées irrégulières, pour lesquelles le pillage devenait une nécessité; les prisonniers, réduits à l'esclavage, faisaient encore partie de leurs récompenses. La force de ces troupes consistait presque toute en infanterie; le peu de cavalerie qu'on y voyait se composait des leudes les plus riches et des officiers de leur maison.

L'autorité du roi ou du maire, très bornée au civil, était militairement absolue et sévère: on voit par des actes de Chilpéric et de Childebert que les hommes libres, qui refusaient le service ou qui se rendaient tardivement au camp, étaient condamnés à de fortes amendes: l'obligation de combattre était la condition du bénéfice, et tout leude risquait de perdre le sien s'il refusait de marcher lorsqu'il était convoqué.

Cette organisation toute militaire, née des mœurs germaniques, et fortifiée par la nécessité où s'étaient trouvés les Francs de veiller armés à la conservation de leurs conquêtes, ne laissait jamais la guerre manquer d'alimens: la France entière n'était qu'un immense camp, et ses armes, qui s'étendirent si rapidement des marais de la Hollande aux Alpes, aux Pyrénées, et de l'Océan jusqu'aux rives de l'Elbe et du Danube, auraient sans doute conquis tout l'héritage de l'empire romain, si les Francs avaient pu rester réunis, et n'exercer qu'au dehors cette fureur belliqueuse qui les portait sans cesse à déchirer le sein de leur patrie.

D'autres causes affaiblissaient encore la vigueur de cet empire naissant; le mépris du travail, des sciences

et des arts enlevait à la population ses deux sources les plus fécondes, l'agriculture et l'industrie : le labourage était livré aux esclaves et le commerce aux Juifs. L'ignorance arrêtait les progrès de la civilisation, et la servitude rendait même la plus grande partie de la population inutile; car l'orgueil des Francs regardait tout serf comme indigne de porter les armes.

Ténèbres
répandues
sur cette
époque.

Au défaut d'historiens nous pouvons nous faire une idée assez juste de l'état de la France dans ces temps de ténèbres par le glossaire de Ducange, les coutumes de Baluze, les formules de Marculfe, les capitulaires et les ordonnances venues jusqu'à nous, ainsi que par les légendes des saints, et par les recherches savantes de Pottelgier et Muratori.

Plus tard Beaumanoir nous certifie que l'on comptait en France trois classes d'habitans; la première celle des nobles, la seconde celle des hommes libres, la troisième celle des serfs; *car, dit-il, tous les hommes libres ne sont pas gentilshommes; la noblesse se transmet par le père; la liberté par la mère; tous ceux qui ne jouissent ni de la liberté ni de la noblesse sont ou vilains, c'est-à-dire campagnards et tributaires, ou bien esclaves.*

Le noble ne pouvait travailler; le vilain ne pouvait vendre sa terre, ni sortir de celle du seigneur, ni se marier sans sa permission; celui qui labourait, qui *rompait la terre*, était appelé *roturier*; ainsi l'estime devenait le partage exclusif du glaive qui tue les hommes, et le mépris celui du soc qui les nourrit.

Il était aussi honteux aux yeux de ces guerriers

Perte des
lettres.

barbares de cultiver son esprit que sa terre ; aussi l'ignorance s'étendit rapidement sur ces contrées où régnaient, avant la conquête, tant de lumières.

À l'époque du règne de Thierry III, peu de personnes savaient lire ; les seigneurs traçaient au bas de leurs actes le signe de la croix ; de là vint la coutume de se servir du mot de *signer* à la place de celui de *souscrire*.

L'usage du *papyrus* d'Égypte se perdit ; à sa place on employa des parchemins déjà écrits ; on en faisait disparaître l'ancienne écriture qu'on recouvrait par une écriture nouvelle. Ce fut ainsi que la barbarie nous fit perdre les chefs-d'œuvre de Tacite, de Tite-Live et des meilleurs auteurs de l'antiquité ; pour nous transmettre des oraisons, des hymnes, quelques grossières chroniques et une foule de légendes fabuleuses.

Singuliers
achats de
livres.

Enfin les livres devinrent en France si rares et si chers que l'on vit une comtesse d'Amjou donner, pour un exemplaire d'homélies, deux cents moutons, cinq quartiers de froment et cinq de seigle et de millet. Louis XI, empruntant les manuscrits d'un médecin arabe, lui donna pour gage une grande quantité de vaisselle, et pour caution un seigneur.

Famille des
Pépin.

La férocité des premiers rois mérovingiens ; la faiblesse de leur successeurs, la turbulence des grands, l'avidité du clergé, l'ignorance et la servitude du peuple auraient bientôt réduit la France à un état sauvage, peu différent de celui des Huns et des Tartares ; heureusement, au milieu de cette anarchie de guerriers aussi fougueux qu'ignorans, le sort éleva une famille qui sut arrêter la nation dans sa chute,

réunir les débris de l'autorité tombée, distraire les Francs de leurs querelles intérieures par des guerres étrangères, opposer aux intérêts privés l'intérêt général, au pouvoir inattaquable des seigneurs la puissance des assemblées nationales et des lois, organiser l'hydre féodale pour l'empêcher de tout dévorer, et faire sortir enfin, pour ainsi dire, une sorte d'ordre de ce chaos.

Un seul homme n'aurait pu apporter qu'un faible palliatif aux maux qui dissolvaient l'état; mais par un rare bonheur et par exception aux chances humaines, la famille des Pépin produisit successivement quatre hommes distingués par leurs talens, par leur courage, tous capables de fonder, d'accroître et de maintenir une nouvelle puissance.

Le premier conquit avec audace le pouvoir et l'exerça avec sagesse; le second illustra la nation par ses victoires, contint les grands et les prêtres par sa fermeté, sauva l'Europe entière du joug des Musulmans, et, satisfait de la couronne de héros, dédaigna celle des rois.

Son fils, aussi brave et plus ambitieux, enleva le bandeau royal au dernier rejeton de la race de Clovis et se servit également de la fortune, de ses armes, de l'ambition des grands et des périls de Rome pour monter sur le trône des Français.

Enfin le quatrième, doué d'un génie qui lui donnait le droit de dominer son siècle, ressuscita dans l'Occident l'empire romain et fit revoir à l'Italie, à la Gaule, à la Germanie étonnées, un nouveau César.

Le premier fondateur de la fortune de sa race, Pépin d'Héristal, était un des leudes d'Austrasie

Pépin
d'Héristal.

les plus opulens et les plus redoutés, il descendait par son père de saint Arnould, ministre de Dagobert, et dont la femme était sœur de Pépin l'ancien; nommé dans les chroniques du temps *Pépin de Landen*; il naquit et fit sa résidence dans le château d'Héristal, situé sur les rives de la Meuse, près de Liège. Ses richesses, sa vaillance lui avaient acquis un grand ascendant sur les seigneurs d'Austrasie, son habileté releva leur parti opprimé par Dagobert II, et menacé d'une destruction totale par Ébroin qui voulait, à la tête des Neustriens, rétablir parmi les Francs l'antique égalité, ou qui prenait au moins ce prétexte pour étendre et affermir sa propre domination.

Pépin fut secondé vivement dans cette querelle par les seigneurs et par les différens ducs et comtes de la Germanie qui dépendaient alors du royaume des Austrasiens. Leurs efforts réunis conquièrent la Bourgogne, la Neustrie, enchaînèrent Thierry, et abattirent totalement le parti des hommes libres, nommés alors *Arimani*, et que la mort d'Ébroin et de Berthaire laissait sans espoir comme sans chef.

Pépin, arrivé au faite de la puissance, n'eut plus à craindre que l'indépendance turbulente de ces mêmes seigneurs austrasiens et allemands qui venaient de combattre sous ses ordres; devenu maître du roi, il n'était aux yeux des grands que le premier entre des égaux, et pour les gouverner il fallait dorénavant plus encore d'adresse que de force.

Son
caractère.

Le caractère de Pépin était propre aux circonstances où il se trouvait; brave sans témérité, constant sans opiniâtreté, trop sage pour être enivré par

les succès, il couvrait habilement son ambition d'un voile de modestie; affable pour le peuple, simple avec les grands, déférant pour les évêques, fermé dans l'observation des lois, il sut diriger avec adresse les assemblées nationales qu'il remit en vigueur, afin de contrebalancer la puissance des leudes par une force légale.

Jusqu'à là les chefs de l'église n'avaient paru dans les assemblées qu'individuellement, et lorsqu'ils étaient eux-mêmes leudes, antrustions et bénéficiers; ce fut ainsi que dans l'assemblée de Paris, tenue sous Clotaire, on y convoqua trente-trois évêques, trente-quatre ducs et soixante-dix-neuf comtes. Pépin fut le premier qui appela dans le conseil national les évêques pour représenter l'Église; c'était un nouvel appui contre l'aristocratie guerrière de ce temps.

Il appelle les évêques dans le conseil national

Pépin ne cominit point l'imprudence de compromettre ses jours et son autorité, en restant au milieu des peuples qu'il venait de vaincre. Laissant en Neustrie, pour contenir les vaincus et pour surveiller le roi captif, un seigneur nommé Nortbert, qui lui était dévoué, il vint résider à Cologne au centre de ses terres, de ses forces, et entouré de ses amis.

Établit sa résidence à Cologne.

Son premier soin fut de répandre des grâces et de créer un grand nombre de ducs, de patrices et de comtes, pour satisfaire l'ambition de ses alliés et pour se réconcilier avec ses ennemis.

Dans les patentes, dont Marculfe nous a fait connaître les formules, le faible Thierry, qui les signait, donnait en maître, du fond de sa prison, des

Patentes de Thierry.

ordres qui rappelaient l'autorité de ses prédécesseurs et qui contrastaient trop ridiculement avec sa nullité ; vantant les services des titulaires qui l'avaient combattu, la fidélité de ceux qui l'avaient trahi, il leur ordonnait de protéger le peuple sur lequel il ne régnait plus, la veuve et l'orphelin qu'il livrait à leur cupidité, enfin il leur commandait de prévenir et de châtier les crimes que lui-même était incapable de réprimer.

Le faisceau de la royauté était rompu ; l'union monarchique était dissoute ; les grands dans chaque province se rendirent indépendans, l'excès seul du mal y mit un terme.

Révolte de
différens
peuples.

L'exemple des seigneurs français enhardit les Gascons à la révolte ; Eudes, duc d'Aquitaine, descendant du roi Caribert, s'empara du pouvoir suprême et gouverna en roi les contrées qui s'étendaient depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées. Les Suèves, les Thuringiens, les Bavares, les Frisons, ne voulurent plus obéir au nom d'un monarque détrôné ; ils refusèrent de lui payer des tributs et de lui fournir des troupes ; cette défection générale, en effrayant les Francs, les éclaira.

Pépin
réunit les
Francs.

Menacés par tant d'ennemis, et voyant qu'ils perdaient en force nationale ce qu'ils gagnaient en indépendance privée, ils se décidèrent à fortifier l'autorité de Pépin. Ce chef habile, profitant d'une circonstance si favorable, rendit aux champs de Mars leur ancien éclat, ranima dans les assemblées l'ardeur martiale des leudes, et, pour se faire respecter par eux, se rapprocha des hommes libres dont il avait abattu le parti ; comme pour s'élever

il s'était montré leur adversaire, pour régner il devint leur appui : son fils aîné Drogon épousa même par ses ordres la fille du maire de Neustrie, Berthaire, dernier appui du parti populaire. Les Francs étant réunis, les intérêts privés disparurent devant l'intérêt général.

Pépin, soutenu par le vœu national, rétablit l'ordre; effaçant les traces des derniers troubles; il rendit aux propriétaires dépouillés leurs terres, aux évêques leurs sièges, aux leudes proscrits leurs dignités, aux hommes libres leurs droits, au gouvernement sa puissance.

A la tête d'une armée nombreuse, non content de défendre l'Austrasie menacée, il entra dans le pays des Frisons; les combattit, les soumit et força leur duc à lui promettre de renoncer à l'idolâtrie.

Soumet les
Frison.

Ayant ainsi satisfait l'Église par une nouvelle conquête pour l'Évangile, il rassembla un concile pour réformer les abus du clergé. Tandis qu'il s'occupait si activement à rendre quelque vie à la monarchie, le monarque, réduit à une médiocre pension, végétait indolemment dans une de ses maisons de plaisance; il y mourut l'an 690, âgé de 40 ans, après dix-sept ans de règne, ou plutôt de honte; il laissa deux fils, Clovis et Childebert. Pépin donna au premier la couronne de Neustrie et de Bourgogne, gardant pour lui-même l'Austrasie qu'il considérait comme une souveraineté appartenante à sa famille; il n'accorda aucun apanage à Childebert.

Mort
de Thierry.
Clovis III.


~~~~~

## CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

CLOVIS III, ROI DE BOURGOGNE ET DE NEUSTRIE.

PÉPIN, MAIRE ET PRINCE D'AUSTRASIE.

(690.)

Description du costume royal. — Titres donnés au roi. —  
Guerre contre les Allemands, etc. — Mort de Clovis III.

CLOVIS n'eut, comme son père, que la décoration de la royauté; il vécut de même dans la retraite et ne se montra qu'une fois par an au champ de Mars. Le temps nous a conservé le cérémonial de l'assemblée des Francs tenue à Valenciennes en 693.

Description  
du costume  
royal.

Le roi y portait un manteau blanc et bleu, en forme de dalmatique, court sur les côtés, long par devant jusqu'aux pieds, et traînant beaucoup par derrière; sa tête était ornée d'une couronne; il tenait le sceptre dans sa main; un cercle d'or orné de deux rangs de pierreries formait cette couronne; son sceptre était une verge d'or, de six pieds et courbée comme une crosse; suivant l'usage antique il n'avait pour trône qu'un tabouret sans bras ni dossier, comme pour avertir le prince qu'il devait se soutenir par lui-même.

Il était entouré de grands, nommés alors *majores*

ou *optimates* : on donnait au roi le titre de *sérénissime*, *d'illustre*, *de glorieux*, *très-pieux*, *très-clément*, *très-excellent*, car, par une contradiction constante, l'histoire, dans presque tous les temps, ne trouve à peindre que des vices, quand les formules ne rappellent que des vertus.

Titres donnés au roi.

Une nouvelle guerre et de nouvelles victoires, peut-être ignorées par le roi au nom duquel on combattait et on triomphait, furent le seul événement qui signala la courte apparition de Clovis sur le trône. Pépin s'étant ouvertement déclaré souverain d'Austrasie, les ducs allemands, aquitains et bretons imitèrent son exemple; mais les Francs, pendant quatre années, sous les ordres de leur vaillant chef, les combattirent et les vainquirent. Cependant ces défaites ne firent que les comprimer sans les subjuguier totalement.

Guerre contre les Allemands.

Clovis III mourut l'an 695 : l'histoire ne nous fait guère connaître que son nom; le lieu de sa sépulture même resta aussi ignoré que son règne. Nortbert, son gardien, termina ses jours à la même époque, et fut remplacé, avec le titre de maire de Neustrie, par Grimoald, second fils de Pépin; Childbert III, frère de Clovis, lui succéda.

Mort de Clovis III.



## CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

CHILDEBERT III, ROI.  
GRIMOALD ET PÉPIN, MAIRES.

(695.)

Surnom donné à Childebert III. — Victoire de Pépin. — Famille de Pépin. Naissance de Charles Martel. — St Lambert reproche à Pépin son adultère. — Mort de Childebert. Richesse du clergé.

Nous parlerons peu de ce nouveau prince des Francs ; il languit, comme ses prédécesseurs, dans la retraite, entouré de domestiques, tandis que les grands officiers et le vrai cortège royal environnaient les maires du palais. Ceux-ci portaient le glaive qui gouverne, et ne laissaient au roi, comme le dit naïvement un historien, *qu'un sceptre qui n'avait pas même l'utilité de la houlette d'un pasteur.*

Surnom  
donné à  
Childe-  
bert III.

Cependant Pépin voulut que ce monarque jugeât parfois quelques procès, et c'est ce qui fit probablement donner à Childebert le surnom de *Juste*, comme si la justice pouvait exister sans force.

Victoires  
de Pépin.

Pépin, toujours armé et toujours favorisé par la fortune, combattit encore les Frisons et remporta sur eux une éclatante victoire. Le duc Radebot se

soumit enfin, se convertit et donna sa fille en mariage à Grimoald, fils de Pépin.

Le duc d'Austrasie avait trois fils, deux de sa femme Plectrude; l'aîné, Drogon, fut duc de Champagne; le second, Grimoald, était comme on l'a vu, maire de Neustrie. Conformément aux mœurs du temps, Pépin vivait publiquement avec une concubine nommée Alpaïde, sœur de Dodon, grand domestique du palais, charge alors aussi éminente en France que dans l'empire grec; Alpaïde donna naissance au fameux Charles Martel, le plus illustre des héros dont la France antique s'honore.

Famille de  
Pépin Nais-  
sance de  
Charles  
Martel.

De temps en temps, au milieu de la licence du siècle, l'Église produisait des ministres qui osaient résister avec courage au torrent de la corruption. Lambert, évêque de Liège, loin de se laisser éblouir par la fortune de Pépin et d'être intimidé par son autorité, osa lui parler le langage sévère de l'Évangile. Invité par lui, il refusa de s'asseoir à la table où siégeait Alpaïde, et lui reprocha publiquement son adultère. Pépin se tut, mais Dodon, frère d'Alpaïde, assassina l'évêque pour venger l'outrage de sa sœur. Peu de temps après le meurtrier tomba dans la Meuse et se noya; sa mort fut attribuée par le peuple à la vengeance céleste : la multitude alors juste respecta Pépin comme un grand prince; mais elle vénéra Lambert comme un saint.

St. Lambert  
reproche à  
Pépin son  
adultère.

La France, victorieuse et relevée de son abaissement par la fermeté d'un chef habile, jouit dix ans d'une paix que depuis un siècle elle n'avait pas connue. En 710 elle fut troublée par une nouvelle révolte des Allemands; leur duc, Godefroy, fut,

Mort de  
Childebert.  
Richesse du  
clergé.

ainsi que son fils, défait par les Francs. Mais Pépin, rappelé en France par quelques troubles intérieurs, ne put poursuivre le cours de ses victoires. Childebert mourut en 711, et fut enterré près de Laon. Pendant son règne le clergé, favorisé par Pépin, comme contrepoids à l'autorité des grands, vit progressivement s'accroître sa richesse et sa puissance. On pensait alors s'assurer un bonheur éternel dans les cieux et un grand renom sur la terre par des prodigalités à l'Église. Princes, grands et peuple, tous semblaient se disputer l'honneur des donations, des immunités, des fondations et des offrandes. Ceux mêmes qui ne possédaient rien que la liberté, la donnaient en hommage aux couvens. L'ordre de Saint Benoît s'étendit alors avec rapidité : l'esprit monastique était en grande vogue, et, comme le remarque Mézerai, la nomenclature des monastères fondés dans ce siècle suffirait seule pour remplir un dictionnaire géographique.

Au reste, l'établissement de ces moines fut un remède pour les maux du temps, et leurs couvens, à cette époque d'oisiveté, de brigandage et d'anarchie, offrirent au moins, par la vénération qu'on leur portait, un asile sûr pour la vertu, la science, l'infortune et le travail. Ces monastères, que depuis habitèrent trop souvent le luxe et la mollesse, donnaient alors des champs paisibles aux laboureurs, des retraites aux proscrits. C'était quelques ports tranquilles au milieu d'une mer battue d'orage. Childebert laissait deux fils, Dagobert et Childéric; Dagobert régna.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

DAGOBERT III.

PÉPIN ET GRIMOALD, MAIRES.

(711.)

Don gratuit. — Les Maures en Espagne. — Pépin chasse les Visigoths de la Provence et du Languedoc. — Grimoald. — Charles déshérité. — Mort de Pépin.

L'ASSEMBLÉE nationale, qui éleva Dagobert III Don gratuit sur le pavois, accorda au trône, c'est-à-dire aux maires, un tribut pour le besoin de l'État, sous le nom de don gratuit. Elle confirma par un décret les droits des églises, rendit une loi sévère contre le rapt (crime alors très-commun), et déclara la guerre aux Allemands; mais, au moment où les Francs s'efforçaient de faire revivre les mœurs, la vaillance et la gloire de leurs aïeux, un orage formidable, venu de l'Orient, se grossissait en traversant l'Afrique, se précipitait sur l'Espagne et menaçait l'Occident d'une ruine totale.

L'Asie et l'Afrique avaient cédé sans effort aux lois et au cimeterre des successeurs de Mahomet; la rivale de Rome, Carthage, était tombée sous les coups des Musulmans; toute cette belle partie de

Les Maures en Espagne.

l'empire romain, déjà trop dévastée par les Vandales, ne présentait plus à l'œil du voyageur étonné que des ruines, des déserts, des fanatiques et des esclaves.

Dans le même temps l'Espagne gémissait sous la tyrannie d'un roi visigoth nommé Roderic; ses peuples subissaient le joug de son pouvoir arbitraire : mais les affronts révoltent plus que les supplices; le comte Julien, dont le roi avait déshonoré la fille, sacrifia sa patrie à sa vengeance, et appela les Maures dans son pays.

Musâ, envoyé par le calife pour commander en Afrique, chargea son lieutenant Tarec de descendre en Espagne; il y trouva des grands divisés, des peuples opprimés; un roi détesté; une seule victoire, remportée dans les plaines de Xérès, décida du sort des Espagnols. Tarec construisit le fort de Gibraltar. Musa vint recueillir le fruit de sa victoire, et acheva en deux années la conquête de l'Espagne entière.

Répin  
chasse les  
Visigoths  
de la Pro-  
vence et du  
Languedoc.

Répin, ne prévoyant pas alors le danger prochain qui menaçait la France, crut devoir profiter de l'infortune des Visigoths au lieu de les secourir. Ses troupes et celles du duc d'Aquitaine les chassèrent des parties de la Provence et du Languedoc qu'ils occupaient depuis plusieurs siècles; leurs débris, poursuivis d'un côté par les Français et de l'autre par les Sarrasins, se réfugièrent dans la Galice et dans les Asturies. De tout temps les montagnes furent l'abri du courage et de la liberté; là, un guerrier intrépide, Pélage, bravant les conquérans du monde, sauva l'honneur de sa nation, et lui pré-

para, pour d'autres siècles, une nouvelle gloire et une nouvelle puissance.

La fortune jusque-là, renonçant pour Pépin à son inconstance, l'avait toujours couronné de succès; mais, à la fin de sa carrière, il paya quelque tribut au malheur. La perte de Drogon son fils aîné, que le sort lui enleva, fut sa première blessure. Il appela Grimoald. près de lui pour se consoler Grimoald son second fils, dont les chroniques du temps vantent l'humanité, le courage, la douceur et la justice. Ce prince partageait cependant avec vivacité les ressentimens de sa mère Plectrude contre Alpaïde et contre Charles son fils. Grimoald, rempli, comme elle et comme le peuple, de vénération pour la mémoire de l'évêque Lambert, vint visiter l'église où les reliques de ce saint étaient conservées; au moment où il s'agenouille pour leur rendre hommage, il est poignardé par un Franc nommé Rantgar.

Alpaïde et Charles pouvaient seuls profiter de ce crime. Cependant aucun écrit du temps ne les en accusa; peut-être la puissance à laquelle Charles s'éleva le mit-elle au-dessus ou à l'abri des soupçons. Il paraît qu'on attribua cet assassinat à la haine que le duc des Frisons montrait pour son gendre. Cependant on peut penser que Pépin ne Charles déshérité. crut point à l'innocence d'Alpaïde et de son fils, car, après avoir puni le crime par le supplice du meurtrier, il ne donna aucune part de son héritage au jeune Charles, et le livra même à Plectrude qui l'enferma dans une prison.

Ce n'était point l'illégitimité de Charles qui le déshéritait; les mœurs du temps étaient favorables



aux droits des enfans naturels ; ceux de Drogon héritèrent des duchés de leurs pères, et Théodoald même, que l'on croit fils bâtard de Grimoald, fut nommé maire de Neustrie, quoiqu'il ne fût âgé que de six ans. Un tel choix annonçait assez la décadence des facultés morales de Pépin. Peu de temps avant il avait été atteint d'une maladie grave ; une rechute termina ses jours. Aveuglé par son orgueil ou par sa tendresse, il laissa la France sous le sceptre d'un roi enfant et sous l'autorité d'un maire de six ans dirigé par Plectrude, à laquelle sa dernière volonté confia la régence. Pépin mourut en 714, après avoir exercé vingt-sept ans la puissance souveraine sous le nom de quatre rois.

Mort  
de Pépin.

## CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

DAGOBERT III, ROI.

THÉODOALD, MAIRE, ET ENSUITE RAINFROI.

Les seigneurs neustriens forcent Dagobert à s'armer. — Les Austrasiens sont vaincus. — Rainfroi est élu maire. — Charles Martel se met à la tête des Austrasiens. — Mort de Dagobert. Chilpéric II.

UNE ancienne race régnante, soutenue par la vénération générale et par le besoin de l'ordre public, ne peut s'écrouler qu'après avoir long-temps lassé la patience des peuples par les excès, par les fautes de ses princes, et par la mollesse dans laquelle ne tombent que trop souvent les rois élevés sur les marches du trône et corrompus par la flatterie ; leur nom les soutient même encore long-temps lorsque leur autorité a cessé d'être crainte et respectée, tandis que l'usurpation trouve sa route hérissée d'écueils, et rencontré pour adversaires ceux-là mêmes qu'un sentiment élevé dispose le plus vivement à l'amour de l'égalité.

C'est sur-tout ce penchant naturel qui oppose le plus d'obstacles au fondateur d'une nouvelle race royale ; on supporte avec peine l'ambition d'un homme qui s'élève au-dessus de ses égaux ; et

l'homme nouveau, quelque habile qu'il soit, ne s'assied pas sans péril sur un trône où se maintiennent facilement les princes médiocres, mais anciens.

Pépin, trompé par la fortune, crut trop imprudemment que la race de Clovis n'était plus à craindre. L'Austrasie seule s'en était réellement détachée ; depuis un demi-siècle elle paraissait accoutumée à regarder ses ducs comme ses souverains ; il n'en fut pas de même en Neustrie et dans la Bourgogne : on avait bien l'habitude d'y voir des rois indolens végéter sous la tutèle d'un guerrier heureux, d'un maire habile ; mais un voile de respect couvrait encore la couronne ; Pépin le déchira, en léguant le gouvernement de la France à un enfant et à une femme : c'était insulter à la fois le roi, les grands et le peuple.

Les  
seigneurs  
neustriens  
forcent  
Dagobert  
à s'armer.

L'indignation était trop générale pour ne pas éclater promptement ; elle réveillait d'ailleurs dans la Neustrie une antique haine et le souvenir de récents affronts. Les seigneurs neustriens se rassemblent ; le plus intrépide d'entre eux, Rainfroi, marche à leur tête, entre dans le palais du roi Dagobert, et s'efforce de rappeler en lui l'honneur de sa race. Tous le conjurent de sortir d'une tutèle injurieuse, de ne point souffrir qu'on lui donne un enfant pour maître ; on le presse de reprendre l'épée de Clôvis, et de répondre aux vœux des Francs qui l'appellent.

Le roi étonné, excité, confus, irrité, s'arme, sort du palais, qui lui servait de prison, pour habiter une tente plus digne de lui, quitte son char indolent pour monter un coursier, et présente

enfin aux regards surpris des Francs l'apparence d'un prince guerrier.

Entouré de bataillons nombreux, il marche et rencontre dans la forêt de Guise l'armée d'Austrasie. La haine des deux peuples rend le combat long et acharné; l'un veut maintenir sa domination, l'autre recouvrer son indépendance; enfin, après une furieuse mêlée où chacun songe plus à donner la mort qu'à l'éviter, les Austrasiens sont vaincus; la plupart des anciens compagnons d'armes de Pépin périrent dans cette journée; Plectrude prit la fuite, emportant avec elle son fils Théodoald qui mourut peu de temps après.

Les  
Austrasiens  
sont  
vaincus.

Les Neustriens avaient réveillé quelques instans le courage de Dagobert : mais il est plus facile d'exciter le courroux que de changer le caractère; on avait momentanément fait de ce prince un soldat, on ne put en faire un roi : l'habitude lui rendait un maître nécessaire; les seigneurs élurent Rainfroi pour maire.

Rainfroi  
est élu  
maire.

Ce chef actif; ne voulant pas laisser aux Austrasiens le temps de se relever, s'unit pour les accabler avec Radebot, duc des Frisons. Bientôt l'Austrasie est envahie et ravagée par leurs troupes nombreuses. Plectrude, incapable de leur résister, disperse les débris de son armée dans ses forteresses, et s'enferme elle-même dans Cologne avec les trésors de Pépin, seul reste alors et seule ressource de sa puissance.

Dans les grands dangers l'envie se tait, l'intrigue s'effraie; les courtisans se cachent, et les hommes courageux se montrent. Le jeune Charles, captif

Charles  
Martel se  
met à la tête  
des  
Austrasiens

de sa belle-mère, brûlant de venger sa honte et la mort de sa mère Alpaïde, s'échappe de sa prison avec le secours de quelques serviteurs intrépides. A peine libre, il se voit entouré d'un grand nombre de braves qui, las du joug d'une femme et honteux de leur défaite, ne demandaient qu'un chef.

Son air martial ranimé l'espérance, excite l'enthousiasme; les Austrasiens cherchent et revoient en lui les traits de son père; cette ressemblance leur paraît un présage assuré de triomphes; avant de combattre, ils se croient vainqueurs, oublient le malheur, rêvent la gloire, et comparent déjà leur jeune prince, comme le disent les annales du temps, au soleil qui se montre plus brillant après une éclipse.

Mort de  
Dagobert.  
Chilpéric II

A la même époque Dagobert mourut, et Rainfroi plaça sur le trône de Neustrie un prince mérovingien appelé Daniel : c'était le dernier fils de Childéric II; les voûtes sombres d'un couvent l'avaient dérobé aux poignards des meurtriers de son père et de sa famille. Il s'était fait moine; et, à l'âge de quarante-cinq ans, il sortit du cloître pour régner sous le nom de Chilpéric II.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

CHILPÉRIC II, ROI DE NEUSTRIE ET DE  
BOURGOGNE.

RAINFROI, MAIRE.

— A L'INTERRÈGNE EN AUSTRASIE.

— CHARLES, DUC DES AUSTRASIENS.

Chilpéric. — Charles. — Il est vaincu par Radebot et Rainfroi.

— Il remporte à son tour une grande victoire. — Propose à

Chilpéric une négociation qui est rejetée. — Bataille de Vincy.

— Cologne se soumet à Charles. — Charles donne à l'Austrasie un roi mérovingien.

LE nouveau roi de Neustrie ne devrait pas, sui-  
vant quelques historiens, tels que Mézerai, être  
confondu avec les rois fainéans, parce qu'on le vit  
long-temps, disent-ils, combattre pour défendre et  
pour relever son trône. Il est vrai qu'il parut sou-  
vent dans les camps, mais à la suite de Rainfroi qui  
commandait ses troupes, et, dans plusieurs de ses  
diplômes, il rappelle lui-même, pour faire respec-  
ter ses ordres, que le maire du palais les a revêtus  
de son consentement.

Charles, sans titres légitimes, sans forteresses,  
sans trésors, sans palais, poursuivi dans son propre  
pays par la haine de Plectrude, au dehors par les  
Frisons et les Neustriens, n'avait pour lui que son

nom, son épée et le zèle d'une troupe vaillante, mais peu nombreuse : le malheur mûrit son caractère; les périls fortifièrent son courage, et de grands revers signalèrent le commencement de sa vie héroïque.

Il est vaincu par Radebot et Rainfroi.

Comme il cherchait ses ennemis au lieu de les compter, il attaqua Radebot et Rainfroi réunis. Malgré tous les efforts de ses braves guerriers, le courage fut forcé de céder au nombre. Les Austrasiens se virent encore vaincus, mis en fuite, dispersés; et Charles, battu, mais non découragé, erra dans les bois; n'ayant plus près de lui que cinq cents soldats fidèles.

Cependant, à la tête de cette faible troupe, au lieu de s'éloigner, il revient, cherche l'ennemi, le suit, l'observe, prêt à saisir la première occasion favorable pour frapper un coup heureux. Radebot et Rainfroi, après avoir de nouveau dévasté l'Austrasie et menacé Cologné que Plectrude racheta par une forte rançon, se retirèrent; leurs soldats, chargés de butin, marchaient sans ordre, campaient sans méfiance, et s'abandonnaient à la débauche.

Il remporte à son tour une grande victoire.

Charles s'avance avec rapidité mais en silence; la forêt des Ardennes cache à la fois, dans ses ombres, et l'audace du général et la faiblesse de ses troupes; un soldat intrépide lui offre d'aller jeter seul l'épouvante dans le camp ennemi. Charles approuve ce projet hardi. Ce guerrier part, pénètre sous les tentes des Neustriens, immole sous son glaive quelques victimes, en faisant retentir les noms de Charles et d'Austrasie. A ce cri, que répè-

tent bientôt de tous côtés les Austrasiens dispersés dans les bois, tout le camp s'épouvante, la confusion y règne : Charles profite du moment ; il s'élançe avec ses compagnons, effraie, frappe, poursuit tous ceux qui cherchent leurs armes pour combattre. Les plus braves sont tués, d'autres sans défense sont pris ; la plus grande partie s'échappe et se croit long-temps poursuivie : le camp, les armes, le butin, le trésor, tout tomba dans les mains de Charles qui, avec un seul escadron, mit ainsi en fuite deux armées.

Le bruit de ce succès lui attira bientôt de nombreux bataillons dont son génie triplait la force. A leur tête, reprenant rapidement l'offensive pour venger la mémoire de son père, les injures de son pays et ses propres affronts, il traverse la forêt Charbonnière, entre dans la Neustrie, la pille, et atteint près de Cambrai l'armée de Chilpéric.

Sa victoire ne l'avait point enorgueilli, et ses revers l'avaient éclairé ; avant de combattre, il négocia et proposa à Chilpéric de terminer par la paix les malheurs de la France, et de réunir sous son sceptre les trois royaumes, pourvu qu'il consentît à lui rendre la place de son père et à le prendre pour maire de son palais.

Propose  
à Chilpéric  
une  
négociation  
qui  
est rejetée.

Chilpéric, ou plutôt Rainfroi, reçut ses offres avec mépris, lui reprocha l'illégitimité de sa naissance, et le menaça d'un châtement sévère. Charles ne lui répliqua qu'en tirant l'épée, et en donnant le signal de la bataille.

Elle eut lieu à Vincy près de Cambrai, l'année 717. Toutes les passions, qui peuvent animer les

Bataille de  
Vincy.



hommes, se réunissaient pour rendre la lutte opiniâtre; le carnage fut si terrible que la population se ressentit pendant un siècle des pertes éprouvées dans ce combat sanglant.

La fortune et le courage de Charles triomphèrent; Chilpéric et Rainfroi, mis en fuite, furent poursuivis jusque sous les murs de Paris.

Cologne  
se soumet à  
Charles.

Cette victoire enleva à la régente Plectrude le reste de sa puissance et de son parti. Les Austrasiens livrèrent à Charles la ville de Cologne, le trésor de Pépin, et le reconnurent solennellement pour leur duc.

Plectrude, trop heureuse encore de devoir la vie à celui qu'elle avait chargé de fers, se retira dans un couvent. Charles ne se laissa point éblouir par de si grands succès; il sut limiter en apparence son pouvoir pour l'affermir, et conforma son habile politique aux mœurs du temps. Il faut connaître l'esprit de son siècle pour le dominer.

Charles  
donne à  
l'Austrasie  
un roi mé-  
rovingien.

Charles n'ignorait pas que les Francs, méprisant alors leur roi, vénéraient encore la royauté; les peuples ne voulaient qu'un trône, un simulacre, un nom mérovingien et *une longue chevelure*; ils étaient habitués à leur rendre le même hommage qu'aux images des saints qu'on promène avec solennité pour obtenir la fin des orages, et qu'on renferme après dans un obscur sanctuaire.

Charles chercha au fond des cloîtres un prince mérovingien qu'il proclama roi d'Austrasie sous le nom de Clotaire IV. On ne sait pas quel était son père, et l'histoire ne nous donne pas plus de renseignements sur sa vie que sur sa naissance.

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

CHILPÉRIC II, ROI DE BOURGOGNE ET DE  
NEUSTRIE.

RAINFROI, MAIRE.

CLOTAIRE IV, ROI D'AUSTRASIE.

CHARLES, MAIRE.

Humeur guerrière de Charles. — Rainfroi rend l'Aquitaine indépendante. — État de cette province. — Victoire de Charles sur Chilpéric, Rainfroi et Eudes. — Charles déclare Chilpéric II seul roi de France.

CE fantôme de roi, indifférent aux Austrasiens, suffit pour imposer quelque respect aux ducs et aux seigneurs de la Frise et de la Germanie, qui déjà s'étaient montrés trop disposés à profiter des troubles de la France, et à se rendre indépendans d'une puissance divisée qu'ils ne redoutaient plus.

Charles, croyant nécessaire de réveiller parmi ces peuples la crainte que leur inspira si long-temps l'ombre de Clovis, ne se laissa point aller au vain plaisir de jouir de son nouveau pouvoir dans un palais. Semblable aux anciens Francs, les périls l'attiraient, le repos le fatiguait; il marcha contre les plus redoutables et les plus opiniâtres ennemis de la France, les Saxons, qui venaient de s'emparer du pays des Attuariens et des Bructères. Il les re-

Humeur  
guerrière  
de Charles.

poussa, les poursuivit, remporta contre eux une victoire éclatante sur les rives du Vésér, et revint promptement en France, où le rappelaient de nouveaux dangers.

Rainfroi  
rend  
l'Aquitaine  
indé-  
pendante.

Rainfroi, son inférieur en génie, mais son égal en activité, s'était assuré, pour attaquer de nouveau l'Austrasie, d'un autre allié, le duc d'Aquitaine, qui devait remplacer le duc des Frisons trop découragé par ses défaites. Il acheta cette alliance en obligeant le faible Chilpéric à reconnaître l'indépendance de l'Aquitaine.

État de  
cette  
province.

Cette vaste partie des Gaules, qui s'étendait alors des Pyrénées jusqu'aux bords de la Loire, avait conservé, malgré la conquête, ou plutôt à cause des excès qui en furent la suite, un grand éloignement pour les Francs. Les conquérans, répandus en trop petit nombre sur ce large territoire, n'y purent changer les mœurs, et ne parvinrent en l'essayant qu'à aigreur les esprits.

Les Visigoths, moins barbares, s'étaient soumis aux lois et aux coutumes romaines, les Gaulois des provinces méridionales étaient fortement attachés aux usages, à la législation, à l'habillement et au langage des Romains : les vaincus y firent en quelque sorte la loi aux vainqueurs. Ainsi toute cette partie de la France, de même que la Provence, était encore presque romaine à l'époque dont nous retraçons l'histoire, et on y regardait à la fois les Francs comme des ennemis et comme des barbares. Ce fut dans ces contrées que prit naissance la langue romaine qui n'était qu'un latin vieilli et corrompu.

Charles n'attendit point l'attaque de ses nouveaux

ennemis. Avec sa célérité ordinaire il les prévint, et livra bataille près de Soissons au roi Chilpéric, au duc Eudes et à Rainfroi. Quoiqu'il leur fût inférieur en nombre, la victoire ne resta pas longtemps douteuse; la confiance environne un nom déjà favorisé par la gloire, et la terreur le précède. Charles défit et dispersa ses ennemis; les vaincus ne purent rallier leurs troupes. Chilpéric, perdant l'espoir de défendre la Neustrie, s'enfuit avec son trésor, et se réfugia au-delà de la Loire dans les états du duc d'Aquitaine.

Victoire  
de Charles  
sur  
Chilpéric,  
Rainfroi et  
Eudes.

Rainfroi, poursuivi et assiégé dans les murs d'Angers, cessa de lutter contre la fortune du vainqueur; il capitula et se dépouilla lui-même de la dignité de maire; pour prix de sa soumission, Charles le nomma comte d'Anjou.

Sur ces entrefaites Clotaire disparut d'un monde et d'un trône où il avait vécu et régné inconnu. Charles, prêt à envahir l'Aquitaine, proposa au duc Eudes de lui accorder la paix, s'il consentait à lui livrer Chilpéric. Le duc effrayé, n'hésita pas; il préféra un traité honteux à une guerre dangereuse, et, pour sauver ses États, il sacrifia son allié. Charles accueillit avec respect dans son camp le royal captif, et, regardant son nom comme un étendard utile, il le proclama roi des trois royaumes, bien décidé à ne pas lui en laisser gouverner un seul: ainsi, sous le nom de Chilpéric, Charles se vit de fait, comme son père, le seul et le vrai monarque de toute la France.

Charles  
déclare  
Chilpéric II  
seul roi de  
France.

CHAPITRE TRENTIÈME.

CHILPÉRIC II, ROI; CHARLES, MAIRE.

(720.)

Combats contre les Saxons. — Les Sarrasins. Ils sont vaincus par Eudes. — Ils rentrent en France et pénètrent jusqu'à Autun. Caractère et politique de Charles. — Obscurité des légendes. — Mort de Chilpéric.

Combats  
contre les  
Saxons.

LES Saxons, aussi belliqueux que les Francs, avaient repris les armes et dévastaient la Thuringe. Charles marcha contre eux, les battit quatre fois sans pouvoir les subjuguier, et rentra précipitamment en Austrasie pour défendre la France, soudainement menacée par un ennemi formidable, conquérant de l'Asie, de l'Afrique et de l'Espagne, et qui se flattait de réduire bientôt toute l'Europe à se courber sous le joug de l'Alcoran.

Les Sarrasins. Ils sont vaincus par Eudes.

Déjà les Sarrasins, poursuivant les Visigoths, avaient franchi les Pyrénées et s'étaient emparés de Narbonne (1). Peu de temps après, Zaman, leur général, les conduisit sous les murs de Toulouse. Là, ils furent attaqués et défaits par le duc d'Aquitaine; Eudes leur prouva que la France, moins fa-

(1) 721 à 725.

cile à épouvanter que le reste de la terre, leur coûterait plus à conquérir que toutes les autres parties du monde; ils n'avaient rencontré ailleurs que des monumens matériels et des vestiges effacés de la grandeur romaine; mais dans les Gaules ils retrouvèrent le courage romain.

Zaman périt dans ce combat; mais dans ce temps les Maures, enflammés par le fanatisme et favorisés par la gloire, voyaient à chaque instant leurs forces grossies par une foule de peuples auxquels leur culte séducteur promettait la richesse sur la terre et des voluptés éternelles dans les cieux.

Leurs nombreux escadrons se renouvelaient sans cesse; et, semblables aux flots de la mer, ils paraissaient rouler les uns sur les autres, et redoubler de furie en se répandant sur la terre qu'ils dévastaient.

Bientôt une armée sarrasine, plus forte que celle qui venait d'être vaincue, entra en France, commandée par l'émir *Ambizat*, s'empara de Carcassonne et de Nîmes; elle échoua ensuite contre les remparts d'Arles; mais, plus furieuse que découragée, elle porta l'épouvante et le ravage dans le Périgord et dans le Quercy. Plusieurs autres corps non moins nombreux de ces ravageurs de la terre, se répandirent dans le midi et dans le centre de la France, renversant les églises, enlevant les femmes, pillant les châteaux et dévastant les campagnes. La marche de cette immense cavalerie était si rapide qu'on ne pouvait ni se préparer à ses attaques, ni l'atteindre dans sa course. Les Sarrasins traversèrent ainsi sans obstacles le Lyonnais, et arrivèrent sans combattre

Ils rentrent  
en France  
et péné-  
trent jus-  
qu'à Autun.

jusqu'aux murs d'Autun que la force de sa position mit à l'abri de leur furie.

Caractère  
et politique  
de Charles.

Cependant Charles, qui devait enfin opposer seul une digue insurmontable à ces nouveaux dominateurs du monde, s'occupait alors à réunir les débris dispersés de la force publique. Nouveau maître de l'État, il sentit qu'il ne pouvait lui rendre sa sécurité au dedans et son énergie au dehors que par l'établissement d'un gouvernement militaire vigoureux; remède funeste pour la civilisation, mais le seul pourtant qui puisse rendre la vie à un peuple tombé dans l'anarchie.

Charles était né pour son siècle; jamais il ne connut de passion que celle de la gloire; ses jeux furent les combats, ses palais les camps, ses courtisans des guerriers. Le clergé, enrichi par les rois, lui refusa l'argent que la guerre exigeait; Charles, loin d'imiter son père qui pour s'élever avait accru la puissance des prêtres, disposa de leurs biens pour affermir son pouvoir et pour sauver l'État.

Il savait que la politique doit changer avec les circonstances; respectant la foi et méprisant la superstition, il protégea le pape, triompha des Mahométans, combattit l'idolâtrie, défendit l'église et appauvrit le clergé.

Honorant la noblesse et soutenant le peuple contre elle, il ne traitait les grands en compagnons d'armes que lorsqu'ils se montraient braves, fidèles et généreux; la lâcheté ou la rébellion leur faisait perdre leurs biens et leurs dignités.

L'homme libre le plus obscur était sûr de s'élever au rang des leudes, en s'illustrant par les ar-

mes. Ce fut ainsi que Charles retendit tous les ressorts de l'État ; mais , pour dominer une nation si turbulente , il fallait un homme ferme et absolu : Charles le fut et le fut peut-être trop dans ses volontés ; prompt à récompenser comme à punir , il donna souvent et sans mesure des évêchés à ses généraux , des abbayes à ses capitaines , des cures à ses soldats. Rome le bénit , l'Europe le respecta , les moines le condamnèrent aux feux éternels , et la France l'immortalisa.

L'histoire impartiale , en lui laissant une grande partie de la gloire due à son courage , à sa constance , à son activité , dira que Charles fut un héros , mais un héros barbare , et peut-être un besoin du siècle.

Il releva la France par ses armes ; mais , par son despotisme , il acheva de faire rétrograder la civilisation ; sous lui les assemblées nationales tombèrent en désuétude ; la liberté des Francs s'effaça , et tout ce qui restait de lumières s'éteignit ; aussi , dans cette époque de ténèbres , où ne brillèrent que quelques éclairs sortis du choc des glaives musulmans , saxons et francs , on n'a rien conservé qui puisse nous faire connaître avec quelques détails le caractère , les mœurs et même souvent les noms des personnages qui animaient alors la scène du monde.

On ne trouve dans les légendes du temps que des fables grossières , et dans les chroniques que le lacanisme de la crainte et la sécheresse de la servitude. Elles indiquent sommairement quelques événemens mémorables , et quelques batailles dont elles conservent les dates sans en expliquer ni les causes ni

Obscurité  
des  
légendes.



les résultats. Enfin, de tous les héros qui partagèrent la gloire de Charles, nous ne connaissons que le nom du comte Childebrand son frère. Ce ne fut que dans le siècle suivant, et sous la domination des rois et des empereurs de sa race, que l'on publia, relativement à son règne, quelques chroniques plus détaillées; mais la vérité s'y montre également altérée par l'adulation des partisans de sa famille victorieuse, et par la haine implacable du clergé pour sa mémoire.

Charles, toujours en guerre et toujours victorieux, accoutuma les Français à ne plus délibérer et à obéir; l'admiration ne leur laissait pas le temps de la réflexion; ils ne voyaient que leur général, et oubliaient leurs lois comme leurs rois.

Mort de  
Chilpéric.

Le faible Chilpéric mourut sans que la France le remarquât; il fut enterré à Noyon; Charles, rassemblant les grands pour la forme, proclama roi *Thierry de Chelles*, fils de Dagobert II.

---

~~~~~

CHAPITRE TRENTE ET UNIÈME.

THIERRY VI, DIT DE CHELLES.
CHARLES MARTEL, DUC ET MAIRE.

(721.)

Eudes s'allie avec les Sarrasins. — Victoires de Charles en Saxe et en Aquitaine. — Eudes, chassé par Abdérame, se réfugie auprès de Charles. — Bataille de Poitiers. — Surnom de *Martel* donné à Charles. — Les Musulmans se retirent vers le Midi. — Erreur des historiens sur l'ordre de *la Genette*. — Charles soumet plusieurs rebelles. — Révolte des Frisons. — Révolte de l'Aquitaine. Mort d'Eudes. — Révolte de la Provence et de la Bourgogne. — Soumission de la Saxe. — Les Sarrasins en Provence. — Charles remporte sur eux à Narbonne une victoire décisive. — Nouvelle révolte en Saxe. Mort de Thierry.

LE duc d'Aquitaine se trouvait placé dans une de ces circonstances critiques dont la fermeté et la bonne foi peuvent seules triompher, mais où la faiblesse et la fausseté succombent toujours. Eudes était jaloux de la fortune, de la puissance et des talens de Charles; cette passion l'égara; espérant follement profiter de l'appui perfide des Sarrasins pour régner sur la France, il se livra honteusement à l'ennemi de sa foi et de son pays, dans le dessein d'abattre son rival, et signa un traité d'alliance

Eudes s'allie avec les Sarrasins.

avec le général des Maures, Manuza, auquel il donna même en mariage sa fille Lampagie. Fortifié par cette union, il fit passer la Loire à ses troupes, et enleva plusieurs places aux Neustriens.

Victoires
de Charles
en Saxe et
en
Aquitaine.

Dans ce même temps Charles s'était vu forcé de porter ses armes en Germanie pour réprimer une nouvelle révolte des Saxons, des Allemands et des Bava-rois. Il les vainquit, força Hubert, duc de Bavière, à se soumettre, et lui enleva sa nièce Sonnechilde qui devint sa femme ou sa concubine : de retour en France, il chassa de Neustrie les troupes du duc Eudes, fonda en Aquitaine et la saccagea.

Eudes,
chassé par
Abdérane,
se réfugie
auprès de
Charles.

Le moment était venu où le duc d'Aquitaine devait recevoir le châ-timent de sa trahison. Tandis qu'il fuyait devant Charles, il apprend que le fa-rouche Abdérane, nouveau lieutenant du calife, est entré dans ses États à la tête d'une forte armée, qu'il a battu et pris son gendre Manuza, qu'il s'est emparé de Bordeaux et l'a livrée au pillage. Eudes tente vainement d'opposer quelque résistance à ce torrent; il livre bataille sur les rives de la Dordogne, il est vaincu; il perd la plus grande partie de ses troupes, et cherche, avec les débris de son armée, un asile ou des chaînes dans le camp de Charles son ennemi.

Charles, touché par son malheur, oublie ses fautes, ne consulte que la pitié, et n'écoute que la voix de l'honneur qui lui ordonne de se réunir aux vaincus pour combattre les Musulmans. Abdérane, impatient de jouir des fruits de sa victoire, marchait rapidement sur Tours, dans l'espoir de s'emparer des trésors de Saint-Martin; mais il rencontra

dans la plaine de Poitiers l'armée de Charles, et là (1) se livra cette lutte célèbre où le cimenterre des Maures et la hache des Francs devaient fixer les destins du monde et assurer le triomphe ou de l'Évangile ou de l'Alcoran.

Bataille de
Poitiers.

Quelques jours se passèrent en escarmouches et en manœuvres, sans que d'aucun côté on osât donner le signal terrible du combat. On eût dit que les deux chefs et les deux armées hésitaient à sonner l'heure qui allait décider de si grands intérêts, donner ou ternir tant de gloire et moissonner tant de têtes.

Ces deux armées se contemplaient avec une égale surprise; les Français ne pouvaient s'empêcher d'admirer avec une sorte de crainte cette immense et brillante cavalerie orientale, fière de tant de triomphes et chargée des dépouilles de l'Asie et de l'Afrique.

La terre frémissait sous les pas ardents des coursiers arabes; l'œil était frappé de l'éclat des vêtements flottans des Sarrasins, de la richesse de leurs turbans; les rayons du soleil semblaient faire jaillir des feux de leurs cuirasses et de leurs cimenterres.

L'armée des Francs ne présentait pas aux Maures un spectacle moins nouveau et moins imposant. Les chevaux les plus rapides ne surpassaient pas en célérité ces guerriers agiles, revêtus d'habits courts et étroits, et qui semblaient plutôt voler que marcher à l'ennemi.

Les escadrons sarrasins sentaient leur impétuosité

(1) 732.

se ralentir à la vue de cette infanterie formidable, de ces piques longues et serrées qui repoussaient et perçaient leurs coursiers, de ces lourdes *francisques* qui brisaient les plus dures cuirasses, de ces phalanges épaisses dont les cris effrayans annonçaient la mort. On y voyait avec terreur un surprenant mélange de l'ancienne tactique des légions de Rome et de la férocité germane.

Enfin, après avoir préludé au combat général par cent combats particuliers, le signal de la bataille se donna; elle dura depuis le lever jusqu'au coucher du soleil : ce qu'on aurait peine à croire, c'est qu'aucun écrivain du temps ne fit connaître en France les événemens de cette journée célèbre. Un Portugais, l'évêque Isidore, et Roderic, dans son histoire des Arabes, nous en ont seuls transmis quelques détails, et encore Isidore en fait plus un tableau qu'un récit.

Les nombreux escadrons des Africains chargèrent plusieurs fois et sans ordre l'armée de Charles; mais leur impétuosité échouait sur les bataillons des Francs, qu'Isidore, plus poète qu'historien, compare à *un mur de glace contre lequel des nuées d'Arabes venaient se briser et se fondre sans y laisser de traces.*

Sans cesse repoussés, ils renouvelaient sans cesse leurs attaques. Cependant les Francs, en masses serrées, avançaient intrépidement au milieu de cette nombreuse cavalerie qui les entourait et qui les chargeait sans pouvoir les entamer. La terrible francisque abattait tous les guerriers qui s'acharnaient vainement à rompre les phalanges françaises. Le

champ de bataille était couvert de morts, et la fortune restait indécise. Enfin le duc d'Aquitaine, qui avait pénétré dans le camp des Sarrasins avec une cavalerie d'élite, revient dans la mêlée, prend en flancs les escadrons africains, et y répand à la fois la surprise et la crainte. Charles profite de ce désordre, il se précipite au milieu des ennemis; les Francs le suivent en foule; sa redoutable hache écrase tout ce qui lui résiste. Abdérame lui-même tombe sous ses coups; la chute de ce chef décourage les Sarrasins; ils fuient et se retirent sous leurs tentes qu'ils trouvent désertes et pillées.

Déjà les ombres de la nuit couvraient la terre; la fatigue et les ténèbres empêchent les Francs de poursuivre les vaincus. Charles lui-même, craignant les surprises et les embuscades, permet à ses guerriers le repos et le sommeil. Le lendemain, au lever de l'aurore, les Français reprennent leurs armes, et à la vue des tentes musulmanes, ils poussent des cris d'ardeur et de joie; impatients de compléter la ruine de leurs ennemis, ils se précipitent sur le camp africain et le trouvent vide; les Maures avaient fui.

Charles, jugeant que la célérité de leurs coursiers avait dû leur faire prendre trop d'avance pour qu'il pût espérer de les atteindre, ne voulut point par une vaine poursuite épuiser son armée affaiblie; il revint en Neustrie, chargé de gloire et d'un riche butin. Les soldats, frappés d'admiration par la force de ses coups, lui décernèrent le surnom de *Martel*, regardant sa glorieuse francisque comme le terrible *marteau* qui avait écrasé les Sarrasins.

Surnom de
Martel
donné à
Charles.

L'histoire du temps resta muette sur cet éblouissant triomphe; il donna naissance, dans un autre siècle, aux romans de chevalerie et à une foule de chroniques tout aussi fabuleuses que ces contes. Celle de Paul Diacre porte la perte des Maures à trois cent soixante-quinze mille hommes; il n'évalua celle des Français qu'à quinze cents soldats: il ignorait qu'on affaiblit tout ce qu'on exagère.

Les Musulmans se retirèrent vers le Midi.

Mais ce qui est certain et prouvé par les faits, c'est que cette victoire enleva aux Musulmans l'espoir de conquérir la France et le nord de l'Europe; ils évacuèrent même l'Aquitaine, et bornèrent leurs prétentions à s'affermir dans le Languedoc, et à s'étendre dans la Provence, où ils étaient favorisés par l'ambition de quelques leudes qui sacrifiaient à cette passion leur serment, leur religion et leur indépendance.

Erreur des historiens sur l'ordre de la Genette.

Quelques moines ont écrit, et plusieurs historiens ont répété qu'en mémoire du triomphe de Poitiers, Charles Martel institua, pour récompenser ses preux, l'ordre de la *Genette*; mais c'est une fable: cet ordre ne fut établi que sous la troisième race de nos rois: la devise de cette décoration, *exaltat humiles*, convenait mal au caractère et à la dignité de Charles; elle était plus humble et plus chrétienne qu'héroïque.

Si ce grand homme fut regardé dans la suite par la chevalerie comme un modèle, elle ne put lui attribuer son origine qui est d'une date bien plus moderne, car elle naquit des excès mêmes d'un système féodal dont elle devint le seul remède, et qui, à l'époque des exploits de Charles, n'était pas en-

core organisé. Le libérateur de la France méritait la reconnaissance publique ; mais les passions du clergé et de quelques grands ne lui firent éprouver d'abord que cette ingratitude dont l'envie paie toujours la gloire.

Arnoul son neveu et plusieurs seigneurs révol-

Charles
soumet
plusieurs
rebelles.

tèrent la Bourgogne contre lui ; il parut, les combattit et les soumit. Eucher, évêque d'Orléans, excitait le clergé à la résistance et au refus des tributs que les besoins de l'armée exigeaient : Charles l'exila.

La renommée, en publiant ses travaux et ses exploits, exagérait probablement ses fatigues et ses pertes, les Frisons crurent le moment favorable pour recouvrer leur indépendance ; ils espéraient que les Français, agités par des troubles intérieurs et affaiblis par les combats livrés aux Aquitains et aux Musulmans, n'auraient plus assez de force pour leur ravir la liberté ; mais le génie trompe toujours la médiocrité qui ne le juge que sur sa propre mesure. Les hommes qui savent animer le soldat le rendent infatigable.

Révolte des
Frison.

Les Frisons virent bientôt apparaître dans leurs plaines cette armée de Francs qu'ils croyaient encore campée sur les rives de la Loire. Charles leur livra bataille, les défit et tua de sa main leur duc Papon. Après les avoir vaincus, ils les dispersa, les poursuivit jusque dans leurs îles et les soumit.

Sa générosité ne lui avait point regagné l'affec-

Révolte de
l'Aquitaine.
Mort
d'Eudes.

tion du duc d'Aquitaine ; les bienfaits, en humiliant l'orgueil, aigrissent l'envie. Tandis que Charles détruisait l'armée des Frisons, renversait leurs idoles,

démolissait leurs temples, abattait leurs bois sacrés, démantelait leurs villes, et soumettait toute la Frise à la couronne de France, Eudes soulevait les Aquitains contre lui, et menaçait la Neustrie de ses armes.

Charles revole des rives de la mer du Nord aux bords de la Loire, la franchit, tombe comme la foudre sur les Aquitains et les met en déroute (736). Eudes vaincu ne put survivre à sa défaite; la honte et le chagrin terminèrent ses jours. Ses fils Hunon et Hatton, l'un duc d'Aquitaine et l'autre de Poitou, tentèrent vainement de le venger. Charles leur enleva la ville de Blois, s'empara de Bordeaux, les contraignit à se soumettre, et ne leur rendit leurs États qu'après les avoir forcés à prêter serment de fidélité comme vassaux non au roi Thierry, mais à lui-même comme duc d'Austrasie.

La vie de Charles ne fut qu'un voyage perpétuel; il put compter autant de guerres que d'années et presque autant de combats que de jours.

Révolte de
la Provence
et de la
Bourgogne.

Les seigneurs de Provence et de Bourgogne, jaloux de son autorité, et méprisant celle du roi, s'étaient ligués, armés, et prétendaient hautement à l'indépendance. Charles y courut, soumit Lyon, entra en Provence, se rendit maître d'Arles et de Marseille, reprit aux leudes infidèles leurs biens, leurs dignités, donna les bénéfices des prêtres remuans à ses guerriers, établit par-tout des comtes, des ducs, des gouverneurs dévoués à sa personne, et par cette sévérité réprima la rébellion.

Soumission
de la Saxe.

De là il reporta rapidement ses armes en Saxe, dont les peuples indomptables se préparaient à le

combattre ; effrayés à son approche, ils lui livrèrent des otages et se soumirent à lui payer un tribut annuel.

La plume, moins rapide que son épée, a peine à le suivre. Une trahison rappela bientôt ses armes en France. Tel est l'aveuglement des hommes, ils préfèrent souvent la domination d'un ennemi à celle d'un égal. Mauronte, gouverneur de Marseille, de concert avec un grand nombre de seigneurs mécontents, imitèrent la perfidie du comte Julien qui avait livré l'Espagne aux Maures ; ils s'allièrent avec ces barbares et les appelèrent dans leurs foyers.

Les Sarrasins en Provence.

Les Sarrasins accoururent en foule, ravagèrent la Provence, le Lyonnais, et surprirent Avignon ; Childebrand les attaqua, les défit et reprit Avignon d'assaut. Les Maures qui le défendaient furent égorvés, et la ville livrée aux flammes.

Charles rejoint son frère, traverse le Rhône, chasse les Africains de la Provence, les poursuit en Septimanie et assiège Narbonne. Cette ville était le siège de la puissance musulmane en France ; les Sarrasins, décidés à la secourir, accourent en grand nombre d'Espagne pour la défendre. Cette nouvelle armée était commandée par l'émir Amorozé. Charles vole à sa rencontre, l'atteint dans le val de Corbière sur les bords de la rivière de Bère, lui livre bataille, la taille en pièces, la chasse de la plaine jonchée de cadavres, et la poursuit jusqu'à la mer ; les flots engloutirent ceux que le fer n'atteignit pas.

Charles remporte sur eux à Narbonne une victoire décisive.

Athime, gouverneur de Narbonne, après une

opiniâtre résistance, la rendit à Childebrand, et par cette éclatante victoire toute la Gaule fut enfin réunie sous la domination des Francs.

Charles, aussi actif pour cueillir les fruits de la victoire que pour vaincre, prit Béziers, Agde, Maguelone et Nîmes; il les démantela, car jamais il ne laissait de forteresses dans les pays conquis par ses armes.

Nouvelle
révolte en
Saxe. Mort
de Thierry.

Une nouvelle révolte des Saxons lui donna de nouvelles fatigues et de nouveaux triomphes; cette guerre fut le dernier événement du règne de Thierry IV; son nom avait régné dix-sept ans dans les actes publics. Charles, affermi par la victoire, ne crut plus avoir besoin de l'ombre d'un roi; il ne remplit pas le trône vacant, et dédaigna de s'y asseoir; son épée lui tint lieu de sceptre et sa gloire de couronne.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME.

INTERRÈGNE.

CHARLES, DUC DE FRANCE.

(738.)

Charles s'allie au roi des Lombards et chasse les Sarrasins. — Gloire de Charles. — Rome secoue l'autorité des empereurs. — Le pape envoie une ambassade à Charles. — Lettre de Grégoire III. — Charles garde la neutralité. — Seconde ambassade du pape. — Charles règle lui-même le partage de sa succession. — Enfans de Charles. — Mort de Charles Martel. — Sort des rois sous son autorité. — Panégyrique de Charles. — Haine du clergé contre sa mémoire. — Titres donnés à Charles.

LES Français ne parurent point s'apercevoir de la vacance du trône; ils virent, sans s'étonner, les actes publics datés de la première, de la deuxième, de la troisième année de la mort du roi. Cette indifférence annonçait évidemment la chute des Mérovingiens. Un flambeau expirant jette ordinairement encore quelque clarté par intervalle avant de périr, mais la race de Clovis s'éteignit sans qu'aucune dernière lueur précédât sa disparition.

Charles, maître de l'État sans partage, se vit encore obligé de reprendre les armes par une révolte de Marseille et par une invasion des Sarrasins qui s'emparèrent d'Arles. Si des esprits remuans et des

Charles
s'allie au
roi des
Lombards
et chasse les
Sarrasins.

ennemis vaincus bravaient de loin le héros des Francs, leurs regards ne pouvaient soutenir sa présence. Dès qu'il parut, tout rentra dans le devoir; le roi des Lombards, Luitprand, contracta avec lui une alliance contre les Musulmans, joignit ses troupes aux siennes pour les chasser de la Provence, et adopta même, en signe d'amitié, son fils Pépin; car alors, conformément aux anciennes mœurs germaniques, il existait encore une paternité, comme une fraternité d'armes : depuis ce moment les Maures n'osaient plus franchir les Pyrénées, et ils virent même les bataillons français seconder contre eux en Espagne les généreux efforts des compagnons de Pélage.

Gloire de
Charles.

La France reprit sa tranquillité; les nations tributaires leur dépendance. L'heureux duc de France, respecté au dedans, redouté au dehors, chéri par les soldats, craint par les grands et vénéré par le peuple, jouit en paix de sa gloire; sa renommée lui attirait les hommages des rois étrangers; tous recherchèrent son amitié.

Rome
secoue
l'autorité
des
empereurs.

Une révolution se préparait alors en Italie; Rome ne voulait plus dépendre de Byzance et obéir aux empereurs d'Orient qui l'opprimaient sans la protéger. Cette ville, qui faisait autrefois trembler la terre, dévastée depuis par les Vandales, dominée par les Goths, délivrée par Bélisaire, trahie par Narsès, et sans cesse menacée du joug des Lombards, n'avait dû son salut, dans les derniers temps, qu'au courage de quelques papes, et au respect que leur sacerdoce inspirait aux barbares. Les Romains regardaient le chef de l'Église comme leur vrai

prince et comme leur seul appui : cette disposition des esprits fit naître dans celui de Grégoire II une ambition peu évangélique ; il conçut l'espoir de réunir la puissance temporelle à l'autorité spirituelle, et ses successeurs, fidèles à son plan, prétendirent que Rome devînt la capitale et la reine de l'Europe chrétienne, comme elle l'avait été du monde païen.

L'empereur d'Orient, Léon, venait, dans l'année 740, d'abolir par un édit le culte des images ; il ordonnait de les enlever de toutes les églises, et de les livrer aux flammes comme des idoles. Il est souvent plus dangereux d'attaquer la superstition que la foi : le pape excommunia l'empereur ; et, quoique le nom de ce prince parût encore dans les actes publics, Rome ne reconnut plus son autorité ; on y rétablit un gouvernement républicain dont le souverain pontife était le chef. Une partie de l'Italie, imitant cet exemple, se souleva ; mais les Lombards, loin de vouloir laisser aux Romains leur indépendance, profitèrent de ces troubles, s'emparèrent de l'*exarchat de Ravenne*, et menacèrent Rome de leurs armes.

Dans ce péril Grégoire III, qui occupait alors le siège de Saint Pierre, déployant autant d'audace que de fermeté, entreprit de se soustraire à la fois au joug des Lombards et des Grecs ; Léon et Luitprand ne lui offraient que le choix d'un maître. Le génie de Grégoire conçut qu'il fallait chercher pour Rome un appui plus ferme et moins dangereux.

Ses regards se tournèrent sur la France ; il y vit un grand homme assez puissant pour le défendre,

Le pape
envoie une
ambassade
à Charles.

trop éloigné pour le dominer. Rompant alors sans ménagement tout lien avec l'empire d'Orient, il usurpa l'autorité souveraine, et envoya un ambassadeur au duc des Français pour solliciter son appui, en lui offrant le consulat, et en remettant sous sa garde les clefs du tombeau de Saint Pierre.

Ainsi Grégoire fut le premier des pontifes romains qui occupa hautement l'Église des intérêts temporels des princes de la terre; *exemple pernicieux*, dit avec raison Vely, *et fécond en suites trop funestes pour le sacerdoce et pour l'empire.*

Cette démarche hardie forma le premier nœud de Rome et de la France. Bientôt ses conséquences donnèrent à l'Occident un nouvel empire et de nouveaux Césars.

C'est une trop grande époque de l'histoire moderne pour négliger de faire connaître son plus ancien monument, la première lettre de Grégoire III à Charles Martel. Le temps nous l'a conservée.

Lettre de
Grégoire
III.

Grégoire III à son très-excellent fils le seigneur Charles, vice-roi, *subregulus*, de France :

« Nous sommes accablés de tribulations, et nos
» yeux versent sans cesse des larmes en voyant
» l'Église abandonnée par ceux de ses enfans qui
» devraient se consacrer à sa défense. Et comment
» ne pas avoir l'ame flétrie de douleur, lorsque le
» modique territoire de Ravenne, qui nous restait
» pour fournir à la subsistance des pauvres et à
» l'entretien du luminaire des églises, est livré au
» pillage et réduit en cendres par les rois des Lom-

» bards, Liutprand et Hildebert? Ils portent leurs
 » ravages jusqu'aux environs de Rome, où leurs
 » armées dévastent et démolissent les maisons don-
 » nées à Saint Pierre.

» Jusqu'à présent, au milieu de tant de peines,
 » notre très-excellent fils, nous n'avons reçu de
 » vous aucun secours, aucune consolation. Au lieu
 » de réprimer ces désordres, vous écoutez les
 » princes qui les ordonnent; vous croyez les men-
 » songes qu'ils débitent et vous doutez des vérités
 » que nous vous disons.

» Nous prions Dieu de ne point vous punir de
 » ce péché. Mais plût au ciel qu'il vous fût possible
 » d'entendre les reproches que nous adressent ces
 » princes orgueilleux, et les propos insultans qu'ils
 » tiennent sur votre compte : *Où est, disent-ils,*
 » *ce fameux Charles, dont vous avez imploré la*
 » *protection? Où sont ces redoutables armées de*
 » *Français? Qu'elles paraissent donc; qu'elles*
 » *viennent, si elles l'osent, vous soustraire à*
 » *notre pouvoir.*

» Ah! qu'il est affligeant, mon cher fils, de voir
 » un enfant de l'Église si peu zélé pour sa défense.
 » Certes le prince des apôtres, revêtu de la puis-
 » sance de Dieu, est assez fort pour défendre sa
 » maison et son peuple; mais il veut connaître
 » quels sont, dans ces temps critiques, ses enfans
 » fidèles. N'ajoutez donc aucune foi aux faux rap-
 » ports des rois des Lombards.

» Ils se plaignent éternellement des ducs de
 » Spolette et de Bénévent. Ces accusations sont des
 » mensonges. Le seul crime de ces princes est

» d'avoir résisté à l'injustice. On les dit infidèles,
 » parce qu'ils ont refusé d'obéir à des ordres inhu-
 » mains, parce qu'ils n'ont pas voulu ravager les
 » campagnes de Rome et ruiner les terres des
 » saints apôtres; ils ont refusé de déclarer la guerre
 » à l'église de Dieu qui a reçu leur foi et au peuple
 » romain leur allié. Pour toute autre cause ils
 » obéissent fidèlement aux rois lombards. Cepen-
 » dant on veut les dégrader, les bannir, pour sub-
 » juguer l'Église sans obstacles et jeter le peuple
 » dans les fers.

» Envoyez-nous quelqu'un de vos fidèles, et
 » que ce soit sur-tout un homme incorruptible,
 » inaccessible aux dons, aux menaces et aux pro-
 » messes; qu'il voie de ses propres yeux nos tri-
 » bulations, l'humiliation de l'Église, les larmes
 » des pèlerins, la ruine de notre peuple, et qu'il
 » vous en rende compte.

» C'est en présence du Seigneur, c'est dans l'at-
 » tente de son pénible jugement, c'est par amour
 » pour lui, et pour le salut de votre ame, que nous
 » vous exhortons à secourir au plus tôt l'Église de
 » Saint Pierre et son peuple, et d'éloigner de nous
 » ces rois iniques.

» Je vous conjure donc, par le Dieu vivant, et
 » par les clefs sacrées de Saint Pierre que je vous
 » envoie, de préférer l'amour que vous lui devez
 » à la perfide amitié du roi des Lombards. Hâtez-
 » vous de nous secourir, de nous consoler, de faire
 » éclater votre foi, et par là d'accroître votre re-
 » nommée dans tous les pays du monde, pour que
 » nous puissions vous dire avec le prophète, *que le*

» Seigneur vous écoutez au jour de l'affliction,
 » et que le nom du Dieu de Jacob vous protège.

» Ancard, un de nos vassaux, porteur de cette
 » lettre, vous dira ce que ses yeux ont vu et vous
 » expliquera nos pensées. Puisse une prompte ré-
 » ponse adoucir nos peines, afin qu'alors nous puis-
 » sions avec joie, nuit et jour, prier Dieu pour
 » vous et pour votre peuple devant les tombeaux
 » des apôtres Saint Pierre et Saint Paul. »

Charles, qui cherchait alors à calmer le ressentiment du clergé français, accueillit favorablement l'envoyé romain; mais comme il n'était pas moins important pour lui d'éviter une rupture avec son allié le roi des Lombards, il promit ses bons offices et non des secours; et au lieu de troupes il envoya au pape de riches présents.

Charles
garde la
neutralité.

Le roi lombard, par égard pour lui, cessa de menacer Rome, et parut renoncer au projet de la conquérir: mais comme il ne rendit point à l'Église les villes et les terres dont il s'était emparé, Grégoire, inquiet et mécontent, résolut de tenter l'ambition de Charles par un appât plus séduisant pour lui.

Une ambassade solennelle, au nom du pape, du sénat et du peuple romain, vint porter au duc des Français les insignes de patrice, et les chaînes de Saint Pierre. Grégoire, dans une lettre plus pressante que la première, promettait à Charles, s'il voulait s'armer contre les Lombards, d'effacer des actes publics le nom de l'empereur d'Orient, et de faire renaître l'empire d'Occident sous l'égide du chef de la France.

Seconde
ambassade
du pape.

Il paraît que l'éclat de cette gloire nouvelle tenta l'âme héroïque de Charles : il se préparait à franchir les Alpes; mais cette grande révolution était réservée à ses fils, et le sort, qui se joue des projets humains, fit mourir cette même année Charles, l'empereur des Grecs et le pape.

Charles
règle
lui-même le
partage de
sa succes-
sion.

De quelque vigueur que la nature eût doué le héros des Français, son corps était vieilli par la fatigue, son âme seule était encore jeune. Attaqué par une hydropisie et prévoyant sa fin prochaine, il partagea la France entre ses fils sans obstacle, car son autorité était légitimée par une vie entière de triomphes.

Enfans de
Charles.

Cependant, pour rendre plus légale aux yeux de la nation l'autorité de ses enfans, il rassembla à Verberie les principaux seigneurs, et régla de concert avec eux le partage de sa succession entre les deux fils qu'il avait eus de sa femme Rotrude; Carloman, l'aîné, eut pour lot l'Austrasie, la Souabe et la Thuringe; Pépin la Neustrie, la Bourgogne et la Provence; Griffon, son dernier fils, n'eut d'abord aucune part à son héritage, parce que sa mère Somechilde était entrée dans les complots tramés contre son pouvoir par les seigneurs bourguignons et par le comte de Paris. Cependant les prières de la mère et du fils le fléchirent; il lui accorda un faible apanage. Il laissait encore d'autres enfans : de sa première femme, une princesse nommée Hilde-
trude, qui bientôt épousa le duc de Bavière; enfin il laissa trois fils naturels : Remy, depuis évêque de Rouen; Jérôme, père de Fulrade, fondateur de l'abbaye de Saint-Quentin; Bernard, d'abord marié et père de trois enfans, et qui, veuf, prit l'habit de

moine à Corbie, enfin deux filles religieuses, Gontrude et Théodrade; la dernière devint abbesse de Notre-Dame de Soissons.

Charles, après avoir vainement cherché quel-

Mort
de Charles
Martel.

ques soulagemens au pied du tombeau de l'apôtre de la France, revint à Crécy près de Noyon, et termina sa vie glorieuse par une mort paisible en 741. Il n'avait point voulu monter sur le trône des rois, mais il prit place dans leurs tombeaux à Saint-Denis.

Sous lui la servitude des princes mérovingiens fut aussi entière, mais moins dure qu'elle ne l'avait été sous ses prédécesseurs. Au lieu de les tenir enfermés dans la maison de plaisance ou d'arrêt de *Momagüe*, il leur laissait promener leur indolence avec faste, mais sans autorité, dans les palais de Coblentz, d'Héristal, de Metz, de Kiersy, de Valenciennes et de Soissons. Comme ils étaient entourés d'esclaves pour les servir, de courtisans pour les flatter, et qu'ils ne manquaient ni de chiens pour la chasse ni de chars pour voyager, ils croyaient encore régner.

Sort des
rois sous
son autorité

Charles fut le plus grand homme de ces temps reculés : phénomène brillant au milieu des ténè-

Pané-
gyrique de
Charles.

bres, son nom a traversé les siècles. Célébré par les historiens, il fut chanté par les poètes et par les romanciers, vanté par les guerriers de tous les âges, et inscrit à la tête des protecteurs de l'Église, qu'il soutint contre les Lombards, qu'il délivra des Musulmans, et dont il étendit la puissance sur les débris des idoles de la Germanie.

Grégoire disait que l'épée de Charles avait converti à la foi chrétienne plus de cent mille païens.

Haine
du clergé
contre sa
mémoire.

La haine du clergé français chercha seule à ternir sa gloire; elle le poursuivit jusque dans sa tombe. Long-temps après sa mort Eucharéius, évêque d'Orléans, osa raconter, et écrire qu'une révélation lui avait montré le corps de Charles livré aux flammes de l'enfer, et que si l'on visitait son tombeau on en verrait la preuve; les moines de Saint-Denis, dit la chronique du temps, ouvrirent cette tombe, et il en sortit un affreux serpent.

Cette fable fut accueillie par la crédulité du temps. Le célèbre archevêque de Reims, Hincmar, l'appuya de son autorité. Les moines alors écrivaient l'histoire, et ils trompèrent leurs contemporains en leur faisant regarder comme un ennemi de Dieu le sauveur de sa patrie : *tant il est dangereux, dit Mézeray, d'offenser ceux qui disposent de la renommée.*

Mais l'envie ne peut obscurcir que momentanément la gloire; le temps la venge, et la France rendra un éternel hommage au génie de cet homme extraordinaire qui, à peine sorti d'une sombre prison pour s'élever à la puissance suprême et sans cesse entouré d'ennemis nombreux, suppléa toujours à l'inégalité des forces par son courage, par sa prévoyance et par son activité.

Proclamé chef d'un peuple livré à l'anarchie et d'un pays en proie aux factions des grands et aux invasions étrangères, il rallia les Français en un seul faisceau, leur apprit à obéir, les accoutuma à se passer de roi, ressuscita leur gloire militaire, porta ses conquêtes des Alpes aux Pyrénées, de l'Océan jusqu'au Danube, et sut remplir cette vaste car-

rière de puissance et de triomphes sans avoir recours à ces crimes, à ces meurtres qui souillèrent le sceptre sanglant de toute la race de Clovis.

La Germanie le nomma *vice-roi*; l'Italie, consul et patrice; la France, prince et duc : mais, de tous les titres que donnait alors l'adulation ou que l'orgueil s'arrogeait, Charles ne prit que celui de *vir illustris*, qu'il méritait et que la postérité lui confirma.

Titres
donnés à
Charles.





CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

CARLOMAN, DUC D'AUSTRASIE.

PÉPIN, DUC DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

(742.)

Révolte de Griffon. — Assassinat de Théodoald. — Victoires de Pépin et de Carloman. — Époque de la naissance de Charlemagne. — Pépin place Childéric III sur le trône.

Révolte de
Griffon.

LES deux fils de Charles Martel héritèrent d'un nom, d'une puissance et d'une gloire difficiles à soutenir. Le clergé voulait rentrer dans ses biens confisqués, les leudes fiers et turbulens dans leur indépendance. Griffon, dernier fils de Charles, était jaloux de ses frères; mécontent de son apanage, il excitait à la révolte les grands trop heureux de trouver dans son nom un prétexte et un appui pour commencer la guerre civile.

Carloman et Pépin, informés des intrigues de leur frère, le prévinrent, l'attaquèrent, le poursuivirent et prirent d'assaut la ville de Laon où il s'était réfugié; sa mère fut exilée à l'abbaye de Chelles, et lui-même retenu étroitement dans une prison.

Les princes redoutaient encore l'ambition de l'un

de leurs parens nommé Théodoald, fils de l'ancien maire Grimoald; ils le firent périr. Ainsi la coutume, puisée dans la nature, mais contraire à la saine politique, de partager le pouvoir suprême entre les enfans de celui qui l'exerce, oblige toujours l'ambition à sacrifier toutes les vertus naturelles; et chez les Francs, où ce partage avait lieu comme chez les Musulmans, plus on était par la naissance près du trône, plus on se trouvait aussi près de l'échafaud.

Assassinat
de
Théodoald.

Pépin et Carloman, après avoir ainsi rétabli, par des mesures cruelles, un ordre passager dans l'intérieur de la France, se virent bientôt contraints de porter leurs armes au dehors pour abattre l'insurrection des étrangers tributaires.

Victoires
de Pépin
et de
Carloman.

Godefroi, duc des Allemands, et Hunnon, duc d'Aquitaine, résignés à obéir au sceptre d'un roi, ne pouvaient supporter l'autorité des ducs d'Austrasie et de Neustrie qu'ils regardaient comme leurs égaux et non comme leurs souverains; mais les fils de Charles Martel prouvèrent qu'ils avaient hérité de la vaillance et de la célérité de Charles comme de sa fortune. Ils entrèrent en Aquitaine, s'emparèrent de Poitiers, du château de Loches, et contraignirent le duc Hunnon à se soumettre.

Carloman franchit ensuite le Rhin; il combattit et vainquit les Allemands et les obligea de lui donner des otages. Ce fut au bruit de ces batailles et de ces victoires que naquit en 742, dans le palais d'Ingelheim sur le Rhin, le fameux Charlemagne, fils de Pépin, destiné par le ciel à immortaliser son nom, sa race, son épée, son siècle et la France.

Époque de
la naissance
de Char-
lemagne.

Depuis long-temps la famille de Pépin aspirait au trône; déjà Grimoald avait osé vainement y faire paraître son fils. Charles Martel crut accoutumer les Français à laisser ce trône vide; mais il fallait quelques triomphes encore pour habituer les peuples à la chute de la dynastie; la révolution s'avancait rapidement, mais l'heure de la proclamer n'était pas sonnée.

Pépin place
Childéric
III sur le
trône.

Pépin, aussi sage qu'audacieux, le sentit, et pour calmer la fermentation des esprits, il donna la couronne à un prince mérovingien que les uns disent fils de Thierry de Chelles, et les autres de Clotaire III; il prit le nom de Childéric. Bientôt le sceptre de Clovis se brisa dans les mains de ce prince inhabile; son caractère ou son malheur lui fit donner le nom d'*insensé*.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

CHILDÉRIC III, ROI DE NEUSTRIE ET DE
BOURGOGNE.

PÉPIN, DUC DE FRANCE ET MAIRE DU PALAIS.

CARLOMAN, DUC D'AUSTRASIE.

(743.)

Satisfaction de la Neustrie. — Concile de Leptine. — Hilde-
trude, fille de Charles. — Ambition du duc de Bavière. —
Sa défaite. — Victoires de Carloman. — Carloman embrasse
la vie monastique.

C'ÉTAIT en Neustrie et en Bourgogne que l'at-
tachment à la maison mérovingienne s'était le plus
opiniâtrément conservé. Les peuples de ces deux
royaumes se regardaient exclusivement comme
Francs ; les Austrasiens n'étaient à leurs yeux que
des Germains. Il existait entre eux une opposition
inconciliable d'intérêts, de mœurs et de langage ; en
Neustrie on regrettait l'ancienne indépendance des
hommes libres, dont quelques princes mérovin-
giens s'étaient montrés les appuis ; et malgré l'ha-
bileté des deux Pépin et de Charles Martel, ils ne
pouvaient effacer le souvenir de la bataille de Tes-
try qui avait assujetti les hommes libres aux leudes,

Satisfaction
de la
Neustrie.

la Neustrie à l'Austrasie, et les rois à leurs majordomes ou maires.

Concile de
Leptine.

Aussi les Neustriens et les Bourguignons apprirent avec transport l'élevation de Childéric au trône, tandis que cet événement ne produisait aucun effet ni aucun changement en Austrasie. Carloman continua de la gouverner en souverain; on en trouve la preuve dans un acte du concile de Leptine, convoqué par ce prince; il y déclare *qu'après avoir pris les conseils de sa noblesse il a rassemblé les évêques dans ses États*. Ce concile est doublement remarquable par plusieurs sages réglemens qu'on y fit pour la réformation des mœurs, et parce qu'on y commença à compter les années depuis l'Incarnation; jusque-là on datait des années du monarque régnant.

Si l'apparition du faible Childéric au trône apaisa les esprits en France, cette ombre de roi ne fit aucune illusion aux étrangers, tous ardens à saisir le premier prétexte pour secouer le joug des ducs de France.

Hildetrude,
fille de
Charles.

Ambition
du duc de
Bavière.

Hildetrude, fille de Charles Martel, mécontente de la sévérité de ses frères, s'échappa de leurs mains, et courut en Bavière chercher un trône, un époux et un appui; elle y donna avec sa main au duc Odillon le désir et l'espoir de succéder à la puissance de son beau-père et de gouverner l'empire des Francs comme Charles Martel.

Excité par son ambition qu'enflammait continuellement celle de sa femme, il unit ses armes à celles des Saxons et des Allemands qu'on trouvait toujours disposés à la guerre et à la vengeance.

En même temps il conclut un traité d'alliance avec le duc d'Aquitaine, qui, fortifié par cet appui, envahit promptement la Neustrie, et s'avança même jusqu'à Chartres qu'il livra au pillage.

Les princes français coururent d'abord en Ger- Sa défaite.
manie pour combattre les Bavares ; mais ils trouvèrent Odillon retranché sur les bords du Lech dans une position si forte, que pendant quinze jours ils observèrent l'ennemi sans oser l'attaquer. Les Francs, plus téméraires que leurs chefs, ne purent supporter plus long-temps les provocations et les insultes que leur prodiguaient les Bavares en les raillant sur leur timidité. Emportés par la colère, tout péril disparaît à leurs yeux ; ils se jettent à la nage, franchissent la rivière, et mettent en déroute l'ennemi, qui perd ses plus braves soldats, son camp et ses bagages. La Bavière fut dévastée pendant deux mois.

Après avoir ainsi puni le duc Odillon de sa ré- Victoires
volte, Carloman marche contre les Saxons, les de
bat, les disperse, poursuit leur duc Théodoric jus- Carloman.
qu'au château d'Hochsburg, et le contraint à jurer une paix qu'il rompit bientôt.

Libres de crainte du côté de la Germanie, les deux frères, avec leurs troupes triomphantes et réunies, revinrent en France, et entrèrent presque sans obstacles dans les États du duc Hunnon qui ne put leur résister. Ils ravagèrent l'Aquitaine, et forcèrent le duc infidèle de demander grâce pour la troisième fois.

Peu de temps avant, ce prince ambitieux sans talent, et cruel sans courage, avait assassiné son

frère Hatton qui voulait le décider à la paix. Enfin, honteux de sa défaite, revenu de ses illusions, et peut-être repentant de son fratricide, il se détermina à quitter le monde, et prit l'habit de moine dans un couvent de l'île de Ré, laissant ses États à son fils Gaiffre, qui prêta serment de fidélité non au roi Childéric, mais au duc d'Austrasie (745).

Les Saxons et les Allemands, plus irrités que découragés par leurs défaites, étaient souvent vaincus mais non subjugués. Leur fierté ne voulait point reconnaître la domination de la France; ils reprirent de nouveau les armes. Carloman marcha contre eux; et, si l'on voulait croire les chroniques fabuleuses du temps, *l'armée germanique serait tombée miraculeusement sans combattre dans les liens des Français*. Mais ce qui est probable, c'est que Carloman trompa les Allemands par de feintes dispositions à la paix, et les attira dans un piège où ils furent surpris, entourés et taillés en pièces.

Carloman
embrasse la
vie
monastique

Cette victoire ou plutôt ce carnage termina la carrière politique de Carloman; dégoûté des grandeurs, effrayé par les fables que les moines débitaient sur la damnation de son père, et poursuivi lui-même par les remords du sang qu'il venait de verser si injustement en Germanie, il livra ses États à Pépin, lui confia son fils Drogon, courut à Rome implorer la protection de Saint Pierre, se fit raser, prit l'habit de Saint Benoît, et, fatigué des visites fréquentes que lui attiraient encore son nom et son ancienne puissance, il s'enferma dans l'abbaye du Mont-Cassin.

La tranquillité du cloître, seul asile alors contre

les orages de la terre et contre les crimes des princes, la crédulité du temps, et la vénération que les guerriers les plus barbares conservaient pour le clergé, inspiraient généralement le goût de la vie religieuse. On ne pouvait plus trouver la paix nulle part que dans l'ombre des monastères; aussi on vit à cette époque deux rois d'Angleterre, deux ducs d'Aquitaine et un duc de France se vouer à la vie du cloître. Alors les moines, ennemis du luxe et de l'oisiveté, travaillaient et fécondaient la terre. Depuis, l'ambition des papes les multiplia sans mesure, et en forma un genre nouveau et bizarre de légions destinées à soutenir les prétentions de Rome à un nouvel empire.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME.

CHILDÉRIC III, ROI DE FRANCE.

PÉPIN, MAIRE DU PALAIS ET DUC D'AUSTRASIE.

(745.)

Pépin enferme ses neveux dans un monastère. — Il délire son frère Griffon. — Ingratitude de Griffon. — Griffon nommé duc de Bavière. — Victoire de Pépin. — Griffon obtient son pardon. Sa mort. — Ambition et politique de Pépin. — Sa sagesse. — Traité avec le pape Zacharie. — Assemblée de Soissons. — Pépin est élu roi. — Sort des derniers princes mérovingiens. — État de la France sous la fin de la dernière race. — Pépin se fait sacrer par Saint Boniface.

Pépin enferme ses neveux dans un monastère.

Il délire son frère Griffon.

Ingratitude de Griffon.

PÉPIN se saisit de l'héritage de son frère : mais la voix de l'ambition était plus forte chez lui que celle de la nature ; au lieu de partager les biens de Carloman avec Drogon et les autres enfans de son frère, il les fit raser, et les enferma dans un monastère ; dans le même temps, par une inconséquence assez difficile à expliquer, il mit en liberté son propre frère Griffon, d'autant plus dangereux qu'il était irrité par une longue proscription.

Il l'appela dans son palais, et l'accueillit avec amitié ; enfin il lui donna pour apanage douze comtés dans le Maine et dans l'Anjou.

Griffon ne tarda pas à prouver qu'il oubliait les

bienfaits et ne se souvenait que des injures; il courut soulever les Saxons, espérant avec leur secours dépouiller de sa puissance un frère dont il voulait être l'égal et non le vassal.

Pépin marcha rapidement contre lui. Trente mille Esclavons vinrent grossir son armée. Les Saxons ne purent résister à des forces si redoutables; ceux qui voulurent soutenir cette lutte inégale furent vaincus, et forcés à recevoir le baptême; les autres prirent la fuite sans combattre.

Griffon, abandonné par eux, se réfugia en Bavière. Le duc Odillon était mort; son fils Tassillon, âgé de six ans, venait de lui succéder; ses tuteurs, bravant le courroux des Francs, accordèrent à Griffon une imprudente hospitalité. Ce prince, aussi ingrat qu'ambitieux, les en punit en soulevant contre eux les Bavares qui le proclamèrent duc et déposèrent Tassillon.

Griffon
nommé duc
de Bavière.

Les Allemands conclurent une alliance avec lui, et le pape même employa sa médiation auprès de Pépin pour l'engager à ne point combattre son frère.

Pépin, irrité, n'écouta pas les conseils de Rome, qui tout à la fois sollicitait l'appui des Français et craignait l'extension de leur empire; il porta ses armes en Bavière. La fortune suit toujours un nom que précède la renommée : dès que Pépin parut, les Bavares et les Allemands, après une légère résistance, se soumirent et rendirent au jeune Tassillon son autorité. Le prêtre Sergius, envoyé par le pape en Bavière, avait osé défendre aux Français, au nom de Saint Pierre, de combattre les Allemands : Pépin vainqueur l'appela et lui dit : *Il est évident*

Victoire de
Pépin.

que vous n'étiez pas réellement chargé de me transmettre les ordres de Saint Pierre, car, si cet apôtre eût trouvé notre cause injuste, il ne nous aurait pas fait gagner la bataille; notre victoire doit vous apprendre la véritable volonté de Dieu, intercédé pour nous par Saint Pierre. Vous voyez qu'ils ont décidé que les Bavarois seraient soumis à la France.

Griffon
obtient son
pardon.
Sa mort.

Griffon, sans allié, sans appui, sans ressources, se vit réduit à implorer la clémence de son frère. Pépin lui pardonna sa rébellion, et lui rendit même le Maine avec l'Anjou; mais le sceptre seul pouvait satisfaire cet esprit inquiet et remuant. Excité à la révolte par quelques seigneurs mécontents, il forma de nouveaux complots; mais, craignant la vengeance de Pépin qui les avait découverts, il se sauva dans les États du duc d'Aquitaine. Bientôt, épris d'un fol amour pour la duchesse d'Aquitaine, il fut obligé de se dérober par la fuite au ressentiment de son époux; quelques brigands ou quelques serviteurs de Gaiffre l'atteignirent dans les montagnes et le tuèrent.

Ambition et
politique
de Pépin.

Pépin (1), délivré de tous ses rivaux et vainqueur de tous ses ennemis, avait enfin fait revivre aux yeux des Français Charles-Martel dans toute sa gloire. Maître des trésors et des forces de l'État, vénéré par un peuple dont la gloire fut toujours l'idole, le trône seul manquait à sa grandeur; l'oubli profond, suite du mépris dans lequel était tombée la race de Clovis, convainquit Pépin que le

(1) 750.

moment était favorable pour chasser du palais des rois la dernière ombre qui l'occupait.

Tout semblait disposé pour ce grand changement qui devait s'opérer sans secousse, puisqu'il n'était que la fin d'une révolution commencée depuis un siècle. D'ailleurs Pépin, en suivant les traces de son père dans le chemin de la victoire, avait pris pour arriver à son but politique une route différente.

Charles, toujours au milieu des camps, ressuscitant l'esprit militaire des Francs, leur avait bien appris à obéir et à vaincre; il s'était attaché les leudes en leur donnant des seigneuries, des titres et des richesses; les hommes libres mêmes le considéraient comme leur sauveur; il les avait tirés d'une sorte de servitude en leur permettant *de se recommander* pour des *bénéfices*, et en leur accordant *des concessions fictives de fiefs*, c'est-à-dire le droit de devenir leudes en donnant au roi leurs *alleux*, leurs biens libres, pour les recevoir ensuite du prince en bénéfices; mais en même temps Charles s'était attiré l'ennemi le plus puissant; en dépouillant le clergé de ses biens pour enrichir l'armée.

Pépin se réconcilia avec les évêques en leur restituant une grande partie des biens confisqués; par là il acquit dans les assemblées nationales un ferme appui pour contrebalancer l'esprit indépendant et turbulent des leudes. Décidé à s'emparer de la couronne, il n'avait d'obstacle à craindre que la religion du serment, plus puissante chez les peuples encore barbares que chez les nations civilisées; aussi il employa tous ses soins pour légaliser son usurpation.

par le consentement national, et pour la sanctifier même par l'intervention du Saint Siège, qui, depuis deux siècles, avait acquis une grande autorité sur l'église gallicane.

Le pape, proscrit dans l'Orient et chancelant en Italie, se trouvait alors très-puissant en France : on y regardait ses ordres comme des oracles, tandis qu'ils étaient bravés par les Grecs et par les Lombards.

Sa sagesse. Pépin montra dans sa marche audacieuse tant de sagesse que de son temps il était passé en proverbe, parmi les Français, de dire, pour louer un homme habile : *il est prudent comme Pépin.*

Traité avec le pape Zacharie. Zacharie occupait alors le Saint Siège; menacé d'une ruine prochaine par l'empereur d'Orient et par le roi des Lombards, il voulait sauver son indépendance et conquérir sur eux une puissance temporelle. Pépin aspirait au trône; cet intérêt commun les unit étroitement; tous deux, guidés par l'ambition, firent taire la morale, et se promirent réciproquement de se donner des biens dont ils n'avaient pas le droit de disposer; ce fut ainsi que Zacharie accorda au duc de France la couronne que portait un roi mérovingien, et que Pépin donna au pape les villes, les terres et l'exarchat qui appartenaient à l'empereur des Grecs.

Cependant cette négociation dura presque une année; beaucoup de leudes, par fidélité ou par jalousie, résistaient aux insinuations de Pépin, et Rome lui opposait quelques scrupules. Saint Boniface, évêque de Mayence, célèbre par la conversion des Saxons et des Allemands, payait, par un dévoue-

ment sincère et par un zèle ardent, la protection que lui avait accordée Pépin; la vénération qu'il inspirait aux peuples de France et d'Italie entraîna et rallia toutes les opinions.

Dans le mois de mai 752 les grands, les évêques, le peuple, se rassemblèrent à Soissons: rien ne prouve mieux l'excès d'ignorance et de ténèbres où la France était alors tombée, que le silence du siècle sur cet événement mémorable qui enleva le trône aux héritiers de Clovis. Aucun auteur ne nous en a transmis le moindre détail; quelques chroniques du temps se bornent à dire avec une concision servile ou indifférente, que les Francs, assemblés à Soissons, déposèrent Childéric, avec le consentement ou par l'ordre du pape, et qu'ils donnèrent la couronne à Pépin. Daniel est le seul historien qui nous apprenne avec plus de probabilité que de certitude ce qui se passa dans cette célèbre assemblée. Selon lui, les seigneurs les plus dévoués au duc de France, retraçant aux yeux de la nation les exploits de la race de Pépin, la gloire de Charles Martel, la défaite des Sarrasins, représentèrent vivement au peuple français les périls dont il était encore menacé par le fanatisme des Musulmans, par l'esprit turbulent des nations tributaires et par l'ambition de leurs chefs orgueilleux; l'expérience avait prouvé l'impossibilité d'exiger de tant d'esprits remuans un respect sincère et une soumission durable pour des rois méprisables et incapables de régner. Le seul remède aux maux qui accablaient la France était de réunir la puissance au mérite et l'autorité à la gloire. Il fallait enfin, disaient-ils, priver le duc des

Assemblée
de Soissons.

Français de consolider le bonheur public , en joignant à son autorité la dignité royale ; et tous devaient rassembler leurs efforts pour vaincre sa modestie , vertu héréditaire dans sa famille comme le courage.

Cette grande question , ajoutaient les partisans de la révolution projetée , avait été mûrement examinée sous les rapports de la conscience comme sous ceux de la politique , et l'assentiment du pape à un changement si salutaire pour la France suffisait pour lever tous les scrupules.

Le prêtre Lulle , Burchard , évêque de Wurtzbourg , et Fulrade , abbé de Saint-Denis , envoyés précédemment à Rome , communiquèrent à l'assemblée la réponse du pape Zacharie. La décision du Saint Siège disait *qu'il était juste et convenable de donner la dignité royale à celui qui en exerçait déjà pleinement la puissance*. Ainsi le pape , prononçant pour la royauté de *fait* contre la royauté de *droit* , conseilla , et même , si l'on en croit Éginard , ordonna la déposition de Childéric et l'élevation de Pépin.

Pépin est élu roi.

Sort des derniers princes mérovingiens.

Cet avis , soutenu par l'archevêque de Mayence ; obtint l'assentiment des leudes , des évêques et du peuple. Ils élurent Pépin et le portèrent sur le pavois. Le saint archevêque Boniface posa la couronne sur le front du nouveau roi. L'indolent ou l'insensé Childéric fut dégradé ; un décret de l'assemblée des Francs le contraignit à se faire raser et à prendre l'habit de moine dans le couvent de Sithieu ou Saint-Bertin , à Saint-Omer en Artois. Il y mourut deux ans après ; car les princes détrônés vivent peu

de temps. On croit qu'il avait un fils nommé Théodoric ou Thierry ; ce prince totalement oublié depuis, fut rasé et enfermé dans le couvent de Fontenelle. La race mérovingienne s'éteignit en lui ; elle avait régné 334 ans, depuis 418 jusqu'en 752.

L'avènement de Pépin au trône fut évidemment une usurpation et une violation des lois de la monarchie ; mais il n'est pas moins certain qu'une loi supérieure à toutes les autres, la nécessité, avait rendu cette révolution inévitable.

État de la France sous la fin de la première race.

A dater du moment où les Francs s'établirent dans la Gaule, tout dans le gouvernement de la première race porta dans l'administration du royaume la funeste empreinte de l'invasion et de la conquête. Les vainqueurs, pour vivre en sécurité au milieu des vaincus, ne connurent d'autre système de gouvernement que le système militaire ; le peuple des Francs offrait toujours le spectacle d'une armée ; son camp seulement s'était agrandi ; il s'étendait sur toute la Gaule : chaque chef de tribu en resta le général pendant la guerre et le juge pendant la paix.

La force des chefs, l'obéissance des soldats, la fidélité des leudes donnèrent quelque temps à la nation subjuguée un repos qui adoucissait la servitude. La guerre se porta au dehors, et ce furent à leur tour les tribus germaniques qui tremblèrent et se soumirent aux armes de la Gaule. Mais bientôt les querelles domestiques des rois mérovingiens, leur cruauté et sur-tout leur faiblesse replongèrent la France dans tous les malheurs de la tyrannie et de l'anarchie.

Les alarmes régnaient par-tout ; on ne pouvait nulle part trouver un asile paisible, ni un homme certain de conserver sa vie, son bien et sa liberté ; la force était la seule ressource contre l'injustice. Aussi chaque montagne, chaque rocher se couronna de forteresses élevées pour se mettre à l'abri des invasions étrangères et des hostilités intérieures. Là, du haut de leurs créneaux, les seigneurs bravaient l'autorité des lois et des rois ; semblables aux oiseaux de proie, ils ne descendaient dans les plaines que pour y exercer d'affreux brigandages.

Tous les droits étaient violés ; les désordres d'un état de barbarie succédèrent aux douceurs de la vie sociale. La partie la plus nombreuse du peuple, et la plus utile était réduite en esclavage, et le sort des hommes libres, mais pauvres, différait peu de celui des serfs. L'innocent faible cherchait en vain un appui protecteur ; et le coupable armé ne trouvait pas de juge qui osât le punir.

Les rois, dépouillés de leur puissance, ne pouvaient faire respecter leur justice, et le maire du palais lui-même, spoliateur de l'autorité royale, ne réunissait les nobles ses égaux sous ses étendards et sous ses ordres, qu'à la triste condition d'autoriser leurs usurpations, leurs violences, et de partager avec eux les débris d'un trône écroulé.

Aussi les sciences, les lettres, effrayées, virent alors leur flambeau s'éteindre totalement. Pendant quatre siècles, dit Robertson, *l'Europe entière ne produisit pas un seul écrivain qui méritât d'être lu, soit pour l'élégance du style, soit pour la justesse ou la nouveauté des idées, et l'on cite*

rait à peine une seule invention utile ou agréable à la société dont ce long période puisse s'honorer. Quand les peuples sont si malheureux, ils font la lumière; elle ne ferait qu'éclairer l'immense abîme où ils sont précipités.

L'état le plus corrompu de la société humaine, ajoute encore Robertson, est celui où les peuples ont perdu leur indépendance et la simplicité de leurs mœurs primitives, sans être arrivés à ce degré de civilisation où un sentiment de justice et d'honneur sert de frein aux passions cruelles et féroces. Aussi c'est dans l'histoire des temps que nous venons de peindre, plus que dans toute autre période des annales de l'Europe, qu'on trouve le plus grand nombre de ces actions atroces qui frappent l'imagination d'étonnement et d'horreur.

La religion, destinée à épurer les âmes en les éclairant, non-seulement fut long-temps une digue impuissante contre ce torrent de vices, mais elle y vit même trop souvent ses propres ministres entraînés; préférant les biens de la terre aux biens célestes, ils écoutaient plus l'intérêt que la foi, et s'occupaient plus à propager la superstition qui enrichit les prêtres que la morale évangélique qui éclaire les hommes.

Le fameux Saint Éloy même, évêque et ministre, écrivait en ces termes dans le septième siècle : *Celui-là est un bon chrétien qui fréquente souvent les églises, qui présente le sacrifice offert à Dieu sur l'autel; qui ne goûte pas des fruits de sa propre industrie avant d'en avoir consacré une*

partie à Dieu; qui à l'approche des saintes fêtes vit chastement même avec sa femme pendant plusieurs jours, afin de pouvoir s'approcher avec une conscience pure de l'autel de Dieu, et qui enfin peut répéter le Credo et la prière du Seigneur. Rachez donc vos âmes de la destruction, tandis que vous en avez les moyens en votre pouvoir; offrez des dons et des dîmes au clergé; implorez humblement la protection des Saints, car si vous observez ces choses, vous pouvez paraître en assurance au tribunal du juge éternel le jour qu'il vous appellera à lui, et vous lui direz: Donne-nous, ô Seigneur, car nous t'avons donné.

On voit combien ces préceptes d'égoïsme, d'ignorance et d'avidité s'éloignaient des préceptes évangéliques; les uns étaient dictés par la passion du pouvoir et des richesses, les autres par l'amour de Dieu et du prochain.

Dans ces temps barbares la législation spirituelle et temporelle consistait à dire au peuple esclave: Priez, souffrez et rampez; aux hommes libres: Faites des offrandes et obéissez; aux leudes et aux nobles: Combattez; commandez, mais donnez; enfin aux rois et aux nations: Si vous rendez le clergé riche dans ce monde, vous vivrez éternellement heureux dans l'autre.

Le génie de Charles Martel brilla comme un éclair dans ce chaos. Mais, s'il rendit une vie passagère à la France par la fermeté de son commandement et par l'éclat de ses victoires, il acheva peut-être de compléter la confusion et la désorganisation sociale. Les rois, en se dépouillant de leurs domaines qu'ils

prodiguaient en bénéfices, avaient perdu leur autorité. Charles, pour la ressaisir, confisqua les biens de ses ennemis et s'empara de ceux de l'Église. Cette violence donna naissance aux plus grands désordres. Les sièges de Reims, de Lyon, et grand nombre d'autres, furent dépourvus de pasteurs. Comme l'armée aux yeux de Charles était toute la nation; et qu'il ne connaissait de citoyens que les soldats; les prêtres, dans la crainte d'être dépouillés, ne se firent aucun scrupule de porter les armes. Ils se couvraient du casque, comme les officiers se paraient de la mitre : les bénéfices ecclésiastiques devinrent en quelque sorte héréditaires; on les faisait entrer dans le commerce; on les partageait comme les autres biens de famille; on vit dans certains inventaires vendre des églises, des autels, des cloches, des calices, des croix, des reliques; enfin on mariait une fille en lui donnant pour dot une cure dont elle affermaient la dîme et le casuel.

Ainsi tout dans l'État était confondu : on ne voyait en France que des rois captifs et sans pouvoir, un maire souverain sans droits, des seigneurs sans frein, un clergé sans mœurs, et un peuple sans protection. Il fallait ou que la France pérît ou qu'une autorité nouvelle la fit sortir de ce chaos, en donnant à l'anarchie féodale une organisation quelconque.

Pépin l'osa et réussit; mais, inquiet même après le succès, et peu satisfait d'être élu par des grands qui se soumettaient avec peine à leur égal, le pavois de ses prédécesseurs ne lui parut pas un appui assez solide : connaissant l'ascendant du clergé sur les

Pépin se
fait sacrer
par saint
Boniface.

peuples, il voulut que l'autel servît de base à son trône. Les évêques lui conseillèrent de ressusciter les coutumes des Juifs. Comme Samuel, Saint Boniface répandit sur le front du nouveau David l'huile sainte; et Pépin espéra qu'en substituant le droit divin au droit civil on respecterait plus religieusement l'oint du Seigneur que le leude élu et que le soldat couronné. L'illustre Montesquieu, en parlant de ce sacre et de la déposition de Childéric, borne son opinion à ce peu de mots : *Lorsque Pépin fut couronné roi, ce ne fut qu'une cérémonie de plus, et un fantôme de moins.*

**FIN DE L'HISTOIRE DE LA RACE MÉROVINGIENNE
ET DU TOME DOUZIÈME.**

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

HISTOIRE MODERNE.

TOME DOUZIÈME.

- CHAP. 1^{er}. Origine des Francs, pag. 3. — Leur première invasion, 4. — Guerres qu'ils soutiennent contre les empereurs, 5. — Les Francs Chamaves, 7. — Arbogaste, 9. — Pharamond, Clodion et Mérovée, 11. — Childéric et Égidius, 15. — Clovis, 17. — Tableau de la Germanie d'après Tacite, *ibid.* — Les Cattes, les Teuctères, les Bructères, les Cauques et les Chérusques, 32. — Origine du mot *Franc*, 34. — Mœurs des Francs d'après divers historiens; *ibid.* — Théodémir ou Pharamond, 39. — Loi Salique attribuée à Clodion, *ibid.* — Fable sur Mérovée, *ibid.* — Peinture des Francs d'après Sidonius Apollinaris. 40
- 2. CLOVIS. Sa faible puissance, 45. — Son caractère, 46. — Syagrius, 48. — Miracle de S^{te} Geneviève, 49. — Rois des Francs, 50. — Bataille de Soissons, *ibid.* — Histoire du vase de Soissons, 52. — Mariage de Clovis avec Clotilde, 55. — Bataille de Tolbiac, 61. — Théodoric, 63. — Conversion de Clovis, 65. — Son baptême, 66. — La sainte ampoule, 67. — Lettre du pape Anastase à Clovis, 68. — Guerre contre les Bourguignons, 69. — Théodoric médiateur entre Clovis et Alaric, 73. — Respect de Clovis pour Saint Martin, 77. — Oracle et faits miraculeux, *ibid.* — Bataille de Vouillé, 79. —

- Théodoric arrête Clovis dans ses conquêtes, 81.
 — Paix, conclue, 82. — Lettre de Clovis aux évêques, à l'égard des captifs, *ibid.* — Présens à Saint Martin, 83. — Siège de la monarchie établi à Paris, 85. — Modifications apportées à la loi Salique, *ibid.* — Prologue de la loi Salique, 86. — Prologue de Charlemagne, 88. — Extrait de la loi Salique ou tarif des délits, 89. — Titre fameux concernant l'héritage, 95. — Lois données aux peuples de la Gaule, 98. — Crimes de Clovis, 99. — Concile d'Orléans, 103. — Mort de Clovis, 104. — Son panégyrique. . . . *ibid.*
- CHAP. 3. LES ENFANS DE CLOVIS. Age héroïque de la France, 107. — Origine de la féodalité, 108. — Lois, mœurs et usages des Francs à la mort de Clovis, 111. — Régence de Clotilde, 119. — Thierry roi de Metz, Clodomir roi d'Orléans, Childebert roi de Paris, Clotaire roi de Soissons, *ibid.* — Guerre contre la Thuringe, 120. — Radegonde, 122. — Clotilde fait armer ses fils contre la Bourgogne, 124. — Thierry conquiert l'Auvergne, 125. — Mort de Clodomir, 127. — Meurtre de ses enfans, *ibid.* — Saint Cloud, 128. — Mundéric, 129. — Haine qu'on se portent les enfans de Clovis, 130. — Mort de Thierry. Théodebert lui succède, 132. — Clotilde fille de Clovis, *ibid.* — Divorce de Théodebert, 133. — Amalasonte, 134. — Justinien, *ibid.* — Théodebert excommunié, 137. — Clotaire arme contre Théodebert et Childebert, 138. — Orage miraculeux, *ibid.* — Siège de Saragosse, 139. — Fondation de Saint Germain-des-Prés, *ibid.* — Mort de Théodebert. Son panégyrique, 141. — Mort de Clotilde, 142. — Règne de Théodebald, 144. — Guerre contre les Saxons, *ibid.* — Rébellion de Chramne, 145. — Mort de Childebert. . . 146
- 4. CLOTAIRE I^{er}. Royaume d'Yvetot, 147. — Mort de Chramne, *ibid.* — Mort de Clotaire, 148. — Réformation de la loi Salique. . . . 149

- CHAP. 5. CARIBERT, GONTRAN, SIGEBERT ET CHILPÉRIC.
 Partage de l'héritage de Clotaire, 150. —
 Maires du palais et grands officiers, 151. —
 Valeur de Sigebert, 152. — Troubles en Ita-
 lie, *ibid.* — Amours de Gontran, de Chil-
 péric et de Caribert, 153. — Désordres du
 clergé, 156. — Mort de Caribert. *ibid.*
- 6. CHILPÉRIC, GONTRAN ET SIGEBERT. Partage de
 l'héritage de Caribert, 157. — Chilpéric épouse
 Frédégonde, 158. — Assassinat de Théode-
 bert, 160. — Mort de Sigebert, 161. — Chil-
 debert enfant, reconnu roi, 162. — Malheurs
 de Brunehaut, 163. — Elle épouse Mérovée,
 164. — Bataille de Limoges, 165. — Mort de
 Mérovée, 166. — Procès de Prétextat, 167.
 — Salone et Sagittaire, 173. — Impiété de
 Chilpéric, 174. — Frédégonde brûle le livre
 des impôts, 176. — Conspiration de Leu-
 daste, 177. — Mort de Clovis et d'Audovère,
 180. — Mort de Chilpéric. 182.
- 7. GONTRAN, CHILDEBERT ET CLOTAIRE II. Gontran
 protège Frédégonde et son fils, 184. — Cri-
 mes de Frédégonde, 185. — Traité d'Ande-
 lot, 187. — Mort de Gontran, Childebert
 hérite de ses états. 190
- 8. CLOTAIRE II, CHILDEBERT ET ENSUITE THÉODE-
 BERT ET THIERRY. Bataille auprès de Soissons,
 193. — Irruption des peuples du Nord, *ibid.*
 — Mort de Childebert, *ibid.* — Changemens
 apportés à la loi Salique. 194
- 9. CLOTAIRE II, THÉODEBERT ET THIERRY. Mort
 de Frédégonde, 197. — Régence de Brune-
 haut, *ibid.* — Elle est chassée de Metz, 198.
 — Ses crimes, 199. — Mort de Théodebert et de
 Thierry, 202. — Supplice de Brunehaut, 203.
 — Opinions diverses sur cette reine. 204
- 10. CLOTAIRE II. Douceur de son règne, 208. —
 Émeute en Bourgogne, 210. — Complot
 d'Alethée, *ibid.* — Concile assemblé à Pa-
 ris, 214. — Clotaire donne aux Austrasiens

- Dagobert pour roi, 216. — Origine de l'abbaye de Saint-Denis. 217
- CHAP. 11. CLOTAIRE II et DAGOBERT. Les Esclavons, 219. — Débats entre Clotaire et les Austrasiens, 221. — Combats contre les Saxons, 222. — Troubles à la cour de Clotaire, 223. — Date de la mort de Mahomet, 224. — Mort de Clotaire. *ibid.*
- 12. DAGOBERT I^{er}. ET CHARIBERT, OU ARIBERT. Partage entre Dagobert et Aribert, 225. — Dagobert répudie plusieurs femmes et reprend Nantilde, 226. — Mort d'Aribert. 227
- 13. DAGOBERT SEUL. Guerre contre les Esclavons, 228. — Dagobert donne à Sigebert le royaume d'Austrasie, 230. — Éloy, 231. — Souvenir du règne de Dagobert, 233. — Sa mort. *ibid.*
- 14. ROIS FAINÉANS, OU RÈGNE DES MAIRES DU PALAIS. SIGEBERT, FOI; PÉPIN ET GRIMOALD, maires, CLOVIS II; ÉGA ET ARCHINOALD, maires. Décadence de la civilisation, 235. — Anecdote sur St Remy et Clovis, 236. — Conduite du clergé, 238. — Ambition des leudes, 242. — Décadence des lettres, *ibid.* — Tyrannie de Chilpéric envers les habitants de Paris, 244. — Les grands rabaissent le pouvoir des rois, 245. — Obscurité de l'histoire, 247. — Éga, Pépin et Grimoald, 248. — Révolte de la Thuringe, 249. — Archinoald; régence de Nantilde, 250. — Progrès des Musulmans, 251. — Mort de Sigebert. 252
- 15. CLOVIS II; DAGOBERT II. Exil de Dagobert, 253. — Mort de Grimoald et de son fils. *ibid.*
- 16. CLOVIS II; ARCHINOALD, maire. Puissance des leudes, 255. — Bathilde, 256. — Superstition de Clovis. *ibid.*
- 17. CLOTAIRE III; ARCHINOALD ET ÉBROIN, maires. CHILDÉRIC II; ULFOALD, maire. Régence de Bathilde, 258. — Elle se fait religieuse, 259. — Tyrannie d'Ébroin, *ibid.* — Mort de Clotaire. 260

- CHAP. 18. CHILDÉRIC II ; ULFOALD , maire. THIERRY.
Ébroin place Thierry sur le trône, 261. —
Ébroin enfermé à Luxeuil, 262. — Thierry re-
légué à Saint-Denis. *ibid.*
- 19. CHILDÉRIC II ; ULFOALD , maire. Saint Léger,
263. — Histoire du testament de Claudia,
264. — Léger se réconcilie avec Ébroin, 265.
— Bodillon assassine Childéric et sa famille. 266
- 20. INTERRÈGNE. Ébroin, Léger et Thierry sortent
de leur couvent, 267. — Thierry remplacé
sur le trône de Neustrie, 268. — Dagobert II
ramené en Austrasie par Saint Wilfrid... *ibid.*
- 21. THIERRY ; LEUDÉSIUS ET ÉBROIN , maires. DA-
GOBERT ; ULFOALD , maire. Leudésius, 269. —
Ébroin proclame un faux Clovis, 270. —
Ébroin remplace Thierry, 272. — Canonisa-
tion de Saint Léger, *ibid.* — Son supplice,
273. — Mort de Dagobert, 274. — Courage de
Saint Wilfrid. 275
- 22. THIERRY ; ÉBROIN , maire. MARTIN ET PÉPIN,
princes d'Austrasie. Victoire et perfidie
d'Ébroin, 277. — Assassinat de Martin,
278. — Mort d'Ébroin, *ibid.* — Varaton,
Guilimer et Berthaire, maires du palais, *ibid.*
— Gouvernement de Pépin, 279. — Ra-
debot, 280. — Bataille du *Daumignon*, 281.
— Thierry III, seul roi de France.. . . 282
- 23. THIERRY III ; PÉPIN , maire et duc de France.
Nullité des rois, 283. — Ténèbres répandues
sur cette époque, 287. — Famille des Pépin,
288. — Pépin d'Héristal, 289. — Mort de
Thierry. 293
- 24. CLOVIS III ; PÉPIN , maire. Description du cos-
tume royal, 294. — Mort de Clovis III. . . . 295
- 25. CHILDEBERT III ; GRIMOALD ET PÉPIN , maires.
Surnom donné à Childébert III, 296. — Nais-
sance de Charles Martel, 297. — Mort de Chil-
débert. 298
- 26. DAGOBERT III ; PÉPIN ET GRIMOALD , maires.
Les Maures en Espagne, 299. — Les Visigoths

- chassés de la Provence et du Languedoc, 300. — Charles déshérité, 301. — Mort de Pépin. 302
- CHAP. 27. DAGOBERT III; THÉODOALD ET RAINFROI, maires. Les Neustriens forcent Dagobert à s'armer, 304. — Rainfroi est élu maire, 305. — Charles Martel se met à la tête des Austrasiens; *ibid.* — Mort de Dagobert. 306
- 28. CHILPÉRIC II; RAINFROI, maire. CHARLES, duc des Austrasiens. Charles, 307. — Bataille de Vincy, 309. — Charles donne un roi à l'Austrasie. 310
- 29. CHILPÉRIC II; RAINFROI, maire. CLOTAIRE IV; CHARLES, maire. Humeur guerrière de Charles, 311. — L'Aquitaine indépendante, 312. — Victoires de Charles. 313
- 30. CHILPÉRIC II; CHARLES, maire. Les Sarrasins, 314. — Caractère et politique de Charles, 316. — Obscurité des légendes, 317. — Mort de Chilpéric. 318
- 31. THIERRY IV; CHARLES MARTEL, duc et maire. Eudes s'allie avec les Sarrasins, 319. — Chassé par Abdérame, il se réfugie auprès de Charles, 320. — Bataille de Poitiers, 321. — Surnom de Martel donné à Charles, 323. — Charles soumet les rebelles, 325. — Victoire de Narbonne, 327. — Mort de Thierry. 328
- 32. INTERRÈGNE. CHARLES, duc de France. Charles chasse les Sarrasins, 329. — Rome secoue l'autorité des empereurs, 330. — Ambassades de Grégoire III, 332. — Enfants de Charles, 336. — Mort de Charles Martel, 337. — Son panégyrique. *ibid.*
- 33. CARLOMAN, duc d'Austrasie; PÉPIN, duc de Neustrie et de Bourgogne. Révolte de Grifon, 340. — Naissance de Charlemagne, 341. — Pépin place Childéric III sur le trône. 342
- 34. CHILDÉRIC III; PÉPIN ET CARLOMAN. Guerres contre le duc de Bavière, 344. — Carloman embrasse la vie monastique. 346

- 35. CHILDÉRIC III ; PÉPIN maire. Nouvelle ré-
volte de Griffon, 348. — Ambition et poli-
tique de Pépin, 350. — Traité avec le pape
Zacharie, 354. — Assemblée de Soissons où
Pépin est élu roi, 355. — Sort des derniers
princes mérovingiens, 356. — État de la
France sous la fin de la première race, 357.
— Pépin se fait sacrer par Saint Boniface. 361

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

CHAP. I^{er}.

Origine des Francs,
Leur première invasion,
Guerres qu'ils soutiennent contre les empereurs,
Les Francs Chamaves,
Arbogaste,
Pharamond, Clodion et Mérovée,
Childéric et Egidius,
Clovis,
Tableau de la Germanie d'après Tacite,
Les Cattes, les Teuctères, les Bructères, les Cauques et les Chéruques,
Origine du mot *Franc*,
Moeurs des Francs d'après divers historiens,
Théodémir ou Pharamond,
Loi Salique attribuée à Clodion,
Fable sur Mérovée,
Peinture des Francs d'après Sidonius Apollinaris

CHAP. 2. CLOVIS.

Sa faible puissance,
Son caractère,
Syagrius,
Miracle de S^{te} Geneviève,
Rois des Francs,
Bataille de Soissons,
Histoire du vase de Soissons,
Mariage de Clovis avec Clotilde,
Bataille de Tolbiac,
Théodoric,
Conversion de Clovis,
Son baptême,
La sainte ampoule,
Lettre du pape Anastase à Clovis,
Guerre contre les Bourguignons,
Théodoric médiateur entre Clovis et Alaric,
Respect de Clovis pour Saint Martin,
Oracle et faits miraculeux,
Bataille de Vouillé,
Théodoric arrête Clovis dans ses conquêtes,
Paix, conclue,
Lettre de Clovis aux évêques, à l'égard des captifs,
Présens à Saint Martin,
Siège de la monarchie établi à Paris,
Modifications apportées à la loi Salique,
Prologue de la loi Salique,
Prologue de Charlemagne,
Extrait de la loi Salique ou tarif des délits,
Titre fameux concernant l'héritage,
Lois données aux peuples de la Gaule,
Crimes de Clovis,
Concile d'Orléans,
Mort de Clovis,
Son panégyrique

CHAP. 3. LES ENFANS DE CLOVIS.

Age héroïque de la France,
Origine de la féodalité,
Lois, mœurs et usages des Francs à la mort de Clovis,
Régence de Clotilde,
Thierry roi de Metz, Clodomir roi d'Orléans, Childebert roi de Paris, Clotaire roi de Soissons,
Guerre contre la Thuringe,
Radegonde,
Clotilde fait armer ses fils contre la Bourgogne,
Thierry conquiert l'Auvergne,
Mort de Clodomir,
Meurtre de ses enfans,
Saint Cloud,
Mundéric,
Haine que se portent les enfans de Clovis,
Mort de Thierry. Théodebert lui succède,
Clotilde fille de Clovis,
Divorce de Théodebert,
Amalasonte,
Justinien,
Théodebert excommunié,
Clotaire arme contre Théodebert et Childebert,
Orage miraculeux,
Siège de Saragosse,
Fondation de Saint Germain-des-Prés,
Mort de Théodebert. Son panégyrique,
Mort de Clotilde,
Règne de Théodebald,
Guerre contre les Saxons,
Rebellion de Chramme,
Mort de Childebert,

CHAP. 4. CLOTAIRE I^{er}.

Royaume d'Yvetot,
Mort de Chramme,
Mort de Clotaire,
Réformation de la loi Salique

CHAP. 5. CARIBERT, GONTRAN, SIGEBERT ET CHILPERIC.

Partage de l'héritage de Clotaire,

- Maires du palais et grands officiers,
Valeur de Sigebert,
Troubles en Italie,
Amours de Gontran, de Chilpéric et de Caribert,
Désordres du clergé,
Mort de Caribert
- CHAP. 6. CHIPERIC, GONTRAN ET SIGEBERT.
Partage de l'héritage de Caribert,
Chilpéric épouse Frédégonde,
Assassinat de Théodebert,
Mort de Sigebert,
Childebert enfant, reconnu roi,
Malheurs de Brunehaut,
Elle épouse Mérovée,
Bataille de Limoges,
Mort de Mérovée,
Procès de Prétexat,
Salone et Sagittaire,
Impiété de Chilpéric,
Frédégonde brûle le livre des impôts,
Conspiration de Leudaste,
Mort de Clovis et d'Audovère,
Mort de Chilpéric
- CHAP. 7. GONTRAN, CHILDEBERT ET CLOTAIRE II.
Gontran protège Frédégonde et son fils,
Crimes de Frédégonde,
Traité d'Andelot,
Mort de Gontran, Childebert hérite de ses états
- CHAP. 8. CLOTAIRE II, CHILDEBERT et ensuite THEODEBERT ET THIERRY.
Bataille auprès de Soissons,
Irruption des peuples du Nord,
Mort de Childebert,
Changemens apportés à la loi Salique
- CHAP. 9. CLOTAIRE II, THEODEBERT ET THIERRY.
Mort de Frédégonde,
Régence de Brunehaut,
Elle est chassée de Metz,
Ses crimes,
Mort de Théodebert et de Thierry,
Supplice de Brunehaut,
Opinions diverses sur cette reine
- CHAP. 10. CLOTAIRE II.
Douceur de son règne,
Émeute en Bourgogne,
Complot d'Alethée,
Concile assemblé à Paris,
Clotaire donne aux Austrasiens Dagobert pour roi,
Origine de l'abbaye de Saint-Denis,
- CHAP. 11. CLOTAIRE II et DAGOBERT.
Les Esclavons,
Débats entre Clotaire et les Austrasiens,
Combats contre les Saxons,
Troubles à la cour de Clotaire,
Date de la mort de Mahomet,
Mort de Clotaire
- CHAP. 12. DAGOBERT I^{er} ET CHARIBERT, ou ARIBERT.
Partage entre Dagobert et Aribert,
Dagobert répudie plusieurs femmes et reprend Nantilde,
Mort d'Aribert
- CHAP. 13. DAGOBERT SEUL.
Guerre contre les Esclavons,
Dagobert donne à Sigebert le royaume d'Austrasie,
Eloy,
Souvenir du règne de Dagobert,
Sa mort,
- CHAP. 14. ROIS FAINEANS, OU REGNE DES MAIRES DU PALAIS. SIGEBERT, roi ; PEPIN et GRIMOALD, maires, CLOVIS II ; EGA ET ARCHINOALD, maires.
Décadences de la civilisation,
Anecdote sur S^r Remy et Clovis,
Conduite du clergé,
Ambition des leudes,
Décadence des lettres,
Tyrannie de Chilpéric envers les habitans de Paris,
Les grands rabaissent le pouvoir des rois,
Obscurité de l'histoire,
Ega, Pépin et Grimoald,
Révolte de la Thuringe,
Archinoald ; régence de Nantilde,
Progrès des Musulmans,
Mort de Sigebert,
- CHAP. 15. CLOVIS II ; DAGOBERT II.
Exil de Dagobert,
Mort de Grimoald et de son fils
- CHAP. 16. CLOVIS II ; ARCHINOALD, maire.
Puissance des leudes,
Bathilde,
Superstition de Clovis,
- CHAP. 17. CLOTAIRE III ; ARCHINOALD ET EBROIN, maires. CHILDERIC II ; ULFOALD, maire.
Régence de Bathilde,
Elle se fait religieuse,
Tyrannie d'Ebroin,

- Mort de Clotaire
CHAP. 18. CHILDERIC II ; ULFOALD, maire. THIERRY.
Ebroin place Thierry sur le trône,
Ebroin enfermé à Luxeuil,
Thierry relégué à Saint-Denis
- CHAP. 19. CHILDERIC II ; ULFOALD, maire.
Saint Léger,
Histoire du testament de Claudia,
Léger se réconcilie avec Ebroin,
Bodillon assassine Childéric et sa famille
- CHAP. 20. INTERREGNE.
Ebroin, Léger et Thierry sortent de leur couvent,
Thierry replacé sur le trône de Neustrie,
Dagobert II ramené en Austrasie par Saint Wilfrid
- CHAP. 21. THIERRY ; LEUDESIIUS ET EBROIN, maires. DAGOBERT ; ULFOALD, maire.
Leudésius,
Ebroin proclame un faux Clovis,
Ebroin replace Thierry,
Canonisation de Saint Léger,
Son supplice,
Mort de Dagobert,
Courage de Saint Wilfrid,
- CHAP. 22. THIERRY ; EBROIN, maire. MARTIN ET PEPIN, princes d'Austrasie.
Victoire et perfidie d'Ebroin,
Assassinat de Martin,
Mort d'Ebroin,
Varaton, Guilimer et Berthaire, maires du palais,
Gouvernement de Pépin,
Radebot,
Bataille du *Daumignon*,
Thierry III, seul roi de France
- CHAP. 23. THIERRY III ; PEPIN, maire et duc de France.
Nullité des rois,
Ténèbres répandues sur cette époque,
Famille des Pépin,
Pépin d'Héristal,
Mort de Thierry
- CHAP. 24. CLOVIS III ; PEPIN, maire.
Description du costume royal,
Mort de Clovis III
- CHAP. 25. CHILDEBERT III ; GRIMOALD ET PEPIN, maires.
Surnom donné à Childebert III,
Naissance de Charles Martel,
Mort de Childebert
- CHAP. 26. DAGOBERT III ; PEPIN ET GRIMOALD, maires.
Les Maures en Espagne,
Les Visigoths chassés de la Provence et du Languedoc,
Charles déshérité,
Mort de Pépin,
- CHAP. 27. DAGOBERT III ; THEODOALD ET RAINFROI, maires.
Les Neustriens forcent Dagobert à s'armer,
Rainfroi est élu maire,
Charles Martel se met à la tête des Austrasiens,
Mort de Dagobert
- CHAP. 28. CHILPERIC II ; RAINFROI, maire.
CHARLES, duc des Austrasiens. Charles,
Bataille de Vincy,
Charles donne un roi à l'Austrasie
- CHAP. 29. CHILPERIC II ; RAINFROI, maire. CLOTAIRE IV ; CHARLES, maire.
Humeur guerrière de Charles,
L'Aquitaine indépendante,
Victoires de Charles
- CHAP. 30. CHILPERIC II ; CHARLES, maire.
Les Sarrasins,
Caractère et politique de Charles,
Obscurité des légendes,
Mort de Chilpéric
- CHAP. 31. THIERRY IV ; CHARLES MARTEL, duc et maire.
Eudes s'allie avec les Sarrasins,
Chassé par Abdérame, il se réfugie auprès de Charles,
Bataille de Poitiers,
Surnom de Martel donné à Charles,
Charles soumet les rebelles,
Victoire de Narbonne,
Mort de Thierry
- CHAP. 32. INTERREGNE. CHARLES, duc de France.
Charles chasse les Sarrasins,
Rome secoue l'autorité des empereurs,
Ambassades de Grégoire III,
Enfants de Charles,
Mort de Charles Martel,
Son panégyrique
- CHAP. 33. CARLOMAN, duc d'Austrasie ; PEPIN, duc de Neustrie et de Bourgogne.
Révolte de Griffon,
Naissance de Charlemagne,
Pépin place Childéric III sur le trône
- CHAP. 34. CHILDERIC III ; PEPIN ET CARLOMAN.
Guerres contre le duc de Bavière,
Carloman embrasse la vie monastique
- CHAP. 35. CHILDERIC III ; PEPIN, maire.

Nouvelle révolte de Griffon,

Ambition et politique de Pépin,

Traité avec le pape Zacharie,

Assemblée de Soissons où Pépin est élu roi,

Sort des derniers princes mérovingiens,

Etat de la France sous la fin de la première race,

Pépin se fait sacrer par Saint Boniface